EDITION FINALE

LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage dans la ville et le district de Québec

75e ANNEE — No 25 | QUEBEC, JEUDI 26 JANVIER 1956 | PRIX CINQ CENTS

Prévisions atmosphériques
Aujourd'hui : Ensoleillé; chutes de neige légère très dispersées.
Demain : Généralement ensoleillé.
(Voir détails en 1ère page du 2e cahier)

Pie XII nomme S. E. Mgr Roy primat du Canada



SUR LA SCENE DU SINISTRE DE STE-ANGELE-DE-LAVAL : Deux hôtels, quatre maisons et un magasin furent la proie des flammes à bonne heure aujourd'hui à Sainte-Angèle-de-Laval, sur la rive sud, en face des Trois-Rivières. La photo ci-dessus prise sur la scène de cette conflagration montre, à l'arrière plan, l'église paroissiale qui fut elle-même menacée à certains moments. Cet incendie a jeté au moins 35 personnes dans la rue. Les pertes sont considérables et on croit, d'après une estimation préliminaire qu'elles dépasseront $100,000. (Photo Edwards)

Le siège métropolitain de Québec devient siège primatial du Canada

Ottawa, 26 (DNC) A l'occasion d'un diner à la délégation apostolique en l'honneur des membres du conseil d'administration de la Conférence Catholique Canadienne, Son Exc. le délégué apostolique a annoncé hier que Sa Sainteté le pape Pie XII a daigné conférer le titre de siège primatial du Canada au siège métropolitain de Québec, et celui de primat du Canada à Son Exc. Mgr Maurice Roy, actuellement archevêque de Québec.

Le titre de primat est une prérogative d'honneur et comporte un droit de préséance à la suite des cardinaux, sur tous les archevêques et évêques du pays. C'est un titre honorifique qui, aux 5ème et 6ème siècles, était donné aux évêques de quelques sièges distingués par leur antiquité ou bénéficiaires d'une délégation apostolique, notamment aux évêques de Carthage, de Thessalonique et D'Arles.

De nos jours, les archevêques suivants sont reconnus comme primats: Lyon, pour la France; Tolède, pour l'Espagne; Salzbourg, pour l'Allemagne; Gnesen et Varsovie, pour la Pologne; Prague, pour la Bohème; Malines, pour la Belgique; Gran (Esztergom), pour la Hongrie.

L'Eglise de Québec est l'Eglise-mère de toutes les Eglises du Canada et de nombre d'autres en Amérique du Nord. Québec a été érigé en vicariat apostolique en 1657, pour devenir un diocèse en 1674. En 1844, le siège épiscopal de Québec qui était devenu un archidiocèse en 1819, était élevé à la dignité de siège métropolitain. C'est à ce siège métropolitain que le Saint-Père vient de conférer le titre insigne de siège primatial du Canada.

Son Exc. Mgr Maurice Roy, qui célébrait précisément hier son anniversaire, étant né le 25 janvier 1905, est archevêque de Québec depuis le 1er juillet 1947. Il avait été nommé évêque des Trois-Rivières, il y aura bientôt dix ans, le 22 février 1946, et avait reçu au même endroit la consécration épiscopale des mains de Son Eminence le cardinal Villeneuve, le 1er juillet 1947. Il est le premier dignitaire ecclésiastique au pays, comme le premier archevêque de Québec d'ailleurs, à porter le titre de primat du Canada et à jouir de cette prérogative d'honneur qui lui donne droit de préséance à la suite des cardinaux, sur tous les archevêques et évêques du Canada.

BIOGRAPHIE DETAILLEE

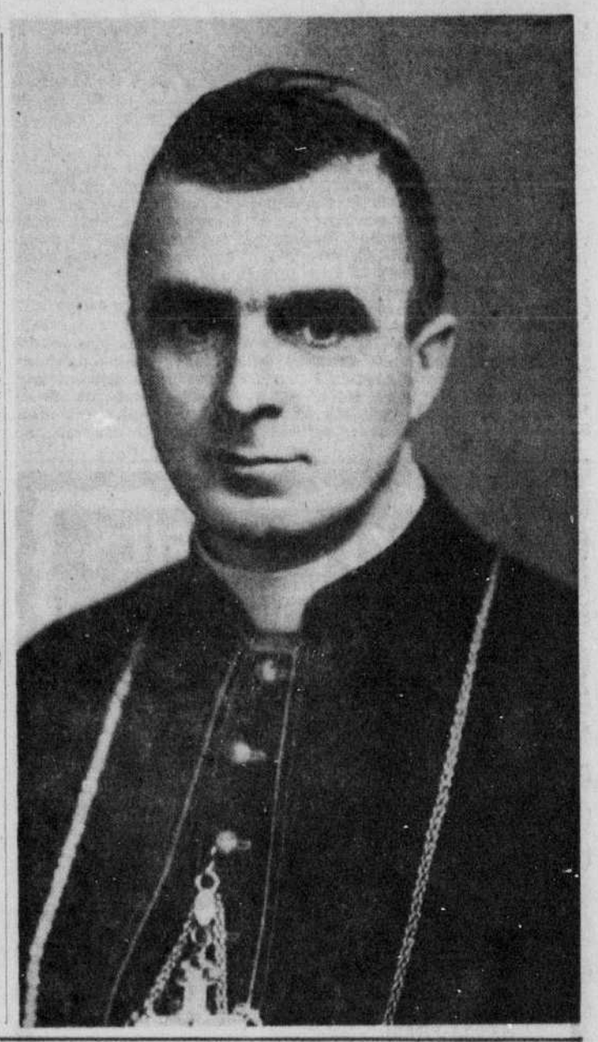
Ottawa, 26. (CCC) Son Exc. Mgr Maurice Roy, que le Saint-Père vient de nommer primat du Canada, tout en conférant au siège métropolitain de Québec le titre de siège primatial du Canada, est né à Québec le 25 janvier 1905, fils de feu l'honorable Ferdinand Roy, qui fut juge en chef de la Cour des Magistrats et doyen de la Feculté de Droit de l'Université Laval, et de feu dame Mariette Legendre.

A la fin de ses études classiques au Petit Séminaire de Québec, il obtint le baccalauréat ès-Arts avec le prix du Prince de Galles en Philosophie, en 1923. Il fit ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec, et fut ordonné prêtre en la basilique le 12 juin 1927. Après avoir obtenu le doctorat en Théologie (Laval), le doctorat en Philosophie (Angelicum, Rome) et avoir fait un stage d'études à la Sorbonne, il devint en 1930 professeur de Dogme au Grand Séminaire de Québec, puis en 1935 professeur de Théologie sacramentaire à la même institution. Il fut aumônier des étudiants de l'Université Laval, de 1937 à 1938, puis reprit l'enseignement de la Théologie jusqu'en 1939.

A la déclaration de la guerre, il entra dans le Corps des aumôniers de l'armée canadienne et partit de Québec le 8 décembre 1939 avec le fameux Royal 22e Régiment. Il passa 5 années outre-mer, accompagnant les troupes canadiennes en Grande-Bretagne, Italie, France, Belgique, Hollande et Allemagne. Il revint au pays en 1945, avec le titre de colonel; il dirigeait alors un groupe d'aumôniers militaires canadiens.

Après la démobilisation, il reprit l'enseignement et fut nommé,

(Suite à la page 14, 1ère col.)



Mollet tentera de former un nouveau gouvernement en France

Paris, 26 (UP) M. René Coty, président de la République française, a chargé M. Guy Mollet, chef du parti socialiste, de former le 22e gouvernement de la France depuis la fin de la seconde Grande Guerre.

Le président a pressenti l'ancien professeur d'anglais, âgé de 51 ans, après deux jours de consultations avec les hommes politiques. M. Mollet demandera l'investiture par la nouvelle Assemblée mardi prochain afin de former un nouveau cabinet.

Coûteux incendie à Ste-Angèle de Laval

Trois-Rivières, 26 (PC) Soixante personnes sont sur le pavé aujourd'hui à la suite d'un incendie, d'une durée de six heures, qui a détruit deux hôtels, trois maisons et un magasin, à Ste-Angèle de Laval, sur la rive sud du St-Laurent, en face de Trois-Rivières.

Personne n'a été blessé et il n'y a pas eu de pertes de vie mais le maire, M. Lucien Hélie a évalué les dommages à $200,000.

L'incendie a débuté à 2 heures du matin dans un magasin



de meubles propriété de M. Bernard Levasseur. M. et Mme Levasseur avait laissé la direction du magasin aux employés lundi pour se rendre en Floride.

Les flammes se sont rapidement propagées à un appartement situé au deuxième étage et de là aux maisons environnantes et aux hôtels Aubert et Poirier. Il n'y avait pas de pensionnaires au premier hôtel et seuls M. Théobald Aubert et sa famille s'y trouvaient. Les locataires et la famille de M. Henri Poirier ont eu le temps de se vêtir et de s'enfuir.

La plupart des 1,200 habitants de Ste-Angèle-de-Laval, ont aidé à la lutte contre l'incendie.

Les pompiers ont déclaré que l'incendie a débuté vers deux heures du matin par suite d'une explosion dans le magasin de M. Bernard Levasseur. Alimenté par un fort vent, l'incendie s'est rapidement propagé à deux maisons situées en face du magasin. Puis aux maisons environnantes, à l'hôtel Poirier et à l'hôtel Manoir.

Tous ces immeubles étaient située en bordure de la rue principale de la ville.

Les pompiers des endroits environnants: Princeville, St-Grégoire, Gentilly et Nicolet ont été appelés pour combattre les flammes au moment où tout le village semblait menacé de destruction.

Lorsque la brigade de Gentilly était à Ste-Angèle, le garage Trottier de Gentilly a été détruit par un incendie. Trois automobiles ont été incendiées.

Les pompiers ont réussi à empêcher l'incendie de se propager à l'église de la paroisse.

Le maire de Ste-Angèle, M. Lucien Hélie, a déclaré que les flammes ont pris naissance dans le magasin de meubles de M. Bernard Levasseur, qui serait actuellement en Floride.

RAPIDE MARCHE DES FLAMMES

Le maire Hélie a dit que le feu s'est propagé très rapidement jusqu'à l'arrivée des pompiers des villages voisins.

Ste-Angèle-de-Laval ne possède aucun équipement contre l'incendie. Les gens ont tout d'abord lutté contre les flammes avec des extincteurs chimiques.

La première nouvelle de l'incendie a été communiquée par l'opératrice de téléphone du village, peu après 2 h. 30, ce matin.

Quelques heures plus tard,

(Suite à la page 14, 3e col.)

$12 millions pour la voie ferrée entre St-Félicien et Chibougamau

Ottawa (PC) — Les Chemins de Fer Nationaux du Canada prévoient qu'un montant de $12 millions sera dépensé cette année pour la construction d'une voie ferrée de 289 milles dans le comté de Roberval, entre St-Félicien, sur les bords du Lac St-Jean, et la région minière de Chibougamau, jusqu'à Beattyville.

Un rapport déposé aux Communes hier précise qu'un montant de $5,572,195 a été dépensé en 1955 dans le cadre d'un projet dont le coût total s'élève à $35 millions. Un somme de $577,378 a été dépensée entre St-Félicien et le Lac Cache, $4,951,460 entre le Lac Cache et Beattyville, non loin de la frontière ontarienne, et $43,349 pour l'aménagement d'une voie additionnelle entre le Lac Cache et Chibougamau.

Un deuxième rapport indique qu'un montant de $1,250,000 a été affecté à la construction d'une gare de marchandises sur l'île de Montréal où une somme de $1,175,517 a été dépensé l'an dernier.

Des développements attendus autour du vol au Bureau des Licences

Des développements sensationnels seraient attendus d'ici peu en marge du vol de $40,000 perpétré, il y a près d'un an, au bureau du Revenu de la province (section de l'émission des licences d'automobiles). M. Edouard Laurent, secrétaire du ministere provincial des Finances, et le capitaine Alphonse Matte, de la Sûreté provinciale, ont cependant nié cette affaire. La police aurait commence à voir jour dans l'enquête que la Sûreté provinciale poursuit actuellement en marge d'un prétendu détournement de fonds évalué à près de $5,000 dans l'émission de licences en faveur d'automobilistes qui étaient sur la liste noire.

Trois individus, anciens employés de la province, ont actuellement des démêlés avec la Sûreté provinciale en marge de cette fraude et pour le moment l'un d'eux serait particulièrement visé dans le vol perpétré au début du mois de mars dernier, au bureau du boulevard Charest.

L'homme que l'on désigne dans l'enquête qui se poursuit sous la direction exclusive du capitaine J.-Alphonse Matte, est un ancien em-

(Suite à la page 14, 6e col.)

Tragique accident dans une mine

Un tragique accident s'est produit hier après-midi à la mine Johnson, à Black Lake, lorsque M. Paul-Emile Lapointe, 23 ans, domicilié rue Labonté, à Thetford, a été broyé par une poulie servant à actionner des convoyeurs. La mort de M. Lapointe a été instantanée. Appelés sur les lieux le Dr Houle et le prêtre ne purent que constater le décès du jeune homme. Les restes mortels de la victime furent ensuite transportés à la morgue J.-A. Dusault où le Dr Lacerte, coroner du district, tiendra une enquête aujourd'hui.

Le bill de la régie du papier est adopté en principe; un long débat

Le débat s'est poursuivi hier pendant les deux séances de l'Assemblée législative sur ce projet de loi important — Il se continuera aujourd'hui — L'hon. Maurice Duplessis a défini l'attitude du gouvernement et M. Lapalme a expliqué pourquoi les libéraux ne pouvaient voter en faveur de cette loi — Le contrôle est établi après plusieurs avertissements aux magnats du papier-journal.

Par HENRI DUTIL

Le débat est engagé entre le gouvernement de l'Union nationale et les députés libéraux à l'Assemblée Législative sur le bill 28 qui décrète l'établissement d'un contrôle provincial sur la fabrication, la vente et la distribution du papier-journal produit avec les arbres provenant du domaine de la Couronne. A six heures et trente, hier soir, la Chambre basse a voté sur le principe du bill et la loi a été votée en deuxième lecture par 51 à 21. La discussion continuera aujourd'hui, à 3 heures, en comité plénier et sur la troisième lecture.

Le point de vue du gouvernement a été exposé par l'hon. Maurice Duplessis et M. Georges Lapalme a dit ensuite pourquoi les libéraux ne pouvaient pas voter en faveur de cette loi.

Le premier ministre a déclaré que le gouvernement établit ce contrôle après avoir maintes fois averti les magnats du papier qu'ils exagéraient dans leurs augmentations répétées du prix du papier. M. Duplessis a affirmé que la loi protège la liberté de la presse et la liberté de pensée dans cette province. Le gouvernement provincial ne peut pas tolérer que les puissances financières tentent ainsi d'asservir les journaux de notre province, co-propriétaires des forêts québécoises. "Malgré mes avertissements, les dirigeants de l'industrie se conduisent de façon à avoir un contrôle. Ils l'auront", a dit le chef du gouvernement. M. Duplessis a déclaré que jamais son gouvernement ne reculera devant les puissances d'argent quand il s'agit de protéger les droits du peuple".

M. Lapalme a répondu qu'il n'y a pas de désaccord entre le gouvernement et l'opposition sur le principe de la protection de nos forêts. Mais on diffère d'avis sur la façon de protéger ces forêts. La la présente loi n'est certainement pas le meilleur moyen. Le projet de loi, dit M. Lapalme, semble le résultat du tolle général causé dans le Canada et les Etats-Unis par la publication du premier texte. Mais le bill 28 reste quand même une atteinte à la liberté de la presse parce qu'il met les journaux sous la coupe de la régie du papier.

Le chef de l'opposition a déclaré que si le gouvernement avait voulu punir les fabricants de papier il aurait pu le faire plus justement en les taxant à la source, c'est-à-dire au moment de la coupe des arbres. De cette façon, la punition aurait joué au bénéfice de tout le peuple et non pas d'un petit groupe.

Plusieurs députés ont pris part au débat hier après-midi. Ce sont MM. Frank Hanley, indépendant de Ste-Anne, Reynold Bélanger, député libéral de Lévis, Yvon Dupuis, libéral, de Ste-Marie, Bernard Pinard, libéral, de Drummond, J.-P. Noël, libéral, de Jeanne-Mance, Jules Savard, libéral, de Québec-Ouest, G.-H. Hyde, libéral, de Westmount, et René Hamel, libéral, de St-Maurice.

M. Duplessis a exercé son droit de réplique à la fin de la séance. Il a nié qu'il soit possible d'établir un contrôle à la source du bois car, quand on veut contrôler le papier on ne contrôle pas les arbres. D'ailleurs, les droits de coupe ont été augmentés de plus d'un million de dollars depuis quelques mois. Le premier ministre a ajouté qu'il est injuste d'augmenter le prix du papier aux journaux de la province de Québec et il a dit, en terminant, que le but et le principe de la loi sont la conservation des droits essentiels de la province de Québec.

Voici un résumé substantiel de ce débat important :

L'HON. MAURICE DUPLESSIS

On passe à la deuxième lecture du bill 28 relatif au contrôle de la fabrication, de la vente et de la distribution du papier-journal. Le premier ministre prend la parole.

"Il s'agit, lit le chef du gouvernement, d'une législation extraordinaire rendue nécessaire par l'incompréhension extraordinaire et l'entêtement irréfléchi de certains magnats de l'industrie du papier-journal. Il n'y a pas de doute — et je l'ai dit souvent — le meilleur

(Suite à la page 17 1ère col.)

M. St-Laurent est comparé à Churchill

Ottawa, (PC) M. Elmore Philpott, député libéral de Vancouver-sud, a déclaré hier que M. St-Laurent devrait demeurer au pouvoir pendant sept ans encore, ce qui lui permettrait d'égaler le record de sir Winston Churchill, qui s'est retiré du poste de premier ministre de Grande-Bretagne à l'âge de 81 ans.

M. St-Laurent aura 74 ans mercredi prochain.

M. Philpott croit que le peuple canadien laissera M. St-Laurent se rendre jusque là.

Il a fait allusion à M. Churchill en le désignant comme "ce grand vieux chêne britannique" et a déclaré que l'érable canadien est digne de figurer à côté du chêne britannique. L'érable est plus éclatant à l'automne, dit-il.

"Qui sait si, grâce à la bienveillance divine, les années les plus glorieuses du premier ministre actuel du Canada ne seront pas les sept prochaines . . . "

Le gouvernement a le respect du peuple, dit-il, parce que les libéraux sont un parti de paix. Notre ministre des Affaires extérieures, M. Pearson, est l'agent de paix le plus pratique en ce monde troublé".

Anthony Eden visitera la capitale canadienne

Entretiens sur le Moyen-Orient

Ottawa, (PC) — La situation au Moyen-Orient sera vraisemblablement le principal sujet de discussion entre le premier ministre Eden, et le secrétaire aux Affaires étrangères Selwyn Lloyd et les autorités canadiennes, au debut du mois prochain, apprend-on ici.

Sir Anthony et M. Lloyd arriveront à Ottawa le 3 février. Ils passeront cinq jours dans la capitale canadienne. Leur visite à Ottawa sera précédée d'entretiens à Washington. MM. Eden et Lloyd sont actuellement à bord du Queen Elizabeth en route pour les Etats-Unis. Le navire est censé arriver à New-York lundi.

Dans les milieux politique d'Ottawa, on est porte à croire que le Moyen-Orient constitue un plus grand danger que la Corée, l'Indochine et Formose.

En plus de la situation explosive du Moyen-Orient, MM. Eden, Lloyd, St-Laurent et Pearson étudieront probablement la question de la reconnaissance diplomatique de la Chine communiste par le Canada.

DEBAT SUR LA POLITIQUE INTERIEURE

Ottawa — (PC) — La politique du gouvernement concernant les envois d'armes au Moyen-Orient et les autres problèmes des affaires extérieures sera discutée aux Communes durant deux jours la semaine prochaine.

L'hon. Walter Harris, ministre des Finances et leader du gouvernement à la Chambre, a annoncé à la fin de la séance d'hier que les journées de mardi et mercredi prochains seront réservées pour un débat sur les affaires extérieures.

L'approbation par le gouvernement d'envois d'armes au Moyen-Orient a été critiquée par l'opposition en ces derniers jours. Et le premier ministre, M. St-Laurent, a déclaré la semaine dernière qu'aucune livraison d'armes ne serait faite avant la fin du débat, sauf pour les pays de l'OTAN.

EDEN CONFERE

A bord du "Queen Elizabeth",

(Suite à la page 14, 1ère col.)

Dans Le Soleil aujourd'hui

	PAGES
Annonces classées	34 et 35
Bandes illustrées	26
Bridge	10
Décès	39
Echos mondains	6 et 8
Editoriale	4
Feuilleton	2
Finance	16 et 17
Mots croisés	2
Pascale France	15
Patrons	12 et 15
Questions et réponses	15
Rive Sud	2
Spectacles	20
Sport	23 à 26
Température	19

L'état d'urgence est proclamé à la frontière de l'Egypte

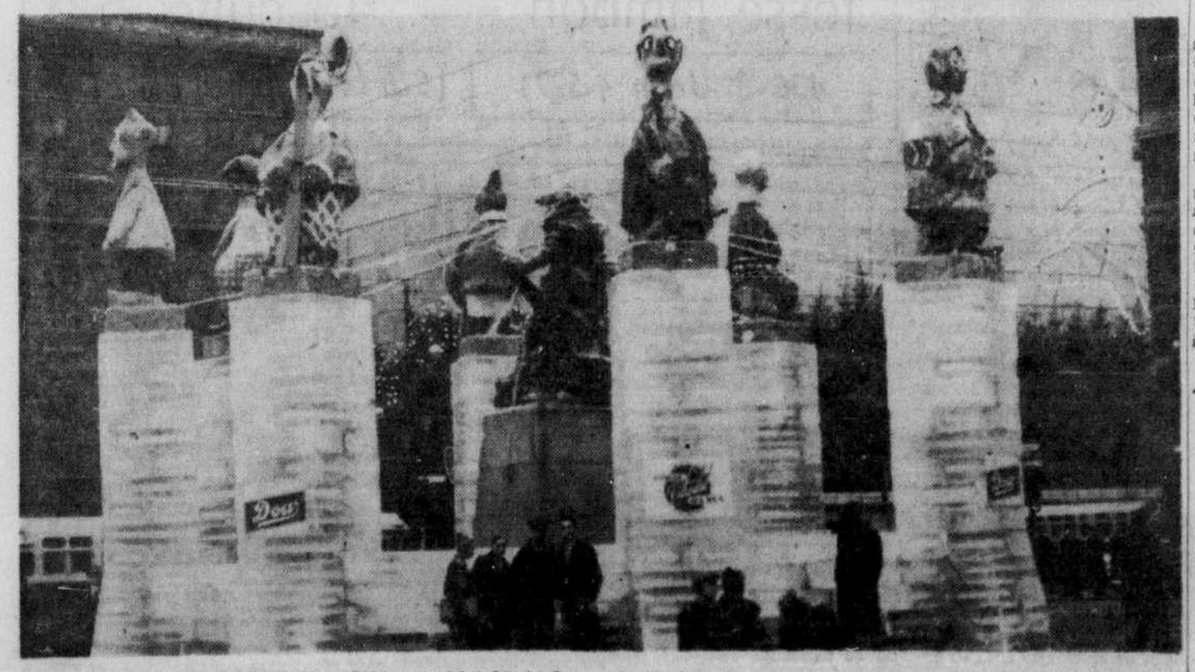
Le Caire, Egypte, 26 (UP) Le journal "Al Ahram" a rapporté aujourd'hui que l'armée d'Israël avait proclamé un état d'urgence le long de la frontière égyptienne, parce que l'armée égyptienne y disposait des nouvelles armes soviétiques et se tenait prêtes à engager le combat.

Un porte-parole militaire égyptien a déclaré que les troupes égyptiennes et israéliennes avaient échangé des coups de feu à l'aide de mortiers automatiques durant une demie-heure à l'est de Gaza ce matin. Il a dit que les forces d'Israël avaient ouvert le feu et que les Egyptiens ont répliqué.

Al Ahram a affirmé que des officiers égyptiens ont rapporté que les troupes israéliennes creusent des tranchées et fortifient leurs positions tout le long du front.

Il a ajouté qu'un officier égyptien avait dit "que la proclamation de l'état d'urgence par Israël était due avant tout

(Suite à la page 14, 5e col.)



LE BONHOMME CARNAVAL SUR LA PLACE JACQUES-CARTIER: Les passants peuvent admirer aujourd'hui huit aspects différents du Bonhomme Carnaval sur la Place Jacques-Cartier, autour du monument du découvreur du Canada. Le joyeux Bonhomme devient maitresse d'école, violoneux, accordéoneux, loup de mer, voyageur de commerce, raquetteur, skieur ou forgeron. Chaque personnage repose sur un pylone de 15 pieds de hauteur. Les personnages eux-mêmes s'élèvent à neuf pieds. Des élèves de l'Ecole des Beaux-Arts ont réalisé ces monuments qui contribuent à l'atmosphère de gaité de notre ville pour le Carnaval d'hiver. Un mur de cinq pieds de hauteur se dresse entre chaque pylone. L'intérieur constituera la prison fictive du Bonhomme Carnaval.

(Photo du "Soleil")

LÉVIS St-Romuald Charny — RIVE-SUD — LAUZON Bienville St-David

Année très active prévue par les chasseurs et pêcheurs lévisiens

L'Association des Chasseurs et Pêcheurs Lévisiens Inc. a connu une année débordante d'activités en 1955. L'année 1956 ne vient que de débuter et il semble qu'elle surpassera celle qui vient de se terminer. Cette Association, qui ne groupait que quelques membres lors de sa fondation en 1953, a dépassé les 500 membres au cours de l'année dernière.

Dans le message qu'il adressait aux membres dans le dernier bulletin de cette Association, le président, M. Lucien Gosselin, soulignait que les succès furent nombreux, que l'entrain des membres est des plus réconfortants et que l'avenir de l'Association des Chasseurs et Pêcheurs Lévisiens Inc. est des plus prometteuses. Ce dernier ajoutait que lors de la fondation de cette Association, l'on connaissait les grands besoins de protection qui devaient être accordés à notre faune et, appuyés par la connaissance de la valeur du sentiment patriotique qui anime les sportifs de notre région, l'on avait la certitude qu'il valait la peine de tenter l'expérience sur la rive sud. M. Gosselin ajoute cependant que l'on n'avait jamais espéré une réponse si spontanée et si franche de la part de la population. Le président termine en disant qu'il faut se rendre compte de cette grande force et reconnaître que l'on peut faire beaucoup pour cette bonne cause. Il invite les membres à ne pas oublier leurs responsabilités qui sont toujours à la base de sacrifices personnels puisque chacun exerce son adresse de pêcheur et chasseur d'une façon individuelle. Si chacun sauvait la vie à cinq petites truites à chaque excursion en les remettant à l'eau puisqu'elles sont venues mordre deux ans trop tôt et que ce nombre était multiplié par 500 membres, il en résulterait d'heureuses conséquences dans cinq ou dix ans.

CONCOURS MOLSON'S

La distribution des prix et des médailles aux gagnants du tournoi "Molson's" aura lieu, ce soir, à 8 h. 15, dans la salle du Manège militaire de Lévis. L'organisateur de ce fameux concours, M. Richmond Pelletier, sera présent à cette soirée et remettra lui-même les prix aux membres de l'Association des Chasseurs et Pêcheurs Lévisiens, Inc., qui se sont classés dans ce concours ouvert à tous les membres des organisations de ce genre.

Plusieurs films intéressants seront présentés durant cette réunion. On mentionne entre autres le fameux film "Wocconichi". Plusieurs prix de présence seront attribués à la fin de cette soirée. Tous les amateurs de pêche et de chasse sont invités à y assister. L'entrée est gratuite.

PECHE AU BAR

La pêche au bar, que l'Association lévisienne a rendu sportive à la suite de démarches auprès des autorités, sera de nouveau à l'honneur au cours de l'année. Le tournoi du 10 juillet 1955, à Rivière-Ouelle, a remporté un grand succès. L'Association a l'intention d'en organiser un autre pour l'été prochain. Tous les membres sont invités à faire des suggestions sur ce sujet afin de rendre ce tournoi encore plus intéressant si la chose est possible. M. J.-Arthur McCarthy demeure toujours le président du Comité du Tournoi de pêche au bar.

ELECTIONS DES DIRECTEURS

Un comité formé de deux directeurs dont le terme d'office n'est pas terminé, et de deux membres qui ne font pas partie du Conseil, a été désigné par le Conseil pour arrêter le choix des candidats aux postes électifs de l'Association, conformément à un article des règlements. Ces candidats devront être des membres en règle. Un groupe de cinq membres peut proposer un ou des candidats en donnant un avis écrit au secrétaire, M. Guy Labrecque, au moins une semaine avant la date de l'assemblée annuelle. Les membres de ce comité sont: M. Jean-Paul Thivierge, président; M. Guy Labrecque, secrétaire; ainsi que MM. Léo A. Lemieux et Louis-Paul Lemelin.

L'assemblée générale de l'Association aura lieu le jeudi 23 février, au Manège militaire de Lévis. En plus de l'élection, on présentera le rapport financier de l'année. Comme aux autres soirées, il y aura projection de films sur la faune.

AUTRES ACTIVITES

Parmi les autres activités de l'Association pour l'année 1956, on mentionne le concours de pêche "Molson's"; le concours de pêche de l'Association; une soirée de vues animées suivies d'un forum, le jeudi 22 mars; et la soirée de clôture des activités intérieures, qui aura lieu le jeudi 25 avril.

Tous les autres jeudis des mois de février, mars et avril, la salle du Manège militaire de Lévis sera à la disposition des membres pour la pratique du lancer à la mouche. M. Antoine Carrier sera encore le responsable de ce Comité de l'Association et il ne négligera rien pour rendre ces organisations intéressantes.

35ième anniversaire des Fermières de Lévis

Le 35e anniversaire de la fondation du Cercle des Fermières de Lévis fut souligné au cours d'une joyeuse réunion qui eut lieu, ces jours derniers, au local des oeuvres de l'avenue Mont-Marie, à Lévis. Il y eut chant, musique, distribution de cadeaux à chaque membre de ce Cercle, discours et distractions de tous genres. Un buffet termina cette soirée.

Au cours de cette réunion, on souligna les mérites de Mme Alfred Couture qui est présidente de ce Cercle depuis 12 ans déjà et l'on souhaita qu'elle demeure encore longtemps à ce poste. On adressa également des remerciements aux organisatrices de cette belle fête de famille.

Diner au Richelieu-Lévis

M. Paul-Omer Lemieux présidera, ce soir, à partir de 6 h. 15, à l'Auberge de la colline de Saint-Nicolas, un diner régulier des membres du club Richelieu de Lévis. Le conférencier invité sera le Révérend Père Louis Roy, Rédemptoriste, Provincial de sa Congrégation à Saigon, Indochine. Ce dernier sera présenté par M. le docteur Edouard Roy, M.V. Me Raynold Bélanger, avocat et député du comté de Lévis à l'Assemblée législative de Québec, remerciera le conférencier. Une autre brève conférence sera prononcée par l'un des membres du club.

Ligueurs de Notre-Dame de Lévis

L'assemblée mensuelle des ligueurs et chefs de groupes de Ligue du Sacré-Coeur de la paroisse de Notre-Dame de Lévis aura lieu, ce soir, à 8 h., au local des oeuvres de l'avenue Mont-Marie, à Lévis. Tous doivent se faire un devoir d'y assister.



LA FETE DES ROIS A LA LIGUE DE QUILLES DES EMPLOYES CIVILS : La Ligue de Quilles des Employés civils de la province a célébré brillamment hier soir la fête des Rois. La scène ci-haut fut croquée au moment où la reine des quilleurs, Mlle Gisèle Amyot, couronnait M. Doris Delisle. A la droite du roi, on remarque Mlle Claire Hamel, qui fut couronnée reine de la soirée. A l'extrême gauche, on remarque Mlle Rollande Mathieu et Mme J.-E. Girard. A l'extrême droite, Mlles Thérèse Montminy et Denise Côté. M. Majella Disnard avait la présidence de la soirée qui fut aussi marquée par une allocution du président des Employés Civils, M. Henri Hunter. M. Hector Allard, représentant de l'exécutif de l'A.E.C., a proclamé les nouveaux souverains. Mlle Pauline Jobin a présenté une gerbe de fleurs à Mlle Claire Hamel, reine de la soirée, et Mlle Huguette Cantin a aussi présenté des fleurs à Sa Majesté Gisèle Amyot. (Photo du "Soleil")

Feu dans un moteur de camion

Les pompiers de Lévis ont été appelés, vers 4 h. 15, hier après-midi, pour éteindre un feu qui avait éclaté dans le moteur d'un camion-remorque de Dumont Express Limitée de Lévis. Le camion se trouvait, à ce moment-là, au bureau de cette entreprise, au Rond-Point de la route Trans-Canada, à Lévis. Le camion a subi des dommages très élevés.

Clinique de B.C.G. à Lévis

Le personnel du bureau de l'Unité sanitaire de Lévis tiendra une clinique de B.C.G. (vaccin contre la T.B.), demain avant-midi, à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Les vétérans de Lévis

M. Georges-Henri Carrier, président du Comité des Divertissements de la Succursale lévisienne No 12 de la Légion Canadienne, présentera une autre soirée récréative au profit des vétérans de Lévis. Cette soirée débutera, à 8 h. 30, à la Hutte No 3, rue Saint-Antoine, Lévis. M. Jean-Paul Lemieux dirigera l'orchestre. Tous les Légionnaires, Membres Associés ainsi que leurs parents et amis sont invités à y assister.

Réélection aux Trois-Pistoles

Trois-Pistoles. (DNC) A la mise en nomination, M. Gérard Desrosiers fut réélu par acclamation maire de la ville des Trois-Pistoles, et aussi ses échevins: MM. Albert Côté, Isidore Labrie, Herve Larrivée, Wilfrid Lebel, Robert Levesque, Isidore Michaud, par acclamation.

RIVE-SUD

NOUVELLES —
PIERRE BELLEAU, 123 rue St-Georges, Lévis. Terminus 7-6086.

ANNONCES CLASSEES —
PHARMACIE AUGER, 1 rue Guénette, Lévis TE 7-4863
39A Ave Bégin, Lévis
Tél.: TE 7-8330
J.-E. PARE, 237 St-Joseph, Lauzon, Terminus 7-1801

ABONNEMENT —
GASTON TURGEON, 3 rue Bégin, Lauzon, TE 7-5936.



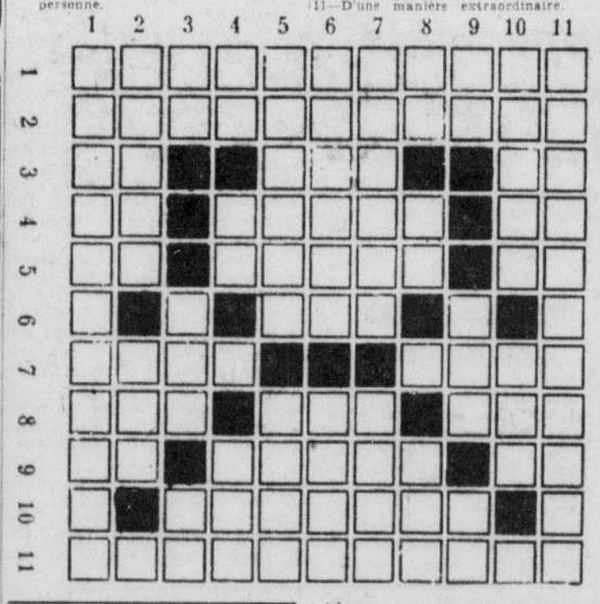
Mots croisés du "Soleil"

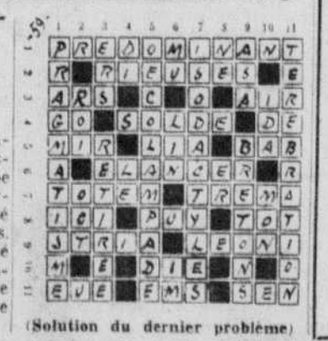
HORIZONTALEMENT

1—Nialserie.
2—Cécité.
3—Adv. — Sans ornement — Conjg.
4—Adj. num. — Remarques — Fleuve côtier de France.
5—Largeur d'une étoffe entre ses deux lisières — Ville libre d'Allemagne — Symbole chimique de l'étain.
6—Epoque.
7—Sac de linge qui enveloppe un oreiller — Corps solide à six faces carrées égales.
8—Personne sotte — Principale difficulté d'une affaire — Type représentatif des Etats-Unis.
9—Préfixe — Genre de myriapodes comprenant des animaux allongés, cylindriques, à pattes courtes et vivant dans les végétaux pourris — Conjt.
10—Porter avec violence.
11—Signature au dos d'un billet à ordre ou d'une lettre de change pour en transmettre la propriété à une autre personne.

VERTICALEMENT

1—Se dit d'une prière courte et fervente.
2—Qui concerne les moutons — Mot arabe signifiant source.
3—Adj. dem. — Chemin pratiqué dans un marais salant entre les divers bassins ou réservoirs — Prép.
4—Petit ruisseau — Nota bene — Préfixe.
5—Inconnu — Réformateur tchèque.
6—Sculpteur flamand — Etendues de terre entourées d'eau.
7—Genre de dicotylédones cultivées pour leur huile — Dernier repas de J.-C.
8—Préfixe — Pro. pers. — Fils de Noé.
9—Ile de l'Atlantique — Fondateur des Frères de la doctrine chrétienne — Nom du soleil, chez les Egyptiens.
10—Mammifères cétacés, comprenant des dauphins propres aux fleuves de l'Amérique du Sud — Publication.
11—D'une manière extraordinaire.





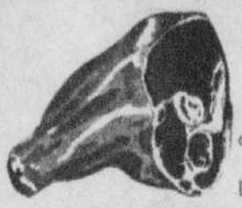
(Solution du dernier problème)

Lord Attlee fait ses débuts

Londres, 25 — (PA) — Le comte d'Attlee, ancien premier ministre travailliste, a revêtu la robe écarlate ornée d'hermine aujourd'hui et il a officiellement occupé son siège à la Chambre des Lords.

M. Attlee âgé de 73 ans, a été nommé lord quand il a démissionné de son poste de chef de l'opposition à la Chambre de Communes, l'an dernier.

A. ROY & FILS
ENREGISTRÉE
137 ST-PATRICE, TEL.: 5-6118 — 141 ST-PATRICE, TEL.: 4-4158



FESSE DE VEAU DE LAIT
de choix complète ou moitié
La livre..... .55

ROTI DE JEUNE PORC lb. .39
MAIGRE, de CHOIX, EPAULE ou SOC

JAMBON FUME FESSE lb .45
MAIGRE et SAVOUREUX, MARQUE ROYAL

LARD HACHE MAIGRE lb .45
EXTRA-FRAIS

SPECIAL: Primes belle valeur $7.00 d'achat et 19c. Au magasin seulement.

TOMATES "ST-CASTIN" 2 pr .49
DE CHOIX, GROSSE BTE 28 OZ.

POIRES "HENLEY" CHOIX bte .27
25% SUCRE, 28 OZ.

DELICIEUSES POMMES doz. .29
McINTOSH, ROUGES, FERMES, BAS PRIX

PAMPLEMOUSSES juteux et sucrés 10 pr .39
No 1 DE CHOIX. A PRIX ECONOMIQUE

Service courtois, marchandises garanties et livraison gratuite par toute la ville.

Nous télégraphions des fleurs partout
Mc Neil
8 rue Notre-Dame, Lévis
Tél.: TE 7-4243

ROTI de LARD la livre ..... 35¢
CHOPS de LARD maigre, la livre..... 45¢
LARD HACHE la livre ..... 39¢

SAUCISSE FRAICHE lard et boeuf 4 livres pour..... $1.00
CROUPE de BOEUF complète, la livre..... 28¢
STEAK HACHÉ toujours frais 4 livres pour..... $1.00

VEAU de LAIT
DEVANT COMPLET la livre. 30¢ DERRIERE COMPLET la livre 50¢
FOIE de BOEUF
ou de lard frais, la livre 25¢ ou 5 livres pour..... 1.00

POULETS catégorie "A", 6 livres et plus..... 59¢
AGNEAU frais
DEVANT COMPLET, la livre 25
DERRIERE COMPLET, la livre ..... .45
DINDES catégorie "A", 20 livres et plus — la livre 52¢

345, rue DU PONT Carrier & Goulet Tél.: 2-5291

W. E. Bégin
chops porc .53
filet de porc .47
steak ou rosbif filet .67
steak haché .25
steak mince minute .67
club .77
boston .99 haut-ronde .83
bas de côte de boeuf .10
épaule roulée de veau .73
chops veau .63
cretons français .43 MOULE 12 OZ.
tête fromagée .33 MOULE 12 OZ.
fesse jambon MOITIE OU ENTIERE .43 cuite .53
436 St-Jean 4-5271 — 520 E. de la Salle 5-8195

Roman feuilleton du "Soleil"

LA FIN D'UN CAUCHEMAR

Par Faith Baldwin

(Tous droits réservés par Faith Baldwin Cuthrell)

No 15

bien chaud, d'une chaleur qui ne venait pas seulement de la fournaise à l'huile. Car Louise Dawson descendit à leur rencontre. C'était une jeune femme agréable, avec des yeux bleus honnêtes et de beaux cheveux soyeux. Elle dit à David qu'elle était contente de le rencontrer et il le crut.

"Henri parle tellement de vous. J'espère que vous aimez la fricassée irlandaise, M. Bartonit."

"Appelle-le David. Qui n'aime pas la fricassée irlandaise? Laisse-moi te débarrasser de ton manteau, vieux."

"Maurice n'est-il pas revenu avec vous?"

"Il est encore au village, pour autant que je sache. Les enfants sont couchés?"

"J'étais justement en train de les préparer. Je les ai fait manger tôt. Yvette a le diable au corps depuis que son rhume est passé. Je pense qu'elle a besoin de dormir. Elles t'attendent, Henri. Peut-être que M. Bartonit, c'est-à-dire David aimerait à monter aussi."

Ils montèrent. La petite de quatre ans, Sheila, était assise dans une petite chaise berçante. Un jouet usé pendait à l'un de ses bras étendu, tandis qu'elle se berçait en fredonnant à demi-voix un air méconnaissable. Le bébé, Yvette, gros et rosé, se retourne en baillant dans son petit lit. La petite finit par se mettre debout, tenant les barreaux de sa couchette, criant, toute radieuse: "Papa."

"Bonjour, mon chou", fit Henri en la lançant en l'air pour la rattraper. Elle poussa un cri perçant acompagné d'un éclat de rire. Il la déposa dans les bras de sa mère et David s'approcha pour lui parler. Elle le regarda avec sympathie et curiosité. C'était un bébé en santé, franc et cordial comme sa mère.

Henri se pencha au-dessus de la chaise berçante, les bras en avant.. "Comment va ma fille?" demanda-t-il avec tendresse.

Sheila n'avait pas levé les yeux depuis leur entrée. Elle fit voir ses yeux brillants et dit quelque chose comme: "Da". David, en la regardant, fut sidéré. C'était peut-être la plus belle enfant qu'il eut jamais vue. Henri lui avait dit qu'elle était belle comme une peinture...

"Bonjour, Sheila," dit David avec un sourire, mais elle ne se retourna pas vers lui et n'avança pas les bras pour se faire prendre. David pouvait voir maintenant combien vides étaient ses grands yeux et combien dépourvue d'expression était son exquis petit visage.

Sheila continua à se bercer; le mouvement devint bientôt violent; elle rejeta son jouet et se mit à crier sans discontinuer.

Louise remit le bébé dans son petit lit et prit dans ses bras sa fillette plus âgée, plus lourde aussi, cachant contre son sein la petite figure déformée par les cris et les pleurs. "Cela suffit, chéri" dit-elle en regardant son mari "Elle a été si sage toute la journée. Elle est un peu fatiguée. Peut-être pourriez-vous descendre. Je vous rejoins tout de suite," dit-elle.

Henri et David descendirent. Quand ils furent dans le vivoir, qui resplendissait de propreté: "Mets-toi à ton aise, David", dit Henri. "Boirais-tu quelque chose?"

"Non, merci." Il ne se sentait pas bien. Il voulait dire quelque chose, mais il hésitait; peut-être serait-il mieux de ne rien dire. Finalement il murmura: "J'espère que je ne ne l'ai pas effrayée."

"Ce n'est pas toi. Cela la prend de temps en temps. Peut-être te demandes-tu, maintenant que tu l'as vue, pourquoi je t'ai amené en haut? Quand nous avons des visiteurs, ils doivent nous voir tous. Louise dit que nous ne pouvons pas mettre Sheila à part, comme quelque chose qu'il faut cacher. Ordinairement elle reste assise tranquillement. Elle ne peut pas coordonner ses mouvements ni se nourrir elle-même. Elle essaye d'articuler quelques mots. Louise se montre très patiente avec elle."

"C'est une si belle enfant" commença David, puis il s'arrêta. Il n'y avait rien à ajouter.

"Oui. Les médecins disent que cela n'est pas rare. Nous l'avons amenée partout, ici, à New-York, à Boston et même à Baltimore. Nous n'avons rien remarqué jusqu'à ce qu'elle eût atteint ses six mois, si ce n'est qu'elle était extraordinairement bonne et assez peu vivante. Ils croient que cela est de naissance. Peut-être, mais rien ne prouve que cela peut se soigner et se guérir."

"Il doit y avoir un espoir", dit David, ne sachant que dire pour l'encourager.

"Oh! bien sûr, il y a toujours cela. Louise est magnifique avec elle, mais elle vit avec le coeur brisé. On nous a suggéré une institution où Sheila serait avec d'autres enfants et où on lui enseignerait à s'aider elle-même le plus possible. Je comprends cela, mais Louise ne peut en entendre parler. Je ne la force pas pour le moment, mais au fond de moi-même je m'inquiète et me demande comment elle fera quand Sheila sera une grande fille et quand elle deviendra physiquement une femme."

David gardait le silence. Cette pensée lui paraissait insupportable.

"Je fais une bonne vie, David. Le commerce d'immeubles va bien ici. Les gens viennent pour se reposer, ils restent et ils achètent. Ils viennent de partout, avec argent, voitures et chauffeurs. Parfois ils construisent. Puis il y a ceux qui louent ou achètent une place pour les sports d'hiver, d'été ou les deux. Les gros camps ne vont pas aussi bien, il est difficile d'obtenir de la main-d'oeuvre. Mais les affaires vont bien; puis, j'ai une ligne secondaire, les assurances, toutes catégories. J'en ai pris pas mal moi-même, surtout pour Sheila. Si quelque chose m'arrivait, on s'occuperait d'elle."

Maurice arriva. Trop développé, les pieds trop gros, la figure sale et les manières peu évoluées. Mais il serra la main de David et le regarda bien en face d'une façon amicale: "Sapristi, dit-il, peut-on appeler cela un beau film? Il n'y a pas de rôle féminin."

David remarqua qu'il avait vu presque tout le film et il apprécia favorablement le fait qu'il était dépourvu de scènes d'amour. Maurice lui jeta un regard respectueux. Son père lui dit alors: "Tu ferais mieux d'aller te laver, jeune matamore" et le jeune homme disparut en haut de l'escalier dans un grand fracas.

(A suivre)

33,000 chômeurs bénéficieront de prestations

Une nouvelle interprétation est donnée à un règlement de l'assurance-chômage — L'hon. Milton Gregg, ministre du Travail, annonce la décision du gouvernement aux Communes.

Ottawa, (PC) — Un changement d'interprétation d'un règlement de l'assurance-chômage rétablira pour plus de 30,000 travailleurs des prestations temporairement perdues.

Le ministre du Travail, l'hon. Milton Gregg, a annoncé le changement aux Communes, hier, à la suite de plaintes formulées par plusieurs organisations ouvrières. Des fonctionnaires ont expliqué plus tard que le changement aura les effets suivants:

1. de 30,000 à 33,000 ouvriers, ayant perdu temporairement des prestations après que la nouvelle loi de l'assurance-chômage eut pris effet le 2 octobre dernier, retireront maintenant des paiements rétroactifs à cette date.

2. Ces personnes retireront plus de $3,000,000 en arrérages à même le fonds d'assurance de $900,000,000.

Les paiements rétroactifs devraient être généralement complétés d'ici un mois.

Les groupements ouvriers et certains députés ont protesté à la suite des amendements apportés en 1955 à la loi de l'assurance-chômage. Ces amendements, disait-on, avaient fait perdre des prestations à plusieurs assurés vers la fin de l'an dernier à cause d'un changement dans les conditions pour avoir droit aux prestations.

CONDITIONS CHANGEES

L'effet de la nouvelle mesure annoncée hier sera d'obtenir des prestations à plusieurs ouvriers qui y auraient droit après le 2 octobre en vertu des anciens règlements, mais non pas selon les nouveaux.

Auparavant, pour avoir droit aux prestations, une personne sans travail devait avoir contribué au fonds pour 180 jours de travail dans les deux années précédentes. La nouvelle loi fixa la période requise à 30 semaines.

En calculant 30 semaines, la commission groupait les jours de travail sur la base de six par semaine. Un homme aurait pu travailler beaucoup plus que 30 semaines, mais n'avait pas droit aux prestations en vertu de l'interprétation de la commission.

M. Gregg a annoncé hier qu'en calculant les semaines pour former le total nécessaire, on tiendra compte de toute semaine où l'ouvrier a gagné $9 ou plus pour fins de contribution. S'il a gagné moins de $9, ce sera une demi-semaine.

Toutefois, ayant d'obtenir les prestations rétroactives, tout requérant devra fournir la preuve d'une telle semaine de travail.

MAUVAISE INTERPRETATION

M. Gregg a admis que la Commission avait interprété "etroitement" la loi sur ce point et qu'elle en était éventuellement venue à la conclusion que sa première interprétation était "trop restrictive et non conforme à l'esprit et à l'intention de la nouvelle loi".

On a expliqué toutefois que toutes les personnes ayant droit aux prestations rétroactives en vertu de la nouvelle interprétation ne recevront pas le plein montant des paiements qu'elles ont manqués l'automne dernier et cet hiver.

Au 1er janvier, certaines personnes sont devenues éligibles pour

(Suite à la page 32, 1ère col.)

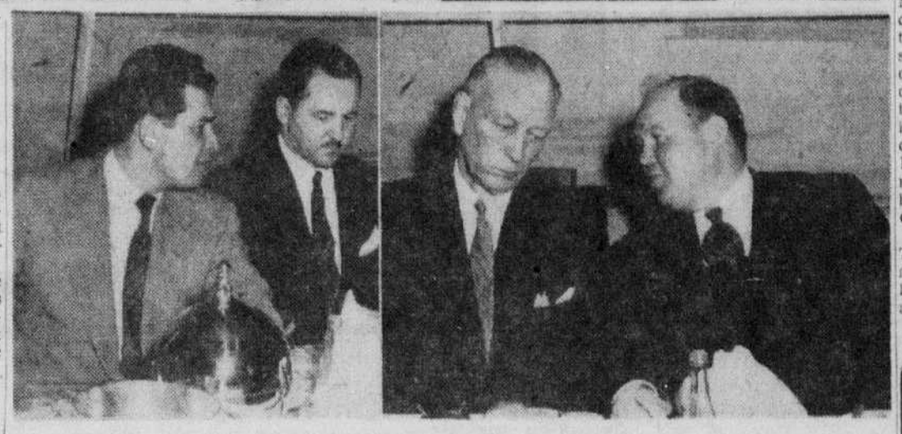


La neige a fourni cette année de l'emploi à quatre fois moins de travailleurs dans la ville

La saison hivernale de 1955-56 a donné à peine la moitié de neige que lors de la saison précédente où la tombée de la neige a été de 72 pouces contre 38 pouces jusqu'ici. Le service des ingénieurs a fait savoir hier que 470 tonnes de sel avaient été étendues depuis le début de l'hiver, mais qu'on n'avait pas encore fait usage de calcium. On réserve le calcium pour le printemps. Pourtant, on a utilisé à date 2,500 tonnes de sable, alors qu'au cours de tout l'hiver 1954-55, on en avait étendu quelque 3,200 tonnes.

La différence qui existe entre les deux hivers, celui que nous avons maintenant et celui de 1954-55, c'est que le département est obligé cette année d'effectuer le

(Suite à la page 32, 7e col.)



LE CONSEIL DES PROPRIETAIRES DE NAVIRES DU ST-LAURENT : L'Association des propriétaires de navires du St-Laurent a tenu ses élections hier, au Palais Montcalm, à l'occasion de son assemblée annuelle. La photo du haut montre le groupe des officiers qui présideront aux activités de l'Association pendant l'année. On remarque, assis de gauche à droite, M. GERARD DESGAGNES, de St-Joseph de la Rive, Charlevoix, élu secrétaire-trésorier; M. GERARD COTE, du Bic, réélu président; et M. HENRI CARRE, de St-Siméon, Charlevoix, réélu vice-président. Debout, dans le même ordre: M. GABRIEL GAGNON, de La Malbaie, élu directeur; M. FRANÇOIS HARVEY, de St-Louis, Charlevoix, élu directeur; M. LEONARD SIROIS, de Québec, réélu directeur; M. THEODORE HARVEY, de St-Louis, Charlevoix, réélu directeur; M. MAURICE DESGAGNES, de St-Joseph de la Rive, réélu directeur, et M. ADRIEN TREMBLAY, de Rimouski, réélu directeur. Un dîner suivit au restaurant "A la Porte St-Jean". Au cours de ces agapes, on présenta à l'hon. juge WILLIE MORIN, (deuxième à droite, photo du bas), une magnifique horloge, don des propriétaires de navire du St-Laurent. Me Léopold Langlois, député de Gaspé-Nord et adjoint parlementaire du ministre des Transports, reçut aussi un cadeau. La reine des artistes, Pierrette Lère, fut applaudie dans quelques pièces de son répertoire. Les compagnies "Irving Oil" et "Les Pétroles Inc." offrirent une réception à l'Association qui fête cette année son vingtième anniversaire. Ce déjeûner eut lieu aussi "A la Porte St-Jean". (Photos du "Soleil")

Lettre d'Ottawa

Les droits autonomistes n'auront pas à souffrir de l'assurance-maladie

(Par GERARD MORIN)

Ottawa, 26 — Qu'on le veuille ou non, l'assurance-maladie est en train de s'installer au pays, par le fait même que la vaste majorité des Canadiens favorisent cette mesure sociale.



Et l'assurance préservera totalement les droits autonomistes des provinces: c'est là un élément majeur de l'affaire.

Hier soir, au dire du ministre de la Santé M. Paul Martin, et de plusieurs autres témoins actifs de la conférence, rien de défini ne pouvait encore être révélé au public, faute de précision. Aucune entente n'a encore été conclue, et la conférence ne se terminera pas aujourd'hui.

Les délégués du Québec gardent le mystère et le silence les plus déconcertants pour tous les journalistes de langue française qui ont à maintes reprises et en nombre, tenté de percer le rideau.

Le Dr Albini Paquette et ses deux adjoints délégués à la conférence refusent de dire deux mots à la presse d'expression française, et le trio file en vitesse, dès la séance terminée, au grand désappointement des journalistes de la province.

Par contre, les ministres et les fonctionnaires fédéraux comme les délégués des diverses provinces de langue anglaise se prêtent volontiers à des conversations sur les problèmes en cours. Les délégués de la Colombie-Britannique ou de Terre-Neuve sont aussi charmants et agréables avec la presse que les délégués fédéraux à la conférence.

ACCORD MAJORITAIRE

Pour que l'assurance-maladie soit installée au Canada, il suffit que la majorité de la population du pays s'entende avec Ottawa. Or l'Ontario semble être au premier rang des provinces qui veulent aller de l'avant vers ce progrès social. Les provinces suivront en assez bon nombre, bien entendu, tout en se battant pour sauver leur autonomie provinciale en ce domaine.

La santé, d'après la constitution, est de juridiction provinciale, comme l'aide aux personnes âgées, comme l'étaient les allocations familiales et l'assurance-chômage, maintenant du domaine d'administration fédérale.

Ottawa a connu assez de difficultés," avec le problème de l'autonomie provinciale, qu'il n'est pas prêt à proposer aux provinces un système d'assurance-maladie qui risquerait le moins du monde d'entamer cette autonomie, et finalement, Québec même acceptera le projet, avec le reste du pays, dit-on.

VIEILLE SUSPICION

Depuis Gouin, Taschereau et autres, anciens premiers ministres du Québec, il existe en notre province une méfiance presque automatique à l'endroit de tout ce qui vient d'Ottawa, et M. Maurice Duplessis n'a pas découvert l'autonomie provinciale. Elle existait à dose assez violente même avant M. Gouin.

Le Québec, qui jouit maintenant des pensions de vieillesse a longtemps hésité et perdu bien de l'argent à ne pas signer d'entente avec Ottawa à ce sujet, à cause de M. Taschereau.

MM. Gouin et Taschereau souffraient d'un complexe d'infériorité, d'un complexe de

(Suite à la page 35, 6e col.)

Mlle Denise Jobidon dans un état grave

L'état de Mlle Denise Jobidon, 23 ans, blessée dans l'écrasement d'un avion la semaine dernière dans l'Ungava, était considéré comme grave, hier soir, a révélé sa mère. Toute visite a été interdite par le Dr R. Lemieux, de l'hôpital St-Sacrement. Mme Jobidon dit qu'elle a pu voir sa fille environ cinq minutes, hier après-midi. C'était sa première visite depuis l'arrivée de l'hôtesse de l'air, vendredi soir dernier, dans cette institution. On laisse entendre que c'est le séjour prolongé de Mlle Jobidon dans la neige qui amène des complications.

Mgr Roy nomme deux vicaires

S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, vient de faire la nomination de deux nouveaux vicaires. Mr l'abbé Marcel Beaulieu, prêtre-auxiliaire du Séminaire de Québec, est nommé vicaire à St-Tite des Caps, comté de Montmorency. M. l'abbé Jean-Roch Lachance est nommé vicaire à Notre-Dame de la Présentation, comté de Mégantic.

Une conférence à Ottawa sur la santé maternelle et infantile

Ottawa, (PC) Une conférence réunira à Ottawa les 30 et 31 janvier des spécialistes provinciaux et fédéraux sur la santé maternelle et infantile.

Le Dr Jean F. Webb, du ministère fédéral de la Santé, présidera la conférence, la première du genre au Canada.

On étudiera les programmes actuels et les octrois fédéraux relatifs aux soins des mères et des enfants en vue de coordonner et d'étendre les services fédéraux-provinciaux. On discutera aussi d'éducation en matière de santé.

Les divisions des soins infantiles et maternels des ministères de la Santé de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de Québec, de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan seront représentées par leurs directeurs. Les quatre provinces ne possédant pas de divisions distinctes enverront des représentants de leur ministère de la Santé.

Le bill des chiropraticiens est reporté à la Chambre basse

Le bill de l'Association des chiropraticiens de la province de Québec a été reporté à la Chambre basse hier midi, par ordre du comité des bills privés qui venait d'en étudier les principales clauses et d'entendre les arguments pour et contre. En termes parlementaires, sauf de très rares exceptions, c'est un enterrement de première classe. Le rapport à la Chambre a été proposé par M. J.-J. Bertrand, député de Mississiquoi, et adopté unanimement. La discussion du projet de loi avait été commencée mardi midi et ajournée ensuite, à cause de l'heure tardive. Comme on le sait, le Collège des chiropraticiens avait approuvé le principe du bill qui impliquait la reconnaissance légale de la chiropratique, mais il s'opposait à l'incorporation de l'Association.

Me NOEL DORION

L'avocat du Collège des Médecins et chirurgiens de la Province de Québec, Me Noël Dorion, reprend son argumentation de la veille. Il rappelle qu'il a déjà établi l'importance, au point de vue de la santé publique, d'établir un diagnostic.

"Pour les chiros, le diagnostic ne compte pas : pour eux, l'être humain est un robot dont les pièces sont détachables et qui peuvent être traitées séparément. Leur spécialité est la colonne vertébrale et il ne s'occupent pas d'établir une relation entre elle et les diverses parties du corps. Pour eux, on redresse une légère déviation de la colonne et tout rentre dans l'ordre".

Puis Me Dorion dit que la chiropratie ou chiropratique est tellement peux connue en France que le mot précis n'existe même pas au dictionnaire. Il cite ensuite un volume du président de la Fédération Internationale des Chiropraticiens où celui-ci prétend que tout le monde, enfant, adulte ou vieillard a au moins une légère déviation de la colonne : "Nous sommes tous des malades qui nous ignorons selon eux. Ils voudraient attacher à l'enfant, dès sa naissance, un chiropraticien qui aurait mission de veiller à ce que ne survienne aucun déplacement de la colonne vertébrale. Ce livre du président de la Fédération des Chiros cite un tas de statistiques sur les maladies qui auraient pu ou pourraient être guéries. Vous verrez le sérieux de cette thèse. Ce livre cite anémie, végétations, angine de poitrine, apendicite, artério-sclérose, brocho-pneumonie, diabète, entérite, descente de matrice, épilepsie, érysipèle, jaunisse, paralysie infantile, tuberculose de poitrine, etc.

"Et tout cela, les chiropraticiens peuvent le faire sans diagnostic. Le Collège des Médecins s'oppose à ce que l'on dise que tout vient de la colonne vertébrale. Il y a opposition de base entre leur conception de guérir et la notre. On peut tout de même faire confiance à la médecine; je sais qu'on peut dire que les gens meurent toujours, mais on ne peut nier que depuis 50 ans, la moyenne de vie a été plus que doublée; et ce n'est pas grâce à la chiropratie.

Me Dorion fit ensuite un lapsus qui fit rire toute l'assistance: au lieu de dire : "Tout découle de la colonne", il dit : "Tout découle de la coline..." Puis devant la réaction que sa phrase provoqua il ajouta : "Ceci on peut au moins le dire", faisant ainsi allusion à la coline parlementaire de Québec.

Puis Me Dorion reprit : "On nous demande de reconnaître comme guérisseurs légaux des gens dont la compétence ne connait aucun contrôle et qui n'ont aucune base scientifique ; comment voulez-vous que l'on puisse en arri-

(Suite à la page 32, 1ère col.)

Le premier ministre de la Saskatchewan veut une nouvelle conférence sur les impôts

Ottawa (PC) Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Douglas, a demandé la tenue d'une nouvelle conférence fédérale-provinciale sur le partage des impôts. C'est ce qu'a révélé hier le premier ministre, M. St-Laurent.

M. Hazen Argue, député cécéfiste d'Assiniboia et M. H.A. Bryson, député socialiste de Humboldt-Melfort, lui avaient auparavant posé des questions à ce sujet.

M. St-Laurent n'a pas fait savoir s'il convoquera une autre conférence fédérale-provinciale sur les problèmes fiscaux. Récemment, le premier ministre du pays écrivait à chacun des premiers ministres provinciaux une lettre où il leur faisait une nouvelle proposition fiscale.

M. St-Laurent a dit qu'il a reçu plusieurs lettres récemment du premier ministre de la Saskatchewan. Il me faudra les lire de nouveau, a-t-il déclaré.

En réponse à une autre question que lui a posée un député cécéfiste M. Claude Ellis, représentant de Régina, M. St-Laurent a dit que la proposition qu'il a faite aux premiers ministres provinciaux relativement à la fiscalité, au début du mois, est la plus récente du genre. Il a précisé que le gouvernement n'a pas fait une autre offre depuis ce temps.

Déraillement

Blackstone, Ontario, 26. (PC) — Un train de marchandises des Chemins de fer Nationaux a déraillé hier au nord d'Orilla, sur la voie qui relie Toronto à Sudbury. Personne n'a été blessé mais une quinzaine de wagons ont quitté la voie.

Un concours de vitrines pour le Carnaval

M. Jean Champoux, président de l'Association des Marchands Détaillants du district de Québec porte à notre connaissance que le Comité Exécutif du Carnaval de Québec a comme l'an dernier confié à l'Association qu'il préside le concours des vitrines.

Ce concours de décoration de vitrines se tiendra du 6 au 14 février, et nous ferons connaître ces jours-ci les juges de ce concours.

"Les vitrines, déclare M. Champoux, seront jugées, d'après le sujet, l'originalité et la qualité d'exécution. Nous tiendrons aussi compte de la grandeur des établissements, de la propreté, la couleur et l'agencement de la vitrine".

Cette année, il y aura trois classes pour ce concours:

1ère classe: Les magasins à rayons, magasins à chaine;

2e classe: Les restaurants et les

(Suite à la page 32, 7e col.)



A L'ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS DE QUEBEC: les membres du conseil d'administration de l'Association des Constructeurs de Québec Inc., viennent de tenir leur première réunion de l'année. On remarquait à cette réunion (1ère rangée): MM. F.-X. LAMONTAGNE, président; P.-A. SAVARD, vice-président; J.-A. JUNEAU, ex-président; A. TROTTIER, trésorier; J.-E. PICARD, secrétaire; LOUIS FECTEAU, J.-I. BILODEAU, ALPH. ALAIN, G. BROUSSEAU, ABEL RATTE. Deuxième rangée, MM. JOSEPH LIRETTE, FERNAND AMYOT, M. VIDAL, V. BROCHU, G. COULOMBE, L. RHEAUME, A. DION, F. FREMONT, ROLAND RONDEAU, secrétaire-adjoint. Le conseil d'administration groupe aussi MM. P.-E. POITRAS, ALB. O'NEILL et GILLES MONTMINY. M. l'abbé PAUL DROLET est l'aumônier du groupement. (Photo du "Soleil")

De retour d'un grand voyage

Un marin qui servit à Québec fut le premier à découvrir les possibilités de l'Australie

Un marin anglais qui servit à Québec sous les ordres du général Wolfe, en 1759, peut être considéré comme le véritable découvreur de l'Australie. Sans doute des explorateurs hollandais étaient-ils débarqués sur le continent un siècle plus tôt. Mais ils étaient repartis indifférents. C'est la clairvoyance de James Cook, célèbre navigateur de l'époque, qui devait ouvrir les yeux de l'Angleterre sur les possibilités de développement de cette grande île de l'Océanie.

Pendant son séjour en Australie Me Gabriel Gilbert a pris beaucoup d'intérêt à causer avec des Australiens engagés dans diverses sphères de l'activité humaine. En outre de s'arrêter aux problèmes de la presse, Me Gilbert s'est entretenu avec des économistes, des industriels, des représentants de diverses professions, sans oublier les historiens. C'est ce qui lui permit d'apprendre cette relation établie par Cook entre l'histoire du Canada et celle de l'Australie.

En 1642, Tasman débarquait en Tasmanie et deux ans plus tard, il atteignait l'extrémité ouest de l'Australie. En 1648, Dampier amendé, devenu capitaine du "Roebuck", navire de l'Amirauté anglaise, revint ensuite pour visiter cette fois la côte nord-ouest. En 1768, Bougainville lui-même s'arrêtait aux Barrières de Corail, sur la côte nord-est de l'Australie. C'est toutefois après les explorations de Cook, en 1770, que s'éveilla véritablement l'intérêt pour le continent australien.

La perte des Etats-Unis, en 1783, devait pousser l'Angleterre à comprendre mieux l'avantage pour elle de s'assurer un pied à terre sur le continent australien. Le 13 mai 1787, une expédition partait sous la direction d'Arthur Philip. Onze navires transportaient 1,500 hommes et les approvisionnements nécessaires. Le voyage fut pénible et dura huit longs mois.

FONDATION DE SYDNEY

Philip s'installa d'abord sur la côte est, à Botany-Bay. Quinze

(Suite à la page 6, 3e col.)

SPECIAL

Maison à Ste-Claire d'Assise à vendre $37,500. 6 logements rapportant $5,160 par année. Conditions faciles directement du propriétaire. C.P. 5880 "Le Soleil".

TV
RÉPARATIONS OUVRAGE GARANTIE JOUR ET NUIT
MA 3-1629

Plus de 25,000 clients satisfaits
REPARATIONS T V
INSTALLATION D'ANTENNES
Service jour et nuit
$4.00 Pour appel de service
Incluant ajustement complet et précis exécuté par des techniciens qualifiés.
Garantie d'un an sur toutes les pièces
BELL SERVICE RADIO & TV (QUEBEC) LTD.
TEL. : 3-7363

NETTOYEUR-BUANDIER
Tél.: 5-4925
Pari-tone TV
CFCM-TV
Canal 4 Québec
JEUDI
5h.55 RENDEZ-VOUS CHEZ PAULE
6h.15 A LA BONNE FRANQUETTE
6h.00 THE LONE RANGER
6h.30 LA TERRE EST RONDE
6h.00 HORIZONS
6h.15 FILM
6h.30 MUSIQUE ET CHANSONS
6h.45 ROLANDE ET ROBERT
7h.00 PARLONS SPORTS
7h.07 NOUVELLES LOCALES
7h.15 TELE-JOURNAL
7h.30 TOI & MOI
7h.45 CUISINE DE LA BONNE HUMEUR
8h.00 LE FIL D'ARIANE
8h.30 POUR ELLE
8h.45 SANS TAMBOUR NI TROMPETTE
9h.00 QUATUOR "La Nuit du Carrefour"
9h.30 HOCKEY DE CHEZ-NOUS Québec vs Chicoutimi
11h.00 NOUVELLES ANGLAISES
11h.15 DERNIERES NOUVELLES & SPORTS
Horaire sujet à changements
Pfeiffer INC.
A.-E. BOIVIN, prop.
4 McMAHON

Logement à louer
Logement neuf 5 pièces, chauffé, très moderne, 2e étage, entrée seule, situé dans la paroisse Ste-Martyrs, $80.00 par mois, garage disponible, libre actuellement, visible le jour seulement.
TEL.: 7-7169

ECOLE DE TELEVISION
APPRENEZ LA REPARATION de radios et télévisions à 123 côte d'Abraham — Tél. : 4-6793
Nouveau cours en février. 65% pratique.
ECOLE QUEBEC TV SCHOOL
Directeur, 15 ans d'expérience électronic.

KRESGE
Spécial à notre comptoir de la
PÂTISSERIE
Vendredi et samedi, 27 et 28 janvier
BRIOCHES Danoises Rég. .05, 4 pour ..... .15
CARRES aux dattes 3 pour ..... .18
TARTES au coconut et pommes ..... .39 2 pour .75
à notre
COMPTOIR-RESTAURANT
Spécial
SAMEDI 28 JANVIER
PATE AU POULET individuel. Pommes de terre en purée. Pois verts. Pain et beurre ..... .60
KRESGE
525 ST-JOSEPH EST - 260 ST-JEAN
"AU COMPTOIR-RESTAURANT AMICAL"

"Fais ce que dois"

LE SOLEIL

Organe libéral

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée ou de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciales sont aussi réservés. (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa)

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée.

Québec, jeudi 26 janvier 1956

Le travail dominical

Les mémoires soumis devant la Commission Gordon contiennent parfois des opinions qui étonnent. La semaine dernière, M. R.-M. Fowler a soulevé une tempête en suggérant que les Canadiens retournent au rôle de "scieurs de bois et de porteurs d'eau". Le président de l'Abitibi Power and Paper, M. D.-W. Ambridge atteindra probablement le même résultat avec son mémoire réclamant le travail du dimanche dans l'industrie papetière.

Il dit que la semaine de travail de sept jours permettrait probablement de réduire de dix pour cent les mises de fonds ($750,000,000) que les producteurs de papier de l'Ontario devront faire au cours des 25 prochaines années pour conserver leur place sur le marché américain du papier-journal et il invoque le fait que le travail du dimanche existe déjà aux Etats-Unis et en Colombie Canadienne.

M. Ambridge dit même que "l'obsession" au Canada contre le travail du dimanche provient des objections de l'Eglise dans le Québec. C'est un fait que l'Eglise s'oppose et s'est toujours opposée au travail du dimanche, parce que le respect dominical est une des règles importantes de la religion catholique. C'est grâce à la lutte qu'il a menée, il y a déjà plusieurs années avec un groupe de laïques sous l'égide de la ligue du respect dominical que le gouvernement a passé les législations nécessaires pour arrêter le travail du dimanche, qui existait alors dans l'industrie du papier en particulier.

L'opposition vient non seulement de l'Eglise, mais aussi des gouvernements. Le gouvernement actuel et ceux qui l'ont précédé ont pris une attitude bien définie et bien catégorique et rien ne la fera changer. La population en général, quelle que soit sa religion, ne veut pas du travail du dimanche. Les unions ouvrières, lors du renouvellement des contrats avec l'industrie du papier, ont combattu les clauses qui auraient conduit graduellement à la production du papier le dimanche. Cette industrie a déjà l'avantage d'appeler au travail le dimanche les équipes préposées à l'entretien et aux réparations et c'est suffisant.

Pour disposer des surplus de pommes

Les pomiculteurs de la province renouvellent leurs instances aupres des autorités pour les prier de lever l'interdiction qui leur défend de fabriquer du cidre de pomme. Les surplus considérables dont disposent leurs vergers les portent à rechercher ce moyen pratique d'écouler leurs produits et de fournir au marché domestique une boisson succulente, toute pétillante de l'arôme de notre terroir. Pour le moment ils fabriquent bien du jus de pomme qui est excellent mais d'une consommation plutôt lente et aléatoire; et cette industrie ne suffit guère à absorber l'excédent des abondantes récoltes dont ils sont gratifiés. Le cidre serait un dérivatif tout trouvé.

Déjà les vergers bien organisés — ils sont nombreux dans la vallée du Richelieu — possèdent des cidreries qui donnent un excellent produit, dont l'usage est forcément limité, de par la loi, à la consommation sur place; la vente et la distribution à l'extérieur en sont formellement prohibées. On ignore le but et l'objet de cette sévérité qui frappe les pomiculteurs et les fabricants, mais la législation remonte à plus d'une génération et se perd dans la nuit des souvenirs. Le temps est venu d'y remédier et d'éliminer une ordonnance tracassière qui vient compromettre le succès d'une florissante industrie domestique.

C'est que la pomiculture occupe un rang enviable dans notre province. Elle a dépassé depuis plusieurs années, son stage d'expérimentation pour entrer dans une phase plus active que vient activer les techniques nouvelles qui doublent les rendements. Les arbres proprement alignés occupent des fermes entières en plusieurs endroits précis et donnent une variété abondante de fruits qui convienent le mieux aux besoins du marché qui est à leur portée. Ni les marchés de Montréal et de Québec, ni ceux de nos villes et de nos centres urbains, ne parviennent à absorber les millions de boisseaux que leur déversent les vergers du Québec; il faut écouler ailleurs cette surabondance que vient aggraver encore la venue des produits extérieurs sur notre propre marché.

Le problème est ardu et la vente est difficile avec les moyens de fortune dont on dispose. Les vergers qui suffisent amplement aux besoins domestiques, nous disent les experts, peuvent alimenter une industrie du cidre qui trouverait un marché avantageux dans nos milieux populeux. Et c'est l'objet de la campagne que poursuit l'Association des Pomiculteurs de la province et dont la population souhaite le plus vif succès.

La protection des boisés de ferme

Une délégation de l'Association Forestière québécoise s'est rendue rencontrer l'hon. Johnny Bourque pour demander l'aide du gouvernement provincial dans la lutte qui se poursuit depuis quelques années, dans certaines régions en particulier, pour protéger les forêts privées appartenant à des cultivateurs dans les municipalités rurales.

On y a exposé que dans l'espace de dix ans, de 1941 à 1951, 3,251 feux ont brûlé 127,114 acres de forêt. La situation aurait été bien plus grave depuis si l'on n'avait pas réussi à mettre sur pied des organisations locales pour combattre les feux de forêt, organisations qui ne doivent malheureusement compter que sur les bras et le courage de la population parce qu'elles ne possèdent pas l'équipement nécessaire pour livrer une lutte efficace à l'incendie et le contrôler avant qu'il ne s'étende trop et ne cause trop de dommages. Dans les 23 municipalités de la Mauricie, qui ont été organisées l'an dernier, d'après les résultats d'une enquête menée par la filiale mauricienne de l'Association forestière québécoise, deux seulement possèdent un équipement complet, cinq un équipement incomplet et les seize autres n'en ont pas du tout.

Il y a là un problème urgent auquel il faut trouver une solution. On s'est servi pour illustrer une situation qui se rencontre dans plusieurs autres parties de la province de la région de la Mauricie où les boisés de ferme sont encore très nombreux et couvrent une vaste superficie et où aussi la fréquence des incendies est élevée. L'été dernier, avec la sécheresse qui a sévi pendant plusieurs mois, les feux de forêt dans les limites des municipalités de la Mauricie ont été nombreux. Ils ont causé des dommages considérables et ont, à certains moments, menacé plusieurs habitations que l'on a dû faire évacuer par leurs occupants de crainte qu'elles ne soient la proie des flammes.

Dans le secteur formé par les villages de St-Maurice, St-Stanislas et St-Narcisse, il a fallu plusieurs jours de lutte continue et la mobilisation de toutes les bonnes volontés pour enrayer les ravages des incendies et sauver les habitations.

Nous comprenons que ce n'est pas la responsabilité du gouvernement d'assumer la protection des boisés de ferme, mais on ne demande de l'aide que pour les paroisses où il existe un organisme de lutte contre les incendies et l'octroi ne devra pas dépasser 50 pour cent du coût de l'équipement, la différence étant payée par les municipalités. Quand on songe aux pertes matérielles subies ainsi par les cultivateurs, dont la situation n'est déjà pas si prospère, et aux dangers courus par les habitations et les villages on réalise qu'il faut faire quelque chose. Le gouvernement sera saisi de cette demande.

Sécurité routière au jardin d'enfants

En Suède dans les jardins d'enfants, les tout petits se familiarisent avec les règles de la sécurité routière au moyen d'un jeu créé par une importante firme de cycles. L'hiver les jeux de la circulation, avec autos, maisons et routes en modèle réduit, se pratiquent dans le préau de l'école, mais l'été les petits circulent à bicyclettes et en autos à pédales sur les routes d'une ville lilliputienne dont la circulation est réglée par un "vrai" agent de police.

Les fondateurs de "l'école de sécurité routière" ont déjà consacré sept millions de francs français à cette activité au cours des cinq dernières années. Diverses associations et syndicats utilisent ces installations; dans chaque cas la firme verse une somme égale à la contribution souscrite par l'organisme intéressé.

Poivre et sel

L'ouest se chauffe au blé.

L'axe Toronto-Québec se disloque.

Les reines se moquent des frelons.

"Le sarcasme est l'arme des sots".

Le Prince aura le temps d'y penser.

Eden se repose en mer du mai de terre.

On a *souvent raison d'être mécontent de soi-même.*

Le lit d'un chemin de fer est à refaire chaque matin.

La défense ne se préoccupe aucun...nt de la dépense.

A l'industrie de l'automobile de payer le coût de la voirie.

Les fêtes du couronnement intéressent le peuple souverain.

Autrefois les chemins d'hiver étaient plus fréquentés que les autres.



Pauvres monuments de neige . . .

Exposition originale

Dans le royaume des petits animaux

"Qui n'aime pas les bêtes, n'aime pas les gens", dit un proverbe de sagesse. Et si l'on répond qu'il fait d'abord" penser aux vieillards et aux enfants" — ce qui est juste — il ne faut pas oublier que ce sont précisément ceux qui aiment et défendent les bêtes, qui se penchent les premiers sur les vieillards et les enfants. Car aimer les bêtes "nos frères inférieurs", ainsi que le disait saint François, est un signe de bonté.

En Amérique du Nord les petits animaux d'appartements sont très nombreux. On manque d'une statistique officielle en ce qui concerne le Canada. Mais aux Etats-Unis, on compte 27 millions et demi de chats, 23 millions de chiens, 10 millions de perruches et 6 millions de serins.

On pose souvent cette question: Quel est l'animal le plus intelligent? Pour y répondre, il faudrait d'abord commencer par définir l'intelligence, ce qui n'est déjà pas très facile. Il faudrait ensuite, interroger les animaux, c'est-à-di e solliciter leurs réactions dans des circonstances semblables, aux mêmes heures, à la même température, sans négliger de tenir compte de l'âge, de l'alimentation, du degré de domestication, de la quiétude ou de la méfiance que peut inspirer l'expérimenteur au sujet.

Pourtant les expériences très simples qui ont été faites, prouvent qu'il n'y a pas d'animal, ou, si l'on veut, d'espèces, dont la valeur spirituelle surclasse nettement celle de toutes les autres.

En réalité, l'animal "intelligent" à nos yeux est celui qui est capable de comprendre, en raison directe des possibilités que notre aveugle égoïsme espère ou exige de lui. Et il faut bien reconnaître que l'intelligence que nous accordons à tel ou à tel autre de nos semblables, n'a le plus souvent pas d'autre prix.

Si l'on songe qu'il y a à peine deux cents ans le roi de Prusse était obligé de prendre des mesures sévères pour protéger contre les violences du peuple les jeunes étudiants qui voulaient apprendre l'art où la science ou le métier de soigner les bêtes malades, on se rend compte du chemin parcouru... A Paris, on voulait assommer dans les rues comme d'hérétique ou fou, celui qui voulait devenir le "médecin des bêtes". Soutenus successivement par les encyclopédistes, par les philosophes modernes, estimés chaque jour davantage par ceux qui les découvraient et ne rougissaient pas de les aimer, les vétérinaires ont montré qu'ils n'étaient ni des sorciers, ni des faux-savants, ni des sadiques... Engagés dans la plus ingrate des batailles, ils ont triomphé.

Ce qu'on leur doit? Mais d'avoir entièrement créé une science qui peut se dire universelle, qui touche à tous les domaines. Car le vétérinaire est tout à la fois, zootechnicien, psychologue, botaniste, chirurgien, juriste, économiste, accoucheur, géologue, hygiéniste... Ses clients sont partout: ils vivent sur le sol, dans les airs et dans l'eau...

Instinct, intelligence

Ce serait une erreur de croire que tous les animaux sont des robots. Beaucoup d'entre eux font preuve d'une intelligence de coeur qui est bien de la même nature que la nôtre. Il ne s'agit pas des nombreux animaux vivant en société qui viennent en aide entre eux... Ni des animaux qui sacrifient leur vie pour défendre leur compagne ou leur progéniture... Les journaux de France ont rapporté deux cas absolument extraordinaires qui méritent d'être connus.

A Villeneuve Tolosaine, près de Toulouse, un chien, une chatte et son chaton jouaient au bord de la route. Survient un gros autobus qui klaxonne. Les deux bêtes adultes traversent aussitôt la route pour se garer. Mais le petit chat, qui avait suivi la mère, pris de peur, s'arrête au milieu de la route... Le gros véhicule n'est plus qu'à trente pieds... Le chien réalisant le danger, s'élance, saisit l'imprudent par la nuque et le transporte de l'autre côté de la route.

Le chauffeur du car en avait vu bien d'autres... Mais pas plus que le propriétaire de ce chien qui fut témoin de l'incident. Il ne cacha pas sa surprise d'avoir vu un chien risquer sa vie pour sauver un petit chat...

L'autre cas s'est produit aux environs de Paris... Un chien s'est jeté dans l'eau vaseuse d'un grand bassin pour sauver un autre chien qui y était tombé... Mais une fois dans le liquide épais, il ne pouvait plus sortir, il fallut plus d'une demi-heure afin que les aboiements impératifs des deux chiens fussent entendus et pour qu'on

(Suite à la page 7, 1ère col.)

Problèmes d'Histoire

Dans quel milieu se recrutèrent les principaux défenseurs de la race, après la cession du Canada à la Grande-Bretagne?

Ils se recrutèrent dans une sorte de classe nouvelle formée par les membres de l'ancienne noblesse canadienne. Ils constituèrent une bourgeoisie qui comprenait des marchands puissants et des professionnels, en particulier des hommes de droit qui se lancèrent rapidement dans la politique et formèrent bientôt les assises de la patrie en dirigeant les gouvernements qui se succédèrent jusqu'à la Confédération. Il suffit de nommer les Baby, les Panet, les Taché, les Sanguinet, les Guy, les Rocheblaye, les Drapeau, les Lecompte-Dupré, les Foucher, les Taschereau. Ils formèrent des dynasties d'hommes politiques, où les traditions politiques et démocratiques se transmirent de génération en génération.

Problème d'histoire: Nos lecteurs qui aimeraient soumettre des problèmes d'histoire peuvent s'adresser à cette rubrique. Qu'ils nous posent leurs questions, nous tenterons d'y apporter les réponses les plus appropriées. Qu'on veuille bien adresser les lettres à Problèmes d'histoire, **Le Soleil**, rue de la Couronne, Québec.

Qui suis-je?

Je suis plus mortelle qu'une balle de revolver. J'ai détruit plus de foyers que les plus terribles bombardements.

Je vole des milliards de francs tous les ans.

Je n'épargne personne et mes victimes sont les pauvres comme les riches, les forts comme les faibles, les veuves et les orphelins.

Mon pouvoir est si grand que mes ravages affectent tous les domaines.

Partout, je suis aux aguets mais mon travail s'effectue en silence. Vous êtes cependant prévenu contre moi, mais vous n'y faites pas suffisamment attention.

Je massacre des milliers de gens chaque année. Je suis partout, chez vous, dans la rue, dans les usines, aux alguillages de chemin de fer, sur les mers, partout !

C'est moi qui déchaine la maladie, la honte, la mort. Et cependant, il y a peu de gens qui cherchent vraiment à m'éviter.

Je détruis, j'écrase, je mutile. Je ne donne rien et je prends tout.

Je suis votre pire ennemi. Qui suis-je ?

Je suis la NEGLIGENCE.

(L'Efficience, Paris)

En feuilletant "Le Soleil"

Il y a cinquante ans

Toronto. — Le quarante-septième anniversaire de naissance de l'empereur d'Allemagne a été célébré par les Allemands de Toronto par un grand banquet à l'hôtel King-Edward.

Saint-Pétersbourg. — La nouvelle de la mort du roi Christian du Danemark a plongé dans le deuil, toute la cour impériale de Russie. Christian IX était né le 8 avril 1818. Il était le père de la reine Alexandra d'Angleterre.

Il y a vingt-cinq ans

Paris. — Pour la première fois dans l'histoire de France, un nègre est entré aujourd'hui dans un cabinet français. C'est M. Diagne, du Sénégal, qui fait partie du cabinet Laval comme sous-secrétaire d'Etat aux Colonies.

Londres. — La Chambre des Communes a rejeté aujourd'hui un projet de loi qui aurait modifié la loi anglaise sur le divorce de façon à faire de l'aliénation mentale un cas de divorce si elle durait cinq ans. Le vote fut de 148 à 11.

Gazette rimée

Pauvre petit

Pendant que le Prince repose
dans son petit lit blanc et rose,
on parle d'un événement
qui le concerne assurément.

Encore à sa première enfance
au risque de lui faire offense,
en parlant de le marier
selon le rite régulier.

Vingt ans avant qu'il soit en âge
de penser à son apanage,
même les gens de sa maison
veulent d'une union de raison.

Pas d'amour sans la politique
pour ce bel enfant sympathique;
à l'amour tout garçon a droit
à moins qu'il ne soit fils de roi.

L'Opinion du lecteur

Le circuit de Charlesbourg

Charlesbourg, 24 janvier 1956.

M. le Maire,
Messieurs les Echevins,
Ville de Charlesbourg, P. Q.

Messieurs,

J'apprends aujourd'hui même que le comité de circulation de la ville de Québec veut encore espacer les arrêts des autobus de Charlesbourg dans les limites de la ville de Québec, et ceci très prochainement. Si mes renseignements sont exacts, il n'y aurait pas d'arrêt de permis de la Rock City, à l'hôpital St-François d'Assise. On peut se demander ce que ces gens là pensent, ou simplement s'ils pensent.

La ville de Québec et ses citoyens font beaucoup de frais pour organiser un carnaval pour attirer des visiteurs à Québec. Dans cet ordre d'idées, ne serait-il pas plus pratique d'avoir un peu de civilité pour les citoyens des municipalités voisines qui se rendent à Québec tous les jours, à l'année longue et y dépensent des sommes considérables. Québec pourrait commencer à faire preuve d'un peu de civilité et de charité pour ses voisins immédiats.

Les arrêts sont déjà trop espacés sur ce parcours, ça n'a aucun sens commun de les espacer encore davantage. D'autant plus que ce ne sont pas de telles simplicités qui règleront le problème de la circulation dans la ville de Québec.

Au nom des citoyens de Charlesbourg, je vous demande instamment d'employer toute votre influence auprès des autorités de la ville de Québec pour que les arrêts des autobus de Charlesbourg ne soient pas changés.

Veuillez me croire, Votre obligé,

Stanislas Vachon.

Une marine marchande canadienne

Québec, 22 janvier 1956

Monsieur le rédacteur,
Le Soleil

Cher monsieur,

Une marine marchande au Canada est approuvée et désirée par toutes les unions ouvrières et les compagnies pour le service côtier exclusivement. Les rapports de la comission royale qui a fait enquête à ce sujet penche en faveur de la création d'une marine marchande canadienne qui va de pair avec la canalisation du St-Laurent. Autrement ce serait tout comme si quelqu'un se construisait une voie conduisant chez-lui et ne prenait pas les moyens d'y passer. Il y a des chantiers maritimes dont l'outillage ne demande qu'à fonctionner, des milliers d'ouvriers experts qui attendent dans le chômage la construction d'une marine marchande qui coûterait moins cher au gouvernement que l'assurance-chômage payée actuellement à 20,000 ouvriers.

Il pourrait se faire de la navigation en hiver sur la côte nord du St-Laurent et une marine marchande canadienne y trouverait des bénéfices appréciables. Les développements des Sept-Iles, Havre St-Pierre, Baie Comeau, Shelter Bay sont abordables en hiver et Tadoussac est libre de glace ils peuvent être reliés au port de en tout temps de l'année et qui est protégé contre toutes les tempêtes. On dirait que la Providence a fait ce port de mer pour desservir la Côte Nord. Mais il faudrait auparavant prolonger de Ste-Catherine à Tadoussac le chemin de fer qui va de Québec à La Malbaie.

Il faudrait aussi construire un quai à eau profonde à l'Anse Ste-Catherine qui est un endroit idéal. La compagnie Clarke Steamship y effectue une service de passagers pendant l'hiver avec beaucoup de difficulté, reliant ainsi cet endroit à Rimouski sur la rive sud du St-Laurent. Les difficultés proviennent de la présence de la glace sur la rive sud, tandis que sur la Côte Nord on ne rencontre que peu de glaces, celle-ci étant refoulées par le courant du Saguenay. La navigation peut facilement se faire en hiver entre les divers points de la Côte Nord.

Ainsi une marine marchande canadienne pourrait en tout temps de l'année transporter les matières premières extraites du sol de la Côte Nord qui renferme des richesses en plomb, sans compter qu'il reste à développer des pouvoirs hydrauliques importants qui fourniraient la force motrice aux affineries qui pourraient être construites dans le voisinage de Québec, quelque part le long de la côte de Beaupré. Tout cela pourra se réaliser le jour où nous aurons une marine marchande battant pavillon canadien.

Votre bien dévoué
JOS. GAUDREAULT,
22 rue Ste-Ursule,
Québec.

Echos de l'opinion publique: Sous cette rubrique, Le Soleil publie les lettres qui traitent de sujets d'actualité et d'intérêt public. Il ne peut accepter les lettres qui contiennent des attaques contre des personnes, qui constituent de la propagande en faveur d'une idée ou d'un parti politique ou qui sont de nature à provoquer des polémiques. Nous désirons avant tout des expressions d'opinions personnelles dans le but d'aider à la solution des problèmes d'intérêt public. Nous demandons à ceux qui nous écrivent de se limiter à environ 500 mots. Ils nous est impossible de publier de trop longues lettres. De plus — détail important — toutes les communications de ce genre doivent porter le nom et l'adresse de leur auteur.

A travers la presse

La loi du succès

Le travail qui est imposé à l'homme devient la clé de toute réussite. LA TRIBUNE en convient et dit:

"Le monde compte, peut-être, une poignée ou deux de gens chanceux à qui tout semble réussir sans effort. Mais ces chanceux, qui portent tout à leur bouche comme avec une cuiller d'or, constituent l'infime exception, et encore il n'est pas certain qu'ils puissent passer toute leur vie sans essuyer de graves épreuves et de douloureux revers. La grande loi, la loi universelle qui régit le monde et oblige la multitude des hommes, est celle du travail, et l'expérience a démontré que lorsque, à l'effort constant et généreusement accepté, s'ajoutent les vertus de la modération, de la sobriété et de l'épargne, tout individu, si modeste soit-il, finit par trouver un minimum d'aisance et un maximum d'intime satisfaction."

Au pays d'Israël

La lutte est vivement engagée à fond entre le monde musulman et le monde israélite au pays de Judée, et les troubles éclatent aux frontières du nouveau payys. LE DEVOIR commente les événements en ces termes:

"Israël a conquis son indépendance à un moment où le prestige anglais était fort entamé et alors que les pays de la Ligue arabe étaient faibles et divisés. Il était pourtant clair que le nouvel Etat comptant moins de deux millions d'habitants aurait des difficultés à s'imposer au milieu d'un bloc hostile de 40,000,000 d'Arabes. Ces pays sous-développés sortent peu à peu de leur misère et vont relever la tête. C'était une très grave imprudence pour Israël de ne pas faire la paix, de laisser traîner un armistice pendant lequel ses adversaires ne pouvaient que devenir plus forts, de n'offrir aucun compromis pour régler le tragique problème de 900,000 réfugiés chassés de Palestine, expropriés de leurs biens sans indemnités, et rejetés dans les pays voisins où ils suscitent des problèmes épineux. Or les exigences de la guerre froide permettent à l'Angleterre de reprendre une influence au Proche-Orient, et obligent Washington à ne pas déplaire aux Arabes. Les Soviets offrent des armes et de l'aide économique. L'Egypte veut refaire l'unité du bloc arabe et en prendre la direction."

Dans tout ce guêpier, c'est Israël qui subit le plus de meurtrissures, et son avenir pacifique est gravement compromis.

Vers l'indépendance

C'est la Malaisie qui veut maintenant voler de ses propres ailes et qui réclame à Londres son autonomie et son indépendance. LA PRESSE commente ainsi l'événement:

"Il est encore plusieurs peuples à travers le monde à aspirer à disposer d'eux-mêmes. Depuis la guerre, le nombre en est assez impressionnant, surtout en Asie. Le dernier à revendiquer ce droit est la Malaisie. Le prince Abdul Rahman, chef du gouvernement de la Fédération, vient d'arriver à Londres pour faire déclarer l'indépendance et la souveraineté de son pays à la date du 31 août prochain. Il est entendu à l'avance que la Malaisie, comme le Pakistan, comme l'Inde, demeurera dans le giron du Commonwealth des nations britanniques. Le prince Rahman est accompagné dans la capitale anglaise de la plus importante délégation malaise qui soit jamais allée. Il réclamera l'autonomie maintenant, et l'indépendance complète plus tard. Si sa mission réussit, elle pourra avoir de grandes conséquences dans son pays. En effet, entre autres choses, les communistes ont promis dans ce cas de mettre fin à leurs hostilités, de déposer les armes et de démembrer leurs troupes."

L'Angleterre pourra difficilement se soustraire à cette requête d'un peuple qui aspire légitimement à sa complète liberté.

MAURICE Pollack LIMITÉE

EN VENTE VENDREDI DÈS 9.00 A.M.

Une journée seulement – S.V.P. pas de commandes postales ou téléphoniques

Soldes de fdm

FIN DE MOIS

Magasinez avec votre famille chez Pollack

●

Ouvert vendredi soir jusqu'à 9.45 h.

●

Ne manquez pas nos annonces en pages 10 et 11

Afin de liquider toutes nos marchandises désassorties, nous continuons nos SOLDES DE FIN DU MOIS. Cela nous permet de vous offrir toutes sortes d'articles pratiquement au prix coûtant. Il est entendu que quelques-uns sont légèrement défraichis.

Les quantités sont forcément limitées. Nous vous conseillons de vous rendre chez Pollack de bonne heure pour un meilleur choix. A remarquer que des centaines d'autres item ne sont pas annoncés. Repérez-les par les étiquettes spéciales - dans tous les rayons.

288 cardigans pour dames

rég. jusqu'à $5.95 — Tailles 14 à 40 — **1.00**

Cardigans 100% laine, ou laine et orlon. Manches courtes, ¾, avec ou sans col. Jaune, noir, rouille, rose, marine, blanc.

Pollack - Rez-de-chaussée

70 chemisiers pour dames

rég. $1.98 — Tailles 12 à 18 — **1.29**

Blouses en jersey de nylon, avec petits cols, manches courtes et garnitures de dentelle. Blanc, rouge, rose.

Pollack - Deuxième

70 robes de dames

taffetas, crêpe, worsted

Rég. jusq. $6.98 — Tailles 12 à 18 — **2.00**

Jolies robes de différents styles, pour toutes occasions. Couleurs assorties. Manches et cols divers.

Pollack - Deuxième

300 chapeaux en feutre

Rég. $3.98 à $5.98

1.00

Grand choix de chapeaux de feutre, avec ou sans garnitures. Différentes formes et couleurs, pour tous les goûts.

Pollack - Rez-de-chaussée

91 cache-corsets pour dames

Val. rég. $1.19 à $2.99 — **.99**

Jolis hauts de jupons blanc, en crêpe orné de broderies. Pour porter sous les blouses transparentes. 32 à 38.

Pollack - Deuxième

63 robes de nuit, pyjamas, camisoles

Rég. $1.49 à $1.98 — Fillettes 2 à 14 ans — **.99**

Les robes de nuit et pyjamas sont en seersucker uni ou rayé, les camisoles en coton et 15% laine, avec bouts de manches.

Pollack - Troisième

26 manteaux d'intérieur (dames)

Val. rég. $5.99 — **3.99**

Jolis manteaux d'appartement en coton ou soie cravate imprimés. Manches ¾, col châle, ceinture. 12 à 18.

Pollack - Deuxième

Rez-de-chaussée

Quantités		Orig.	Vente
	POUR DAMES		
96	**bijoux variés**, jusqu'à	1.00	.19
68	**foulards soie ou laine**	1.98	.79
121	**paires gants en chamoisette de nylon** marine	1.00	.79
22	**sacs à main** à courroie ou sous-le-bras. Couleurs variées	3.98	1.99
41	**soutiens-gorge**, 32 à 38 — jusqu'à	1.99	.99
15	**soutiens - gorge et ceintures - jarretelles**	.99	.69
53	**gaines 'Playtex' et lastex.** Rose, blanc. — Très petit à grand. Jusqu'à	5.99	3.99
13	**gaines 'Playtex'**, rose, blanc. Toutes tailles — jusqu'à	7.50	4.99
42	**pullovers et cardigans 100% laine** — couleurs et tailles désassorties	10.95	1.99
18	**cologne 'Mary Chess'**	2.00	1.29
21	**cologne, parfums, huile de bain 'Mary Chess'** — Jusqu'à	3.50	1.99
	POUR HOMMES		
20	**camisoles coton**, manches courtes — 34, 36, 48, 50	1.75	.69
69	**bas courts laine et coton**, à motifs. — Pointures variées	1.00	2 pour 1.00
108	**cravates assorties**	1.00	4 pour 1.00
18	**gilets laine** manches longues **et camisoles** 36, 40 à 44 jusqu'à	7.98	1.99
19	**paletots sport — molleton et gabardine** réversibles, capuchon — 36 à 44 — jusqu'à	16.95	10.00
13	**chemises de travail en coton**	1.95	.49
54	**camisoles ouatées 'Penmans' et gilets en denim.** Jusqu'à	2.95	1.00
25	**combinaisons 'Penman's' et coupe-vent molleton de laine.** Jusqu'à	7.95	1.99
11	**paires de bottines et souliers de travail** — jusqu'à	6.98	2.99
33	**paires de pantoufles genre 'Roméo'** — 6 à 12 — brun, vin	5.98	1.99
23	**paires de couvre-chaussures en jersey** élastique — 6 à 8	7.98	3.99
	DIVERS		
26	**pièces d'argenterie en cuivre plaqué argent :** beurriers, supports de bouteilles, plats, cuillers pour faire le thé	1.49 à 3.75	.99 à 2.69
36	**éponges et houppettes à cosmétiques**, jusqu'à	.49	.19
118	**pelotes de laine**, cols de remplacement, brosses à ongles. — jusqu'à	.75	.29
21	**sacs à cosmétiques, peignes et brosses** pour le sac, **coussins de chaises caoutchouc** — jusqu'à	2.19	.99
6	**ensembles de brosses** pour hommes	5.00	2.99
22	**housses à vêtements, porte - pantalons.** — Jusqu'à	3.99	.59
11	**supports de pantalons, sac à souliers, housse à vêtements**	1.19 à 1.99	.99
22	**sacs à couvertes, housses à vêtements, plastique** — jusqu'à	2.99	1.99
28	**chandelles fantaisie, boites de crayons à dessin.**	1.15 à 1.49	.99

Rez-de-chaussée

Quantités		Orig.	Vente
	DIVERS		
48	**tables tournantes, sacs d'école en cuir, boites de crayons** — jusqu'à	4.50	1.99

Deuxième étage

	POUR DAMES		
157	**robes coton imprimé** lavable — 12 à 40	2.98	1.00
33	**camisoles interlock**	.99	.69
67	**jupons longs ou courts en crêpe** — jusqu'à	1.99	.99
37	**crinolines taffetas, jupons en crêpe** — Jusqu'à	2.99	1.99
6	**jupons courts et longs**	3.99	2.99
22	**jupons longs** - jusqu'à	5.98	3.99
4	**jupons courts**	10.95	7.99
87	**soutiens-gorge** noirs - 34 à 44 dans le lot	1.79 à 1.99	1.49
15	**tabliers et uniformes** — jusqu'à	2.99	.69
23	**uniformes**	3.99	2.99
22	**robes de nuit tricot jersey, pyjamas**	2.99	1.99
52	**robes de nuit, pyjamas** — jusqu'à	4.98	2.99
9	**robes de nuit nylon et pyjamas** — jusqu'à	5.99	3.99
9	**pyjamas et robes de nuit.** — jusqu'à	7.98	4.99
12	**robes de nuit nylon**	8.99	5.99
8	**robes de nuit nylon**	9.99	6.99
6	**manteaux d'intérieur**	6.99	5.99
5	**manteaux d'intérieur**	24.95	17.99
2	**manteaux d'intérieur**	29.95	19.99
12	**jupes laine ou gabardine**	5.98	1.99
6	**ensembles maternité coton** lavable — 12 à 18	4.98	2.00
22	**ensembles et robes maternité, coton, crêpe, toile** — 10 à 20	8.98	5.00
2	**deux-pièces maternité, toile.** 14 - 16	12.95	7.99
43	**costumes laine, laine et rayonne**, certains garnis de fourrure — 10 à 18	jusqu'à 29.95	14.99
5	**jaquettes velours cordé ou molleton** marine — 12 - 14	jusqu'à 19.95	3.99
37	**paires de pantoufles** — 4 à 8 dans le lot — jusqu'à	6.98	1.99
64	**paires de souliers**, talons plats ou cubains, — 4 à 8 — AA, B — jusqu'à	8.98	2.99
115	**verges de toile de coton** — imprimés variés — 36"	.77	.49
110	**verges velours** uni ou à motifs — env. 35" — Couleurs assorties	1.99	1.00
300	**verges de piqué de coton, coton** uni ou imprimé — grand choix	.49 à .69	4 pour 1.00

Troisième étage

	POUR ENFANTS		
35	**camisoles et piqués en coton et couvertes en édredon**	.89 et .99	.69
51	**couvertes en flanellette, bonnets en laine, slacks en gabardine et chemises en flanellette** pour garçons	1.39 à 1.99	.99
9	**gilets en laine** (bébés)	1.99	
	blouses et kimonos	2.98	1.39
26	**kimonos, dessus de carrosse en satin** bleu, rose, et **jupes Viyella** blanc, rose, bleu, jaune	2.98 à 5.98	1.99

250 chapeaux en feutre, satin, tissus

Rég. $7.95 à $15.95

2.00

Très bel assortiment de chapeaux élégants en noir, blanc, beige, bleu, rose. Grande variété de styles.

Pollack - Deuxième

58 paires de souliers d'enfants

Val. rég. $3.79 la paire — **.99**

Souliers en cuir brun, durable et de fabrication solide. Modèles mocassins ou lacés. Pointures 8 à 11.

Pollack - Troisième

33 caleçons pour garçons

Val. rég. $3.00 — **1.39**

Caleçons de la fameuse marque 'Penman's 95', en laine. Qualité et confort garantis. Très bonne confection. 6 à 14 ans.

Pollack - Rez-de-chaussée

136 chemises pour hommes

Val. rég. $3.95 à $4.95 — **1.89**

Chemises de toilette légèrement défraichies, de marques réputées. Blanc et couleurs unies. - Encolures, 13½ à 17.

Pollack - Troisième

28 paletots pour hommes

Val. rég. $30.00 — **$10.**

Bons paletots d'hiver en lainage. Style simple ou croisé. Brun, bleu, beige. Tailles 36 à 46 dans le lot.

Pollack - Rez-de-chaussée

Troisième étage

Quantités		Orig.	Vente
	POUR ENFANTS		
4	**barboteuses (2 pantalons) et paletots 'Station Wagon'** marine avec col fourrure	3.99	2.99
3	**costumes pour bébés et 1 robe défraichie** — 5.98 et	5.99	3.99
2	**'Station-Wagon'**	7.99	5.99
	POUR FILLETTES		
26	**robes de nuit en jersey brossé**, rose, corail, bleu — 10 à 12		
	crinolines en taffetas de nylon garnies de tulle de nylon rouge — 10 à 12, — **robes spun 'plaid'** — 7 à 12	3.98	1.99
27	**pullovers et cardigans en laine** — jaune et bleu — 12 et 14 ans	2.98	1.39
17	**jupes en velours et en 'plaid'** — 10 à 14x	7.98	3.99
16	**robes en lainage**, 12 à 15 ans — **et en taffetas** rouge, turquoise, bleu, 10 à 16 ans	12.95 et 14.95	6.99
	POUR GARÇONS		
72	**pres bas golf en laine et coton**, bleu et gris — 7 et 7½. La paire	1.00	.49
95	**ceintures, bretelles en cuir** — 6 à 12	1.00	.59
39	**camisoles en coton**, manches courtes	1.59	.39
26	**camisoles en coton**, manches courtes — blanc, 6 à 14	1.98 et 1.59	.69
54	**camisoles laine et coton**, manches courtes, **combinaison en coton ouaté**, manches et jambes longues, **chemises en broadcloth 'Sanforised'** — 1.39 à	2.59	.99
24	**chemises en broadcloth** blanc, 14, 14½	1.98	1.39
19	**cardigans en laine et coton** bleu et gris — 26, 28, 30	2.98	1.59
18	**coupe-vent en gabardine** avec doublure satin, avec ou sans col fourrure — .9/24, 3/26, 4/28, 1/30, 1/32	5.95	2.99
15	**pantalons en tweed et 'covercloth'**, 7/24, 2/26, 4/29, 2/35	5.50	3.99
35	**paires pantoufles mocassin** en cuir garni de fourrure, rouge, bleu, jaune, rose. 11 à 3	2.98	1.79
	MEUBLES POUR ENFANTS		
2	**bains pour bébés**	17.95	9.99
2	**bains pour bébés**	29.95	14.99
3	**chaises hautes, bois**	6.98	3.99
1	**couchette**, 30 x 54	29.95	19.99
1	**couchette**, 30 x 54	39.95	29.99
1	**carrosse**	49.95	39.99
2	**petits sièges d'auto**	3.49	2.79
1	**commode**, 5 tiroirs	44.95	34.99
3	**pousse-pousses**	6.99	3.99

Quatrième étage

	POUR LA MAISON		
6	**feutres rouges caoutchoutés**, table 45x72"	15.95	5.99
154	**verges de cretonne et marquisette à plumetis**, larg.: 48" et 45"	.98 à 1.98	.59
30	**paires de draperie, plastique uni**, vin, bleu	1.39	.79
187	**verges cretonne imprimée**, largeur 36", La verge	.69	3 vges pour 1.00
8	**lampes murales**, abat-jour **parchemin décoré.**	7.98	.99

Quatrième étage

Quantités		Orig.	Vente
	POUR LA MAISON		
7	**lampes de table, céramique et abat-jour** parchemin	14.95	2.59
3	**lampes de table en cuivre et verre laité**, abats - jours parchemin et fibre de verre	9.98 à 14.95	3.69
16	**plateaux à bonbons en verre** d'importation italienne	1.69 à 2.98	.99
19	**plateaux à bonbons en céramique italienne, bouquets de fleurs artificielles, cendriers en céramique**	4.00 à 4.98	1.99
8	**bouquets de fleurs artificielles, plats à hors-d'oeuvre en céramique**	8.98	3.99
	COUVRE-PLANCHERS INCRUSTES		
1	**coupon** — 5 2/3 v. c.	8.44	4.99
1	**coupon** — 4 2/3 v. c.	11.16	5.99
1	**coupon** — 8 1/3 v. c.	16.50	7.99
1	**coupon** - 11 2/3 v. c.	27.88	16.99
1	**coupon** — 20 'Armstrong'	25.80	14.99
	CONGOLEUM		
1	**coupon** — 5 v. c.	4.25	2.49
2	**coupons** — 8½ v. c.	7.22	3.99
1	**coupon** — 11 v. c.	9.35	5.99
	REXOLEUM DE LUXE		
1	**coupon** — 6½ v. c.	4.59	2.49
1	**coupon** — 9 v. c.	6.48	3.99
1	**coupon** — 9½ v. c.	6.84	3.99
1	**coupon** — 12 1/3 v.c.	8.88	5.99
	REXOLEUM STANDARD		
1	**coupon** — 11¾ v. c.	6.11	3.99
1	**coupon** — 15 v. c.	7.80	4.99
	DIVERS COUVRE-PLANCHERS		
1	**tapis Wilton** — 1 2/3 vge — 27" (couloir)	13.30	5.99
1	**tapis Axminster** — 1¾ vge — 27" (couloir)	13.96	5.99
5	**tapis en coton** 9'x12'	29.95	10.99
1	**tapis en coton** 6' x 9'	16.95	9.99
1	**tapis Axminster** 34"x9'	20.37	10.99
1	**tapis Wilton** 30" x 9'	21.99	14.99
1	**tapis Wilton** 3' x 9'	20.37	14.99
1	**tapis Wilton** 32" x 9'	32.85	16.99
9	**ensembles, salle bain**	3.98	2.99
2	**nattes de coton.** 24" x 48"	2.99	1.99
3	**nattes de coton** 30" x 54"	4.99	3.99
	MEUBLES		
2	**bibliothèques à section**, bois clair, noyer	21.50	9.99
1	**tête de lit** 4' x 6' en bois naturel	21.50	9.99
2	**chaises d'hôtesse, tables de bridge**	14.95 à 34.95	9.99
4	**chaises non peintes**	2.98	1.99
	JOUETS, ARTICLES DE SPORT		
	Lots de jouets très légèrement endommagés	.49 à 12.98	.09 à 5.99
29	**paires de souliers de quilles**	4.50	1.99
13	**paires de protecteurs pour patins**	2.25	1.59

Sous-sol

32	**siphons à Ketchup, cuillères à crème glacée, ensembles à goûter en plastique**	.98 à 2.39	.49
11	**casseroles émaillées** rose	1.49	.59
22	**égouttoirs d'évier**	1.19	.79
11	**ouvre - boites**	1.49	.99
5	**marmites émaillées** rose	3.49	1.49

ÉPARGNEZ JUSQU'À 50% ET PLUS

Le magasin entier participe à cette vente de fin de mois . . . grand nombre d'item non annoncés . . . toutes ventes finales . . . pas d'échange. Voyez aussi nos étiquettes spéciales — rouge et jaune.

Echos mondains

Le monde officiel

Son Excellence le lieutenant-gouverneur l'honorable Gaspard Fauteux, accompagné du Major Jean-Paul Martin, a.d.c., assistera samedi soir au gala du Commerce organisé par l'Association des Licenciés de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Parmi les personnes de Québec qui assisteront à cette manifestation mondaine qui se déroulera à l'hôtel Windsor, mentionnons : le lt-colonel Oscar Gilbert, président du Soleil et de l'Evénement-Journal qui recevra un diplôme d'honneur, M. et madame Albert Towner, M. et madame Hector Roberge, M. et madame Henri Giroux, M. et madame J.-E. Bourgeault, M. et madame François Adam, M. et madame Alfred Rouleau, M. et madame René Croteau, M. et madame Gilles Croteau, M. et madame P.-E. Charron, M. et madame Rosario Tremblay, le docteur et madame Roger Foley, le notaire et madame Henri Guénette, M. et madame J.-M. Couture.

RECEPTION

M. Horace Bolvin, maire de Granby, et colonel honoraire du Régiment de Châteauguay, ainsi que ma[illegible] reçoivent en l'honneur du major-général Georges-P. Vanier, D.S.O., M.C., et de madame Vanier, samedi soir, au Club Saint-Denis, avant le bal du Régiment de Châteauguay.

MARIAGE

A Saint-Louis-de-France, dans l'intimité, le T.R.P. Marcel-Marie DesMarais, O.P., bénissait récemment le mariage de son neveu, Pierre, fils de M. et de madame Pierre DesMarais, avec mademoiselle Lise Blanchard, fille de M et de madame Jean Blanchard Pour la circonstance, le sanctuaire avait été décoré de mufliers roses et de pompons blancs; des fleurs identiques et de hauts chandeliers ornaient l'allée centrale de la nef Pendant la messe, un programme de chant comprenant l'Ave Maria, de Gounod, et le Noël du Mariage, fut exécuté. MM. Pierre Blanchard, Marcel DesMarais, Fred Horner et Roland Blais plaçaient les invités. M. DesMarais était le témoin de son fils. La mariée qui entra à l'église au bras de son père, portait une création française à long corsage et jupe ample, de poult de soie et de souffle de soie neige incrustés de perles et de pierres du Rhin, un voile de tulle illusion retenu sous un bandeau de perles satinées et de perles de cristal et une cascade d'oeillets blancs et de stéphanotis. Mademoiselle Louise DesMarais, soeur du marié, dame d'honneur, portait une robe de satin chanoinesse bleu glace, à jupe volumineuse et corsage rehaussé d'un noeud à l'encolure, un toquet de même tissu et un manchon de renard blanc piqué d'oeillets bleutés et de jacinthes. M. Jacques Blanchard, frère de la mariée, était garçon d'honneur tandis que le jeune Jacques DesMarais, filleul du marié, agissait comme page. Madame Blanchard, mère de la mariée, portait une robe de pure soie bleu Cervantes, à jupe-fourreau formant pouf à l'arrière et corsage brodé de sequins opalescents, un petit chapeau de pétales de même tissu garni d'une voilette française et une orchidée blanche. Madame DesMarais, mère du marié, portait une robe de tissu français rose Pompadour avec touche de dentelle rebrodée de perles, un chapeau drapé de tulle et à l'épaule, une orchidée blanche. Après une réception au Cercle universitaire où les salons étaient décorés de fleurs d'arrière-saison, M. et madame DesMarais partirent pour les Antilles et Miami. Pour voyager, la mariée portait un costume de cachemire chocolat orné de castor, un manchon de même fourrure, un chapeau et des accessoires champagne.

CLUBS ET CERCLES

La section féminine du club de curling Jacques-Cartier donnera son thé hebdomadaire cet après-midi dans les salons du club décorés de pompons blancs et rouges. Mesdames George Trakas et M Lindsay présideront à la table tandis que mesdames F. Mahon, G. Piette et mademoiselle M. Barry serviront le thé.

(Suite à la page 8, 1ère col.)



CONTROVERSE SUR UN MARIAGE DE FONCTIONNAIRES : Les membres du comité juridique du conseil de ville de Winnipeg font objection aux plans matrimoniaux de deux travailleurs sociaux de la ville: Robert Carphin, 54 ans, et Amy Cawley, 37 ans. Trois membres étaient en faveur du mariage du couple et de la permanence de leur emploi dans le même département. Mais trois autres membres étaient contre cette idée, arguant que l'un des deux devait donner sa démission. Le comité attend une recommandation des autorités de la ville. (Presse Canadienne).

De retour d'un grand voyage

Un marin qui servit à Québec fut le premier à découvrir les possibilités de l'Australie

(Suite de la page 3)

jours plus tard cependant, il décidait de se transporter plus loin avec ses hommes en raison des facilités plus grandes d'établissement. Ce fut la fondation de Sydney. Quelques semaines avant son installation à Sydney, Philip et ses hommes croisèrent l'expédition de La Pérousse à quelques milles des côtes. Cherchant l'occasion de radouber l'une de ses frégates, La Pérousse accepta l'invitation de Philip qui le reçut très amicalement. Français et Anglais fraternisèrent de la sorte pendant quelques mois. La Pérouse devait être massacrée plus tard avec tous ses hommes par les naturels d'une île de la Mélanésie.

LA DECOUVERTE DE L'OR

A son origine, remarque Me Gilbert, l'Australie prenait surtout figure de colonie pénitentiaire. Le mouvement de colonisation marchait plutôt au ralenti. C'est la découverte de l'or qui devait susciter l'engouement pour ce pays nouveau.

A Edward Hargraves revient le crédit d'avoir mis en lumière la richesse aurifère du sol australien. Hargraves était allé à la recherche de l'or en Californie déjà. Il conçut le projet de faire de la prospection en Australie. Ses premières découvertes eurent lieu en 1851, dans les nouvelles Galles du Sud. Ce fut dès lors une course frénétique et l'afflux de chercheurs avides venant de partout.

Dans les premiers dix ans de cette fièvre de l'or, la population passa de 405,000 habitants à $1,100,000. Pendant la décennie suivante, la population fit encore un gam de 500,000. Mais la ruée devait cependant se ralentir. On trouvait de l'or en surface dans cette région. L'exploitation en profondeur n'offrait toutefois pas de perspective de rendement appréciable.

De nouveaux gisements furent mis à jour en 1892, à Coolgardie, dans l'ouest du pays. Puis l'année suivante, c'était la sensationnelle découverte des mines de Kalgoorlie, les seules vraiment riches et qui soient encore aujourd'hui l'objet d'une exploitation avantageuse.

LA PREMIERE GUERRE

La première grande guerre devait imprimer à l'Australie un essor industriel d'une particulière envergure. L'agriculture se développa aussi de façon extraordinaire par suite de la demande pressante des marchés d'exportation et des prix très avantageux.

L'Australie subit péniblement la crise, comme tous les autres pays d'ailleurs. L'exportation s'affaiblit et les prix déclinèrent. Il en résultat des surplus dans presque tous les domaines de la production. Le peuple tenait le coup courageusement quand éclata la seconde guerre mondiale.

La guerre que l'on considère avec raison comme un cataclysme et une terrible épreuve pour l'humanité n'en est pas moins un facteur efficace d'équilibre économique. A l'exemple des autres pays qui luttaient opiniâtrement contre la crise depuis dix ans, l'Australie connut après 1939 une recrudescence de son activité générale et une prospérité sans précédent dans son histoire.

POINT DE VUE RELIGIEUX

Le peuple australien est imbu de la philosophie occidentale et de l'esprit chrétien. Les catholiques se chiffrent à environ un million et demi. On compte dans le pays quelque trois millions d'Anglicans. Les Méthodistes atteignent le million. Les autres dénominations religieuses se partagent le reste de la population.

Les adeptes des divers groupements religieux manifestent une grande fidélité à leurs croyances. Les églises se remplissent pour les offices et l'esprit de foi se traduit par une grande ferveur. De façon générale, les règles de la morale sont respectées à travers le pays.

FAUSSE ALERTE

Une anecdote amusante, relatée à Me Gilbert, montre comment la presse peut se fourvoyer tout en voulant bien faire. On raconte en effet qu'un fermier établi sur le bord de la rivière "Murrumbidgee" devait prévoir des inondations chaque printemps. Aussi s'assurait-il les provisions nécessaires et prenait-il les mesures capables d'assurer sa sécurité et celle de ses troupeaux.

A la fin de l'hiver de 1954, le gonflement de la rivière atteignit des proportions exceptionnelles. L'établissement du fermier en question se trouva bientôt complètement isolé de toute civilisation. Notre homme ne s'inquiétait pas toutefois. Il était pourvu de provisions pour au moins deux mois et se sentait à l'abri d'ennuis graves. Il se distrayait à regarder paître ses moutons sur les côteaux voisins.

Un journal de Sydney s'alarma toutefois sur son sort et fit appel aux sentiments d'humanité en faveur du "sinistré". L'armée australienne s'émeut à cette alerte et dépêcha deux véhicules amphibies avec dix-huit hommes. On mit douze heures pour atteindre les lieux après de grandes difficultés. Finalement les secouristes frappaient à la porte du fermier qui les accueillit avec étonnement. Les militaires étaient affamés. Ils n'avaient plus que deux pains et une boite de conserve pour nourriture.

Le fermier généreux décida d'abattre trois moutons et de servir un festin à ses hôtes. Après avoir bien mangé et avoir fait sécher leurs vêtements, les militaires reprirent à regret le chemin du retour...

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

Mérite de l'oeuvre des layettes pour des mamans pauvres

La Conférence des layettes N.-Dame de la Providence, qui se réunit chaque lundi après-midi, au sous-sol de la salle des Chevaliers de Colomb, chemin Ste-Foy, accomplit dans l'ombre un admirable travail qui mérite d'être souligné et louangé et qui n'est pas assez connu.

En effet, une dizaine de dames (malheureusement, les bonnes volontés sont clairsemées) s'occupent activement de la confection entière de layettes comprenant 42 morceaux, qu'elles fournissent aux conférences féminines St-Vincent de Paul lorsqu'elles en font la demande pour une de leurs protégées, c'est-à-dire une femme pauvre qui attend un enfant. Les paroisses de Québec-Ouest, N.-Dame de la Pitié et St-Sauveur ont particulièrement bénéficié de ces secours, même si les autres ont eu aussi leur part.

Avec l'augmentation du coût de la flanellette et des autres tissus et accessoires de couture, la confection de ces layettes est devenue beaucoup plus onéreuse qu'autrefois, et les modestes contributions des membres de cette conférence ne peuvent suffire. Elles ont donc songé à organiser lundi, le 6 février, à la salle des Chevaliers de Colomb, chemin Ste-Foy, un sherry qui aura lieu de 4 à 6, et auquel elles invitent les femmes de Québec. A cette occasion, elles exposeront une layette complète, ce qui donnera à toutes une idée de la somme de travail qu'elle nécessite.

Toutes les personnes intéressées à cette oeuvre éminemment sociale et très méritoire peuvent communiquer, pour plus de détails, avec madame Renaud Lemieux, l'épouse du Dr Renaud Lemieux, qui se fera un plaisir de leur fournir les informations désirées.

Sacrilège dans une église anglicane

Windsor Mills, 25. (PC) Des vandales ont pénétré dans l'église anglicane St. George en fin de semaine et y ont détruit plusieurs objets religieux.

La police a déclaré que rien n'avait été volé mais que les vandales ont bu du vin de communion dans des récipients utilisés pour les cérémonies religieuses.

LA CAMPAGNE TIRE À SA FIN

Il est encore temps de payer, à la Ligue Antituberculeuse, les Timbres de Noël que vous avez, peut-être utilisés ou encore de faire, généreusement, une obole tout à fait gratuite qui permettra à cet organisme de protéger efficacement votre santé et celle des vôtres. Suivez l'exemple de ce citoyen du boulevard Henri-Bourassa qui, le 13 janvier, écrivait ce qui suit :

"Ci-inclus, la somme de $2 pour les timbres de la Ligue. Excusez le délai, car le Père Noël a, lui-aussi, ses exigences. Merci pour votre patience".

La Ligue compte sur la bonne volonté des retardataires pour atteindre son objectif de $45,000, et elle signale que les recettes de la présente campagne s'élèvent, actuellement, à $32,401.20.

Au nombre des montants importants récemment perçus, mentionnons les suivants : La Commission du Salaire Minimum, $200.; SS. Kresge Co. Ltd. et Komo Construction Ltée, $75.; Canada Packers Ltd, $50.; Albert Laliberté, $40, ainsi que dix souscriptions de $25, chacune données par: Anonyme, Association des Mesureurs de Bois Licenciés de la P. de Québec, Barry & McManamy, Emile Frenette Ltée, H. J. Heinz Co. of Canada Ltd, La Boulangerie Nationale Ltée, Laiterie City Dairy Ltée, J.B.E. Letellier Inc., Mozart Ltée et R.C.A. Victor Co. Ltd.

Rappelons l'adresse à laquelle doit parvenir toute correspondance : LA LIGUE ANTITUBERCULEUSE DE QUEBEC, 130 RUE ST-JEAN, QUEBEC 4. —

SPÉCIAUX

Noxzema CREME POUR LA PEAU Spécial 1.25

BRECK SHAMPOOING Rég. 1.95 Spécial 1.49

HELEN CURTIS SPRAY-NET Rég. 2.75 Spécial 1.25

IPANA Pâte à dents. Ré. 1.18 Spécial 2 pour .89

Richard Hudnut PERMANENTE RAPIDE A DOMICILE 1.75 Shampooing aux oeufs Total 2.50 .75 Spécial 1.75

LIVRAISON DANS LA VILLE ET LA BANLIEUE

COMMANDES POSTALES

Acceptées C.O.D. par chèques ou mandats. Adressez: Pharmacies Soucy, 999, avenue Cartier, Québec.

Description . . . Quantité . . . Prix . . .

Nom .....

Adresse .....

Nous payons les frais de poste sur commandes de $5.00 et plus.

Les Pharmacies Soucy

999 avenue Cartier, Tél.: 2-1235
369 de la Couronne, Tél.: 5-4641
Château Frontenac, Tél.: 5-6565





L'hôtesse du Welcome Wagon Service

frappera à votre porte avec ces cadeaux et des souhaits de la part de marchands et hommes d'affaires sympathiques de notre ville. A l'occasion de la naissance d'un bébé, fiançailles et aux nouveaux résidents.

Les hôtesses sont :

Mme Maurice Lépine, Tél. : 7-5487
Mme Louise Mercier, Tél. : 7-3860
Mme H.-J. Walsh, Tél. : TE 7-4053
Mme Noëlla Tremblay, Tél.: 7-3433
Mme J.-A. Laroche, Tél. : MO 3-6173

N'irritez pas les intestins d'un enfant avec des "laxatifs trop forts"

La science a enfin mis au point les Tablettes Children's Own pour la protection de votre enfant—Ni crampes! Ni coliques! Ni mauvais goût!

Cessez d'employer des laxatifs âpres qui peuvent irriter les parois sensibles des intestins de votre enfant, causant crampes, coliques, ou sensations de faiblesse et de malaise. Les laxatifs âpres pour adultes sont souvent *trop forts* pour les enfants. Ils sont efficaces, mais ils peuvent irriter les membranes délicates des intestins. La science médicale a enfin mis au point les Tablettes Children's Own — cliniquement essayées pour les enfants . . . juste assez fortes . . . pas âpres . . . sous forme de tablettes, agréables au goût, efficaces, faciles à prendre! Soulagent aussi les dérangements d'estomac. Essayez donc les Tablettes Children's Own aujourd'hui — faites par les fabricants des Tablettes Baby's Own. Voyez si elles ne sont pas le laxatif idéal pour votre enfant.

Children's Own TABLETS

Notre vente se continue avec des prix de Carnaval aux trois magasins

GEO. LECLERC

145 ST-VALLIER OUEST — 289 ST-JOSEPH EST — 863 ST-JOSEPH EST

Nous avons ajouté de nouvelles lig[illegible] po[illegible] satisfaire la demande.

SOULIERS POUR DAMES

En noir, brun, tan, bleu, en suède ou cuir. Talon haut ou cubain, pointures de 4 à 9, largeurs AA et B. Val. rég. 10.95 - 12.95.



Réduit à ..... .99 $1.99 $2.99

SACOCHES



En suède ou cuir, val. de 10.95. Réduits à $1.99 et $2.99

BOTTES DE CAOUTCHOUC

pour enfants avec collet de mouton, avec courroie dans le haut. Pointures : 6 à 3. Réduit à $2.99

20% à 30% de réductions sur tout notre stock régulier.

Chaussures de qualité

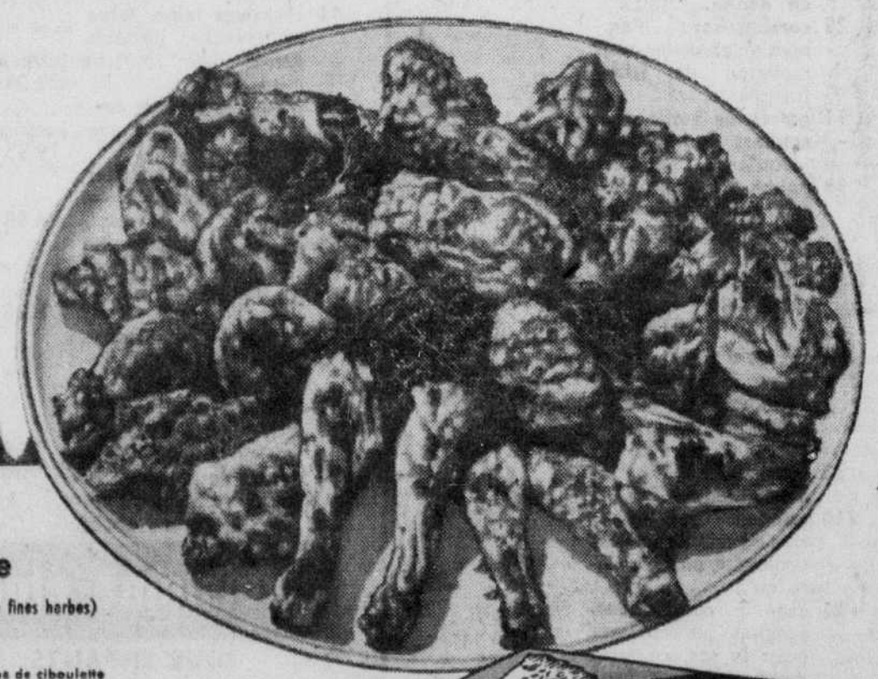
GEO. LECLERC

145 ouest St-Vallier – 289 est St-Joseph – 863 est St-Joseph

Commandes postales acceptées plus 2% de taxe plus .15 pour frais de poste

"Tout le monde me demande le secret de mon poulet frit *(c'est l'assaisonnement soigné — et le Jewel!")*





ESSAYEZ DONC VOUS-MÊME CETTE MERVEILLEUSE RECETTE. VOUS AIMEREZ CE

Savoureux poulet frit à la poêle

(Le plat que vous aimez est encore plus délicieux avec juste ce qu'il faut de fines herbes)

1 Poulet tender-grown Premium Swift, coupé en morceaux à frire
1 tasse de farine
2 cuillerées à thé de sel
¼ cuillerée à thé de poivre
2 cuillerées à thé de paprika
Shortening Jewel
1 cuillerée à soupe de ciboulette ou d'oignon haché
¼ cuillerée à thé de thym
¼ cuillerée à thé de sauge
1 cuillerée à soupe de persil haché

Plongez les morceaux de poulet dans le mélange de farine, sel, poivre et paprika. Faites chauffer suffisamment de Jewel dans une poêle épaisse pour avoir une couche de ½ pouce de shortening. Et si vous voulez un plat de poulet vraiment mémorable —croquant, doré et délicieux—ne substituez aucun shortening au Jewel. Parce qu'il est absolument inodore et sans goût, le Jewel ne peut masquer ou modifier le goût des aliments et vous avez ainsi *toute* la saveur fraîche et délicate du poulet. Et comme le Jewel est vraiment léger et doux, votre poulet (comme tout ce que vous faites frire au Jewel) sera léger, digestible et sans trace de graisse. Avec des pinces de cuisine, placez le poulet fariné dans le Jewel chaud, la peau en dessous. Faites rissoler et retournez. Saupoudrez les morceaux de poulet avec la ciboulette ou l'oignon, le thym et la sauge. Couvrez hermétiquement. Baissez le feu et laissez cuire lentement de 30 à 40 minutes, ou jusqu'à ce que le poulet soit tendre. Et maintenant, voici le détail important. Découvrez et laissez cuire 5 à 10 minutes de plus, et vous obtiendrez une peau *croquante* et dorée dont la saveur contrastera avec celle de la viande juteuse et blanche. Saupoudrez le poulet de persil haché juste avant de servir—et tout est prêt pour que la famille se régale. (Grâce au bon assaisonnement—et au Jewel pur et sain.) Fait: 4 portions.



Swift

Beaucoup coûtent plus—aucun n'est meilleur

Dans le royaume des petits animaux

(Suite de la page 4)

puisse aller sauver la victime et son sauveur !

Voilà deux exemples de cette "fraternité des bêtes" qui est exempte de tout calcul et de toute fierté...

Services signalés

Il ne faut pas oublier que le chien rend des services remarquables à l'homme dans des circonstances différentes. Tout le monde a vu des chiens allant chercher le journal, ou allant chez l'épicier avec un panier dans la gueule, qu'ils ramènent rempli de provisions.

En Italie, il vient de se produire un fait qui est même très amusant.

A Vicence, Mlle Lina Campesato avait l'habitude d'amener avec elle sa petite chienne nommée Lalla, chaque fois qu'elle allait dans une pâtisserie. Lalla avait sa part de gâteau.

Dernièrement Mlle Campesato tomba malade et dut s'aliter. A peine relevée de sa maladie, on lui présenta de longues factures de plusieurs maisons qu'elle fréquentait. C'est ainsi qu'elle apprit que pendant sa maladie, Lalla continuait toute seule à faire la tournée des pâtisseries. Bien mieux: elle s'était permis d'inviter Babo et Pucci, les deux chats de Mlle Campesato. A eux trois, ils se partageaient les douceurs qu'on leur servait dans chaque établissement !

Mlle Campesato a réglé les notes pour cette fois. Mais par un acte légal, elle a informé les pâtissiers qu'elle ne répondait plus des dettes de sa chienne! (France-Soir le 14 décembre 1955).

Pour les aveugles

Il y a par exemple, une fonction que certaines races de chiens accomplissent avec une rare abnégation et avec un sens de l'altruisme que malheureusement on ne trouve pas toujours chez les humains. Il s'agit des chiens des aveugles. Il y en a qui sont spécialement dressés et tout le monde a eu l'occasion de rencontrer dans les rues, un de ces couples émouvants composés d'un chien qui tire son maître lorsqu'il voit le chemin dégagé et qui, par contre, s'arrête lorsqu'il voit un danger possible.

A l'Exposition Nationale des Petits Animaux, on aura l'occasion de voir quelques-uns de ces spécimens ayant déjà subi leur apprentissage. On est étonné en les voyant travailler, du sens de compréhension qu'ils déploient en accomplissant leur mission.

Dans certaines villes européennes, on peut encore voir dans certains coins de rues, le chien de mendiant. Lui aussi complète l'oeuvre de son maître. Tout d'abord, en assumant un air misérable et pauvre, comme si c'était lui qui demandait la charité. Ensuite, on a vu de ces chiens qui se tiennent assis sur leurs pattes postérieures, le dos appuyé au mur, ayant entre leur petite gueule, le chapeau délabré de leur maître. Chaque fois qu'un passant apitoyé verse quelques sous dans cette sébille, le regard du petit chien s'anime. On dirait qu'il remercie !

BEAUPORT

Conseiller

M. Jules Deschamps a été nommé conseiller technique provincial des Chambres de Commerce des Jeunes.



REELU PRESIDENT : M. Louis Morin, gérant du crédit à la Cie Paquet, Ltée est président du Bureau de Crédit de Québec, Ltée, a été réélu ces jours-ci président de l'Association des Préposés aux Crédits de Québec et du district.

Des négociations toujours infructueuses

Genève, 25. (PA) Les ambassadeurs des Stats-Unis et de la Chine communiste ont tenu une autre de leur réunion de négociation apparemment infructueuse aujourd'hui. C'était la 34e réunion en six mois de l'ambassadeur américain U.-Alexis Johnson et de l'envoyé de Pékin, Wang Ping-nan.

Comme d'habitude rien n'a transpiré de leur impasse sur la libération de 13 Américains détenus dans les prisons chinoises; sur la proposition américaine de renoncer à la force dans le règlement de la dispute au sujet de Formose et sur une rencontre désirée par la Chine entre le secrétaire d'Etat Dulles et le premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Chou En-lai.



Le seul sofa du genre à Québec !



La Compagnie PAQUET Limitée
PREMIER À QUÉBEC

VENTE de MEUBLES de JANVIER

NOTRE VENTE SE TERMINE LUNDI le 31 JANVIER

Profitez de ces 4 derniers jours pour réaliser de magnifiques aubaines !

La CHANSON du CARNAVAL sur DISQUES RCA Victor par Pierrette Roy

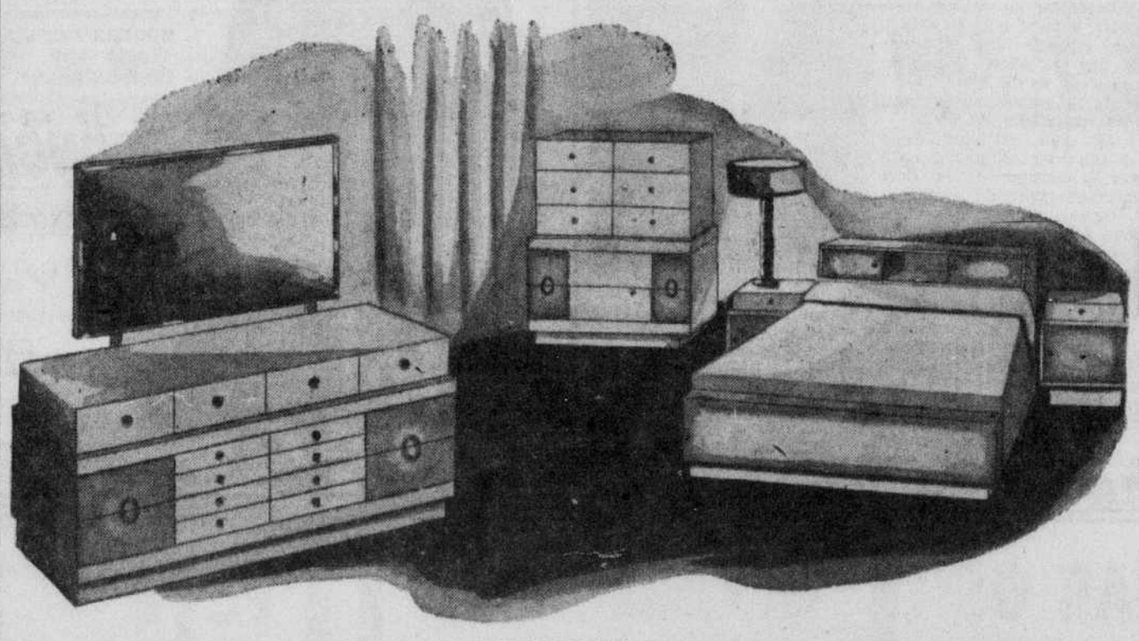
No 57/5280 45 RPM .79

No 56/5280 78 RPM .90

Commandez par la poste ou par téléphone (4-8481)



Pierrette Roy
brillante artiste québécoise sera à notre
COMPTOIR DES DISQUES
(Rez-de-chaussée)
DEMAIN de 7 h. 30 à 9 h.
pour autographier son disque
Venez la rencontrer



LES 2 POUR 199.

DIVAN et FAUTEUIL de fabrication Sklar

Modèle tel qu'illustré avec siège et dossier à ressorts en spirale trempés. Tiroir à literie dissimulé sous le siège. Attrayant sofa le jour, confortable lit le soir (45" x 72"). Superbe couverture dans les tons désirés. Rég. 245.

Fauteuil supplémentaire de même modèle..... 60.

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER

au fini cerisier "Cordovan"

Bureau triple avec 9 tiroirs, large miroir à inclinaison avec délicats dessins de chaque côté. Commode spacieuse et lit-bibliothèque. Un mobilier de belle fabrication, élégant et ultra-moderne. Rég. 369.....
Table de nuit moyennant supplément.

319.

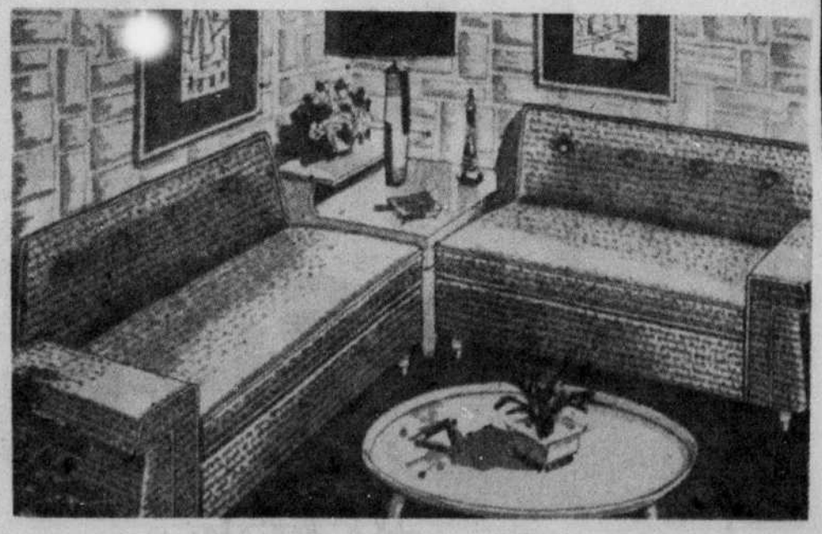


MOBILIER A SECTIONS

de fabrication Kroehler

comprenant: 2 demi-sofas et un fauteuil avec riche couverture aux teintes nouvelles. Mobilier coussiné selon le fameux procédé Kroehler.
Rég. 379. .....

299.



ACHAT SPÉCIAL:

MATELAS "Carnaval"

Une très belle valeur avec bord intérieur roulé, coussin sanitaire pleine grandeur et 252 ressorts en spirale. Feutre blanc et supports spéciaux "Permawall". Rebords galonnés deux-tons, poignées en plastique et oeillets de ventilation.

49.95

Meubles — Quatrième étage

PROFITEZ DE NOS CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT:

- Comptes courants • Comptant • Paiements différés
- Comptes budgétaires permanents



DANS L'ATMOSPHERE DU CARNAVAL D'HIVER: La compagnie d'assurance-vie "L'Industrielle" a voulu que son immeuble du boulevard Sir Wilfrid Laurier fût dans l'atmosphère du Carnaval d'hiver de Québec. Le Bonhomme Carnaval domine fièrement l'entrée principale, encadré par l'inscription en lettres géantes "Joyeux Carnaval". Deux grands sapins illuminés le soir produisent un très bel effet et concourrent au climat de gaieté. (Photo du "Soleil")

Echos mondains

DEPLACEMENTS

M. et madame Fabre Surveyer, de Québec, ont passé la fin de semaine à Montréal, les invités de l'honorable juge Edouard Fabre Surveyer.

Madame André Bachand, présidente de la Société d'étude et de conférences de Montréal, et madame Raymond Eudes, propagandiste, font un bref séjour à Québec où elles assisteront, aujourd'hui, à la causerie de M. Emile Gagnan, au Cercle des Femmes Canadiennes.

M. et madame A.-E.-P. Scott sont de retour de Montréal, où ils ont été les invités du juge et de madame W.B. Scott.

Madame F.-M. Gibaut est revenue récemment par avion d'un séjour en Italie, au cours duquel elle a visité Naples et Rome.

M. Paul Maugé, de Montréal, se rendra prochainement à Halifax où il rencontrera Marcel Pagnol, de l'Académie Française, qui est attendu au Canada à bord du "SS. Italia".

M. et madame J.-P. Bertrand qui ont passé quelque temps au Manoir St-Castin, lac Beauport, sont retournés à Ville Mont-Royal.

M. et madame J.-R. Roberge, de Québec, ont passé quelque temps à Montréal, où ils ont assisté, vendredi dernier, au mariage de leur fille, Marie, avec M. Claude Gagnon, de la métropole.

Mademoiselle Louise Bourgeois de passage à Québec récemment, était l'invitée de madame Charles Vézina.

Mademoiselle Yvonne Perrault est arrivée, par avion, d'un voyage de plusieurs mois en Europe au cours duquel, elle a fait un séjour prolongé à Paris.

M. et madame J.-Adhémar Gagnon, de Château d'Eau, étaient de passage à Montréal la semaine dernière, à l'occasion du mariage de leur fils Claude, avec mademoiselle Marie Roberge.

Mesdemoiselles Lucie Pouliot, Marie Cantin et Thérèse Drolet sont de retour d'un voyage d'une semaine à New-York.

M. Benoit Roberge, de Montréal, a passé la fin de semaine avec ses parents, au Château Bonne Entente.

Madame Joseph Thibault, sa fille Charlotte et son neveu, Jean-Marie Filion, passeront la fin de semaine à Lewiston, Maine, à l'occasion du congrès international des raquetteurs.

Mademoiselle Jeanne Grimard, de Sherbrooke, était de passage à Québec en fin de semaine.

Madame Moise Talbot était de passage à Sept-Iles au début de la semaine, à l'occasion du mariage de son frère, M. Léo Côté.

Mademoiselle Eveline LeBlanc, d'Ottawa, présidente du comité féminin du Salon National de l'Agriculture, est de retour de Montréal.

Me Suzanne Barrière, présidente de l'Association des Femmes universitaires, section Ottawa-Hull, est revenue dans la capitale après un mois d'absence.

Réunion des Filles d'Isabelle à Rouyn

Rouyn, (DNC) Le cercle des Filles d'Isabelle de Rouyn tenait dernièrement son assemblée régulière au local habituel. Mme Blanche Garon, régente, offrit ses souhaits pour l'année 1956, une année des plus prospère, fructueuse dans l'oeuvre isabellienne et des voeux de prompt rétablissement aux membres malades. Grâce aux dévouements de Mme Garon et de plusieurs membres, la fête organisée pour les enfants grands et petits fut un franc succès. On clôtura l'assemblée par un délicieux goûter préparé par les jeunes filles du cercle Junior.

M. L. Lacoursière parle de folklore

"Les archives de folklore ont relevé et conservent quelque soixante-trois versions d'un conte universel, connu par tradition orale, "La belle Jarretière verte". C'est ce que révélait hier soir, à la tribune des Mercredis de la Faculté des lettres, M. Luc Lacoursière, directeur des archives de folklore à l'Université Laval et professeur à la Faculté.

L'exposé du conférencier porte sur l'étude comparée qu'il a fait d'un conte populaire canadien, avec un mythe grec, "Histoire de Médée et des Argaunautes", mieux connu sous le titre de "La Conquête de la Toison d'or". Le travail est en quelque sorte, une leçon de littérature comparée sur un sujet bien précis, le conte de "La Belle Jarretière verte".

Le conte fut étudié dans la plupart des pays, mais jamais il n'avait été tenté de recherches sur ses versions canadiennes. Un fait remarquablement intéressant, c'est qu'il s'est transmis jusque chez les Peaux-Rouges, qui le tenaient, eux, des coureurs de bois. Même les Indiens du Mexique le connaissaient.

M. Lacoursière va tous les ans, à l'été, à travers la campagne québécoise et s'étend même à d'autres contrées canadiennes, à la recherche de contes anciens, qu'il recueille de la bouche des plus vieux, et qu'il enregistre. A son retour aux archives, ces belles leçons de sagesse sont transcrites et catalogées, pour en faire oeuvre durable.

Le conférencier fut présenté par un collègue de la Faculté des lettres, M. Gaston Dulong, professeur d'histoire du moyen-âge.

Le stationnement au parc Conseiller

Un terrain de stationnement dans St-Sauveur, qui n'a pas encore été baptisé officiellement mais que l'on nomme communément le parc de stationnement Conseiller, cause des ennuis aux automobilistes, dit M. Joseph Conseiller. Des compteurs de stationnement d'une heure à cinq heures ont été installés, mais le public ne le sait pas. M. Conseiller voudrait qu'on inscrive aux deux entrées qu'il s'agit de compteurs de une heure à cinq heures.

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

Qui a bu trois verres de bière en 40 minutes n'est déjà plus en état de conduire une auto

(Suite de la dernière page)

La défendeur déclare que sa manoeuvre était parfaitement légale; que sa voiture était immobilisée au bon endroit; que la moto du demandeur n'a fait qu'effleurer l'arrière de son véhicule: les dommages étant tellement insignifiants que le garagiste a jugé bon de ne faire aucune réparation. De plus, il affirme que le demandeur était sous l'effet de l'alcool; qu'il filait à une vitesse excessive et qu'il avait assez d'espace pour circuler.

Un témoin oculaire dit: "J'ai vu passer le motocycliste; il allait à vive allure et j'ai pensé: "Ce type-à se fera certainement arrêter par la police".

L'interrogatoire démontre que le demandeur n'avait pas mangé ce midi-là; qu'il a bu trois verres de bière dans deux tavernes différentes entre 4 h. et 4 h. 40 (l'accident a eu lieu à 5h.).

M. le juge est d'opinion que celui qui a bu trois verres de bière en quarante minutes peut marcher droit, lorsqu'il est à pied, mais ne peut conduire une voiture en sécurité. Le demandeur n'était donc pas en condition, physiquement, pour conduire une motocyclette avec sûreté. Il souligne que l'alcool déclenche un excès de confiance qui porte le chauffeur à sous estimer la difficulté d'une action rapide, d'un arrêt brusqué ou d'un virage à l'improviste. L'alcool, même absorbée à dose modérée, allonge le temps des réactions physiologiques et psychologiques en présence d'un danger.

De plus, lorsqu'un statut prescrit la limite de vitesse, l'infraction à cette règle est une preuve de négligence. La vitesse excessive d'une automobile dans une zone commerciale constitue une première et ultime négligence. "Le demandeur est en faute pour n'avoir pas conduit son véhicule de façon à rencontrer toute éventualité dans une zone où la vitesse ne doit pas dépasser 20 milles à l'heure. Il devait avoir le contrôle d'un véhicule qui, par sa nature, est plus instable qu'une automobile".

L'hon. juge Wilfrid Edge maintient donc le plaidoyer du défendeur et rejette avec dépens l'action du demandeur.

Rien ne peut remplacer un bon journal rempli de nouvelles, après le souper. Assurez-vous d'un bon service de votre porteur du "Soleil" en le payant régulièrement.

Saint-Coeur de Marie

Partie de cartes, salle paroissiale St-Coeur de Marie, entrée rue Scott, 8 heures ce soir. Nombreux prix de présence.

Les pourvois en appel dans les causes de meurtre soumis à plusieurs juges de la Cour Suprême, prévoit M. Garson

(Suite de la dernière page)

doit être ordonné.

La date de la pandaison du prostecteur a été fixée au 10 février, à la prison de Bordeaux.

INTERVENTION DE FULTON

Intervenant par la suite dans le débat sur le discours du trône, M. Fulton s'est dit d'avis qu'en sollicitant comme il l'a fait l'opinion de la Cour suprême au sujet de Wilbert Coffin, M. Garson s'était rendu coupable d'une intervention manifeste dans les fonctions judiciaires du plus haut tribunal.

"C'est l'une des causes les plus gâchées et les plus mal traitées dans l'histoire du pays", a déclaré le député de Kamloops.

L'intervention du cabinet, a-t-il ajouté, a placé le juge Abbott, ancien ministre des Finances, dans une situation impossible. En agissant de la sorte, a-t-il prétendu, le gouvernement mettait sa compétence en doute.

Si l'on doit continuer d'agir de la sorte, on ne pourra qu'abaisser le prestige de la Cour suprême aux yeux du public.

M. Garson, a-t-il poursuivi, a consenti à servir d'un instrument par lequel le gouvernement intervient dans les fonctions de la Cour suprême.

"Je ne me rappelle aucune autre occasion où un gouvernement s'est éloigné d'une façon aussi manifeste et délibérée des principes qui devraient régir les relations entre le gouvernement et le tribunal".

Le geste du gouvernement ne saurait être assimilé à une attitude de clémence.



J. O. FISET, marchand de meubles, 20 et 22, Ste-Madeleine, est heureux d'annoncer que M. Léopold Huard, sportif bien connu, autrefois au service de la Cité de Québec, fait maintenant partie de son organisation, et qu'il invite tous ses amis et connaissances à le voir, à la Salle d'Exposition J.-O. FISET.

LABELLE... et seulement LABELLE

GRANDES VALEURS



ÉCONOMISEZ $100.

SEAL FRANÇAIS (lapin teint noir) $250	$150
MOUTON PERSE NOIR (pattes — diverses garnitures). $250	$150
MOUTON TRAITE 1er choix. $250	$150
RAT MUSQUE flancs, naturel du sud. $300	$200
MOUTON PERSE GRIS (milieux). $350	$250
RAT MUSQUE flancs teint ("Breath of spring" ou "Dawnlight"). $350	$250
RAT MUSQUE dos teint vison. $350	$250
MOUTON PERSE NOIR (garni vison). $400	$300
MOUTON PERSE gris. $500	$400

ÉCONOMISEZ $200.

RAT MUSQUE dos teint vison (semi-descendues). $550	$350
MOUTON PERSE gris. $650	$450
RAT MUSQUE peaux descendues. $650	$450
MOUTON PERSE NOIR (garni vison). $700	$500
MOUTON BRUN (garni vison). $750	$550

ÉCONOMISEZ $300.

ETOLE VISON Sauvage ou Silver Blue. $600	$300
CASTOR Canadien. $900	$600
LOUTRE Canadienne. $1,250	$900

LABELLE FOURRURE

321 EST ST-JOSEPH
Près Dorchester
TEL.: 2-4116
Emilien LABELLE, Jean LABELLE
Jacques LABELLE

Mademoiselle INC.

1064, 3e AVENUE

VENTE

2 jours seulement

VENDREDI — SAMEDI

Marchandise à solder en bas du prix coûtant

ROBES DE NUIT
Nylon, satin, crêpe, dans les marques connues, grandeurs 12 à 50. Valeurs jusqu'à $14.95 pour
2.89 à 8.49

JUPONS
Longs ou à la taille, nylon, crêpe, modèles et couleurs assortis, 12 à 44. Valeurs jusqu'à $10.98 pour
2.99 à 5.99

ROBES DE CHAMBRE
Longues ou courtes, flanelle, taffetas, nylon, satin. Choix de styles et couleurs, 12 à 46. Valeurs jusqu'à $19.98 pour
5.89 à 12.49

JUPES
Flanelle, gabardine, feutre ou taffetas. Nouveaux styles assortis, tailles 10 à 20. Valeurs jusqu'à $12.98 pour
1.99 à 6.49

BLOUSES
Jersey de laine, nylon et crêpe, jolis modèles, tailles 12 à 44. Valeurs jusqu'à $8.98 pour
1.69 à 4.89

Gilets DE LAINE OU ORLON
Pull over ou avec boutons, manches longues ou courtes, assortis, grandeurs 32 à 44. Valeurs jusqu'à $14.95 pour
2.89 à 6.49

CORSETS
Grand assortiment. valeurs jusqu'à 17.50 pour
1.99 à 9.89

BRASSIERES
Valeurs jusqu'à 8.50, pour
.59 à 4.49

Mademoiselle INC.
CORSETIERES DIPLOMEES



OPTEZ POUR LES...

SACS de THÉ 'SALADA'

dans L'ATTRAYANTE boite ORANGE

Ils font un thé délicieux

DÉGUSTEZ SOUVENT LE THÉ SALADA... IL EST DÉLICIEUX

Mozart LIMITEE

BALAYAGE FINAL

Nouveaux spéciaux dans tous les rayons. Premiers arrivés, premiers servis!

EN FOULE DEMAIN MATIN A 9 HRS.

CONFECTION POUR DAMES — 3e ETAGE

ROBES DE LA SAISON

Styles pour toutes occasions, balance de notre stock des Fêtes. Deux groupes sensationnels qui vous permettront d'économiser énormément. Couleurs et modèles populaires. Tailles pour toutes.

REG. $12.95 à $16.95 — **$3.**

REG. $19.95 à $24.95 — **$9.**

COSTUMES PRINTANIERS

Costumes de styles récents, amplés ou couturiers, pour dames. Choix de tissus, textures et teintes. Balancé de stock régulier.

VAL. RÉG. $29.50 à $69.50 — **1/2 PRIX**

MANTEAUX 100% LAINE

2 lots magnifiques de récents manteaux d'hiver pour dames. Modèles en vogue, tissus de choix et teintes populaires.

REG. $39.50 à $49.50 — **$18.**

REG. $49.50 à $69.50 — **$28.**

RAYON DE LINGERIE, REZ-DE-CHAUSSEE

BAS CIRCULAIRES — 1ère qualité. Indémaillables. 400 aiguilles. Pour dames. VAL. RÉG. $1.50 — **.89**

BAS DE CACHEMIRE — Talons réenforcis de nylon. Couleur beige. Pour dames. VAL. RÉG. $1.95 — **$1.39**

BONNETS DE LAINE — Bonnets et chapeaux en laine et angora. Couleurs variées ainsi que blanc. VAL. JUS. $3.95 — **$1.79**

50 JUPES DE SAISON — Jupes en gabardine, styles étroits. Gris pâle et foncé ou marine. VAL. RÉG. $6.95 — **$2.99**

50 CORSETS "NU-BACK" — Une gaine des plus recommandée. Bas prix sans précédent! VAL. RÉG. $8.50 — **$3.49**

25 GILETS DE LAINE — Styles Cardigan ou "Pull-Over". Manches courtes ou longues. VAL. JUS. $8.50 — **$3.95**

75 COSTUMES DE SKI — 3 morceaux. Gabardine doublée. Gris, bleu, vert, marine, brun. Pour dames. VAL. RÉG. $25. — **$12.95**

RAYON DE CHAUSSURE, REZ-DE-CHAUSSEE

450 paires de souliers pour dames

REPARTIS EN 3 GROUPES FANTASTIQUES POUR UN ECOULEMENT RAPIDE

LA PLUS MAGNIFIQUE VENTE DE CHAUSSURE EN VILLE!

Tous les plus récents modèles, sandales ou escarpins. Talons hauts ou cubains. Confection experte de suède ou cuir. Balance de nos lignes régulières. Pointures et couleurs assorties.

VAL. JUS. $7.95 — **$2.**

VAL. JUS. $10.95 — **$4.**

VAL. JUS. $14.95 — **$6.**

43 PAIRES DE **SOULIERS** POUR GARÇONS. Trépointes Goodyear. Semelles et talons de cuir. Noir ou brun. REG. JUS. $3.95 — **$2.**

64 PAIRES DE **SOULIERS** POUR HOMMES. Marques réputées. Fabrication de haute qualité. POINTURES 8½ à 12 SEULEMENT. REG. JUS. $15.50 — **$4.**

40 PAIRES DE **PATINS** POUR GARÇONS. Bottines Goodyear en cuir doublé, avec tendons. Patins de haute valeur. Pts. 1 à 6. REG. $15.95 — **$7.99**

AUCUN ACOMPTE livraison immédiate, aussi peu que: **$1. PAR SEMAINE**

CONFECTION POUR HOMMES, REZ-DE-CHAUSSEE

50 COMPLETS À 2 PANTALONS

Matériels: Tyconda, worsted-rayonne. Modèles simple croisure, 2 boutons. Grandeurs: 35 à 44.

RÉG. $39.50 — **$16.**

30 PALETOTS D'HIVER

Matériels: fleece, velours, fiberene. Modèles simple croisure, poches appliquées. Grandeurs: 35 à 44.

RÉG. JUS. $49.50 — **$16.**

RAYON DE FOURRURE, 3e ETAGE

SEAL FRANÇAIS NOIR (lapin teint) garni ou non de vison japonais — **"CONEY"** (lapin teint) — VAL. JUS. $195. — **$68.**

MOUTON RASE, BRUN (agneau procédé) — **SEAL FRANÇAIS NOIR** (lapin teint) — VAL. RÉG. $148. — **$98.**

MOUTON DE PERSE (pattes) garni de flancs de rat musqué gris dawnlite. — **SEAL FRANÇAIS BRUN** (lapin teint) garni de flancs de rat musque beige. — VAL. RÉG. $218. — **$148.**

CONFECTION POUR ENFANTS, 3e ETAGE

ENSEMBLES 3 PIECES

pour garçonnets et fillettes de 2 à 6x ans

MANTEAUX D'HIVER

pour fillettes de 7 à 14x ans

DEUX VALEURS INCOMPARABLES ET INESPEREES! EN VENTE SANS RESERVE POUR — **1/2 PRIX**

ROBES DE COTON — Pour fillettes de 2 à 6x ans. Coton lavable avec garnitures contrastantes. RÉG. $3.95 — **$1.49**

PANTALONS "BREECHES", DE SKI OU DE TOILETTE — pour garçons de 6 à 14 ans. Bas prix sensationnels. RÉG. $5.95 — **$3.95**

HABITS, 2 PANTALONS — pour garçons de 6 à 16 ans. Balance de notre stock régulier. Teintes assorties. VAL. RÉG. $19.95 — **$9.95**

MERCERIE POUR HOMMES, REZ-DE-CHAUSSEE

25 COUPE-VENT — pour hommes. Satin doublé de satin piqué épais. Couleurs et grandeurs désassorties. VAL. RÉG. $6.95 — **$1.99**

65 CHEMISES — "ARROW", "TOOKE", "BLUESTONE". Légèrement défraichies. Couleurs et grandeurs désassorties. Pour hommes. VAL. JUS. $7.95 — **$2.99**

250 CRAVATES ET BOUCLES — Légèrement imparfaites et défraichies. Bas prix dérisoire. VAL. JUS. $1.50 — **10 pour $1.**

CHEMISES SPORT — en coton "Checks", acetate de fantaisie, spun uni, gabardine, flanelle. Manches longues. Pour hommes. VAL. RÉG. $3.95 — **$1.89** — **2 pour $3.75**

55 CHAPEAUX "CREAN" OU "STETSON" — Légèrement défraichis, couleurs et grandeurs désassorties. Pour hommes. VAL. JUS. $15. — **$2.99**

65 "DUFFLE-COATS" — Tissus molleton. Couleur marine. Doublure de soie. Boutons de bois. VAL. RÉG. $16.95 — **$9.99**

28 COUPE-VENT EN CUIR DE CHEVAL — Doublure de mouton rasé et col détachable en mouton rasé. Noir, brun, rouille. Pour hommes. VAL. RÉG. $35.95 — **$19.99**



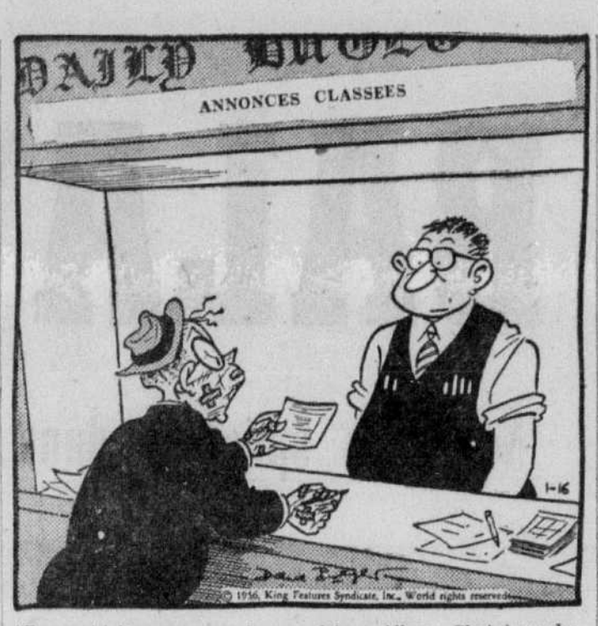
TROPHEE AUX INDUSTRIE G.-I. LACHANCE : La Ligue de sécurité de la province de Québec a décerné le trophée de la Ville de Québec aux Industries G.-I. Lachance qui a eu la plus basse fréquence d'accident pendant l'année 1955. Les camions de cette compagnie ont parcouru les rues de la vieille capitale sans aucun accident routier. Ce trophée a été remis à M. LUCIEN GRAVEL (à gauche), gérant de cette compagnie, par M. GERARD HAMEL (à droite), échevin de la Cité de Québec et représentant du maire de cette ville au congrès de l'Association du Camionnage du Québec tenu dans la métropole.

Conférence ministérielle pour la Jordanie

Damas, 25. (Reuter) La Syrie, l'Egypte et l'Arabie Saoudite ont convenu de participer à une conférence des ministres des Affaires étrangères proposée par la Jordanie, pour discuter le remplacement du subside britannique annuel à la Jordanie par l'aide financière arabe, a-t-on rapporté à Damas, hier.

Voleur arrêté par un curé

Ste-Magnance, 25 (Reuters) — L'abbé Jean Golhem, curé de cette petite paroisse de France, a remonté sa soutane puis a poursuivi sur sa bicyclette à moteur un voleur qui avait pris 300 francs — environ 85 cents, dans le tronc de son église, hier. Le prêtre a rejoint le voleur qui filait à motocyclette et a monté la garde jusqu'à ce que la police eût été avertie par un automobiliste.



"Bon, voici l'annonce que je veux faire publier : Chat à vendre, très doux et affectueux, merveilleux minou . . . !"

LEEDS VILLAGE

Baptême

Joseph-Adrien-André, fils de M. et Mme Jean-Réal Bilodeau (Lucia Routhier). Parrain et marraine: M. et Mme Adrien Routhier, oncle et tante de l'enfant.

Mort à 65 ans de M. E. Belzile

Trois-Pistoles (DNC) — M. Edmond Belzile est décédé après une longue maladie, vendredi, le 13 janvier à l'âge de 65 ans.

En l'église N.-D. des Neiges, M. le chanoine Ls David Rioux, curé, présida l'absoute et célébra le service, assisté de MM. les abbés Maurice Roy, vicaire et Norbert Roussel, comme diacre et sous-diacre. La croix était portée par M. Philippe Jean et la dépouille mortelle par MM. Gérard Desrosiers, maire, Armand Rioux, Antoine Thériault, Albert Belzile, Maurice Rioux et Maurice Turcotte. Au choeur, avait pris place M. l'abbé Elie Beaulieu, aumônier de l'hospice Notre-Dame des Anges, de Trois-Pistoles.

M. Belzile laisse, outre son épouse, née Eugénie Beaupré, un frère et trois soeurs : M. Wilfrid Belzile, de Trois-Pistoles, Mme Wilfrid Langelier (Florence), de St-Jean de Dieu, Mlles Eva et Albertine Belzile de Trois-Pistoles. Lui survivent également ses beaux-frères, MM. W. Langelier et Joseph Leblond de St-Jean de Dieu.

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir - effet demain matin
CONSTIPATION

Protestation contre un spectacle de danse

Cité du Vatican, 25. (Reuter). L'"Osservatore Romano" a protesté hier soir contre le caractère des spectacles de danses qu'une troupe de Paris doit bientôt donner à Rome.

L'Osservatore Romano n'identifie pas cette troupe, mais tout indique qu'il s'agit des "Folies Bergères" dont le spectacle est présentement à l'affiche de Naples.

Mort subite de Mme William Gauthier

St-Irénée (DNC) Mme William Gauthier, née Marie-Jeanne Tremblay, est décédée subitement ces jours derniers à St-Irénée à l'âge de 46 ans.

Outre son époux elle laisse dans le deuil trois enfants en bas âge: Huguette, Léger et Victor; son père, M. Adélard Tremblay, de Ste-Agnès, son beau-père, M. Adrien Gauthier, de St-Irénée; deux soeurs: Mme Ferdinand Audet (Marie-Blanche) de St-Hilarion, Mme Joseph Gauthier (Alida), de St-Irénée, ses trois frères: Flavien et Rodolphe, de St-Agnès et Ernest, de Clermont ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs.

Le service a été chanté en l'église de St-Irénée.

LE BRIDGE CONTRAT

par NOEL DUCHESNE
MAITRE BRIDGEUR

Adresser toutes communications concernant le bridge : Le Chroniqueur du Bridge, Le Soleil, Québec.

2480 A-694

Que faut-il ?

Que faut-il pour rechercher une pénalité?

Alors qu'après un contre de pénalité le déclarant a réalisé son contrat, souvent on entend des remarques de ce genre: "Mais, Partenaire, pourquoi aviez-vous contré ce contrat? Vous aviez bien une quantité de fortes cartes, mais un contre sans une force à l'atout est toujours dangereux!" Ou encore: "Mais partenaire, pourquoi avez-vous contré? Vous n'aviez aucune force en Whist !"

Si nous jetons un coup d'oeil sur la main suivante, Sud ayant atteint un contrat de 4-piques, nous pouvons dire que Ouest a une bonne force défensive et que les atouts ne font défaut chez Est. Que produira le contre de pénalité?

Donneur: Nord
Tous vulnérables

	♠ A 9 5 ♥ néant ♦ A R 8 3 ♣ R V 8 6 4 3	
♣ A D 10 ♠ néant ♥ R D V 6 3 ♦ V 10 7 2 2	N O E S	♠ 10 8 7 6 4 2 ♥ 9 7 ♦ D 9 4 ♣ 9 5
	♠ R D V 3 ♥ A 10 8 5 4 2 ♦ 6 5 ♣ 7	

Nord	Est	Sud	Ouest
1-♣	passe	1-♥	passe
2-♣	passe	3-♥	passe
4-♦	passe	4-♥	contre(1)
passe	passe	4-♠	passe
passe	contre(2)	passe	passe
passe			

(1) Qui refuserait de rechercher une pénalité?
(2) Qui refuserait de contrer?

Entame: roi de coeur

Le Mort écarte un petit trèfle et Sud fait la levée de son as de coeur. Sur l'attaque du sept de trèfle, bien inspiré, Ouest prend de son as. Le changement à carreau est pris de l'as et le Mort en fait suivre le roi et le trois que le déclarant coupe de son trois de pique. Un coeur est coupé par le neuf de pique. Comme le Mort encaisse le roi de trèfle, la main de Est ne contient plus que des atouts. Le Mort revient à trèfle et alors que Est coupe, il est surcoupé par le valet. Le déclarant fait couper l'un de ses coeurs par l'as de pique et Est ne peut faire autre chose que souscouper. Le roi et la dame de pique assurent deux autres levées au déclarant. De ses atouts, Est obtient bien les deux dernières levées, mais déjà depuis longtemps elles étaient réclamées par son partenaire. Sud n'ayant perdu qu'une levée à l'as de trèfle et les deux dernières levées aux atouts de Est, le contrat contré est réalisé.

Que faut-il pour rechercher une pénalité?

Simplement, des conditions favorables. N'établissez pas de règles trop rigides car la distribution peut se faire un jeu de les ridiculiser. L'une des beautés du bridge est que toujours le bon jugement a préséance sur la règle la plus respectable.

Meurtrier guillotiné

Paris, 25 (Reuters). — Louis Mathiau, âgé de 24 ans a été exécuté à Paris, hier, pour le meurtre d'un chauffeur de taxi. Il fut le quatrième Français à mourir sur la guillotine depuis trois ans. La majorité des condamnations à mort en France sont commuées en emprisonnement à vie mais le procureur de la république avait demandé que Mathiau soit exécuté à cause d'une vague d'attaque contre les chauffeurs de taxi.

M. Nazaire Poulin est mort à 56 ans

St-Edouard, Lotb. (DNC) M. Nazaire Poulin est décédé récemment, à l'âge de 56 ans et 2 mois.

En l'église St-Edouard, le service fut chanté par M. l'abbé Yves Poulin, de Deschaillons, assisté du R. P. Gagné de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Croix et de M. l'abbé Marc Leclerc, vicaire de St-Edouard et sous-diacre.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Marguerite Hamel; ses fils: MM. Laurent, de Montréal; Alphonse-Marie, de Terrebonne; Lucien, de St-Edouard; ses filles: Mme Marcel Gélinas (Madeleine), de Trois-Rivières et Mlles Lucie, de Montréal, Pierrette, de St-Emile et Louisette, de St-Edouard; son gendre: M. Marcel Gélinas, de Trois-Rivières; sa belle-fille: Mme Alphonse-Marie Lemay (Marie-Berthe Lemay), de Terrebonne; ses soeurs: Mlles Philomène et Marie Poulin, de Québec, Mme Geoffrey Sévigny, de St-Apollinaire; ses beaux-parents : M. et Mme Lucien Hamel, de Lotbinière; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Napoléon Pérusse, de Lotbinière, M. et Mme Walter-H. Picard, de Sillery; M. et Mme Louis-A. Hamel, de Montréal, M. et Mme Frédéric Hamel, de Lotbinière, M. Geoffrey Sévigny, de St-Apollinaire, Mlles Chantal et Laura Hamel, de Lotbinière, ainsi que des neveux et nièces, cousins et cousines.

Seul le journal peut vous apporte. l'histoire complète aussitôt que votre curiosité est éveillée, rapidement sans retard.

D'une Cuisinière à une Autre

par Mary Blake Service d'Economie Ménagère Carnation



LES OEUFS PEUVENT ÊTRE ALLÉCHANTS

PARCE QUE NOUS CONSIDÉRONS les oeufs comme une denrée de base, nous oublions parfois quels mets *intéressants* ils nous permettent d'apprêter. Avec quelques oeufs, un soupçon de ci et de ça, on peut produire un petit chef-d'oeuvre!

Je possède une excellente collection de recettes pour les oeufs. Il y en a de simples, d'autres plus élaborées. Mais toutes ces recettes sont délicieuses parce que j'emploie le Lait Evaporé Carnation pour les préparer. Les propriétés spéciales de mieux s'incorporer que possède Carnation accomplissent des merveilles et confèrent une consistance lisse et une riche saveur aux recettes qui requièrent des oeufs. En voulez-vous la preuve? Faites l'essai de Carnation dans votre recette favorite aux oeufs, ou dans les

OEUFS À LA SUISSE (Donne 6 portions)

2 cuillerées à table de beurre
½ à 1 tasse de fromage râpé
6 oeufs
1 tasse de LAIT ÉVAPORÉ CARNATION, non dilué
Sel
Oignon haché, marjolaine, paprika ou cayenne en poudre

Couvrez de beurre le fond d'un joli plat allant au four. Saupoudrez d'un rang de fromage et cassez les oeufs sur le fromage; faites attention de ne pas briser les jaunes d'oeufs. Versez un peu de Carnation non dilué sur les oeufs, ajoutez ensuite le fromage qui reste. Saupoudrez d'assaisonnements, au choix, et versez le Carnation qui reste. Faites cuire dans un four lent (300°F.) jusqu'à ce que les oeufs soient pris mais non pas durs. Servez directement du plat.

LES OEUFS AU JAMBON ont toujours été un mets favori. Pour le lunch ou le souper, je prépare un plat délicieux qui offre de la variété et de l'intérêt. Ce "Pâté au Jambon-et-aux-Oeufs" apparaît parfois sur notre table et je le prépare lorsqu'il me reste un peu de pâte à tarte. La consistance lisse et la riche saveur de la sauce vous étonneront! Aucun grumeau quand la sauce est apprêtée avec le Carnation doublement riche, le lait qui possède des propriétés spéciales de mieux s'incorporer qu'on ne trouve dans aucune autre forme de lait.

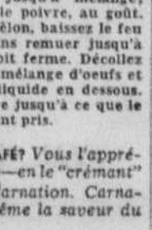


PÂTÉ AU JAMBON-ET-AUX-OEUFS
(Donne 6 portions)
4 tranches de jambon cuit, en dés
6 oeufs cuits dur, en tranches
2 t. de Sauce en Crème Carnation*
Pâte à tarte

Doublez, de pâte à tarte roulée, les parois d'une casserole. Combinez le jambon, les oeufs et la sauce en crème et placez dans la casserole. Couvrez de la pâte à tarte, fendue pour laisser échapper la vapeur. Faites cuire dans un four chaud (425°F.) environ 25 minutes, jusqu'à ce que la croûte soit d'une belle couleur brune.

*SAUCE EN CRÈME CARNATION — *Dans une casserole, sur un feu doux, mélangez 2 cuillerées à table de farine, 1 cuillerée à thé de sel et 2 cuillerées à table de beurre. En brassant, ajoutez graduellement 1 grosse boîte de Lait Evaporé Carnation, non dilué. Brassez et faites cuire jusqu'à consistance épaisse et lisse.*

AVEC UN PEU D'IMAGINATION et du Lait Evaporé Carnation, vous pouvez faire de vos oeufs brouillés un véritable régal.



OEUFS BROUILLÉS CARNATION (Donne 4 portions). Faites cuire 2 c. à table de piment vert haché, et ½ c. à table d'oignon haché, dans 2 c. à table de beurre. Battez 5 oeufs avec ⅓ de tasse de Lait Evaporé Carnation non dilué jusqu'à mélange; ajoutez le sel et le poivre, au goût. Versez dans le poêlon, baissez le feu et faites cuire sans remuer jusqu'à ce que le fond soit ferme. Décollez soigneusement le mélange d'oeufs et laissez couler le liquide en dessous. Continuez de cuire jusqu'à ce que le tout soit légèrement pris.

AIMEZ-VOUS LE CAFÉ? *Vous l'apprécierez davantage—en le "crémant" avec du Lait Carnation. Carnation améliore même la saveur du meilleur café.*



"de Vaches Contentes"

GRATUIT: Le livret pratique de Mary Blake, "Tout un repas dans un Mets". 8 pages, tout en couleurs. Pour obtenir votre exemplaire, écrivez à Mary Blake, Carnation Company Limited, Département NO, Toronto.

526F

MAURICE Pollack LIMITÉE
LE MAGASIN QUI VA TOUJOURS DE L'AVANT

Premiers signes du printemps '56...





Dachettes
Designed by Lilly Daché

Elégants modèles inspirés de la mode parisienne par la célèbre créatrice Lilly Daché

Quoi de plus charmant et de plus printanier que ces chapeaux exclusifs, merveilleusement façonnés en pailles fines et légères ? Leurs tons pastels, blanc ou noir s'harmoniseront à ravir avec vos nouveaux costumes ou vos robes légères !

A—Joli bonnet en paille suisse tressée, souple et lustrée. La calotte forme une couronne. Garniture de gros-grain. **22.95**

B—Chic modèle cloche, en paille fine et soyeuse, très souple. Le bord est à larges festons et de petits rubans de couleur mettent une note très originale. **25.95**

C—Ravissant petit chapeau rond, de forme cloche, en paille Bakou vernie. Garniture de trois rangs et de petits noeuds en paille contrastante, plume derrière. **22.95**

D—Très élégant modèle à larges bords plongeants encadrant bien le visage. Fine paille cousue de deux tons, large gros-grain en arrière. **25.95**

Pollack
Chapeaux pour Dames
Deuxième

Voyez aussi nos annonces pages 5 et 11.

MAURICE Pollack LIMITÉE
LE MAGASIN QUI VA TOUJOURS DE L'AVANT

JANVIER MOIS D'AUBAINES



Achat spécial !

Costumes de ski

en gabardine 'Union' de belle qualité

Valeur exceptionnelle

10.99

Profitez de cette offre exceptionnelle d'élégants costumes de ski pour dames et jeunes filles ! Ils sont en tissu de première qualité et entièrement doublés. Jaquette avec fermoir éclair devant et sur les manches, pantalon avec fermoir éclair sur le côté et à la poche.

Tailles 10 à 20
Marine, brun, vert, gris, noir.

Pollack — Coin du Ski
Rez-de-chaussée



Coupe-vent cagoules

en popeline de première qualité

Val. rég. $14.95

Cagoules de coupe très chic, avec capuchon cousu. Garnitures contrastantes ou manches et cagoules contrastantes, à devant uni.

Petit, moyen, grand
Rouge, jaune, bleu, noir, marine, etc. . .

8.99



Chemises 'Darby'

en broadcloth 'Sanforized'

Valeur spéciale
Pour hommes et jeunes gens
encolures 13½ à 17½

2.98

Chemises de toilette de première qualité. Col fusé court ou régulier, poignets simples ou doubles, longueurs de manches assorties.

Attrayants tons de blanc, bleu, gris, beige.

Pollack — Rez-de-chaussée



Bagues, simili pierres précieuses

ajustables à tous les doigts

Ces superbes bagues, fabriquées avec soin, compléteront à merveille vos nouvelles toilettes. Toutes les formes, toutes les teintes, toutes les pierres.

1.49

Pollack — Bijoux — Rez-de-chaussée

Pantalons de ski

en gabardine 'Union'

Val. rég. $9.95

Slacks de coupe fuseau, en tissu pesant doublé ou non. Bonne confection, avec fermoir aux poches et sur le côté.

Tailles 12 à 20
Marine, noir, gris, brun, vert.

6.99

Pollack — Coin du ski — Rez-de-chaussée

Soquettes

100% nylon ou laine et nylon

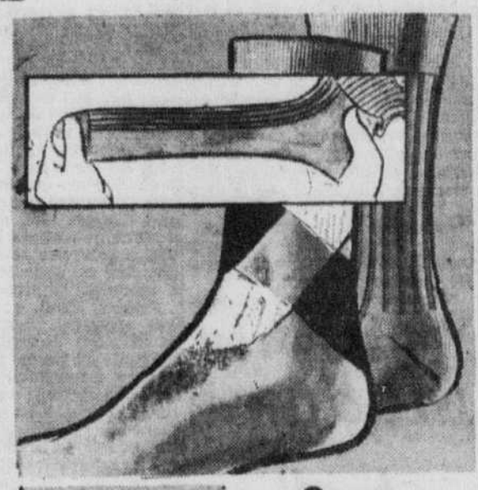
Val. rég. $1.59

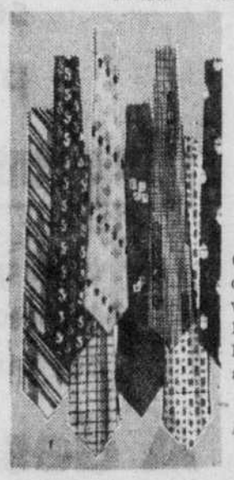
la paire **1.00**

Bas en nylon élastique, avec petits motifs, en nylon normal, avec grands carreaux, en laine et nylon, avec losanges.

Pointures 10 à 11½ — Couleurs variées

Pollack — Rez-de-chaussée





Cravates nouvelles

chacune **1.00**

Grand choix de jolies cravates pour égayer vos nouveaux costumes. Bouts carrés ou réguliers, motifs et couleurs assortis.

Pollack
Mercerie pour hommes
Rez-de-chaussée



Gants

en 'Capeskin'

Val. rég. $2.98 **1.99**

Pour vous, Messieurs, de jolis gants en peau souple, chaudement doublés. La confection est soignée, le cuir de première qualité. Une véritable aubaine ! brun seulement.

Pointures 7½ à 10½

Pollack
Mercerie pour hommes
Rez-de-chaussée



Combinaisons

HARVEY Woods

- **Combinaisons en coton de qualité**
  Val. rég. $3.95
  Coton de pesanteur moyenne, avec de petites imperfections. Jambes longues, manches courtes.
  Tailles 34 à 44
  2.69 2 POUR $5.
- **Combinaisons en laine 'Kroy'**
  Val. rég. $9.95
  Bonne qualité irrétrécissable, 90% laine, 10% nylon. Boutons, jambes longues, manches courtes. Quelques imperfections.
  Tailles 36 à 44
  6.59

Pollack — Mercerie pour hommes
Rez-de-chaussée

SOLDES DE FOURRURES



Rat musqué du nord [teint]
Mouton de Perse noir [teint]

Nos prix considérablement réduits vous permettent d'acquérir à bon compte de superbes manteaux de coupe très élégante

Manteaux longs en peaux choisies

Rég. jusqu'à $325.00

Ces manteaux en peaux de dos sélectionnées vous donneront toute satisfaction par leur chic, leur qualité, leur bel aspect lustré, le long usage qu'ils feront. Profitez de cette aubaine !

$249.

Trois groupes de manteaux à prix très réduit !

- 4 manteaux longs en Seal Electric (lapin teint)
- 6 manteaux en mouton brun (agneau traité et teint)
- 6 jaquettes en lapin brun (lapin teint)

$99.

AUCUN VERSEMENT COMPTANT
(sauf la taxe de vente)
JUSQU'A 24 MOIS POUR PAYER !

Pollack — Salon de la Fourrure
Deuxième

Chauds vêtements sport pour garçons

Paletots 'Corvette'

Val. rég. $14.95

10.99

Confortables paletots en molleton 100% laine avec doublure rouge piquée, pour écoliers et jeunes sportifs. Capuchon, fermoir éclair, boutons de bois avec cordelière blanche.

Tailles 26 à 36
Marine, charcoal

Pollack — Troisième

Pantalons pour le ski

Val. rég. $5.98

4.99

Pantalons en molleton tout laine, chaud et résistant. Genoux doublés de cuir, larges bandes élastiques au bas.

Tailles 24 à 36.
Marine, brun.

Pollack
Troisième



Le secret du Sommeil Détendu



Débarrassez votre corps de la tension nerveuse et des malaises digestifs, et il y a de grandes chances pour que vous vous détendiez dans un sommeil *vraiment paisible.*

C'est pourquoi beaucoup de gens boivent de l'Ovaltine chaude au coucher. Ovaltine agit de 3 façons pour vous aider à mieux dormir —

1 Ovaltine aide à diminuer la tension nerveuse, et à vous détendre pour un sommeil *parfait.*

2 Ovaltine se digère facilement, est un aliment léger idéal qui aide à prévenir les malaises digestifs.

3 Ovaltine fournit des éléments nutritifs importants qui aident à reconstituer les cellules du corps — pour que vous puissiez vous réveiller le matin, plein d'entrain.

Essayez-le! Ce fameux breuvage que l'on prend au coucher, se fait en 2 saveurs: Ovaltine ORIGINALE et Ovaltine AU CHOCOLAT — maintenant à votre magasin d'alimentation ou votre pharmacie!

20-5-F

Ovaltine

UNE AFFAIRE de famille !



MAGASINEZ AVEC VOTRE FAMILLE LE VENDREDI CHEZ POLLACK !
Le magasin est ouvert jusqu'à 9.45 hres le vendredi soir

Questions étudiées au congrès annuel des pâtes et papiers

Montréal, (PC) Plusieurs questions importantes, entre autres la pollution des eaux, la lutte aux incendies et les précautions à prendre pour éviter les incendies, seront discutées au cours du congrès annuel de l'Association canadienne des pâtes et papiers.

Cette réunion à laquelle assisteront 1,200 délégués venus de toutes les provinces canadiennes et même des Etats-Unis et du Royaume-Uni, aura lieu à Montréal et durera trois jours.

De nombreux rapports scientifiques seront présentés relativement à la production des pâtes et papiers et au développement des ressources naturelles en général.

Le président du congrès sera M. W.-S. Cramp, administrateur de St. Lawrence Corporation à Trois-Rivières.

Mort d'un pionnier de Causapscal, M. Arthur Rioux

Causapscal, (DNC) M. Arthur-J. Rioux est décédé le 18 janvier à sa résidence à Causapscal, à l'âge de 84 ans. Le regretté disparu, un des pionniers et un ancien maire de Causapscal, avait pris une part active à la vie religieuse et civile de sa paroisse.

La levée du corps fut faite par le chanoine Ludger Harvey, v.f., curé de Causapscal. Le service fut chanté en l'église de Causapscal par son fils, M. l'abbé François Rioux, curé de St-Donat, du diocèse de Rimouski, assisté de M. l'abbé Raoul Thibault, directeur spirituel au Séminaire de Rimouski et de M. l'abbé Donat Paradis, curé de Maria, diocèse de Gaspé.

M. Joseph Rioux portait la croix et les porteurs étaient MM. Victor Rioux, Léonard Rioux, Fernand Rioux, Antoine Rioux, Germain Rioux et Paul-André Plante, tous de Causapscal et petits-fils du défunt. Au choeur on remarquait: Mgr Chs-Eugène Roy, curé de Carleton, diocèse de Gaspé, M. le chanoine Ludger Harvey, v.f., curé de Causapscal, M. le chanoine Antoine Gagnon, directeur de l'Ecole Technique à Rimouski, M. le chanoine René Roy de l'Archevêché de Rimouski, une trentaine de prêtres des paroisses environnantes, le R. F. Jean Damien, directeur à l'Académie St-Jacques et le R. F. Louis Roger, s.c.

Parmi l'assistance mentionnons: M. Elzéar Côté, maire de Rimouski, M. J.-Aurèle Bouchard, maire de Causapscal et préfet du Comté de Matapédia, M. Georges Barriault, président de la Commission Scolaire de Causapscal, M. Albert St-Laurent, maire de la paroisse de Causapscal, M. Olier Larocque, maire d'Amqui, M. Jos. Dufour, ancien député du comté de Matapédia au provincial, M. J.-Ernest Dubé, directeur du Service de la Propagande au Ministère Provincial de l'Agriculture, M. Jules Rinfret, agronome du comté de Matapédia, M. J.-O. Morissette, officier de placement du Service National de Placement de la Commission d'Assurance-Chômage, du bureau de Rimouski, M. Jean-Baptiste Bérubé, président de la Société d'Agriculture du comté de Rimouski et Mlle Elise Rioux, de Rivière-du-Loup. Une foule nombreuse de parents et d'amis de Causapscal et de la région étaient aussi présents. Une imposante délégation de la paroisse de St-Donat de Rimouski, assistait au service.

Le bill de la régie du papier adopté en principe

(Suite de la 1ère page)

contrôle c'est le contrôle de soi-même et le contrôle de l'Etat ne doit avoir lieu que lorsqu'il est devenu nécessaire d'appliquer certains principes fondamentaux essentiels.

"Il n'y a pas de doute, ajoute M. Duplessis, que le système par excellence est celui de l'entreprise privée, système dans lequel le gouvernement actuel a toujours cru; mais, d'autre part, un des bons moyens de sauvegarder l'industrie libre, l'entreprise privée, c'est de faire comprendre leur devoir à ceux qui ne veulent pas le comprendre."

DEPUIS CINQ ANS

Le premier ministre rappelle que depuis cinq ans il a fait plusieurs déclarations publiques au sujet de certaines attitudes des dirigeants de l'industrie du papier. En 1952, il a convoqué à son bureau les présidents et les actionnaires des grandes compagnies fabriquant du papier avec les bois provenant du domaine de la Couronne dans Québec. A ce moment, l'industrie papetière avait manifesté l'intention d'augmenter les prix du papier et le premier ministre a dit à certains magnats qu'il fallait qu'ils changent de mentalité.

"Nos forêts, dit le premier ministre, constituent la ressource naturelle la plus riche de notre province. La forêt garantit la fertilité du sol, et favorise un climat tempéré; elle protège les cours d'eau en régularisant le cours et elle fournit du travail et des salaires à des milliers et des milliers d'ouvriers de la province de Québec. La forêt joue donc un rôle vital dans notre économie.

LE ROLE DE LA PRESSE

"Mais cette forêt, continue M. Duplessis, appartient au peuple de la province de Québec et les fabricants de papier n'en sont que les locataires. Ils n'ont pas droit de s'en servir de façon à ruiner cette forêt, mais ils doivent travailler à l'aider à se perpétuer, pour qu'elle se renouvelle. Cette forêt, je viens de le dire, appartient au peuple et dans le peuple se trouvent les propriétaires de journaux. La presse joue un rôle essentiel, peu importe les opinions politiques qu'elle exprime. Elle exerce un droit et pour faire écho à la véritable liberté de pensée il lui faut du papier.

"Nos journaux, ajoute le premier ministre, et nos forêts sont si importants que nous ne pouvons pas tolérer qu'une puissance financière se substitue à l'autorité en posant des actes contraires aux droits du gouvernement et de la province de Québec.

"Je sais que l'industrie du papier est riche en argent et qu'elle a une puissance matérielle considérable, mais jamais cette puissance matérielle ne pourra remplacer les droits fondamentaux d'un peuple et d'une province.

"Pendant près de cinq ans, j'ai rencontré les dirigeants de l'industrie du papier-journal et j'ai essayé de leur faire comprendre que leur attitude ne pouvait pas s'opposer aux droits du peuple. Je leur ai dit que le gouvernement ne pouvait pas endurer leurs abus. C'est à cause de cela qu'il faut un contrôle pour ceux qui ne veulent pas comprendre. En dépit de mes demandes réitérées et des explications nombreuses que j'ai données sur la politique du gouvernement, certains magnats ont continué de remplacer leur devoir par le culte du veau d'or. Ils ont continué de rechercher l'argent avant d'accomplir le devoir que je leur avais indiqué, leur devoir envers le peuple de cette province."

"Certains d'entre eux ont compris cependant mais ils n'avaient pas la force financière suffisante pour imposer leur point de vue.

M. Duplessis rappelle qu'en 1952 il a obtenu des réductions du prix du papier pour tous les journaux de la province de Québec. Mais dernièrement, dit-il, on s'est entendu dans l'industrie papetière pour augmenter les prix et exercer ainsi un contrôle direct sur les journaux de façon à faire disparaître la presse libre. Nous ne pouvons pas endurer, et nous n'endurerons pas que cela continue".

LE PRINCIPE DU BILL

M. Duplessis ajoute qu'au stage de la deuxième lecture de la loi il s'agit seulement du principe du bill. Il s'agit de décider, en somme, si les ressources naturelles du Québec vont servir le peuple ou l'asservir. Les propriétaires de journaux paient en entier leurs taxes municipales et scolaires pendant que l'industrie papetière en est dispensée en partie.

"Les propriétaires des papeteries ont démontré qu'ils ne veulent pas comprendre autre chose que le contrôle ; ils vont l'avoir," dit le premier ministre.

M. Duplessis ajoute que certains lui ont fait remarquer qu'il est dangereux de s'attaquer à une industrie aussi puissante. Nous ne reculerons pas devant notre devoir, ajoute-t-il encore et les forêts de la province de Québec devront servir en premier lieu à alimenter les journaux de la province parce qu'ils occupent une place que n'ont pas les journaux d'ailleurs qui ne sont pas copropriétaires de nos forêts.

"Le seul point à décider actuellement c'est de savoir si ce sont les magnats du papier qui vont nous conduire ou si c'est la Législature dont le devoir est de protéger le peuple.

"Un vote pour la loi en deuxième lecture affirme les droits du peuple et des journaux ; un vote contre est un vote qui fait ressortir l'attitude de certains magnats qui aiment mieux adorer le veau d'or que de protéger le peuple propriétaire de la matière première qu'ils utilisent.

M. Duplessis ajoute qu'il est né et a été élevé dans la région des Trois-Rivières où sont situées les plus puissantes industries du papier. "Malgré cela, dit le premier ministre, je n'ai pas hésité un instant à présenter cette loi dont la Chambre est actuellement appelée à approuver le principe.

J'espère, dit-il, que ce principe sera approuvé unanimement par la Chambre parcequ'il consacre les droits du peuple du Québec en matière d'utilisation de nos ressources naturelles, de nos ressources forestières. De ce côté ci de la Chambre on ne manquera pas d'approuver ce principe. Il faut que les intéressés sachent que nous ne reculons pas quand il s'agit d'appuyer un principe sacré".

M. GEORGES LAPALME

La loi que nous avons devant nous, dit le chef de l'opposition, porte pour titre : "Loi concernant la production, la vente et la distribution du papier-journal fabriqué dans la province avec les bois provenant du domaine public de la province". Comme l'a rappelé le premier ministre, nous sommes au stage de la 2e lecture et nous ne pouvons discuter autre chose que le principe du bill. Je m'en tiendrai donc au principe du bill et je n'entrerai pas dans les détails, quelle que soit la tentation que je puisse avoir de le faire.

Sur les remarques du premier ministre, en ce qui regarde la protection de nos ressources naturelles, tout le monde est d'accord. Cependant, il peut y avoir désaccord concernant les moyens à prendre pour assurer cette protection. Voter contre la 2e lecture du bill n'implique pas que nous sommes en faveur de l'adoration du veau d'or. C'est tout simplement exprimer une façon de penser sur la façon de préserver nos ressources naturelles, tout en préservant les droits de la province et de la population.

Quand la première loi a été soumise, elle a provoqué énormément d'étonnement dans la province, au Canada et aux Etats-Unis. On a critiqué l'administration que nous avions dans le Québec, on a prétendu que le bill portait atteinte à la liberté de la presse, ainsi qu'à la liberté privée et que cela constituait un avertissement à l'industrie désireuse de venir s'établir chez nous. J'espère que cette mauvaise presse que nous avons eue, ici comme à l'étranger, ne nous aura pas causé un tort irréparable.

Puis nous avons eu le second bill. Certaines clauses qui se trouvaient dans le premier ont été modifiées ou supprimées. Reste à se demander si les changements apportés ne sont pas une conséquence du tolle soulevé par le premier bill. Que reste-t-il de l'idée tout d'abord exprimée et où allons-nous avec la présente loi ? Je suis d'avis que la première chose à sauvegarder, c'est la province de Québec et qu'elle passe avant les individus. En matière de ressources naturelles, on ne se demande pas dans quelle mesure des individus ont pu profiter de ces ressources, mais jusqu'à quel point la province elle-même en a profité. C'est après cela qu'on pourra se demander si des individus en profitent trop.

UNE COMPARAISON

Depuis quelques années, les compagnies qui fabriquent le papier ont augmenté leur prix. Le premier ministre nous rappelle qu'il est intervenu. Chose curieuse, cela se passait en période électorale. Je ne sais pas si les chiffres qui m'ont été fournis, concernant la production sont exacts, mais je crois qu'ils le sont. C'est du moins ce qu'indiquent les comparaisons avec les années précédentes. Les compagnies couperaient pour produire quelque 3,000,000 de tonnes. Pour sa part, la province absorberait 100,000 à 125,000 tonnes. Le reste irait surtout aux Etats-Unis. C'est donc une infime partie du papier fabriqué à même nos forêts qui reste dans la province. La présente loi stabilisera les prix sur cette infime partie, mais permettra aux compagnies de réaliser de gros bénéfices sur le reste. Le montant infime qui sera gelé est sans comparaison avec ce qui n'est pas gelé. Un certain montant n'entrera pas dans leur caisse, mais la hausse qui a été décrétée ne les empêchera pas de continuer à retirer des millions additionnels.

Je ne plains pas les compagnies et je suis convaincu qu'elles ne sont pas à plaindre. Ce n'est pas la présente loi qui les appauvrira considérablement. Elle ne devrait guère contribuer à les rendre plus sages. La loi n'intervient que pour stabiliser les prix dans la province. Et vu l'intervention de la loi, quels sont ceux qui en bénéficieront. Ce sont les journaux ... et il y aura une Régie.

Dans la loi, il y a aussi le principe de la liberté de la presse. En dépit des retouches qui ont été faites dans le second bill, je dis que la liberté de la presse est encore en péril. Si j'en avais le droit, je pourrais montrer que la Régie garde encore un pouvoir discrétionnaire. On dira: il n'y a aucune obligation pour les journaux de se servir de la loi. Mais nous sommes en face d'une pénurie de papier. Les journaux seront forcés de s'adresser à la Régie. Ils ne seront libres . . . qu'idéalement. Ils tomberont sous la coupe de la Régie et de ce fait, sous celle du gouvernement qui a nommé la Régie. N'y aura-t-il pas alors danger pour la liberté de la presse? Les journaux existants par le seul jeu de l'économique, manqueront fatalement de papier et devront venir devant la Régie.

TRUST DES JOURNAUX

M. Lapalme fait ensuite écho à une conférence de presse donnée par M. Duplessis, en 1944, et dans laquelle il était question du trust des journaux: S'il arrivait, poursuit le chef de l'opposition, que les journaux existants étaient obligés de payer leur papier plus cher, ils pourraient former un trust contre les journaux de demain, lesquels ne pourraient plus traiter à armes égales. Le trust procurera aux uns des avantages dont ne pourront bénéficier les autres.

J'ajouterai, dit encore M. Lapalme que la Régie est à l'abri des brefs de prohibition.

M. Duplessis. — Je m'en suis tenu au principe du bill et je demande au chef de l'opposition d'en faire autant. A ce stage, on n'a pas le droit de discuter le bill article par article.

M. Lapalme. — Je prends le bill dans son ensemble et j'en fait un portrait. Le bill prévoit la fixation des prix du papier mais le moyen qu'on prend pour avoir le contrôle de nos ressources naturelles ne change guère la situation. Il faudrait prévoir tous les cas qui relèvent du bois. Il n'y a pas que le papier qui sorte de la forêt. Si nous passons la présente loi, est-ce que nous n'aurons pas aussi à intervenir pour prévoir le cas du bois de construction? C'est toujours la forêt qui est en jeu. Si nos ressources forestières comptent parmi les plus précieuses, il faudra s'engager dans tous les domaines ou entre la forêt.

M. Duplessis fait un nouveau rappel à l'ordre, déclarant qu'il faut s'en tenir à forêt utilisée pour la production du papier.

M. Lapalme: — Nous avons devant nous un cas particulier Nous ne réglons pas les problèmes de la forêt avec un cas particulier.

L'Orateur: — Le seul cas à l'étude, c'est le cas du papier.

M. Lapalme: — Si je ne puis faire les remarques que je fais présentement, j'en serai empêché en troisième lecture.

M. Duplessis: — Je m'en suis tenu au principe du bill et je demande au chef de l'opposition de ne pas s'écarter de la question

M. Lapalme: — En 2e lecture, on est pour ou contre. C'est le temps de dire, je suis contre parce qu'il n'y a pas telle ou telle chose dans le bill. Mais quand le bill aura été étudié en comité plénier, il ne me sera pas permis, en 3e lecture de parler de ce qui n'est pas dans le bill.

M. Sauvé: — Si l'on pouvait parler, en deuxième lecture, de tout ce qui n'est pas dans le bill, on pourrait parler d'éducation, d'agriculture et vous voyez jusqu'ou cela pourrait nous conduire.

MM. Bélanger (Lévis), Pinard (Drummond) et Noël (Jeanne-Mance) interviennent à leur tour pour appuyer le point de vue du chef de l'Opposition. Le président, M. Tellier sans rendre une décision tint, cependant, à souligner qu'il fallait demeurer dans la discussion du principe lui-même du projet de loi.

PROTECTION DE NOS RESSOURCES

"J'ai déjà insisté sur le fait que je voulais demeurer dans l'ordre, reprit M. Lapalme ; mais je soutiens qu'en nous occupant de nos ressources forestières nous ne pouvons pas nous occuper que d'un cas. Si nous voulons rendre cette protection efficace, il nous faudrait légiférer sur le bois de construction afin d'assurer des prix plus avantageux à ceux du Québec qui se servent de bois. Mais je ne vais pas plus loin.

"Je persiste à penser que pour protéger efficacement nos ressources forestières, il faut aller à la source même, c'est-à-dire dans la forêt. On ne protège pas les ressources naturelles en allant la chercher où le produit est ouvré. Je suis d'avis qu'il nous faut repenser toute notre politique de protection de nos res sources naturelles.

PRINCIPE DU CONTROLE MAL PLACE

"On me permettra donc de dire que le principe du contrôle est mal placé. Avec le projet de loi que nous avons devant nous, le peuple du Québec ne tire pas un sou. Pour que l'exploitation de nos ressources naturelles serve au peuple du Québec, il faut procéder exactement à l'inverse et c'est dans la forêt, en taxant les droits de coupe, qu'il faut aller chercher les millions que pourrait rapporter l'exploitation de nos ressources forestières.

"Sans doute les propriétaires de journaux qui se serviront de la Régie obtiendront-ils une réduction du prix de leur papier-journal mais la richesse la plus riche du Québec va continuer à s'en aller. Les compagnies cont continuer à encaisser des millions sans qu'en profite le trésor".

DEUX POINTS DE VUE

"Le premier ministre et moi-même nous entendons sur le but à atteindre: protéger nos ressources naturelles. Mais où nos points de vue diffèrent du tout au tout, c'est dans les moyens à employer pour atteindre ce but. Pour protéger efficacement nos ressources forestières et assurer en même temps un profit au peuple du Québec, c'est à la source qu'il faut aller. Or le premier ministre met un contrôle à la sortie; je ne voudrais pas être désagréable à son égard, mais qu'il me permette d'exprimer l'opinion que la méthode du contrôle à la sortie est une méthode nationale socialiste. Avec la méthode du premier ministre le peuple du Québec ne tirera pas un sou des millions de dollars que les compagnies continueront à réaliser en bénéfices.

REGIE INUTILE

"En s'attaquant à la source, nous n'aurions pas besoin d'instaurer une Régie. Tout à l'heure, le premier ministre a affirmé que ceux qui voteraient contre la loi manifesteraient leur sympathie en faveur des magnats du papier et de ceux qui adorent le veau d'or. Ai-je besoin de dire que tel n'est pas le cas et je viens de le démontrer.

"Quant aux journaux, ils ne retireront des avantages qu'en se mettant sous la coupe de la Régie. Les journaux? Je ne les considère pas comme une quantité négligeable pas plus que le gouvernement. La revision de la loi et sa deuxième rédaction sont une preuve de leur influence.

AUTRES INCIDENCES

"Mais si l'on veut envisager la défense des journaux, on oublie un groupe extrêmement nombreux constitué par les coupeurs de bois, ceux qui travaillent à la production du papier. Ce sont des incidences dont une loi qui voudrait faire profiter la plus grande partie du peuple de l'exploitation de nos forêts, devrait tenir compte.

(Suite à la page 13, 1ère col.)

LIMONADE ASEPTA REDONNE DE L'ENTRAIN

Agréable au goût

LAXATIVE-PURGATIVE

Votre patron, Madame

par Anne Adams



4588

En toute saison cette robe se porte; seul le tissu varie. Pour l'hiver le lainage et taffetas règnent tandis qu'en été c'est le coton et la toile. Vous remarquerez que le modèle est jeune et pas compliqué.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes: 12, 14, 16, 18, 20; 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42. La grandeur 16 requiert 5¼ verges d'un tissu de 35 pouces de large.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

4588 12-20 30-42

Prix : 40c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N. B. — Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explications en français, sont d'un usage rapide et facile.

quelle merveilleuse différence la

mélasse

apporte à la préparation des

Fèves au lard!



Cette saveur délicate de la mélasse fraîche leur apporte le raffinement qui transforme le plat le plus simple en un véritable régal! Et pour vous assurer les meilleurs résultats, exigez la meilleure mélasse — la MÉLASSE FANTAISIE DES BARBADES, préparée et mise en boîte dans le pays où pousse la meilleure canne à sucre, elle renferme dans son goût agréable tout le soleil des Barbades. Utilisez la MÉLASSE FANTAISIE DES BARBADES pour vos pâtisseries et confiseries . . . servez-la avec les crêpes, les gaufres, les céréales, les tartines et les biscuits. Riche en vitamine et en fer, la MÉLASSE FANTAISIE DES BARBADES est tout aussi nourrissante et économique qu'elle est savoureuse!

Demandez la

MÉLASSE FANTAISIE BARBADES

chez votre épicier.

Ouvert vendredi jusqu'à 9.30 P.M.

Les Prix des Fourrures MONTENT . . les Prix H.R. DESCENDENT!

Solde Annuel des Fourrures Holt Renfrew

Encore un jour . . vendredi . . le dernier jour!

Les plus grandes réductions de prix de la saison sur les belles fourrures venant des propres collections de H.R., comprenant

Un grand nombre de beaux manteaux de fourrure

ainsi que Jaquettes, Capes et Echarpes dans les fourrures les plus recherchées et les plus fashionables . . parmi lesquelles se trouvent des quantités choisies mais limitées . . toutes

A des fractions des prix antérieurs!

Voici huit groupes importants:

Manteaux de Mouton de Perse teint noir — *Faits pour se vendre à $375 . .* — **$229**

Manteaux de Dos de Rat musqué . . . (Teint Vison) — *Faits pour se vendre à $250 . .* — **$189**

Manteaux de Rat musqué naturel du Sud "Dos" et "Flancs" — *Faits pour se vendre à $375 . .* — **$289**

Etoles Capes d'Ecureuil teint brun . . . — *Faites pour se vendre à $165 . .* — **$129**

Jaquettes de Flancs de Rat musqué . . (Teint nuances pastel) — *Faites pour se vendre à $195 . .* — **$159**

Manteaux de Seal d'Hudson . . . . . . (Rat musqué teint) — *Faits pour se vendre à $400 . .* — **$299**

Manteaux de Rat musqué—peaux allongées — *Faits pour se vendre à $650 . .* — **$489**

Jaquettes de Dos de Rat musqué . . . — *Faites pour se vendre à $195 . .* — **$159**

Toutes les Ventes sont finales!

Conditions de paiement faciles, si désiré! — *Emmagasinage gratuit jusqu'à l'automne!*

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville

Le bill de la régie du papier adopté en principe

(Suite de la page 12)

PRINCIPE INSUFFISANT

"Tout ma discussion vient de ce que l'arme qu'on emploie n'est pas suffisant. Le principe en jeu est insuffisant; il n'est pas étendu dans la direction où il devrait l'être. Avec cette loi, si les journaux sont protégés, la province elle-même ne touchera rien. Elle met même en cause la liberté de la presse; sans doute, pour l'instant, cette liberté n'est-t-elle pas en danger, mais qui sait ce qui peut arriver dans trois ou six mois, lorsque la Régie opérera.

PRINCIPE DEJA DANS LES LOIS

"D'ailleurs le principe que l'on invoque est déjà dans nos lois. Les lois nous permettent, en effet, de surveiller nos ressources naturelles et d'en assurer la protection. Cette loi peut devenir en vigueur sur simple arrêté ministériel. On pourrait peut-être y ajouter un ou deux amendements pour le mettre à jour. Mais je ne vois pas l'utilité d'une nouvelle loi. Nous n'allons pas voter en faveur d'une loi inutile pour le plaisir de voter. Ce que nous voulons, c'est une loi qui embrasse tout le problème et non seulement une incidence. Pour que le peuple puisse profiter de l'exploitation de ses ressources forestières, le gouvernement devrait poser ses conditions à la source, c'est-à-dire au moment où l'on va abattre le bois. En taxant les droits de coupe, on aurait permis de mater efficacement les compagnies.

LES PUISSANCES D'ARGENT

"Le premier ministre déclarait tout à l'heure que plusieurs personnes lui ont affirmé qu'il était dangereux de s'attaquer aux puissances d'argent? Est-ce vrai? Je trouve que le mouvement ne se livre pas à une attaque bien féroce. Ceux qui s'y attaquent réellement sont ceux qui comme l'Opposition réclame que l'on taxe les compagnies à sa source. Je ne connais pas les présidents de compagnie; ce n'est pas à moi qu'ils s'adressent et ce n'est pas au parti libéral qu'ils viennent demander des faveurs.

"Les compagnies préfèrent certainement le traitement que leur fait le gouvernement à celui que leur donnerait le parti libéral. Par sa loi, le premier ministre va garder les compagnies près de lui, en vertu du principe que garotté dans un coin on a forte tendance à offrir la rançon de sa liberté. Et quand viendra le moment, c'est encore à lui qu'elles s'adresseront. C'est effrayant comme ce n'est pas effrayant de s'attaquer aux puissances d'argent comme le fait le gouvernement.

"SERVI, NON ASSERVI"

"Il s'agit de savoir si en épargnant des milliers de dollars les journaux se sentiront plus libres. Car ce qu'il faut, c'est une législation qui permette au peuple de croire qu'il ne sera pas asservi, mais servi. Une telle législation ne peut être efficace que si elle s'attaque aux sources du problème, c'est-à-dire au moment de la coupe du bois".

M. FRANK HANLEY

Le député indépendant de Montréal-Ste-Anne, M. Frank Hanley, est l'orateur suivant. Il approuve le principe du bill à l'étude, affirmant que le gouvernement est justifié de prendre une telle mesure de façon à assurer une préférence aux journaux du Québec dans le prix et l'approvisionnement de papier journal.

M. Hanley est d'avis que cette législation protégera aussi les contribuables. Car, dit-il, si les journaux devaient payer leur papier plus cher, ils devraient augmenter le taux de leurs annonces et le prix de chacun de leurs exemplaires. Comme beaucoup de gens annoncent dans les journaux, qu'il s'agisse d'emplois, de maisons à vendre ou à louer, de faire connaître une naissance ou un décès, et comme la grande majorité des contribuables achètent un journal, ils seraient immédiatement touchés par une telle hausse.

M. Duplessis : Je demande au député de retirer ces paroles. Il n'a pas le droit d'impliquer des motifs.

M. Dupuis : Je constate seulement.

L'orateur : Nous avons déjà rendu une décision sur ce point. Les paroles du député implique des motifs et je lui demande de retirer ses paroles.

On demande le vote. La Chambre par 55 à 21 maintient la décision de l'Orateur.

Le député de Ste-Marie continue en disant que si l'Opposition allait voter pour le principe de ce bill en deuxième lecture c'est dire que "nous consacrons, tel que le veut le gouvernement, le principe faux que pour protéger quelqu'un il faut s'en emparer".

Pour protéger les journaux, continue M. Dupuis, on régit la presse en imposant une régie de la production et de la distribution. Il est vrai que cela permettra aux journaux de la province de Québec de payer leur papier moins cher que sur le marché étranger.

Mais, il arrive que le papier est une matière rare. Or, cela met les journaux dans l'obligation, s'ils veulent se procurer du papier au prix du marché québécois, de passer par l'étroit corridor d'une régie provinciale comme nous en connaissons sous l'Union nationale.

On dit que le journal est libre de se servir de la loi. C'est une liberté bien relative si l'on considère la situation.

Le papier étant tellement rare, le journal qui ne passera pas par la régie risquera de n'avoir point de papier ou de payer le double du prix. C'est un attentat flagrant à la liberté de la presse.

Le gouvernement, par ce bill, ne limite pas seulement les libertés des journaux mais aussi celle des compagnies ce qui est un autre principe faux. Ce principe donne à la province de Québec une très mauvaise réputation à l'étranger. Si nous votons pour ce principe, les grosses compagnies auront peur de venir s'établir dans la province de Québec.

Si le premier ministre était réellement fort, il ne verrait pas seulement à protéger les gros mais aussi les petits, les colons et les cultivateurs qui coupent le bois. La masse de la province de Québec ne retire rien en vertu de ce bill; le trésor ne retire absolument rien.

Ridicule, lance M. Duplessis.

M. Dupuis — La seule chose qui est ridicule ce sont les interventions du premier ministre quand je parle . . .

M. Dupuis termine en disant que l'Opposition a un mandat. Celui de combattre les lois qui violent les libertés des individus de la province de Québec. Le gouvernement se doit de protéger les intérêts généraux de toutes les classes de la province et encore une fois on nous présente une loi d'exception faite pour protéger les gros. "Je proteste contre cette loi; le gouvernement a pensé à protéger les intérêts des journaux, mais n'a pas pensé aux colons et aux cultivateurs".

M. Bernard Pinard, député libéral de Drummond, trouve étrange que le gouvernement qui se dit le protecteur des petits, protège en fait les grosses compagnies avec son projet de loi. Le gouvernement semble oublier que celui qui est à la source de l'industrie papetière, c'est le cultivateur, le colon.

M. Pinard dit qu'au point de vue économique, le principe de la loi est faux et que le premier ministre a tort de vouloir faire croire que le bill a pour but de protéger la liberté de la presse.

Les autorités provinciales auraient dû aller aux racines du mal, déclare-t-il encore, et exiger une forte royauté pour l'exploitation forestière.

M. Jean-Paul Noël, député libéral de Jeanne-Mance, proteste à son tour contre le principe du bill No 28. Il est à propos de dire que l'Union Nationale restreint la liberté de la presse, va réduire les propriétaires de journaux à l'esclavage. Le projet de loi contient des éléments de dictature, c'est une vraie camisole de force qu'on veut imposer aux journaux. Il est mauvais en principe parce qu'il consacre l'arbitraire. Il renferme un principe de nature à faire cracher les grosses compagnies . . .

M. M. Tellier rappelle le député à l'ordre parce qu'il ne faut pas imputer de mauvaises intentions au gouvernement.

M. Duplessis : Qu'il retire ses paroles !

M. Noël consent à retirer ses paroles à la demande de M. Tellier. Il continue à dire que le projet de loi menace la liberté de la presse, ainsi que la liberté du commerce et même celle de l'industrie sur laquelle il suspend une épée de Damoclès.

M. Noël termine en félicitant le chef de l'Opposition de son magnifique discours constructif et de se faire le défenseur de la liberté au Québec.

M. Jules Savard, député de Québec-Ouest : Je ne voudrais pas que dans les paroles que je prononcerai, l'on considère que je tiens à vouloir protéger les compagnies manufacturières de papier. Ces derniers ont certainement bénéficié d'une façon très avantageuse des législations antérieures, et je dirai même que dans certains cas elles en abusent et qu'elles n'ont pas plus qu'il faut la sympathie du public. Je me lève pour critiquer ce projet de loi parce qu'il y a un principe excessivement grave en jeu. On nous dira certainement au cours de la discussion que cette loi est pour protéger nos ressources naturelles qui sont exportées, mais si le gouvernement était réellement sérieux, pourquoi n'aurait-il pas pris la même attitude lorsqu'il s'agit de nos ressources comme dans le cas du fer de l'Ungava.

Evidemment, continue M. Savard, dans sa législation, le gouvernement a deux poids, deux mesures.

Il s'agit d'un contrôle gouvernemental et c'est très grave. Les journaux n'ont pas besoin d'une intervention du gouvernement dans leurs affaires. Si les éditeurs ne sont pas satisfaits du traitement qu'ils pourraient recevoir des moulins à papier, rien ne les empêche de rencontrer leurs fournisseurs et de mettre cartes sur table.

M. Savard note que le projet de loi comporte une Régie ayant le droit d'augmenter la quantité de papier-journal à être fournie. Cela peut peremttre au gouvernement de récompenser ses amis.

Par ailleurs la loi peut devenir un instrument de plus en plus dangereux si le gouvernement, continuant sa politique d'expropriation, fait disparaître toutes les terres à bois du domaine privé pour les rattacher au domaine public. A la fin le contrôle de l'Etat sera absolu.

M. RICHARD HYDE

M. Richard Hyde, député de Westmount, explique ici brièvement pourquoi il votera contre la mesure. Celle-ci, dit-il, met en cause un grand principe qui est, en somme, une question de contrôle. Le député de Westmount, à la suite de M. Lapalme, estime que le contrôle ne frappe pas au bon endroit, c'est-à-dire à la source, comme il se devrait et que, conséquemment, il ne saurait profiter à l'ensemble de la population.

M. RENE HAMEL

Puis M. René Hamel, député de Saint-Maurice, déclare, à son tour, s'opposer au bill pour diverses raisons. D'abord, il évoque les circonstances dans lesquelles le bill a été conçu. Des compagnies ont refusé de se plier au bon plaisir du "prince", dit-il, et on a décidé de les punir. On n'a pas dit si elles avaient violé des lois existantes.

Le gouvernement, poursuit M. Hamel, a le droit et même le devoir de contrôler les richesses naturelles. Mais pas sous l'impulsion de la colère. C'est un droit conditionné par son devoir de faire servir les richesses forestières à l'intérêt général des copropriétaires de la forêt.

Mais justement le contrôle est-il fait dans l'intérêt de ces copropriétaires ? Non. Pourquoi ? Parce que les propriétaires de journaux ne sont pas comme tels les co-propriétaires de la forêt. Ils le sont en tant qu'individus que citoyens, mais au même titre que tous les autres citoyens et pas davantage.

M. Hamel ajoute que l'augmentation du prix du papier annoncée par les compagnies n'équivaut qu'à 12 cents la tonne sur l'ensemble de la production. C'est une peanut. Et la loi actuelle n'est qu'une législation punitive.

Le député de St-Maurice affirme que c'est le devoir du gouvernement de contrôler les richesses naturelles de la province, mais il doit accomplir ce devoir dans l'intérêt de la masse, dans l'intérêt de ceux qui coopèrent au développement de ces richesses. Les bûcherons, les cultivateurs, les colons sont également les copropriétaires de nos forêts mais cette loi ne leur donne absolument rien. On prend les biens du peuple et on en fait cadeau à un petit groupe. C'est un contrôle qui prête à discrémination que celui que le gouvernement veut se faire accorder par cette loi.

"Je suis partisan de l'entreprise privée, dit M. Hamel, mais je suis également en faveur du contrôle de nos richesses naturelles. Il s'agit de savoir à quel moment l'imposer. A mon avis c'est au début, quand les compagnies coupent du bois dans nos forêts. Le contrôle que veut avoir le gouvernement va jeter un discrédit considérable sur la province de Québec et le gouvernement s'en servira comme instrument de vengeance. C'est un contrôle en faveur d'un petit groupe au détriment de la masse.

En terminant, le député libéral de St-Maurice a déclaré qu'il a été élu dans son comté mais pas pour devenir le porteur d'honneur du tombeau de la démocratie dans cette province.

M. DUPLESSIS

Les discours de l'opposition constituent une véritable Tour de Babel, tant les contradictions y sont nombreuses, réplique le premier ministre. J'y ai reconnu les objections que m'ont faites les magnats du papier. Mêmes arguments, ou plutôt mêmes argutie.

On a commencé par dire que le bill était dirigé contre la liberté de la presse. Puis on a dit que le bill favorisait la presse au détriment de la masse.

On a dit qu'il faudrait établir un contrôle à la source. Mais y a-t-il une autre source de l'industrie papetière que la coupe du bois ? Or, le bill contrôle la coupe du bois, de manière à empêcher la dilapidation des forêts.

Il crée aussi une régie du papier. Quand on veut régir le papier, on ne régit pas les arbres. Nous faisons une loi complète, puisque nous voyons d'abord à préserver les forêts par une coupe raisonnable, et que nous prenons ensuite le produit fini.

Les journaux, d'après l'opposition, ce n'est pas grand'chose. C'est un petit nombre, une quantité négligeable. Je dis qu'un pays ou une province où il n'y aurait pas de journaux ne serait pas loin de la décadence. Les journaux et la presse sont des institutions d'intérêt public. Il faut les protéger contre l'appétit vorace de certaines personnes qui ne voient que l'argent et oublient leurs devoirs. En agissant ainsi, on pose un acte d'intérêt public qui profite à la masse.

Des régies, il en existe plusieurs, à Ottawa comme à Québec. Il y a par exemple la régie fédérale des Transports. Je ne sache pas que pour contrôler les tarifs de chemins de fer, cet organisme doive s'occuper des endroits où l'on fabrique les locomotives. Nous avons ici une régie de l'Electricité. Son autorité s'exerce sur les prix, non pas sur l'eau qui coule dans les rapides. Il y a aussi la régie des loyers, qui est devenue nécessaire pour protéger la masse contre les abus d'un petit nombre. Il en sera de même de la régie du Papier. C'est une mesure anormale, pour faire face à une situation anormale.

On dit que la loi est mauvaise et qu'elle est présentée à la veille des élections. C'est une autre contradiction, car pas un homme qui a la tête sur les épaules ne va provoquer l'opinion en faisant une mauvaise loi à la veille des élections. Cette loi a été présentée après bien des démarches. Elle n'est pas conforme à la politique générale du gouvernement. C'est une mesure de dernier ressort, motivée par les récentes augmentations de prix. Nous avions multiplié les avis, mais on ne s'en est pas occupé.

Le chef de l'opposition serait surpris d'apprendre qu'il y a sept ou huit jours à peine, l'un de ses amis a déclaré au Club de Réforme de Montréal : "Si Duplessis veut maintenir son contrôle du papier, on va voter contre et on va avoir des fonds électoraux". Je lui dis cela pour lui rendre service. S'il avait été au courant de la politique provinciale, il ne se serait jamais embarqué dans cette galère. Il dit que la province ne retire rien ? Il s'exporte chaque année au-delà de trois millions de tonnes de papier. $4 de plus la tonne, cela fait $12,000,000. C'est-à-dire qu'avec notre impôt de 7 pour cent sur les corporations, nous allons retirer $840,000 de plus.

Nous avons augmenté les droits de coupe il y a plusieurs mois pour une somme d'au-delà d'un million par année. J'ai cru comprendre que le chef de l'opposition préconisait une augmentation des droits de coupe ? Je vais lui répondre. Nous considérons comme une injustice l'augmentation des prix du papier pour les journaux de la province. Le gouvernement qui condamne cette injustice pouvait-il s'en rendre compte, en partageant dans les profits ?

M. Lapalme : On ne m'a pas permis de parler des droits de coupe.

M. Duplessis : Si le chef de l'opposition s'objecte à ce que je lui prête des arguments, tans pis pour lui.

Il est une chose certaine, poursuit le premier ministre. La loi actuelle constitue un principe essentiel à la conservation de nos droits. Elle n'est pas une loi punitive, elle n'est pas une loi de revanche, c'est une loi de bon sens et de revendication des droits fondamentaux de la province.

On prend alors la vote sur la deuxième lecture. Le résultat est le suivant : pour 51, contre 21. M. Frenk Hanley, député indépendant de Montréal-Ste-Anne, vote avec le gouvernement.

Le premier ministre annonce que la loi sera étudiée en comité plénier lors de la prochaine séance.

Il est alors près de 6 h. 30. Comme le premier ministre et le chef de l'opposition devaient assister à un dîner d'Etat à Bois de Coulonge, la Chambre s'ajourne à cet après-midi, à 3 heures.

Si vous êtes LAS TOUT LE TEMPS

Tout le monde, de temps en temps, se sent un peu fatigué, épuisé, avec la tête lourde et peut être aussi un mal de dos. Il n'y a probablement rien de grave, mais simplement un état toxique causé par l'excès d'acidité et les déchets. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's stimulent les reins, les aidant ainsi à reprendre leur fonctionnement normal qui consiste à enlever l'excès d'acidité et les déchets organiques. Vous vous sentez mieux—dormez mieux—travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant. Recherchez la boite bleue avec bande rouge chez tous les pharmaciens. Vous pouvez vous fier aux Dodd's. 52F

(Ann.)

A.-F. BARDOU

JARDINIER-FLEURISTE

Fleurs pour toutes circonstances

1091 chemin St-Louis

Tél.: 7-3568

UN MELANGE TOUT-DANS-UN

gâteau fondant...sauce savoureuse

CUIT DANS UN SEUL MOULE EN 20 MINUTES...



LE MÉLANGE À GÂTEAU POUDING OGILVIE

Goûtez un peu ce dessert absolument nouveau!

Un savoureux dessert de gâteau fondant et de sauce moelleuse ayant la saveur des bons gâteaux de toujours — la charlotte aux pommes, le pouding cottage ou la charlotte aux framboises — mais avec un goût spécial, bien à lui! Et fait avec un mélange tout prêt!

Voyez comme il est simple à préparer!

Tout ce dont vous avez besoin est là dans la boîte de MÉLANGE À GÂTEAU-POUDING OGILVIE. En une seule opération, vous préparez à la fois le gâteau et sa sauce . . . tout aussi aisément que vous faites un gâteau ordinaire avec un mélange Ogilvie! La sauce et la pâte cuisent ensemble, dans un même moule, donnant un dessert délectable dont toute la famille se régalera.

Servez chaud ou froid — servez-en bientôt. On ne cessera de vous réclamer le gâteau-pouding Ogilvie!



DEMANDEZ CHEZ L'ÉPICIER

LE MÉLANGE À GÂTEAU POUDING OGILVIE

TROIS ESSENCES DÉLICIEUSES . . . BUTTERSCOTCH • CHOCOLAT • VANILLE

LA SANTÉ D'HIVER PAR LES CITRUS

pour un excellent mets — pour un excellent jus savoureux...

VÉRIFIEZ CHAQUE ORANGE AVANT DE L'ACHETER!



RECHERCHEZ LE NOM Sunkist*

sur la peau de l'orange, il est votre GARANTIE DE QUALITÉ!

*Si elle n'est pas marquée Sunkist, ce n'est pas une orange Sunkist!

LE NOMBRIL signifie SANS PÉPINS!

• PLUS FACILES À PELER • PLUS FACILES À DIVISER • SAVEUR PLUS RICHE • COULEUR PLUS VIVE

COMMENT ACHETER LES MEILLEURES ORANGES

Les meilleures oranges au monde croissent en Californie et en Arizona. Nous choisissons les plus belles de ces magnifiques récoltes . . . fraiches de l'arbre, de couleur éclatante, avec cette saveur corsée, la préférée des canadiens. Pour votre protection et comme guide d'achat nous apposons la marque Sunkist sur la peau de ces oranges.

Recherchez donc toujours la marque déposée Sunkist pour obtenir la meilleure qualité qui soit. N'en acceptez aucune autre. Si une orange ne porte *pas* la marque Sunkist, elle n'est *pas* "tout aussi bonne".

Sunkist Growers

Assurez-vous que c'est

Sunkist

Marque déposée

FRAICHES DE L'ARBRE de Californie et d'Arizona

En vente chez

LA CIE PAQUET

SYNDICAT DE QUEBEC

J.-B. LALIBERTE

SOYONS DANS L'ATMOSPHÈRE DU CARNAVAL EN DÉCORANT NOS MAISONS

BONHOMMES CARNAVAL en plastique lumineux 24" de hauteur

Distributeur en gros **P.-E. POITRAS INC.** 555 Nelson

En vente chez

MAURICE POLLACK

LIBRAIRIE LANGLAIS

PHARMACIE BRUNET



L'AEROGARE DE RIMOUSKI : La Compagnie d'aviation Québecair possédera bientôt à Rimouski un aérogare des plus modernes. Sur la photo on voit le vaste aérogare de 210 pieds par 160, qui contiendra une salle d'attente avec restaurant, les bureaux de la comptabilité, une salle d'entreposage pour les marchandises, un atelier de réparation et un hangar pour les avions. Une autre bâtisse qui servira de hangar est en construction. Celui-ci a des dimensions de 135 pieds par 110 et servira spécialement à abriter les avions. Ces constructions seront terminées au cours de la présente saison et remplaceront les bâtisses actuellement occupées par Québecair à l'aéroport de Rimouski. (Rimouski—DNC)

Anthony Eden visitera la capitale canadienne

(Suite de la 1ère page)

océan Atlantique, 26. (UP) Le premier ministre sir Anthony Eden a conféré aujourd'hui avec ses conseillers et l'ambassadeur américain M. Winthrop Aldrich sur le contenu encore secret du message de M. Boulganine au président Eisenhower.

Le contenu de cette lettre a été câblé en corde au premier ministre britannique qui arrivera lundi à Washington pour s'entretenir avec MM. Eisenhower et John Foster Dulles. La réunion d'aujourd'hui avec M. Aldrich est la seconde. Ils avaient conféré hier soir au dîner, après avoir reçu des messages chiffrés de Londres et de Washington.

M. Eden a suivi une procédure établie par son prédécesseur sir Winston Churchill. Il est resté au lit après déjeuner pour étudier des piles de documents qu'on avait embarqués sur le navire dans 24 serviettes de dépêches avant de partir.

On croit qu'il y en a une partie sur l'incident Burgess-McLean. Les conseillers privés qui ont fait enquête sur les deux diplomates transfuges ont soumis un rapport à M. Eden avant son départ.

M. Eden est apparu brièvement en public dans l'après-midi et un nouveau jeu a pris immédiatement naissance chez les passagers. On l'appelle "le guet Eden". Le premier ministre a promis avant de partir qu'il visiterait la plus grande partie du navire.

Coûteux incendie à Ste-Angèle de Laval

(Suite de la 1ère page)

il n'y avait plus de communication, le feu ayant mis hors de service le fil téléphonique reliant le village aux Trois-Rivières.

Juste avant que la transmission cesse, l'opératrice a crié: "Tout est en feu". On ne sait pas encore si la centrale téléphonique a été détruite.

Les flammes se sont propagées du magasin de M. Levasseur à sa maison puis aux hôtels et finalement aux autres habitations.

Une quarantaine de pompiers de Nicolet, de St-Grégoire, de Pierreville et de Gentilly sont accourus sur les lieux. La première pompe, arrivée de St-Grégoire, a été incapable de se mettre immédiatement au travail. Il a fallu tailler un trou dans la glace du St-Laurent pour avoir accès à l'eau.

Ste-Angèle-de-Laval est située à un mille de Trois-Rivières. Il n'y a pas de pont entre les deux municipalités, de sorte que le service des incendies de Trois-Rivières a été incapable de franchir le fleuve pour aller éteindre la conflagration.

Les deux localités sont desservies par un traversier qui fait la navette entre 7 h. le matin à 1 h., dans la nuit.

Le village est un centre résidentiel. Les seuls commerces établis sont deux hôtels et un magasin.

Pie XII nomme S. E. Mgr Roy primat du Canada

(Suite de la 1ère page)

le 31 décembre 1945, supérieur du Grand Séminaire de Québec. Le 22 février 1946, le pape le nommait successeur de Mgr Comtois au siège des Trois-Rivières. Sacré par feu le cardinal Villeneuve aux Trois-Rivières le 1er mai 1946, il fut nommé le 8 juin suivant Ordinaire des forces armées canadiennes, poste qui l'a conduit dans les différentes parties du monde où des militaires canadiens se trouvaient, notamment sur les champs de bataille de Corée; il occupe encore ce poste. Promu au siège métropolitain de Québec pour succéder au cardinal Villeneuve le 1er juillet 1947, il y fut intronisé le 24 juillet suivant. Il devenait alors le 20e successeur du vénérable François de Laval de Montmorency, qui fut le premier évêque de la Nouvelle-France.

Mgr Roy a été décoré de l'Ordre de l'Empire Britannique (O.B.E.) en 1943; fait chevalier de la Légion d'Honneur en 1947, Commandeur de l'Ordre de Léopold avec palme et croix de guerre belge en 1940 et avec palme en 1948, Commandeur de l'Ordre d'Orange-Nassau en 1949. Ces distinctions lui furent accordées par autant de pays qui sont au nombre de ceux où il a accompagné les troupes canadiennes aux jours sombres comme aux heures victorieuses de la dernière grande guerre.

Il est aussi président du Conseil d'administration de la Conférence Catholique Canadienne (Association des cardinaux, archevêques et évêques du Canada) depuis l'assemblée générale d'octobre dernier, chancelier de l'Université Laval et président national de l'Union Missionnaire du Clergé (section française).

DEMANDÉE

ETAM demande gérante expérimentée pour magasin **176 St-Jean.** Pour entrevue à Québec, prière d'écrire à **1245 Ste-Catherine - Ouest, Montréal.** Offres seront traitées confidentiellement.



Mort à Riv.-du-Loup de Jacques Lévesque

Rivière-du-Loup, 26 (DNC) — A l'hôpital de Rivière-du-Loup est décédé récemment M. Jacques Lévesque, fils de M. et Mme Albert Lévesque, née Jeannete Langlais, à l'âge de 20 ans et 8 mois. Outre son père et sa mère, il laisse une soeur, Colette, sa grand'mère, Mme Auguste Langlais, ses oncles, MM. Roméo, Henri et Maurice Langlais de Rivière-du-Loup, ainsi que Roland, de Montréal, ses tantes, Mlles Charlotte et Jeannine Langlais, de Rivière-du-Loup, Mmes Wellie Larose, Albert Bigué, et Robert Giroux, de Montréal, M. et Mme Rosaire Michaud, De Lamay, M. et Mme Roland Lévesque, de Rivière-du-Loup, et M. Mme Lionel Lévesque, de Montréal, ainsi que de nombreux cousins et cousines.

Les funérailles ont eu lieu vendredi le 20 à 9 heures en l'église St-Patrice. La dépouille mortelle était exposée au salon mortuaire de la maison Marc-André Rioux.

Les recherches en faveur des pêcheries

Ottawa, (PC) Le ministre des Pêcheries a fait savoir aux Communes qu'une nouvelle station expérimentale sera ouverte à Halifax pour faciliter les recherches en matières de pêcheries. M. James Sinclair a précisé toutefois que le gouvernement ne déplacera pas la station déjà établie à St. Andrews, au Nouveau-Brunswick.

Victimes des Houillères

Washington (PA) — Le bureau des mines rapporte que 410 ouvriers ont été tués dans des accidents survenues dans les houillères américaines, cours de 1955, soit 15 de plus que l'année précédente.

L'état d'urgence est proclamé à la frontière de l'Egypte

(Suite de la 1ère page)

à l'arrivée de l'armement soviétique sur les positions avancées de l'Egypte. "Le journal a précisé qu'un autre officier avait affirmé "que non seulement les armes sotiques étaient parvenues au front, mais que les troupes étaient prafaitement entraînées dans leur maniement. Elles ont vite appris à s'en servir efficacement", dit-il.

Le journal a ajouté que les forces égyptiennes du front s'entrainaient aux attaques nocturnes.

Des développements attendus autour du vol au Bureau des Licences

(Suite de la 1ère page)

ployé du bureau de Québec et il y a quelques années il avait été transféré dans un bureau d'une autre ville de la province. Il y a quelques jours à peine, cet individu aurait été remercié de ses services. Il aurait mme été longuement interrogé hier ou ce matin par le capitaine Matte, au quartier général de la Sûreté, à Québec. Dans la journée qui a précédé le vol au bureau des licences, l'an dernier, l'inculpé aurait même été vu à Québec.

M. Laurent a déclaré, ce midi, qu'en effet, une enquête avait été instituée et qu'il y avait eu certaines irrégularitée et des destitutions. M. Laurent a par contre affirmé que l'enquête a démontre qu'il n'y avait pas eu de détournement de fonds. Il a aussi nie que des individus, impliqués dans cette affaire, aient quelque chose à voir avec le vol de $40,000.

Pour sa part, le capitaine Alphonse Matte a déclaré, ce midi, qu'il n'avait aucun développement. Nous savons par contre que le capitaine Roland Masse, qui a charge de l'enquête menée par la police municipale sur le vol du bureau provincial des licences, a eu une longue conférence avec M. Matte, cet avant-midi.

Appel du meurtrier de Trotzky rejeté

Mexico, 26, (PA) Jacques Mornard, meurtrier du révolutionnaire russe Léon Trotzky, a perdu aujourd'hui son dernier appel pour être libéré sur parole. Il lui reste à purger quatre ans et demi d'une sentence d'emprisonnement de 20 ans.

Mornard a tué Trotzky avec une pioche, dans la ville de Mexico en 1940. La sentence maximum est de 20 ans d'emprisonnement en vertu de la loi mexicaine.

Médecin trouvé gelé à mort

Montréal, 26 (PC) Une enquête sera tenue aujourd'hui sur la mort d'un médecin de Montréal dont le cadavre gelé a été trouvé près du Chalet de la Montagne tard hier.

Il a été identifié comme étant le Dr Hoert Herrick Kohn, âgé d'environ 40 ans. La cause de sa mort n'a pas été immédiatement déterminée mais les autorités de la morgue ont déclaré qu'il était probablement décédé mardi.

Le cadavre a été découvert par une patrouille régulière de la police.

M. Auguste Blier meurt à 78 ans

M. Auguste Blier, époux en premières noces de dame Philomène Fortin et en secondes noces de feu dame Marie Caron, est décédé hier, à l'âge de 78 ans et 9 mois, à la suite d'une longue maladie soufferte avec une grande résignation chrétienne.

Il laisse dans le deuil, ses filles: Mme Jean Lamarche (Yvonne), Mme Herménégilde Pellerin (Berthe), Mme Jules Poulin (Léona), Mme Léo Chamard (Ida), Mme Camille Gagné (Camille); ses fils MM. Auguste Blier, des Etats-Unis, Amédée Blier, de Rouyn, Léo Blier, de Lasarre; ses gendres MM. Jean Lamarche, Herménégilde Pellerin, Léo Chamard, Camille Gagné; ses belles-filles: Mme Auguste Blier, Mme Amédée Blier, Mme Marie-Ange Pellerin; ses frères: MM. Adalbert Blier, Polycarpe Blier; ses soeurs: Mme Vve Napoléon Boucher, Mme Vve Philippe Lord, Mme Vve Joseph Fleury; son beau-fils, M. Léo Pellerin; beaux-frères et belles-soeurs: MM. Alphonse Pelletier, Amédée Pellerin, Mmes Adalbert Blier et Polycarpe Blier, ainsi que plusieurs autres parents.

Les funérailles auront lieu samedi, en l'église de St-Malo et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

La dépouille mortelle est présentement exposée à la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 1187, 1ère Avenue.

M. Auriol en Russie

Moscou, 26. (PA) Le gouvernement soviétique a déclaré hier que M. Vincent Auriol, ancien président de la France, arrivera à Moscou le 28 février à l'invitation de M. Klementi Vorochilov. La nouvelle dit que M. Auriol sera l'invité personnel du président russe.

VENTE

Commençant demain à 9 h.

SOULIERS

POUR DAMES — VAL. JUSQU'A $10.95

$1.90

Aussi SOULIERS D'ENFANTS ET PANTOUFLES

D'autres spéciaux

Pour dames $3.95 et $6.95 — Val. jusqu'à $15.00

Slater hommes $7.95 $13.95 — Val. jusqu'à $22.00

SALON DE CHAUSSURES

ANDRE LAPOINTE

1068, 3e AVE — Tél.: 4-1491

Venez chez

KRESGE

et profitez de ces spéciaux, durant la vente de janvier.

Nappes en plastique gaufré — grandeur 54 x 72. Couleurs assorties: vert, rose, blanc et bleu. Prix rég. 1.39 — SPECIAL DE JANVIER .95

Jupons — droits pour femmes, en coton blanc avec broderie coton à l'avant du corsage, bordure arrière et autour du bas. Prix rég. 1.98 — Spécial de janvier $1.47

Couvertures de plaid — bordures cousues. Grandeur 60 x 76. Couleurs assorties: corail, or, bleu. Prix rég. 1.98 — Spécial de janvier $1.49

Vente spéciale de janvier pour disques — Mercury, Columbia, Capitol, etc. Anglais 6 pour $1.00. Français 3 pour $1.00. Aussi disques long jeu 33 1/3, 10" et 12", valeur jusqu'à $2.00 pour seulement .99

Culottes — de rayonne pour femmes. "Première qualité". Choix de modèles unis ou de fantaisie. Prix rég. .49 chacune. Spécial de janvier .35 chacune ou 3 pour $1.

Sous-vêtements — pour hommes, camisoles et culottes courtes, première qualité, bordure renforcée nylon; petit, moyen et grand. chacune .49

KRESGE

525 St-Joseph Est—260 St-Jean—118 St-Vallier Ouest

Veuillez m'expédier de suite

Quantité	Description	Grandeurs	Prix

NOM .....

ADRESSE .....

(Taxe de 2%)

Ouvert le vendredi soir, jusqu'à 9 h. 30 pour votre commodité.

Commandes postales remplies le même jour.

KRESGE

260 St-Jean, 525 St-Joseph Est, 118 St-Vallier O.

MAGASIN AMICAL

COURS d'IMPÔTS sur le REVENU À LA FACULTÉ DE COMMERCE

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : APPELEZ LE F. ROLAND à MU-3-3451

Le Soleil présente René Arthur

qui vous pose les questions suivantes :

Pour nous rendre au désir exprimé par de nombreux lecteurs, nous séparons questions et réponses.

QUESTIONS

1—Comme Jules César et Dostoïevsky, comme plusieurs grands hommes de l'histoire et de la littérature, de quel mal souffrait l'historien canadien François-Xavier Garneau ?
2—Un recueil de poèmes de Victor Hugo s'intitule : L'ANNEE TERRIBLE. De quelle année terrible s'agit-il ?
3—Quelle est la ville la plus célèbre de la principauté de Monaco ?
4—Quel est l'opéra de Bizet qui est inspiré d'un roman de Walter Scott ?
5—Dans son HISTOIRE DES GIRONDINS, Lamartine cite une phrase de Vergniaud — (membre de l'Assemblée nationale) — "Il a été permis de craindre que la Révolution, comme... quel dieu mythologique ? .. dévorât successivement tous ses enfants"
6—Que répond textuellement Don Rodrigue lorsque le père de Chimène lui dit : "Es-tu si las de vivre" ?
7—Quel est l'homme politique très en évidence lors de l'affaire Stavisky qu'on a appelé parfois le taureau de la Camargue, parfois le fusilleur ?
8—Qui a écrit, dans son roman LES ILLUSIONS PERDUES : "A Paris, on y vend tout, on y fabrique tout, même le succès !" ?
9—La phrase suivante rappelle un proverbe bien connu : L'homme qui trop tôt songe à échanger contre certain bien, inventé dit-on par les Phéniciens, la membrane velue recouvrant le corps d'un mammifère carnivore de la famille des ursidés, risque de s'apercevoir que son rêve n'était bâti que sur de trop fragiles calculs. Quel est ce proverbe ?
10—Si vous voyagez à la vitesse de la lumière, en combien de temps vous rendrez-vous au soleil ?

REPONSES

1—D'épilepsie.
2—De celle de la Guerre de 1870.
3—Monte-Carlo.
4—La Jolie fille de Perth. (The Fair Maid of Perth)
5—Comme Saturne. (Les allusions mythologiques étaient encore à la mode)
6—Il répond par une question : "Es-tu si las de vivre — As-tu peur de mourir ?"
7—C'est Daladier, que les droitistes surnommèrent le fusillier à cause de la force armée qu'il employa pour écraser un coup d'Etat lors du scandale Stavisky et qu'on appela aussi le taureau de Camargue pour indiquer qu'il recule après un premier effort, comme le fait le taureau dans les combats en Camargue par opposition aux taureaux espagnols qui seraient plus fougueux.
8—Honoré de Balzac.
9—"Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué."
10—Dans environ huit minutes.

Le Courrier de Pascale France

QUI VOUS AIME BIEN. — Voici la recette que vous m'avez demandée et qui n'est pas du tout compliquée à réussir : Muffins : Une tasse de shortening, une tasse d'All Bran, ¾ tasse de lait, une tasse de farine tamisée, 2½ c. à thé de poudre à pâte, ½ c. à thé de sel, ½ tasse de raisins. Mélangez bien la graisse et le sucre, ajoutez l'oeuf et battez bien. Ajoutez le lait et le All Bran, et laissez reposer pendant quelque temps; tamisez ensemble la farine, la poudre à pâte et le sel; ajoutez les raisins. Ajoutez tout ce mélange au mélange de All Bran et brassez bien jusqu'à ce que le tout soit bien combiné. Remplissez des moules à muffins et laissez cuire de 25 à 30 minutes dans un four de 350 degrés environ.

FERNANDE. — Voici la liste des anniversaires de mariage. Vous y verrez que les noces célébrées après vingt ans sont celles de porcelaine et vous en déduirez que normalement, ce sont des articles et cadeaux en porcelaine qui s'offrent à cette occasion-là. Noces de coton, premier anniversaire. — Noces de papier, deuxième anniversaire. — Noces de cuir, troisième anniversaire. — Noces de bois, cinquième anniversaire. — Noces de laine, septième anniversaire. — Noces d'étain, dixième anniversaire. — Noces de soie, douzième anniversaire. — Noces de cristal, quinzième anniversaire. — Noces de porcelaine, vingtième anniversaire. — Noces d'argent, vingt-cinquième anniversaire. — Noces de perles, trentième anniversaire. — Noces de rubis, quarantième anniversaire. — Noces d'or, cinquantième anniversaire. — Noces de diamant, soixantième anniversaire. — Noces de platine, soixante-quinzième anniversaire.

LECTRICE DE CHAQUE SOIR. Il est bien rare qu'il se forme de vraies rides sous les yeux; ce sont plutôt des petits plis naturels qu'on ne peut éviter, de même que les plis de chaque côté de la bouche; ces plis peuvent cependant être atténués si vous faites chaque jour des grimaces de beauté en envoyant la bouche à droite, aussi loin que possible, par le seul jeu des muscles, puis à gauche, puis en étirant le menton, en gonflant les joues, etc.. (tous les mouvements qui font marcher les muscles du visage). Je ne puis donner de recette fixe pour avoir une peau lisse et veloutée; tout dépend de l'organisme et de l'état de santé d'une personne; qu'elle se mette ce qu'elle voudra dans la figure, si son système est défectueux (organes, estomac, intestins) elle n'aura que peu de résultats. La texture naturelle de la peau est aussi à considérer et bien qu'on puisse l'améliorer grandement, on ne peut la changer du tout au tout.

Pascale France

ST-SAMUEL, Frontenac

Honneur au mérite

Mlle Jacqueline Droum, institutrice à l'école No 6, vient de mériter du département de l'Instruction publique, par l'entremise de M. l'inspecteur Rouleau, la prime de $20, pour succès dans l'enseignement.



"Nous allons simplement mettre votre chapeau dans le coffre, tante Emilie !"

Graphologie

L'ENFANT DES REINES: Type d'écriture personnelle, exempte de "fioritures" et d'affectation. Le scripteur déteste le protocolaire, le conventionnel et ce qui respire la formalité. Les majuscules le placent au chapitre de l'orgueil et de l'égocentrisme. Quelques lettres lui confèrent des tics nerveux, un sensualisme bien déterminé. Les barres des "t" louent sa volonté tenace. Ses "j", ses "q", ses "g", son amour pour le verbiage. Intelligente personne bon jugement. Générosité éventuelle.

DONA SOL.

Votre travail à l'aiguille

par

Laura Wheeler

★

827

La tricoteuse trouvera ici une excellente suggestion pour l'été prochain. Un manteau court au tricot crocheté à la main. C'est un article qui promet confort et élégance.



Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Prix : 40c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N. B. — Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explications en français, sont d'un usage rapide et facile.

Chez... CHENOR

EXTRA-SPECIAL
de la grande
VENTE de
RÉPARATIONS



Avis aux futurs mariés
SUPER-VEDETTE de la VENTE
de
REPARATIONS
chez CHENOR

Chenor
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS



ENSEMBLE → 64 MCX-MOBILIERS
ULTRA-MODERNES, styles '56
VALEUR DE $729.



Elégants
PALETOTS
D'HIVER
100% laine importée
pour hommes et jeunes gens
VAL. REG. $59.50
Spécial de la Vente
$37.55
EPARGNEZ $21.95

Tous de qualité nettement supérieure et les meilleures marques sur le marché, telles que: Vela-Sheen . . Mocambo . . Alpacama . . Cachemire et laine . . Elysien . . tweed écossais quadrillé (check-back), etc. Tailles : 34 à 44.

Ouvert jusqu'à 9.30 hres, le VENDREDI SOIR



ENTREPOSAGE GRATIS SUR DEMANDE



Riche et solide
MOBILIER de CUISINE
Sa beauté s'alliera au modernisme de votre cuisine. 5 magnifiques morceaux dont grande table de 36 x 48 x 60, avec dessus en Arborité à l'épreuve de tout et 4 confortables chaises recouvertes de matériel de couleurs variées.
VALEUR DE $95.00

EXTRA SPECIAL DE LA VENTE de RÉPARATIONS
$556.
• ECONOMIE REELLE DE... $173.

• Nous convenons . . . que ce BAS PRIX est DERISOIRE . . . nous convenons également que la qualité offerte est INSURPASSABLE, et nous convenons SURTOUT que L'ECONOMIE qui en résulte est FORMIDABLE.

• PROFITEZ-EN MAINTENANT !

Special
COUPE-VENT
2 tons
pour hommes et jeunes gens.
VAL. JUSQU'A $14.95
seulement
$7.55



Epargnez jusqu'à $7.40

PAYEZ AUSSI PEU QUE $1.00 PAR SEMAINE

Choix de modèles élégants et distinctifs aux motifs attrayants. Confection soignée en "Sheen-gabardine" à textures unies ou de fantaisie. Chacun pourvu d'une chaude doublure piquée, isolante contre le froid et la transpiration. Grande variété de teintes en vogue.

Tailles : 36 à 44
Quantité limitée.

MALAXEUR JUNIOR
Le plus nouveau des malaxeurs. Il mélange, bat ou fouette, suivant les besoins. Vous en serez enchantées.
VALEUR DE $21.95

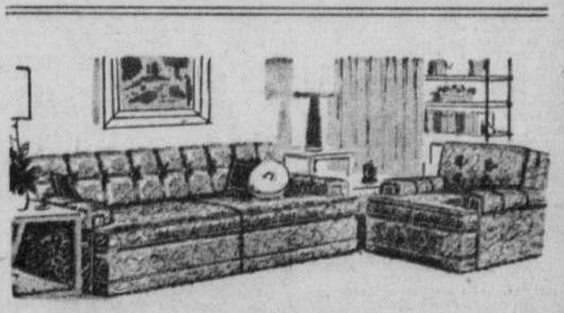
AIGUISEUR DE COUTEAUX
Ce nouveau et attrayant aiguiseur électrique est pratique et aiguisera tous les genres de couteaux.
VALEUR DE $19.95

MATELAS à RESSORTS
Grandeur 4'6" — recouverts en excellent coutil à rayures — construction sur 180 ressorts.
VALEUR DE $21.95

Jusqu'à 104 SEMAINES POUR PAYER



RICHE MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER
Nouveaux modèles '56 . . . 3 morceaux, comprenant : bureau double avec glace biseautée et une spacieuse commode avec poignées en cuivre — Lit 4'6" avec "Bar-bed". Nouvelles teintes pâles.
VALEUR DE $145.00



SUPERBE MOBILIER SECTIONNEL
Ce mobilier qui vous enchantera comprend 2 grandes sections et un élégant fauteuil. Les 3 meubles richement recouverts. VALEUR DE $144.00 ou si vous préférez un
ATTRAYANT SET DE DIVAN, 3 mcx
comprenant divan facilement transformable en lit double et 2 fauteuils avec bras. Le tout recouvert de matériel de choix.



SPECIAL POUR PATATES FRITES
Exactement tel qu'illustré - grande capacité et friture parfaite.
VALEUR DE $39.95

Solide BERÇANTE
Finie bois naturel — bras et siège fembourrés de cuirette.
VALEUR DE $7.95





LESSIVEUSE "INGLIS"
Elle vous assure une lessive parfaite. Nouveau modèle à mécanisme Hercule, essoreuse de sécurité et autres avantages exclusifs.
VALEUR DE $179.50

ENSEMBLE DE TOILE
"CANNON" comprenant 42 mcx. dont : articles de literie, pour le bain et la cuisine. VALEUR DE $24.95

4 OREILLERS
En plumes de choix. Confection en attrayant et fort coutil à jolies rayures.
VALEUR DE $1.75

SOMMIER à LAMES
Ces sommiers sont montés sur de hauts blocs et munis de ressorts spéciaux pour plus de résistance.
VALEUR DE $15.95

Tel. 23851
CHENOR Ltée
MAGASIN à RAYONS
3 est, St-Joseph — angle boulevard Langelier

Atmosphère de la Bourse de Londres

Londres. (Reuter) L'incertitude de la situation économique de la Grande-Bretagne a influencé les cours, aujourd'hui, bien que la Bourse de Londres ait tiré profit jusqu'à un certain point du progrès enregistré par Wall Street, mercredi.

Les titres d'Etat britanniques ont fléchi d'une fraction de même que les valeurs des Dominions et des colonies. Chez les obligations étrangères, les allemandes ont monté mais les grecques ont cédé du terrain. Les chemins de fer ont été languissants.

Plusieurs titres industriels ont fait preuve de fermeté bien que la plus grande partie de ce compartiment se soit montrée indécise. Les leaders des entreprises de génie ont consolidé leurs positions mais les valeurs sidérurgiques ont été calmes.

monté de quelques cents cependant.

Les transports maritimes ont dant que les titres aurifères ont été mornes. Les pétroles sont devenus erratiques après un bon début.

L'indice des mines

Londres, (Reuter) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Suc a baissé hier de 0.1 point a 82.8

Ce qui fait du "Soleil" un journal populaire c'est son information variée et son abondante illustration.



L'Association Nationale des Assureurs-vie des Etats-Unis a le plaisir d'annoncer que M. Paul-E. Lachance, assureur-vie de Québec, s'est de nouveau qualifié pour la cinquième année consécutive comme membre du "MILLION DOLLAR ROUND TABLE".

Cette organisation internationale dont monsieur Lachance est Membre à Vie, groupe les assureurs-vie des deux Amériques qui ont vendu un million de dollars ou plus d'assurance-vie au cours de l'année.

La Table Ronde tiendra sa prochaine assemblée annuelle à bord du M. S. Kungsholm au cours d'une croisière aux Bermudes, du 16 au 21 mai prochain. —

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de LEGENDRE AUTOMOBILE INC corps politique et incorporé ayant sa place d'affaires à Montmagny, Qué., garagistes,

débitrice

AVIS DE VENTE

AVIS est par les présentes donné que VENDREDI, le 3 FEVRIER 1956, à 2 heures de l'après-midi, sera vendu par encan public, à la porte de l'église de la ville de St-Thomas de Montmagny, Co. Montmagny, l'immeuble ci-après décrit, savoir :

Item A) Un terrain situé sur la rue St-Etienne en la ville de Montmagny, avec le garage y érigé lequel terrain fait partie du lot No 73 (SOIXANTE-TREIZE) du cadastre officiel pour la ville de Montmagny, de forme irrégulière et borné comme suit : Au nord partie par la rue St-Etienne et Clément Rouleau, M.V. (Pte no 71) et mesurant respectivement 51.8 pi. et 21.2 pi., à l'est par partie du lot appartenant à Clément Rouleau, M.V. et partie à la propriété de Louis-Georges Talbot (lot 74) et mesurant respectivement 36 pi. et 80.8 pi., au sud par les lots nos 75 et parties du lot 72 appartenant respectivement au Dr Jean-Marie Couillard, Paul-Henri Lemieux et Roger Boulanger et à l'ouest par le lot No 71 appartenant à Mlle A. Cloutier et par le lot No 70 et appartenant à M. Joseph Beaudoin. Le tout tel que mentionné à un plan préparé en date du 6 décembre 1955 par M. J.-A. Lafleur, arpenteur-géomètre, de la cité de Québec, et d'un procès-verbal de bornage accompagnant ce dit plan

Cet item sera offert en vente au plus haut et dernier enchérisseur à charge des rentes et autres servitudes qui peuvent exister. (Mise à prix $8,000.00)

L'acquéreur de cet immeuble devra respecter le bail actuellement existant entre les syndics et le Ministère de la Défense nationale, lequel bail expirera le 16 septembre 1956 et l'acquéreur aura le droit de percevoir le loyer à compter du premier février 1956.

Les titres et certificats peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés.

Cette vente est faite conformément aux articles 716, 717 et 719A du Code de procédure civile et aussi à l'article 58 de la Loi de Faillite 1949. Cette vente équivaut à la vente faite par le Sherif.

Conditions de paiment : ARGENT COMPTANT

Daté à Québec, ce 22 déc. 1955.

JOSEPH MARMETTE
et MAURICE BOULANGER
Co-Syndics.
111 Côte de la Montagne, Québec,
71 rue St-Pierre, Québec.

L. G. BEAUBIEN & Cie, LIMITÉE

Valeurs de Placement

70, rue St-Pierre
Tél.: 2-1521
QUÉBEC

Montréal • Ottawa • Trois-Rivières
St-Hyacinthe • Shawinigan Falls • Sherbrooke
Paris • Bruxelles

Revue des marchés mobiliers

Plus de gains que de pertes à Montréal — Tendance irrégulière à Wall Street — Avance des métaux à Toronto.

A MONTREAL

Montréal, (PC) Les titres industriels ont affiché une tendance mixte ou légèrement en hausse à l'ouverture d'un marché modéré à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne, aujourd'hui.

Les métaux communs et les papeteries sont demeurés fermes. Donohue a grimpé d'un point cependant que Fraser, Aluminium, International Nickel et Consolidated Smelters ont monté d'une fraction. Les valeurs sidérurgiques ont été mixtes; les services publics, inchangés.

Des pertes fractionnaires ont été éprouvées par Canada Cement, General Dynamics, Algoma et CPR.

Stationnaires ce matin : Dominion Bridge, Bell, Canadian Breweries, Stelco et la Banque de Montréal.

A NEW-YORK

New-York, (PA) Les prix, légèrement en hausse au début de la séance, se sont orientés plus tard en baisse.

Les titres sidérurgiques, vigoureux au cours des dernières séances, ont fléchi sur toute la ligne. Bethlehem Steel a reculé entre trois et quatre points après avoir ouvert avec une tranche de 2,000 actions en déclin de 2¼ à 155.

International Business Machines, qui a réussi à s'entendre avec le gouvernement concernant une poursuite contre les coalitions, a fléchi, à l'ouverture, de 13 points à 385 pour continuer de descendre à un palier inférieur. Ce titre avait perdu deux points, mercredi.

Ont perdu du terrain en même temps que les valeurs sidérurgiques : les cuprifères, les accessoires électriques et plusieurs autres titres individuels. Le reste du marché a été mixte à l'exception des fabriques d'automobiles qui ont été stables.

En baisse : U. S. Steel, Republic Steel, General Motors, Goodrich, Boeing, Kennecott Copper, Du Pont, Westinghouse Electric et Baltimore and Ohio.

En hausse : U. S. Rubber, American Telephone, Union Carbide, New York Central, Superior Oil of California et Montgomery Ward.

Sur le marché non officiel, Ford Motor était coté 64⅝ offert et 64⅞ demandé à comparer à 64⅞-65⅛, mercredi.

A la Bourse Américaine, Lake Shore Mines était en hausse de ⅛, Glen Alden inchangé, Molybdenum en baisse de ½, Imperial Oil inchangé, Creole Petroleum inchangé et Bunber Hill and Sullivan, en baisse de ¼.

A TORONTO

Toronto, (PC) Les métaux communs ont contribué à la montée des prix, aujourd'hui, à l'ouverture de la Bourse de Toronto.

Les papeteries, les produits alimentaires, les boissons et les valeurs sidérurgiques ont été l'objet d'achats d'ordre sélectif. Loblaw A a monté de 75 cents à l'annonce des détails de son projet de refinancement. L'action B a baissé de 50 cents.

Temagami a grimpé de 10 cents à un sommet de $5.50. La plupart des autres gains miniers ont été minimes. Chez les valeurs d'uranium, Mentor a encaissé un bénéfice de 20 cents cependant que Nesbitt Labine a fléchi de 25 cents. Les pétroles de l'Ouest ont été étroitement mixtes.

AVIS LEGAL
DANS LA COUR DE MAGISTRAT
CANADA,
Province de Québec
District de Québec
No 179856

GINGILLINO ANGELO
Demandeur
vs
ROSAIRE ST-HILAIRE
Défendeur

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du dit défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu du dit bref à dix heures de l'avant-midi, ce quatrième jour de février, 1956, à 302, 4e rue, au Garage Vandry Enrg.

Les dits biens meubles et effets consistant en une automobile de marque Pontiac, modèle 1951.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, ce 26 janvier 1956
J.-ROL. GAGNON,
H.C.S.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
DANS LA COUR SUPERIEURE
No 76,889

DAME GEORGIANA GIROUX, ménagère, de la cité de Québec, veuve de feu Edmond Poulin, en son vivant, sommis, de la cité de Québec,
Demanderesse
vs
GAUDIOSE GIROUX, 6315 Blvd St-Laurent, Montreal,
DAME EMILIA GIROUX, 47 rue Christ-Roi, Lévis, veuve de feu Arthur Paquet, en son vivant, ouvrier de la cité de Québec,
DAME ALICE CARBONNEAU, ménagère, de la cité de Québec, veuve de feu Joseph Berthiaume, en son vivant, rentier, de la cité de Québec,
Défendeurs

AVIS DE LICITATION

Avis est donné qu'en vertu d'un jugement de la Cour Supérieure, siégeant à Québec, dans le district de Québec, le 13 janvier 1956, dans une cause dans laquelle Dame Georgiana Giroux, ménagère, de la cité de Québec, veuve de feu Edmond Poulin, en son vivant, commis, de la cité de Québec, est demanderesse, et Gaudiose Giroux, 6315 Blvd St-Laurent, Montréal ; Dame Emilia Giroux, 47 rue Christ-Roi, Lévis, veuve de feu Arthur Paquet, en son vivant, ouvrier, de la cité de Québec ; Dame Alice Carbonneau, ménagère, de la cité de Québec, veuve de feu Joseph Berthiaume, en son vivant, rentier, de la cité de Québec, sont défendeurs, ordonnant la licitation de certain immeuble désigné comme suit, savoir :

"Un emplacement situé en la cité de Sillery, de forme irrégulière, mesurant environ 111 pieds de largeur en avant et environ 95 pieds en arrière, vers le nord, le long de la ruelle, sur une profondeur de 100 pieds, le tout plus ou moins, mesure anglaise, connu et désigné sous les lots numéros 256, 257 et 258 des subdivisions du lot originaire 203 (203-256, 257, 258) du cadastre officiel de St-Colomb de Sillery, avec la maison dessus construite, circonstances et dépendances, et notamment la maison portant le numéro municipal 1620 du Chemin Clopin, en la cité de Sillery".

L'immeuble ci-dessus désigné sera mis à l'enchère et adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur, le 1er mars 1956, à 10.30 a.m., au bureau du protonotaire du district de Québec, au palais de justice, à Québec, sujet aux charges, clauses et conditions indiquées dans le cahier des charges déposé au greffe du protonotaire de la dite Cour, et que toute opposition à fin d'annuler, à fin de charge ou à fin de distraire à la dite licitation, devra être déposée au greffe du protonotaire de la dite Cour au moins douze jours avant le jour fixé comme susdit pour la vente et adjudication, et que toute opposition à fin de conserver devra être déposée dans les six jours après l'adjudication ; et, à défaut par les parties de déposer les dites oppositions dans les délais prescrits par le présent, elles seront forcloses du droit de le faire.

Québec, le 18 janvier, 1956.

LESAGE, TURGEON & BIENVENUE
Procureurs de la demanderesse

AVIS LEGAL
DANS LA COUR DE MAGISTRAT
CANADA,
Province de Québec,
District de Québec
No 193070

SAMSON & FILLION LTEE
Demanderesse
vs
ROSAIRE ST-HILAIRE
Défendeur

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du dit défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu du dit bref à dix heures de l'avant-midi, ce quatrième jour de février, 1956, à 302, 4e rue, au Garage Vandry Enrg.

Les dits biens meubles et effets consistant en une automobile de marque Pontiac, modèle 1951.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, ce 26 janvier, 1956.
J.-ROL. GAGNON,
H.C.S.

COMMISSION DES TRANSPORTS AERIENS

DEMANDE DE PERMIS POUR L'EXPLOITATION D'UN SERVICE AERIEN COMMERCIAL

Les Newfoundland Skyways Limited ont demandé un permis à la Commission des transports aériens pour l'exploitation d'un service aérien commercial de la Classe 5 (à contrat) pour le transport des employés, supérieurs, directeurs, experts conseils, autres employés et ou de matériel pour la Labrador Mining and Exploration Company Limited, la Hollinger North Shore Exploration Company Limited (N. P. L.) et la Holannah Mines Limited (N. P. L.), qui se rendent aux divers centres d'exploitation de celles-ci dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve ou qui en reviennent, d'une base à Squaw Lake (Québec), faisant usage d'avions à ailes fixes.

Toute personne qui a des observations à faire relativement à cette demande doit en faire tenir un état complet au Secrétaire, Commission des transports aériens, Edifice temporaire No. 3, à Ottawa, pour le 20 février 1956, et en faire tenir en même temps copie à la demanderesse dont l'adresse est au 721 Edifice de la Banque Royale, 360 rue St-Jacques ouest, Montréal, (Québec).

On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de cette demande en s'adressant à la Commission.

COMMISSION DES TRANSPORTS AERIENS

OTTAWA, le 18 janvier 1956

Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-apres un tableau des prix du beurre, des oeufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché local:

PRIX DU BEURRE

Québec 92 pointe 58-58½
No 1 moule d'une livre 59

PRIX DES OEUFS

Catégories	A	B	C	D	E
Grosseur					
A-gros	40	45	47-48	55	47½
Gros	38-39	43-44	45-46	53-55	40¼
Moyens	35-36	41-42	43-44	50-52	39
Petits	33-34	38-40	41-42	48-50	37
B	32-33	37-38	40-41	48-50	37
C	28-30	34-35	37-38	40-42	32

A—Prix aux postes enregistrés, à la classe
B—Prix aux producteurs.
C—Prix aux détaillants
D—Prix aux consommateurs
E—Prix de la Bourse Canadienne des denrées à Montréal

TABLEAU DES VOLAILLES
Prix aux producteurs
(Sujets vivants)
Poulets de gril

3 livres	26-27
Poulets à rôtir	
3 à 4 livres	28-29
4 à 5 livres	28-30
5 à 6 livres	32-34
6 à 7 livres	35-38
7 livres et plus	38-39
Poules	
3 à 4 livres	18-19
4 à 5 livres	22-24
5 à 5½ livres	22-25
5½ à 6 livres	25-27
6 livres et plus	28-29
DINDONS	
Femelles	38-40
Mâles	34-35
(Sujets abattus)	
Poulets de gril	

Catégorie	3 lbs
A	30-32
B	25-27

A rôtir

Catégorie	3 à 4 livres	4 à 5 livres	5 à 6 livres	6 à 7 livres
A	30-32	35-36	43-44	48-49
B	25-27	26-27	35-36	40-41

Poules

Catégorie	3 à 4 livres	4 à 5 livres	5½ à 6 livres	6 lbs et plus
A	25	25	30-31	33-34
B	21	21	26-27	28-29

DINDONS

Femelles, catégorie A	48-49
Femelles, catégorie B	42-43
Mâles, catégorie A	39-40
Mâles, catégorie B	36-37

Prix de gros
(Sujets abattus)
Poulet de gril

Catégorie	3 livres
A	37-38
B	33-34

A rôtir

Catégorie	3 à 4 livres	4 à 5 livres	5 à 6 livres	6 à 7 livres
A	37-38	40-42	51-52	54-55
B	33-34	35-38	46-47	47-48

Poules

Catégorie	5½ à 6 livres	6 livres et plus
A	37-38	38-40
B	31-32	34-35

DINDONS

Femelles catégorie A	51-52
Femelles catégorie B	46-47
Mâles, catégorie A	42-45
Mâles catégorie B	39-40

PRIX DES PATATES
Prix du producteur au grossiste
Sacs neufs cousus

Québec nouvelles, 75 livres	$1.00-1.10
N.-B. nouvelles, 75 livres	$1.15-1.25

MARCHE DE QUEBEC

Le marché des oeufs est influencé par les offres plutôt abondantes qui dépassent la demande locale. Les acheteurs sont prudents et transigent pour leurs besoins immédiats seulement, signale le service fédéral des marchés.

MARCHE DE MONTREAL

Montréal (PC) — A l'ouverture de la Bourse canadienne des denrées le beurre du Québec, 92 points et sur place se cotait à 58-58 1-2 cents la livre (prix offert).

On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est sujets à l'inspection de l'acheteur : Catégorie A extra-gros, 41 1-2 cents la douzaine ; gros, 40 1-2, moyens, 39 ; petits, 37 ; B, 37 ; C 32.

Lait écrémé en poudre, F. A. B. Montréal, procédé de pression, procédé centriguge (en sac), 14 à 15 cents.

Montréal, (PC) — Voici les prix des denrées tels que fournis à Montréal, hier soir, par le ministère fédéral de l'Agriculture:

OEUFS — Petites baisses: A-extra-gros, 42½ cents la douzaine; gros 42; moyens, 40-41; petits 38-39; B, 38; C, 33. Caisses reçues: 965.

BEURRE: — Arrivages courants 57¼; beurre frais de crémerie enveloppé de première qualité, 58½-60; frais non entreposé, 58¼-58½, entreposé, 58½. Aucun arrivage.

FROMAGE: — F.A.B. fromagerie, blanc de l'Ontario, 30½, coloré, 31. F.A.B. Montreal, blanc du Québec, 30; coloré, 30½; prix du gros pour le blanc du Québec 31; pour le coloré, 31½; pour le blanc de l'Ontario, 31¾; pour le coloré, 32¼. Aucun arrivage.

POMMES DE TERRE — No 1: Nouveau-Brunswick, blanches 75 lbs, $1.60-1.70; 50 lbs, $1.00-1.10; 10 lbs, $0.25-0.27; Québec, 50 lbs $0.85-0.90; Ile du Prince-Edouard les 75 lbs, $1.75-1.90.

Revue du marché du bétail à Montréal

Montréal (PC) Par suite des arrivages moins nombreux de bovins (450 têtes de moins que la semaine dernière) les bouvillons ont été en assez bonne demande à des prix fermes ou en hausse de 50 cents, cette semaines, sur les marché aux bestiaux de Montréal. Les vaches de qualité moyenne ou bonne ont été de vente difficile et ont rapporté entre 50 cents et $1 de moins. Les génisses et les vaches communes se sont vendus assez bien à des prix stables alors que les taureaux ont obtenu des prix fermes sur un marché actif.

Arrivages : 135 agneaux et moutons, 1,510 bovins, 1,515 veaux et 2,780 porcs.

Les lots mixtes de bouvillons de choix et de bonne qualité ont rapporté $18.50—19, les moyens et les bons $17.50—18.25, les moyens $16—17.50, les commun $13—15.25, quelques sujets légers $11 ; les génisses moyennes $13—15, quelques-une de bonne qualité $16.50, les communes $10—13, quelques-unes $9; les bonnes vaches de boucherie $11, les meilleures $11.50, les bonnes vaches laitieres $10.50—11, les moyennes $10—10.50, les communes $9—10 et très communes $8—9, quelques-unes $7; les bons taureaux $13—14, quelques-uns $14.50, les communs et les moyens $11—13, les très cvommuns $9.

Les veaux de lait de choix et de qualité moyenne ont été l'objet d'une bonne demande. Les sujets de choix et de bonne qualité ont trouvé preneurs à $25—27, les meilleurs $28, un lot $29 et les moyens $20—25 les communs se sont vendus lentement à $15—20 les veaux d'herbe valaient $12—13 sur un marché actif quelques-uns $13.50, les communes $10 et les sujets d'un an $8-10.

Les porcs de la catégorie "A" ont rapporté $24; les truies étaient stables à $15.50—16.

Les agneaux de qualité moyenne ont été échangés à $16—17, les communs $12—15, les moutons $5—9.

Prix domestiques pour les métaux

Montréal, (PC) — Voici les prix de gros pour les métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 10g livres, F.A.B. Montréal.

Lots formant une tonne: — Etain, $109.25; plomb, $17.00; zinc prime western, $15.00; zinc de haute qualité, $16.25; zinc de qualité spéciale, $17.10; antimoine de haute qualite 99.6 pour cent $27.00, antimoine standard 99 pour cent, $26.50; cuivre, $44.97 (prix nominal).

Lots formant cinq tonnes : — Etain, $106.25; antimoine de haute qualité 99.6 pour cent, $26.25; antimoine standard 99 pour cent $25.75.

Lots en charges de wagons: — Plomb, $15.50; zinc prime western, $13.50; zinc de haute qualite $14.85; zinc de qualité spéciale $15.00; cuivre, $42.97 (prix nominal); aluminium en lingots 99.5 pour cent $22.25.

AVIS LEGAL
DANS LA COUR DE MAGISTRAT
CANADA
Province de Québec,
District de Québec
No 193070

SAMSON & FILLION LTEE
Demanderesse
vs
ROSAIRE ST-HILAIRE
Défendeur

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du dit défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu du dit bref à dix heures de l'avant-midi, ce quatrième jour de février, 1956, à 302, 4e rue, au Garage Vandry Enrg.

Les dits biens meubles et effets consistant en une automobile de marque Pontiac, modèle 1951.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, ce 26 janvier, 1956.
J.-ROL. GAGNON,
H.C.S.

Le change étranger

Montréal, (PC) — Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. Notons que tous les cours ci-après représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture du marché:

Etats-Unis (dollar)	$0.99 27/32
Royaume-Uni (sterling)	2.80¼
Belgique (franc)	0.0201
Tchécoslovaquie (koruna)	0.1398
Danemark (couronne)	0.1454
France (franc)	0.0028 11/16
Hollande (florin)	0.2623
Norvège (couronne)	0.1406
Suède (couronne)	0.1940
Suisse (franc)	0.2343

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.
132 rue St-Pierre, Québec. — 2-2006
Séance du 26 janvier 1956

Titres	OFF.	DEM.
Amal. Kirk	4	8
Annamaque	7	9
Bateman	40	80
Beacon	7	9
Bright Red L.	3	5
Belmont	5	7
Brosnan	85	90
Columbière	2	4
Craiche	23	25
Endevor	56	60
Frebert	7	8½
Garland		30
Glencona	8	8½
Golden Age	32	40
Kamlac	9	11
Kenda	3	5
Lake Expanse	17	20
Main Oka	25	27
Midrim	62	70
Martin Bird	11	13
Mate Yelloknife	7	9
Mindus	14	18
Nat. Mal	28	30
Norbeau	95	1.00
Normo	4	6
New Ranchmens	7¾	8½
Newkirk	4.00	
Ortona	5	7
Opemisca	40	44
Paige Pete	5	10
Pascalis	10	11
Presdor	3	5
Rand Malartic	6	8
Richgroup	9	11
Rugged	3	5
Russet	4	6
Starlight	18	22
Sp. Amer	2.55	2.95
Surpass	1.40	1.60
Titanium	83	89
Trojan	2.35	2.45
Wesley	19	22
Young David	10	13

Obligations canadiennes

(Cours fournis par Royal Securities Corporation Limited)

Séance du 24 janvier 1956

Titres	Offre	Dem.
OBLIGATIONS DU DOMINION		
3% perpetuelles	92	94
3¼% janvier 1975-78	104	105
2¼% 1er juillet 1956	99½	100
2¾% 1er juin 1968	94	95
2% 1er mai 1958	97	98
3¼% juin 1956-66	99	100
3¼% juin 1974-76	97¾	98¾
3¼% 1er octobre 1979	97¾	98¾
EMPRUNTS DE GUERRE		
3% 1959 (5e emp. victoire)	99	100
3% 1960 (6e emp. victoire)	98½	99½
3% 1962 (7e emp. victoire)	97¾	98¾
3% 1963 (8e emp. victoire)	97¾	98¾
3% 1966 (9e emp. victoire)	97½	98½
GARANTIES PAR LE PAYS		
C.N.R. 3% 1954-55	98½	..
C.N.R. 3% 1956	97	..
C.N.R. 2¾% 1967	94	..
C.N.R. 2¾% 1969-71	84	..
C.N.R. 3¼% 1972-74	102½	103½
FONDS INTERNATIONAUX		
Comm Australie 4% 1970	99	100
Banque Mondiale 3¼% 1968	96	9-½
Banque Mondiale 3½% 1969	98	100
PROVINCIALES		
Colombie Brit. 3% 1969	94	..
Colombie-Brit. 3% 1960	96¾	..
Manitoba 4¼% 1970	102	..
Manitoba Hydro 3½% 1974	96	..
Manitoba 4% 1969	100	..
Manitoba 3% 1968	92	..
Nouv.-Brunswick 3% 1959	97	98
Nouv.-Brunswick 2¾% 1967	89½	91
Nouv.-Brunswick 4½% 1969	102	..
Nouv.-Brunswick 3¼% 1970	92½	..
Nouv.-Brunswick 3¼% 1970	98	100
Terre-Neuve 3¼% 1967	98¼	..
Terre-Neuve 3% 1958	98	..
Terre-Neuve 4¼% 1964	102½	104½
Terre-Neuve 4% 1974	98	100
Nouvelle-Ecosse 2¾% 1956	91¼	..
Nouvelle-Ecosse 4¼% 1969	101½	..
Nouvelle-Ecosse 3¾% 1970	99¼	..
Ontario Hydro 3% 1964	94½	96
Ontario-Hydro 3½% 1979	96	98
Ontario-Hydro 4¼% 1967	102½	104
Ontario-Hydro 4¼% 1969	102½	104
Ontario 4% 1959-61	100½	..
Ontario 3% 1962-65	94	96
Ontario 4% 1968	100½	..
Ontario 3½% 1962	98½	100
Ontario 4% 1972	101	102
Ontario 3% 1977	90	..
Ile du P.-E. 2¾% 1962	94	96
Ile du P.-E. 3% 1963	94	..
Ile du P.-E. 4¼% 1967	101½	..
Québec 3% 1959	97¼	..
Québec 3½% 1960	99¼	100¼
Québec 3¾% 1967	100	102
Québec 4% 1962	100½	102½
Québec 3% 1965	95¼	97
Québec 3% 1969	93½	..
Québec Hydro 3% 1960	97	..
Québec Hydro 4% 1962	100½	101½
Québec Hydro 3¼% 1974	95	..
Que. Mun. Com. 2¾% 1957	97	..
Qué. Mun. Com 3% 1962	94	..
Qué. Mun. Com. 3% 1968	89½	..
Qué. Mun. Com. 3¼% 1966	93	..
Que. Mun Com. 3¼% 1972	90	..
Saskatchewan 3¼% 1962	95½	..
Saskatchewan 3¼% 1965	93	..
Saskatchewan 3¼% 1975	92	..
MUNICIPALES		
Montréal 3% 1960	95	..
Montreal 3% 1964	91	93
Montréal 3% 1968	87½	..
Montreal 3% 1970	86	..
Montréal 3% 1974	83½	..
Québec 3½% 1964	94½	..
Regina 3¾% 1973	93	..
St. John 3½% 1970	92	..
Trois-Rivières 3½% 1964	93	..
Toronto 3% 1967	90	..
Winnipeg 2¾% 1966	89½	..
Vancouver 3½% 1975	92½	..
TRANSPORTS		
Algoma Central 5% 1959	156	160
Can Steamship 3½% 1957	98½	..
Can. Steamship 4% 1968	90	..
SERVICES PUBLICS		
Bell Telephone 4½% 1967	102	104½
Bell Telephone 4% 1970	99¾	101¼
Bell Telephone 3¼% 1973	92	95
Bell Telephone 3% 1977	88½	91½
Bell Telephone 3¼% 1979	96½	99
Bell Telephone 4% 1981	99½	100½
Brazilian Tract 4¼% 1970	78	83
B C Electric 3½% 1967	93½	95½
B C Electric 3¼% 1969	97¾	99¾
B C Electric 3½% 1975	94	96½
B C Electric 4¼% 1977	104	..
B C Electric 4¼% 1979	104	..
B C Electric 3¼% 1980	96½	98
Bowater 3¾% 1980	95	97
B C Telephone 4% 1962	99	..
Calgary Power 3¼% 1972	91½	..
Can Electric 4% 1968	96	..
Can. Pac. Ry 3¾% 1972	97	99
Gatineau Power 3½% 1970	95	97
Great Lakes 3½% 1969	91½	95½
Great Lakes 4¼% 1975	98	100
Lower St. Law. 3¾% 1965	93½	..
Maritime Elec 4% 1975	97	99½
McLaren Power 3% 1969	91	..
Mex. Light 5% 1975	89	92
Newfland Light 5% 1972	102	..
Newfland Light 4¾% 1974	99½	..
Newfoundland Light 4% 1975	97	99
North. Tel. 4% 1975	97½	..
Nor. Que. Pow 4½% 1987	97½	..
Power Corp. 3½% 1967	92¾	93
Quebec Power 3% 1962	95¼	97½
Shawinigan Pow 3% 1961	95¼	97½
Shawinigan Pow. 3½% 1970	95½	97
Shawinigan Pow. 3½% 1973	94	96½
St. Maurice Pow. 3¼% 1970	93	95
Winnipeg Electric 3¾% 1971	93½	..
Winnipeg Electric 4% 1971	101½	..
IMMEUBLES		
Alex Building 6% 1962 (WS)	141	..
Balfour 4% 1963	85½	..
Dominion Square 4% 1958	99	..
Eaton Realty 3½% 1968	98	99½
Eaton Realty 5% 1973	104	106
Glen Investment 5% 1959	134	..
Hôtel LaSalle 5%, 1965	89¼	..
Lord Nelson 4% 1967	90	..
Mil Aparts 1er 4½% 1964	99½	..
Morgan 3¼% 1967	97½	..
INDUSTRIELLES		
Abitibi 4% 1974	98½	..
Abitibi 5½ 1977	97½	100
Aluminium 3½% 1971	95½	97½
Aluminium 4½% 1973	101½	103½
Baryue 5% 1956	99	..
Brand. Henderson 4% 1961	86	..
Brand Henderson 5% 1963	87	..
British Amer Oil 3½% 1974	94½	96½
Brit. Col. Forest 4½ 1968	100	..
Burns 4% 1963	99	..
Can Breweries 3½% 1967	97½	99½
Can Brewerie 4¾% 1979	104½	106
Cons. Denison 6% 1962	96½	98
Credit Foncier 5% 1958	103¾	105¼
Dominion Fdry 4½% 1969	101½	..
Dom. Store 4¼% 1975	99½	101
Dominion Tar 3% 1967	102	104
Dominion Textile 3½% 1959	97	100
Dryden Paper 4½% 1974	102	..
Eaton A 4¾% 1974	103	106
E.-B. Eddy 4% 1974	97½	99½
Federal Grain 4% 1964	97½	..
Gen Motors Acc. 4% 1964	98½	101
Gen Motors Ac 4¾% 1969	102	104
Great Plains 4% 1965	173	..
Gunnar Gold 5% 1960	99½	101
Hudson Bay 4% 1975	96	98
Imperial Oil 3% 1969	92¼	95½
Imperial Oil 3¼% 1978	97	99
Ind Acceptance 3½% 1973	104	105½
Ind Acceptance 4½% 1974	104	106
Ind. Acceptance 4½% 1974	102¼	103¾
Irving Oil 5¼% 1967	102½	104½
Maple Leaf M 3¼% 1963	97½	..
Massey Harris 5% 1967	102½	..
Midwest 5% 1970	114	..
Ogilvie 4% 1967	96½	..
Phillips 5% 1968	101½	..
Pronto Uranium 5% 1960	98¾	100¾
Pembina 4¾% 1974	100	..
Pembina 5% 1972	99	101
Price Brothers 3¼% 1966	94	..
St. Law. Corp. 5% 1972	104	105
Can. Canners 3½% 1970	95½	..
Can. Cement 3¾% 1975	96½	98½
Can. Chemical 5¼% 1971	99½	101
Can. Celanese 3% 1961	96	..
Can Industries 3¾% 1974	96½	98½
Canadian Oil 4% 1976	97	99
Can

Cours de 12h. 30

Bourse de Montréal

Cours fournis par la Presse Canadienne et L.-G. Beaubien & Cie, Limitée.
10 rue St-Pierre, Québec Tél.: 2-1521
Correspondants de L.-G Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
Séance du 26 janvier 1956

Titres	Dern. vente
Abitibi	35¼
Acadia-Atlantic	11⅛
Algoma Steel	99¼
Aluminium Ltd	102½
Alcan 4% 1er pr.	24¾
Do 2e pr.	82⅛
Argus	22
Atlas Steels	18
Banque de Montréal	49⅛
Banque de Nova-Scotia	59
Banque Can. Nationale	40
Bathurst "A"	64
Bell	50
Brazilian	7⅛
B. A. Oil	36⅜
B. C. Forest	16¼
B. C. Power	37¼
B. C. Telephone	48½
Building Prod.	26¼
Can. Cement	34
Do pr.	30¾
Cdn Breweries	31
Cdn Celanese	20¼
Cdn Cottons, pr.	85½
C.I.L. 5¼	21½
Cdn Oil	20
C.P.R.	32¾
Cockshutt	27⅝
Cons. Smelters	35
Consumers Glass	31
Corby "A"	17¼
Dist.-Seagrams	37¼
Dome Expl.	6.90
Dom. Bridge	20½
Dom. Corset	11
Dom. Foundries	28
Do droits	.80
Dom. Glass	41¾
Do pr.	17⅛
Dom. Steel	18
Dom. Stores	33⅞
Dom. Tar	12¾
Dom. Textile	8¼
Donohue	35½
Dow Brew.	32¼
Du Pont Sec.	26
Dupuis Frères "A"	9½
Famous Players	20¾
Foundation	26
Fraser	32
Gatineau	30½
Gen. Dynamics	59
Great Lakes	44
Hudson Bay	65½
Imp. Oil	38⅛
Imp. Tobacco	11¼
Ind. Acc.	82¼
Int. Nickel	79⅜
Int. Paper	112
Int. Utilities	39
Int. Utilities, pr.	39
Interprov. Pipe	28
Labatt	23½
MacMillan "B"	41¾
Massey-Harris	9⅛
Do pr.	102
McColl Front.	45
Maison "A"	27
Mtl. Loco.	18
Morgan	22½
Nat. Drug, pr.	13
Nat. Steel	29
Noranda	82¼
Ogilvie	47¼
Ont. Steel	24
Placer	38
Powell River	56
Power Corp.	58½
Price Bros	50⅜
Quebec Power	29
Rolland Paper "B"	17
Royal Bank	60
Royalite	13
Do 1er pr.	30
St. Law. Corp.	81⅞
Shawinigan	68¾
Sherriff	11
Sick's	26½
Steel Co.	57⅞
Triad Oil	6.05
Wabasso	14
Walker-Gooderh.	71
Weston "A"	34½
Winnip. & Cent.	11
Zeller's	23¼

Bourse Canadienne

Cours fournis par la Presse Canadienne et L.-G. Beaubien & Cie, Limitée
10 rue St-Pierre, Québec Tél.: 2-1521
Correspondants de L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
Séance du 26 janvier 1956

	Dernière vente
Anglo-Nfld. Dev.	12¼
Brown	18¾
Cdn. Gen. Invest. droits	1.10
Cdn. Int. Inv.	13
Cdn. Marconi	6¼
Cons. Paper	34¼
Ford Motor 'A'	125
Mexican L. & P.	15⅝
Mt. Royal D.	10
Reitman's	38½
Tooke Bros.	$75
Tooke, pr.	1.50
Traders Fin. 'A'	43
Trans Mountain	97¼
Union Gas	47
Waterman Pen.	17⅛
West. Can. Brew	31
MINES & HUILES (en cents)	
Alta	11
Ameranium	15
Arcadia	156
Ascot	42
Altas	19
Bailey Selb. 'A'	915
Beatrice R. L.	13
Bellechasse	53
Belle-Chibougamau	22
Bonnyville	39
Bouzan	125
Burnt Hill	261
Calg. & Edm.	$21¼
Calumet	17
Campbell Chib	$19¾
Can. Collieries	814
Can. Devonian	368
Can. Lithium	134
Can. Malartic	
Can. Pipelines	280
Cassiar	870
Celva Devel	12½
Chem. Research	830
Chib-Kayrand	120
Chib. Expl.	118
Chib. Mining	887
Colomac	17
Cons. Cent. Cad.	20
Cons. Denison	990
Cons. Quebec	58
Copper Cliff	385
Corimex Expl.	6
Coulée	130
Dom. Asbestos	16
Duvan	79
East Asbestos	148
East Sullivan	600
Eastern Metals	92
East Smelting	850
Empire Oil	30
Fontana (1945)	19¼
Frobisher	415
Fano	37
Grandines	47
Gui-Por.	18
Gunnar	$18½
Gunnar, Wts	$12
Harrison	108
Hollinger Cons.	823
Inspiration	150
Indian Lake	36½
Kontiki	30
Kroy	110
Lake Dufault	240
Lake Nordic	310
Lingside	17⅛
Louvicourt	20
Madsen	230
Merrill	$15½
Merrill Island	289
Mogador	125
Montgary	255
New Bristol	163
New Jaculet	36
New Jason	37
New Lafayette	79
New Pacific	170
New Royran	280
New Vinray	35
Nocana	10½
Obalski (1945)	47
Okalta	194
Opemiska	885
Orchan	28
Pacific Pete	$13
Panel Cons.	134
Pitt	20½
Porcupine Prime	24
Que. Chibougamau	230
Que. Copper	295

Bourse de Toronto

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.
132 rue St-Pierre, Québec — 2-7006
Séance du 26 janvier 1956

	Dern. vente
Acadia	19
Aumacho	41
Aumaque	23
Bagamac	13
Bailley Selburn	915
Base Metals	85
Baska	40
Belcher	119
Bidgood	35
Bobjo	44
Bonville	13
Brilund	162
Buffalo Canadian	17
Calgary & Edmonton	21¼
Callinan	26
Can. Devonian	370
Can. Oil	20
Can-Met	280
Cassiar	870
Central Leduc	247
Central Pat	120
Chemical	530
Commonwealth Pete	425
Cons. Discovery	340
Cons. Tungsten	88
Del Rio	160
Donalda	42
Duvex	26¾
Eastern Metal	90½
East Malartic	235
East Sullivan	600
Elder	55
El Sol	13
Eureka	140
Falconbridge	30¾
Fed. Kirkland	217
Faraday	200
Francoeur	8½
Frobisher	420
Geco	18
God's Lake Mines	58
Gold-Crest	25
Graham	33
Grandine	48
Great Sweet Grass	425
Gunnar	18⅜
Hard Rock	13⅜
Home	A-11 B-10⅝
Indian Lake	33
Jacobus	41
Joliette Québec	106
Keyboycon	11⅜
Kirkland Lake	39
Kroy	110
Lake Dufault	238
Lake Lingman	14
Lamaque	330
Little Long Lac	180
MacDonald	90
Madsen	230
Malartic	320
Marcus Gold	11
Maritimes	236
McMarmac	20
Mining Corp.	22½
Nat. Pete	410
New Delhi	101
New Harricana	32
New Jason	37
Newlund	75
New Superior	230
Nib Yellowknife	8
Nipissing	271
Normetal	700
Obaska	13½
O'Brien	72
Okalta	193
Opemiska	885
Pacific Pete	13
Pan Western	28
Paramaque	11
Paymaster	35
Peruvian	305
Petrol Oil	130
Pickle Crow	145
Pioneer	182
Pitch Ore	14
Quebec Copper	295
Québec Labrador	13
Québec Manitou	130
Eastern Mining and Smelting	850
Reeves McDonald	240
Roxona	13
Rupununi	28
San Antonio	136
Saphire Pete	288
Scurry	210
Sherritt	795
Sigma	800
Silver Miller	94
Steep Rock	15½
Sudbury	18
Sullivan	840
Stand Paving	36
Sylvanite	131
Texas	90½
Trans. Empire	185
Trans. Resources	34
Triad	605
United Asbestos	710
United Oil	177
Waite Amulet	14⅛
Wilrich	45
Willsey Coghlan	10½
Yellowknife Bear	223
Zenmac	50
CURB	
Dalhousie	18½

Bourse de New-York

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.
132 rue St-Pierre, Québec — 2-7006
Séance du 26 janvier 1956

	Dern. vente
American Smelting	50⅞
Am. Tel. & Tel.	180⅛
Anaconda Copper	68
Am. Cynamide	64⅜
Baltimore & Ohio	44½
Boeing Aircraft	72⅜
Canadian Pacific	22¾
Chrysler	77
Cities Service	86⅜
Cons Edison N. Y.	48⅛
Dow	57⅞
Douglas Aircraft	$18
Erie	21
General Electric	54⅜
General Motors	43¾
Goodyear	61⅞
Ill. Central	60
Int Nickel	79⅜
Int. Paper	113
Int. Tel. & Tel.	31⅜
Kennecott Copper	117
Montgomery Ward	90
Ohio Oil	34
Pennsylvania R. R.	23¾
Phillip Pete	83
Republic Steel	45⅜
Royal Dutch	81⅞
South Pacific	83½
South Railway	106¼
Standard Oil N. J.	146½
Sperry	25½
United Aircraft	67¼
U. S. Rubber	82⅜
Westinghouse Elec	57⅝

Cours moyens de Dow Jones

30 industries	470.71	+ 2.83
20 chemins de fer	156.89	+ 0.58
15 services publics	63.72	+ 0.12
65 titres	167.02	+ 0.78

Volume des ventes: 1,950,000 actions.
A Londres, la moyenne des titres ordinaires a monté hier de 1.4 point à 188.7.

Que. Labrador	13
Que. Lithium	$13¼
Quebec Oil	9
Que. Smelting	53
Radiore	165
Rayrock	245
Red Crest	19
Scurry	210
Sherritt-Gordon	795
Soma-Duvernay	11
Stadacona	29
Standard	33
Steep Rock	$15¾
Sullivan Cons.	840
Taché Lake	28
Tazin	15⅛
Tiblemont	60
Trans Empire	185
Trebor	25
Uddlen	23
United Oils	130
Un. Montauban	34
Valor	36
Virginia	230
Weedon	49½
Wilrich	45

Titres mobiliers inactifs sur les marchés de Montréal

Séance du 25 janvier 1956
Cours fournis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Acadia	10¾	12
Do 5 pr	104	...
Agnew	7½	8½
Alum. 5¼ pr	52	52½
Ang. Cdn pulp	52½	53½
Argus	21¾	22
Do pr	...	86
Bank N S	58½	60
BA Bank Note	30	30¼
BC Elec. 4 pr	...	94½
Do 4¼ pr	49¾	50¼
Do 4½ pr	x51½	51½
Brack A	...	15
Do B	5	5½
Burrard	8½	9
Calg. Pow.	104	105
Cdn Pound P	x15	...
C S S	31½	32½
Do pr	13	13¾
C Wire Cable	...	78
C Brew pr	31	31¼
C Bronze	28¾	30
Do pr	105	...
C Canners		x36
C Celanese 1.00	20½	x20½
C Converters 3.75	...	...
Do B 4.00	...	...
C Cottons	14½	16
Do pr	x85½	91½
C Fairs	25	28
Do pr	125½	...
C Hydro	7¾	...
Can. Oil 4 pr	...	97
Do Wts	7¾	...
Corbin	17	17½
Cpn Tex	6	6¼
Crown Cork	45	47
Davis A	11	11½
Do B	3.65	...
Dom. Coal	9½	16
Dom Dairies	7¾	...
Do pr	17½	x19
D Glass pr	17	x17
D Tar pr	23¾	x24
Do Tex pr	...	140
Dupuis frères	9¾	9½
East Koot	3.10	...
Eddy A	...	64½
Estabrooks	x21½	...
G S Wares	...	10¾
Do pr	...	97
Goulds	...	x18
Holt Renfrew	70¼	...
H Smith pr	49	50
Husky	8.50	8.70
Imp. Bank	36	37
I Tob. pr.	6¾	7
I Accep pr.	100	100¾
Inglis	...	x12
Int. Bronze	10	10½
Do pr	x23	24
I Nick 5 pr	6¼	6½
Int. Pow.	207	215
I Util. pr.	38½	39
Jamaica ps	25	27
Do pr	106¼	...
Lake of Woods	...	140
Lang & Sons	15	16
Laura	x20	...
Laurentide B	19	...
Do Wts	1.00	...
Lewis	8¼	9½
Lindsay	40	...
Do P	150	...
MacKinnon	x40	42
Do P	100	...
MacMillan A	41⅞	...
Mailman P	93	x97
Do Prior	25	26
Mitchell J S	35	...
Mitchell R A	...	14½
Molson B	28	28¾
Morgan	22½	x23
Do 4¾ P	104½	...
Nat. Drug P	...	14½
Northwest Ut	92	100
Ogilvie P	...	160
Ont. Steel P	133½	...
Penmans P	115	117
Placer	38	39
Price 4P	99½	100
Regent	10¼	...
Reynolds	x102	102
Royalite 5¼ P	30	x30½
St. Law FL P	...	130
Shaw 4½ P	84	84½
Sher Wil.	...	43
Sicks VT	...	27
Simon S P	95¾	100
Southam	47	...
Standard	...	x40
Sun. Pete 5 P	102½	...
Ter. Dom.	45¾	46¼
Thau	89½	...
Western Groc.	39½	...
West Lease	5.00	5.50
West Koot	...	175
Weston A	34	...
Do 4½ P	101	...
WPG & Cent G	11¾	x11½

x lots incomplets.

Le Canada connaîtra en 1956 une prospérité encore plus grande

Toronto, (PC) Au cours de la réunion annuelle de sa compagnie, M. E. C. Gill, président de la Canada Life Assurance, a prédit, aujourd'hui, que le Canada connaîtra en 1956 une prospérité encore plus grande qu'en 1955.

M. Gill a signalé que le développement actuel de notre pays donne lieu à de grands espoirs mais qu'il faudra cependant imposer des restrictions à certains secteurs de l'économie afin de prévenir des pressions inflationnaires. Les autorités monétaires ont déjà commencé à prendre des mesures de sécurité.

L'univers, a dit M. Gill, semble s'être maintenant engagé dans une nouvelle période d'expansion, sous la poussée de trois facteurs sociaux d'une très grande puissance.

Le premier de ces facteurs est l'augmentation de la population mondiale, le deuxième, une révolution sociale qui améliore le niveau de vie de tous les peuples, à l'exception de quelques régions arriérées; le troisième, le progrès sans précédent des connaissances scientifiques qui, mises en oeuvre au profit de l'industrie, activent et modifient les techniques de production.

Chacun de ces facteurs est d'une grande puissance. Leur combinaison devrait assurer une longue période de prospérité à l'univers. Les temps morts seront rares et les régressions de peu d'envergure, à la condition que le monde ne soit pas impliqué dans quelque chose de plus grave que la guerre froide.

"Pour la quinzième année consécutive, souligne M. Gill, l'assurance-vie nouvelle placée avec la Canada Life dépassa celle de l'année précédente et a atteint le chiffre jamais surpassé de $271,600,000. Ce total ne comprend pas les remises en vigueur, polices augmentées, bonis en dividendes et réassurances cédées à d'autres compagnies et il n'indique pas pleinement les efforts de notre personnel de ventes, puisque la Compagnie a cédé considérablement plus qu'elle n'a reçu en réassurance. Notre total des affaires régulières en assurance-vie dépassa d'au delà de 22% celui de 1954.

"Vu les chiffres de nouvelles affaires déjà pasés en revue, il s'ensuit qu'une augmentation considérable dans les affaires en vigueur est tout à fait naturelle. Durant 1955, les affaires en vigueur augmentèrent de $270 millions pour atteindre le total actuel de $2,407,200,000. Ce chiffre est composé de $2,081,400,000 en assurance-vie et de $325,800,000 en affaires d'annuités. Toutes réassurances cédées à d'autres compagnies ont été déduites.

"L'actif de la Compagnie augmenta de plus de $37 millions en 1955 et s'élève maintenant à $515 millions. Une fois de plus, le changement le plus remarquable fut dans l'augmentation du pourcentage investi dans des hypothèques et des contrats de vente. En 1955, les banques au Canada s'engagèrent dans le domaine de la Loi Nationale sur le Logement dans une mesure considérable et ont pris plus de la moitié des engagements financiers en vertu de cette loi. Malgré cela, nous avons fait un montant considérable d'affaires en placements hypothécaires, bien que le total ne soit pas tout à fait aussi élevé qu'en 1954. Le pourcentage de notre actif placé dans des hypothèques et des contrats de vente atteint maintenant un niveau plus normal et nous ne nous attendrions pas à une augmentation dans cette partie de notre portefeuille semblable à celle qui eut lieu dans les dernières années".

Montréal, (PC) — M. C.-L Tomlison, de l'usine de Cornwall de la Howard Smith Paper Mills, a déclaré à la 43e conférence annuelle de l'Association canadienne des pâtes et papier que d'ici quelques années des machines qui peuvent prévoir et coordonner seront d'une assistance tres grande dans les papeteries.

Relèvement du dollar américain

Montréal, (PC) — Le dollar américain s'escomptait par 1-8 pour cent à midi, aujourd'hui, rapporte la Banque du Canada. Mercredi midi, il valait 99 27-32 cents. La livre sterling est demeurée inchangée à $2.80 5-16.

New-York (PC) — Le dollar canadien a monté de 1-32 de cent, aujourd'hui, à une prime de 5-32 pour cent par rapport à la devise américaine. La livre stering est demeurée inchangée à $2.80 3-4.

Valeurs étrangères

A NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.
132 rue St-Pierre, Québec — 2-7006
Séance du 26 janvier 1956

	Off.	Dem
Australie 3½ pc 1966	96	97
Bolivie 7 pc 1958	14⅞	15¼
Brésil 3¾ pc (séries 1 à 8)	66	
Brésil 3¾ pc (séries 11 à 30)	66	
Brésil 3¾ pc anciennes 1979	70	
Brésil 3¾ pc nouvelles 1979	64	66
Brésil 3½ pc 1979 anciennes 7 pc	64	65
Chili 2 et 3 pc 1993	44	44½
Colombie 3 pc 1970	64	65
Cund 4½ pc 1959	94	
Italie 1 à 3 pc 1977	61	62
Medellin 3 pc 1978	56¾	
Milan 6½ pc 1952	113	
Norvège 4 1-2 pc 1965	99¼	
Pérou 1-2 à 3 1-2 pc 1997	55½	56
Rome 6½ pc 1952	113	

Bourse Américaine

Cours fournis par A.M. Kidder & Co.
Séance du 25 janvier 1956

Titres	Haut	Bas	Ferm
Brax Traction	7¼	7⅛	7⅛
Brown Company	13¼	13	13¼
CDN Marconi	6½	6¼	6½
Central Explorers	5¼	5⅛	5¼
Cons Smelters	35¾	35¼	35¼
Creole Pete	67¾	67	67½
Elec Bond & Share	28¾	28⅜	28⅜
Ford of Cda A	125¼	123¼	123½
Great Amn Ind	3	2⅞	2⅞
Humble Oil	118¾	118½	118¾
Imp Oil	38⅜	37⅞	38
Int Pete	29⅞	29¼	29¾
Massey Harris	9	9	9
Molybdenum	36½	34¾	36½
Mesabi Iron	44¾	44½	44¾
Pac Pete	13¼	12¾	13
Standard Prods	17¾	17½	17¾
St Lawrence Corp	81¾	81⅜	81⅞
Tri Cont Wts	9⅝	9½	9⅝
Webb & Knapp	2¼	2⅛	2¼

Occasion exceptionnelle pour un

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF

offerte par une compagnie canadienne en plein essor

Il s'agit du plus ancien et du plus important des fabricants de portes et de fenêtres combinées en acier et en aluminium — ainsi que d'autres produits pour l'amélioration des habitations. Cette compagnie a en vue la distribution de ses produits dans la ville de Québec, la région environnante et les comtés avoisinants, y compris Chicoutimi et le Lac Saint-Jean. Le chiffre d'affaires annuel résultant des ventes directes aux usagers devrait atteindre environ $250,000 en prenant pour base les résultats des distributeurs canadiens dans des territoires semblables) avec un bénéfice net de $20,000 à $25,000 au bas mot. Les compagnies ou les particuliers sincères et solides au point de vue financier sont invités à se renseigner immédiatement. Bien entendu, il y aura échange mutuel de renseignements sur la nature du commerce et la situation financière. Lors de votre établissemnt initial, nous vous fournirons toute l'aide technique voulue pour l'organisation et l'entrainement des vendeurs. Nous vous recommandons d'agir promptement. Discrétion absolue assurée. Veuillez écrire à

CASE 5888 "LE SOLEIL"

EXPLOSION DANS LES PRIX

chez C. Robitaille Inc.



VENTE

TERMES aussi bas que $2. $3. ou $4. PAR SEMAINE

ESCOMPTES de 10 à 40%

Vous obtiendrez pleine satisfaction et garantie en effectuant vos achats dans une maison ayant au delà de 70 ans d'expérience et de service.

CHAMBRES

EPARGNEZ $110.00
No 2168 Mobilier "Peppler" 4 meubles. Acajou fini "Silver Mink". Bureau double, lit bibliothèque, grande commode "Dust proof", table de nuit, miroir "Plate" biseauté. Ensemble de grand luxe.
Régulier $549.00 — **$439.**

EPARGNEZ $109.05
No 1426 — Mobilier de Princeville. 4 meubles, fini chêne pâle: lit-bibliothèque, commode, table de nuit, bureau double, miroir biseauté.
Régulier $309.00 — **$199.95**

EPARGNEZ $120.00
No 158 Mobilier Hespeler 4 meubles en acajou pâle, fini "Star-lite". Bureau triple de 66 pouces, lit bibliothèque, table de nuit, commode tiroirs "Dust Proof".
Régulier $619.00 — **$499.**

EPARGNEZ $70.00
No 354 Mobilier fabrication Vallières. Cinq meubles finis corail: lit bibliothèque, bureau double, 2 tables de nuit, commode, grand miroir biseauté.
Régulier $269.00 — **$199.**

EPARGNEZ $220.00
No 4861½ Fabriqué par Beaver. Fini acajou: 2 tons (pâle), quatre meubles, lit, commode, grande table de nuit et bureau triple. Tiroir "Dust Proof". Aubaine.
Régulier $589.00 — **$369.**

ENSEMBLES CHROMES

EPARGNEZ $127.60
No 4911 Six meubles comprenant un buffet et une vitrine, le tout en arborite. Table à extension, en arborite. 4 chaises rembourrées 3 tons. Valeur extra.
Régulier $319.00 — **$191.40**

EPARGNEZ $22.00
No 47A-184 comprenant 1 table à extension. Dessus arborite. 4 chaises solides et élégantes. Cédé à titre de réclame.
Régulier $74.50 — **$52.50**

EPARGNEZ $87.60
No 936-922 — Knechtel Kabinet. Comprenant 1 table à extension. Dessus en "panolyte" gris. 4 grosses chaises à larges dossiers, bien rembourrés.
Régulier $219.00 — **$131.40**

EPARGNEZ $20.00
Super-Spécial "Whitehouse" comprenant 1 table à extension, dessus arborite, 4 chaises rembourrées, couverture en plastique. (Choix de 4 couleurs).
Régulier $69.95
Seulement — **$49.95**

CHESTERFIELDS

EPARGNEZ $103.00
No 1693 — Kroehler à sections, trois meubles, 2 demi-sofas, 1 fauteuil. Couverture reps de choix. Couleurs gris, à patron moderne. Une vraie aubaine.
Seulement — **$169.**
Régulier $272.00

EPARGNEZ $80.00
No 35535 — Chesterfield-lit, type "Davenport", 3 meubles. Couverture en "Frieez métallique", 2 meubles bleu aqua et noir un gris et noir, création 1956.
Régulier $369.00 — **$289.**

EPARGNEZ $84.00
No 15590 — Chesterfield "Ultra-moderne" 3 meubles. Couverture en frieze de 1ère qualité, sièges airfoam, 5 pouces. Couleurs saumon et noir. 1 fauteuil chartreuse.
Régulier $419.00 — **$335.**

EPARGNEZ $110.00
No 74-7009 — Sections 2 demi-sofas "Airfoam". Tables, fini ébènes incluses dans les meubles. Couverture en reps métallique très belle valeur.
Régulier $339.00 — **$229.**

EPARGNEZ $130.00
No 13222 — Kroehler, 2 demi-sofas. Couverture 100% en nylon grade W, rouge. Coussins reversibles. Meubles très modernes. Une super-aubaine.
Régulier $319.00 — **$189.**

GRANDES REDUCTIONS!
Sur tous les meubles tels que tables, cendriers, lampes, bibliothèques, malles, bureaux, chaises et fauteuils, tapis.

C. ROBITAILLE INC.
PIANOS - RADIOS - LESSIVEUSES - MEUBLES - POÊLES - RÉFRIGERATEURS
200 Est, Rue St-Joseph QUEBEC Tél.: 5-8167

DEUX JOURNÉES D'AUBAINES, VENDREDI ET SAMEDI, APRÈS L'INVENTAIRE

REMARQUEZ CES RABAIS SUBSTANTIELS SUR NOS MARCHANDISES REGULIERES DE LA SAISON ! IL VOUS EST DONC PROFITABLE DE REALISER DE VRAIES ECONOMIES AU SYNDICAT DURANT CES DEUX JOURS !

Le Syndicat de Québec Ltée



FOURRURES
POUR DAMES

sur lesquelles vous économiserez jusqu'à $50.! Une véritable occasion pour vous, mesdames et mesdemoiselles !

- Patte de Mouton de Perse noir uni
- Côté de Mouton de Perse noir uni et garni de Rat Musqué gris.
- Seal australien noir uni (lapin teint)
- Seal australien noir garni de Rat Musqué beige
- Seal français brun garni de Rat Musqué (lapin teint)

Grs: 12 à 40 dans le groupe

Val.: 169.50 à 189.50

$139.

AUCUN ACOMPTE JUSQU'A 104 SEMAINES,

pour compléter le paiement. Taxe de vente payable au moment de l'achat



MANTEAUX D'HIVER

à prix d'occasion! Voyez ces beaux modèles de la saison aux coupes élégantes, dans les tissus les plus nouveaux! Teintes riches de vert foncé, taupe, rust, bleu, rouge, aussi tweed.

Grs: 10 à 18 dans le groupe.

Val.: 49.95 à 69.95

$39.

3e Etage

500 vges de COTON JAUNE

Ce coton jaune de belle qualité blanchira rapidement. Choisissez-le pour confectionner vos draps pour lit simple. LARGEUR 54". **Val.: .69 vge.**

3 VGES POUR **$1.**

15 COUVERTURES en EDREDON

DIMENSIONS: 60 x 72

Fond beige avec motif de fleur. Première qualité. **Val.: 5.25** **3.95**

5e Etage

CRETONNE, LARGEUR 48"

Une superbe cretonne pesante, Vat Dye, offerte dans une variété de beaux imprimés. Choix de 6 dessins en vogue: à motifs de fleur ou d'inspiration moderne. Pour vos tentures ou couvre-lits. 2000 VERGES A SACRIFIER! PAYEZ MOINS QUE LA MOITIE DU PRIX REEL!

VALEUR: 3.95 **1.79** VGE

—5e étage—

VERRERIE

Solde de modèles discontinués

GRAPPE DE RAISINS	val.: .50	2 pour	.35
GARDENIA	val.: .69	chacun	.49
PETITE ETOILE	val.: .55	chacun	.25
DENYSE	val.: 1.00	chacun	.65
CHRYSANTHEME	val.: 1.00	chacun	.65
VERRE SOUFFLE DE HOLLANDE	val.: .50	chacun	.25

Ces verreries ne sont pas complètes

12 ABAT-JOUR

légèrement défraichis. Val.: 2.50 à 5.95 ..... **1.00**

5e Etage

PALETOTS D'HIVER
POUR MESSIEURS

DEUX SUPERBES LOTS !



A- CONFECTIONS DE MARQUE "AYERS"

en velours cachemire

Une occasion unique de vous procurer un pardessus de qualité à un tel bas prix! Grandeurs de 35 à 44. **Val.: 59.50.** **$25.**

B- CONFECTIONS ELYSIAN

velours cachemire

à devant droit, 3 boutons et poches appliquées. Teintes de marine, gris, charbon de bois, gris fumée, etc . . . PRIX HORS-PAIR ! **Val.: 69.50** **$39.50**



TOUS NOS COMPLETS DE QUALITE sont réduits de $10.

Pour deux jours seulement !

Une splendide occasion d'acheter un complet de qualité supérieure! Choix de modèles les plus récents! Coupes impeccables! Teintes en vogue! C'est vraiment une chance pour tous !

Val.: 59.50	moins $10.	$49.50
Val.: 65.00	moins $10.	$55.
Val.: 69.50	moins $10.	$59.50
Val.: 75.00	moins $10.	$65.

—2e Etage—

CORSETS LACES

En fort coutil bien baleinés, à quatre jarretelles. Choix de trois longueurs. Lacés en avant. Profitez d'un rabais de $3. sur cette marchandise de qualité ! Grandeurs: 22 à 36. **4.95**

Val.: 7.95

SOUTIENS-GORGE LONGS

En satin blanc, avec bretelles et dos ajustable. Assure à votre buste une ligne naturelle élégante. Payez moins que la moitié du prix régulier ! B-C. Grandeurs désassorties: 32 à 44. **Val.: 3.50** **1.69**

—4e Etage—

27 CHEMISES de FLANELLETTE pour GARÇONS

Manches courtes, teintes désassorties. Grs: 8—10—14 ans. **Val.; jusqu'à 2.75** **$1.**

44 COMBINAISONS pour GARÇONS

Marque Watson. Manches courtes, jambes longues. Tout coton, quelques-unes 25% laine. Grs: 4 à 10 ans. **Val.; jusqu'à 3.98** **$1.**

50 p. de MITAINES 100% LAINE

pour garçons. Teinte brune. Grs: 8—10—12. **Val.: 1.50** **$1.**

75 CHANDAILS en TRICOT de COTON

pour garçons, Col marin, manches longues. Choix de teintes. Grs: 4 et 6 ans. **Val.; 1.39, 1.49** **$1.**

4e Etage

200 COMBINAISONS pour MESSIEURS

en coton blanc. Manches et jambes longues. Légèrement imparfaites. Grs: 34, 36, 40, 42, 44. **OFFERTES A PRIX EXTRAORDINAIRE ! Val.: 3.95** **.98**

300 p. de CHAUSSETTES COURTES

pour messieurs. Tricot de fantaisie, élastique. 1ère qualité. Rouge vin, jaune ou blanc. Grs: 10 à 12. **Val.: 1.95** **1.29**

SHORTS pour MESSIEURS

avec support 372. Légèrement imparfaits. Une valeur régulière de **1.65 pour** **1.19**

Rez-de-chaussée

PANTALONS en LAINE
pour DAMES

de couleurs désassorties. Jambes aux genoux. Se portent par dessus. **Une valeur de 2.50** **1.89**

JUPONS à la TAILLE

en NYLON. Un article de lingerie de bonne qualité offert dans un assortiment de teintes à la mode. Grandeurs : petite, moyenne ou grande. Très beau choix. **Val.: 4.95.** **2.89**

ROBES de NUIT en FINETTE

Attrayant modèle au cou, avec manches longues. Fond blanc avec un bel imprimé à motif de fleur. Grs: petite, moyenne. **Val.: 3.95** **2.49**

4e Etage

SURCOATS, COUPE-VENT etc . . .

pour GARÇONS

Confection de gabardine avec doublure piquée. Teintes et grandeurs désassorties. VENTE FINALE! RABAIS EXCEPTIONNEL ! **Des valeurs jusqu'à 12.95** **$5.**

BREECHES D'HIVER pour GARÇONS

en tweed "Humphrey" ou molleton tout laine. Entièrement doublés. Genoux de cuir. Belle qualité. Prix très réduit! Grs: 24, 26, 30, 32. **Val.: 6.50** **$3.**

4e étage

16 MACKINA de TRAVAIL pour MESSIEURS

ajustables sur les côtés. Fermoir éclair. Les 5 poches et les manches ont une bordure de cuir. Ceinture appliquée au dos. Choix de gris, drab ou gris bleu. Grs: 38 à 44. **Val.: 19.95** **14.95**

COUPE-VENT

et DEMI-PALETOT en CUIR de cheval, avec doublure piquée. Pour messieurs. **Moins** **25%**

Sous-Sol

25 COUPE-VENT SPORT

pour messieurs. Choix de gabardine, molleton. Avec doublure piquée ou non piquée. Bleu, gris ou drab. Quant. et grs: 2/36, 8/38, 10/40, 1/42, 2/44. **Val.: 9.95 et plus.** **$5.**

—2e Etage—

Le SYNDICAT de QUÉBEC, Ltée ☎ 4-3561 Satisfaction ou remboursement

POUR OBTENIR UN RESULTAT RAPIDE
Annoncez dans "LE SOLEIL"

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec la plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours 5-5133 pour faire insérer une petite annonce fructueuse.

75e ANNEE — No 25 QUEBEC, JEUDI 26 JANVIER 1956 ★★ PAGE DIX-NEUF

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de saint Jean Chrysostome, patriarche de Constantinople, docteur de l'Eglise.

Soleil et marée

Le soleil — Lever: 7 h. 18; coucher: 4 h. 38. Longueur du jour: 9 h. 20.

La marée — Haute marée: 5 h. 07 et 5 h. 23; basse marée: 0 h. 13 et 12 h. 19.

Les conditions atmosphériques

Montréal, 26. (PC) Prévisions de la météo, valables jusqu'à minuit, demain.

Synopsis: Le ciel est de nouveau variable au-dessus du Québec et de l'Ontario, aujourd'hui. On rapporte des chutes de neige légère dans la Gaspésie et le nord de l'Ontario. Durant la nuit, la température s'est échelonnée entre zéro dans le nord des Laurentides à une vingtaine de degrés près de l'embouchure du St-Laurent. On prévoit peu de changement, demain.

Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Laurentides, de la Mauricie, des Cantons de l'Est et de Québec: Ensoleillé avec quelques périodes nuageuses, aujourd'hui et demain. Chutes de neige légère très dispersées, aujourd'hui. Température normale. Vents légers. Minimum cette nuit et maximum, demain, à Montréal 10 et 27, Ottawa 5 et 22, Québec 12 et 22, Sherbrooke 8 et 22, Ste-Agathe et La Tuque 5 et 20.

Aperçu pour demain: généralement ensoleillé. Température normale.

Régions du Lac St-Jean et de Baie-Comeau: Nuageux avec périodes ensoleillées, aujourd'hui et demain. Chutes de neige légère par intervalles. Peu de changement dans la température. Vents légers. Minimum cette nuit et maximum demain, à Chicoutimi 12 et 30, Rivière-du-Loup 15 et 25.

Son Exc. Mgr Garant officie aux funérailles de M. l'abbé Dubeau

S. Exc. Mgr Omer Garant, évêque auxiliaire de Québec, a officié ce matin, en l'église de Loretteville, aux funérailles de M. l'abbé Jules Dubeau, chapelain de l'Institut St-Louis de France, décédé lundi dernier à l'âge de 70 ans dans sa 46e année de vie sacerdotale. S. E. Mgr Garant était entouré de plusieurs dignitaires ecclésiastiques et de nombreux membres du clergé séculier et régulier venus de tous les centres du diocèse pour participer à cette manifestation d'hommage, de vénération et de piété à la mémoire de l'abbé Dubeau. Une foule de fidèles, parmi lesquels figuraient des membres de la famille, les autorités municipales et scolaires et des amis, remplissaient le temple. La communauté des Soeurs de St-Louis de France et plusieurs institutions religieuses étaient aussi représentées.

Des restes mortels de M. l'abbé Dubeau reposaient en chapelle ardente, en l'église de Loretteville, depuis hier après-midi à la suite de l'imposante cérémonie de translation des restes qui s'est déroulée depuis l'Institut St-Louis de France jusqu'au temple paroissial. M. l'abbé A.-V. Dumas, curé, a alors présidé pendant que de nombreux citoyens faisaient escorte à la dépouille mortelle du défunt.

S. E. Mgr Garant officiait ce matin assisté de M. le chanoine Irénée Frenette, chancelier de l'archevêché, qui agissait comme archiprêtre ainsi que de MM. les abbés André Jobin, du Séminaire de Québec, et Chs-A. Leclerc, du Collège de Lévis, qui occupaient les fonctions de diacre et sous-diacre.

Aux premiers rangs de l'assistance figuraient d'abord les neveux de M. l'abbé Dubeau, notamment le Dr L.-P. Leclerc, Me Chs-Ed. Leclerc, c. r., Ernest Dubeau, J.-Albert Dubeau, Paul Dubeau, Gérard Dubeau, Alexandre Dubeau, MM. Ed. Patoine, L.-P. Bergeron, L.-P. Hamel, ainsi que Mlle M.-J. Leclerc, Mmes L.-P. Leclerc, C.-E. Leclerc, Mme Ernest Dubeau, Mme J.-A. Dubeau, Mme Paul Dubeau, Mme Ed. Patoine, Mlle Béatrice Dubeau, Mlle Antoinette Dubeau, Mme L.-P. Hamel, Mme Gérard Dubeau, Mme Alex. Dubeau.

Quatre prêtres natifs de Loretteville, MM. les abbés Sailly Gagnon, Joseph L'Heureux, Alexandre Renaud et Roland Durant,

(Suite à la page 37, 1ère col.)

$1,000 d'amende

M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, a condamné, ce matin, à $1,000 d'amende ou à trois mois de prison, Jacques Dignard, de notre ville, que l'on a accusé d'avoir annoncé dans un journal qu'il était habile à fabriquer des pièces de prothèses dentaires. A l'appui de l'accusation, l'on exhiba l'exemplaire d'une feuille dans laquelle on voit l'adresse du prévenu, sa photographie et les mots "Technicien Expert", ainsi que des voeux de bonne année. Au centre de la page, dans un cercle, le nom du prévenu, une vignette montrant un dentier et plus bas deux initiales, le numéro de téléphone et toutes les informations permettant de rejoindre le prévenu.

Dans ses remarques, M. le juge souligne que l'accuse ne mentionne pas le nom de prothèse dentaire parce qu'il sait que c'est l'expression utilisée par la loi. Mais il est évident, à la lecture de la page, qu'il s'annonce lui-même comme un dentiste. "Cette annonce n'a qu'un sens et qu'un but, c'est de le faire connaître comme tel et c'est ce que la loi défend".

Trouvera-t-on les lingots d'or?

Genève, 26. (UP) Des compagnies d'assurances ont promis aujourd'hui une récompense de 100,000 francs suisses ($23,360) pour toute information qui aiderait à recouvrer les lingots de $280,000 en or qui ont été volés la semaine dernière.

Les voleurs ont fait main basse sur le contenu d'un camion qui transportait cet or, alors que le chauffeur était à prendre un café dans un restaurant. On a retrouvé le camion vide près de la frontière française.

Le bill relatif au taux du déneigement

L'étude du bill de la Chambre de Commerce relativement au taux du déneigement dans la Cité de Québec, a été remise ce matin, à mardi prochain, au comité des bills privés.



UN NOUVEAU CITOYEN CANADIEN: M. l'abbé Norbert Bras, vicaire à la paroisse St-Roch, a prêté ce matin, au Palais de Justice, serment d'allégeance à sa Majesté la reine Elisabeth II devant l'honorable Joseph Bilodeau, juge en chef de la Cour de Magistrat. M. l'abbé Bras, qui est d'origine hollandaise, habite le Canada depuis 1949. Outre le ministère qu'il exerce à la paroisse St-Roch, M. l'abbé Bras s'occupe activement des quelque 40 Hollandais qui vivent à Québec. Sur cette photo, nous reconnaissons, de gauche à droite, Mgr Joseph Ferland, curé de la paroisse St-Roch, M. l'abbé Norbert Bras à qui l'honorable juge Bilodeau remet son certificat de citoyenneté canadienne. (Photo du "Soleil")

La forêt canadienne doublera sa production, dit M. Fowler

Montréal (PC) M. R.-M. Fowler, président de l'Association canadienne des pâtes et papiers, a déclaré hier soir qu'il viendra un jour où les forêts canadiennes produiront deux fois plus de bois qu'à l'heure actuelle et où les récoltes de l'industrie forestière pourront conséquemment être deux fois plus élevées qu'actuellement.

Il a parlé ainsi dans son rapport présidentiel devant les délégués qui assistent au 43e congrès annuel de l'Association canadienne des pâtes et papiers. Il a dit que d'ici une dizaine d'années la population de l'Amérique du Nord s'accroîtra d'environ 30,000,000 d'âmes et il a rappelé que l'Amérique du Nord absorbe plus de 90 pour cent de la production totale de l'industrie canadienne des pâtes et papiers.

Il a ajouté qu'outre-mer la demande de pâtes et papiers en provenance du Canada "augmente rapidement" et que l'industrie canadienne fait l'impossible pour y répondre.

Puis, répondant à ceux qui s'inquiètent de l'augmentation de la coupe du bois, il a dit que les forêts canadiennes ne souffriraient nullement de la coupe actuelle, si elle se faisait "à perpétuité", et qu'au cours des années à venir, on pourra sans danger aucun couper beaucoup plus de bois qu'on ne fait actuellement.

Il a parlé à ce sujet de "développements techniques et scientifiques" et il a dit qu'il n'y a aucun doute que la coupe du bois augmentera "de façon considérable", précisant que "le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et le public en bénéficieront".

LE PAPIER-JOURNAL

Parlant du papier-journal il a rappelé que la consommation en est de plus en plus élevée au Canada et aux Etats-Unis et il a dit que l'industrie des pâtes et papiers sera capable de répondre à cette demande accrue, mais qu'il faut probablement s'attendre à une "pénurie temporaire".

L'an dernier, la production de papier-journal fut d'environ 6,200,000 tonnes, ce qui constitua une augmentation d'environ trois et demi pour cent sur celle de 1954.

Les papeteries ont exporté 93 pour cent de leur production, dont 81 pour cent aux Etats-Unis et 12 pour cent outre-mer. Sept pour cent seulement ont été consommés au Canada.

Elections de nouveaux directeurs

Montréal, 26. (Spéciale) — M. Raimbault de Montigny, directeur technique de la E. B. Eddy Company, de Hull, a été élu aujourd'hui président du conseil exécutif de la Section technique de l'Association canadienne des pâtes et papiers, à la réunion annuelle de la section. Il succède à M. W. S. Cramp, président en 1955, qui est le gérant de l'usine de la St. Lawrence Corporation à Trois-Rivières. M. De Montigny est membre du conseil pour la troisième année. Il en était le vice-président l'an dernier.

Le nouveau vice-président de la Section est M. J. W. Wing, vice-président, Gaspesia Sulphite Company, Chandler, Québec.

Deux nouveaux conseillers ont aussi été lus: MM. R. D. Duncan, Canadian International Paper Company, La Tuque, Québec, et M. Guy Minard, vice-président, Spruce Falls Power and Paper Company, Kaquskasing, Ontario.

Les membres de l'exécutif de la Section technique sont élus pour trois ans. Cette année, les membres sortants, à l'issue de leur terme de trois ans, étaient MM. W. S. Cramp, président en 1955, et G. F. Allo, conseiller technique du directeur des ventes, Bathurst Power and Paper Company, Montréal. De plus, M. E. L. Goodall, président et directeur général, Dryden Paper Company, Port-Arthur, Ontario, se retire du conseil par suite de la lourde tâche que lui impose le programme d'expansion de sa compagnie. M. W. T. Bennett, ingénieur en chef, Canadian International Paper Company, Montréal, lui succède pour le reste de son terme.

Les autres membres du conseil de 1956 sont MM. Gerald Penneq, gérant de l'usine dts Bowater's Newfoundland Pulp and Paper Mills à Cornerbrook, Terre-Neuve, et H. E. Mason, gérant de l'usine des Howard Smith Paper Mills à Cornwall, Ontario.

Vote de confiance au gouvernement fédéral

La Chambre des Communes vote par 149 à 79 la motion prévoyant l'envoi d'une adresse de remerciement au gouverneur général pour le discours du trône — Contrairement à l'habitude, libéraux et conservateurs ont réclamé le vote — Fin du débat.

Ottawa, (PC) M. Ross Thatcher, député indépendant de Moose Jaw-Lake Centre, a voté hier avec le gouvernement pour la troisième fois en deux jours. Le vote portait sur une motion de confiance mettant fin au débat sur le discours du trône.

Les Communes ont adopté par 149 à 79 la motion de confiance relative au programme législatif du gouvernement exposé dans le discours du trnôe.

M. Thatcher a voté avec la majorité libérale. Les conservateurs, les cécéfistes, les créditistes et deux indépendants, MM. Paul Gagnon, de Chicoutimi, et Raoul Poulin, de la Beauce, ont voté contre la motion.

La motion, présentée par Mme Ann Shipley, député libéral de Timiskaming, au début du débat le 11 janvier, est la mesure traditionnelle prévoyant l'envoi d'une adresse de remerciement au gouverneur général pour le discours du trône.

On n'a pas l'habitude de prendre un vote officiel sur la motion, mais cette fois les libéraux et les conservateurs ont demandé le vote.

M. Thatcher a appuyé le gouvernement mardi soir en votant contre les motions de non confiance des partis conservateur et créditiste. Ces motions ont été défaites par des votes identiques de 153 à 82.

Il avait voté contre le gouvernement précédemment en appuyant la motion de non confiance du parti CCF, qui fut défaite par 150 voix à 80.



PRESIDENT: — M. Camille ARCHAMBAULT, adjoint du président et directeur des relations intérieurs de l'Association du Camionnage du Québec, vient d'être choisi président général de la Ligue de Sécurité de la province de Québec. Il succède à Me Roger Lacaste, c. r., juge de la Cour municipale de la Cité d'Outremont.

La Fondation du Christ-Roi décerne une bourse à M. Bédard, de Laval

M. Marcel Bédard, étudiant en sciences sociales et en histoire à l'Université Laval, vient d'obtenir une bourse d'études de $100.00 de la Fondation Culturelle du Christ-Roi.

Cette Fondation, qui a obtenu une charte fédérale en juin 1955, a pour but de venir en aide à l'éducation en distribuant des bourses pour l'étude des sciences sociales et de l'histoire à des étudiants d'Universités et de Collèges catholiques de langue française et de langue anglaise du Canada. Vingt institutions réparties dans les dix provinces canadiennes, dont l'Université Laval, figurent sur la liste des bénéficiaires de ces bourses de $100.00 offertes pour la première fois cette année.

Le président de la Fondation Culturelle du Christ-Roi est Son Exc. Mgr John C. Cody, évêque de London, Ontario. Le bureau de direction de cet organisme bilingue comprend également: Son Exc. Mgr M.-Joseph Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa, Son Exc. Mgr Gerald Berry, archevêque d'Halifax, Monsieur E.-L. Dubois, de Hamilton, et le Très Rév. Père Gérald Cousineau, O.M.I., recteur du St. Patrick's College, d'Ottawa.

Base navale remise à la Finlande

Helsinki, 26. (PA) La Russie a remis aujourd'hui à la Finlande la base navale de Porkkala.

En vertu de l'armistice de 1944 et du traité de Paris de 1947, la base a été louée aux Russes pour 50 ans.

Les Russes ont remis aux Finlandais tous les immeubles et autres édifices érigés à Porkkala au cours des 11 dernières années.

Représentations du maire Drapeau en marge du projet d'une salle de concert dans la métropole

Le comité des bills publics de l'Assemblée Législative a entendu ce matin les représentations du maire de Montréal, Me Jean Drapeau, au sujet du bill du gouvernement qui accorde un octroi de $2,500,000 à la ville de Montréal pour faciliter la construction d'une vaste salle de concert dans la métropole. Ce bill du gouvernement avait été référé, par exception, au comité des bills publics, afin d'entendre les intéressés. Seul le maire de Montréal a pris la parole pour suggérer certains amendements.

M. Drapeau a remercié le gouvernement et le premier ministre de l'aide qu'ils apportent à la réalisation du projet qui coûtera aux environs de $6,000,000. Relativement au nom de "Sir Georges-Etienne Cartier" suggéré par M. Duplessis pour la salle de concert, le maire Drapeau a demandé qu'on laisse ce soin aux membres de la corporation qui sera formée pour réaliser le projet.

La reine au Danemark

Londres (Reuter) La reine Elizabeth et le duc d'Edimbourg feront une visite officielle au Danemark, au printemps de 1957, a annoncé hier soir le Palais de Buckingham.

AVIS

Notre département de pièces pour poêles, lessiveuses, etc., est actuellement déménagé à

370 rue St-Roch
LA CIE LEGARÉ Ltée

CORSETIERE DEMANDEE

Magasin à rayons, haute-ville, demande corsetière d'expérience pour prendre charge d'un département de corsets. Achat, vente. Salaire selon expérience, pourcentage sur vente du département. Bilingue, bonne apparence.

Ecrire à:

CASE 5883, LE SOLEIL

L'Ontario s'oppose au projet actuel d'assurance-santé

Tronto, 26 (PC) — Le premier ministre de l'Ontario, l'hon. Leslie Frost, a déclaré carrément, aujourd'hui, que sa province ne participera à aucun plan fédéral d'assurance-santé auquel Ottawa contribuerait moins de la moitié du coût.

Une conférence fédérale-provinciale sur l'assurance-santé se poursuit actuellement à Ottawa. M. Frost a dit à des reporters qu'il est inquiet des rumeurs voulant que l'Administration centrale propose une échelle décroissante de contributions, selon la richesse des province.

Cette proposition, qui engloberait les frais d'hôpitaux et de diagnostic, prévoierait des subsides fédéraux plus élevés pour les provinces pauvres.

OPPOSITION DE L'ONTARIO

M. Frost a affirmé qu'il est opposé à tout projet qui n'acocderait à sa province que 40 cents sur chaque dollar pendant que les autres provinces obtiendraient peut-être 60 cents.

Il est temps, a-t-il déclaré, que les autorités fédérales adoptent une attitude réaliste et s'intéressent aux problèmes financiers de l'Ontario qui travaille à son amélioration économique à la fois dans son intérêt et dans celui du Canada tout entier.

PROPOSITIONS D OTTAWA

Ottawa, (PC) — Le gouvernement fédéral a exposé hier en détail ce qu'il dépense pour les services de santé, mais il n'a pas présenté ses propositions concernant le partage du coût de l'assurance-santé aux délégués des provinces.

Le ministre de la Santé, l'hon. Paul Martin, a déclaré à l'issue de la troisième journée de la conférence fédérale-provinciale qu'il ne révélera probablement pas avant la fin de la journée, aujourd'hui, ce que le gouvernement central entend dépenser pour un plan national d'assurance.

Cependant, le trésorier provincial de l'Ontario, M. Dana Porter, a dit que son gouvernement

(Suite à la page 36, 1ère col.)

SOCIETE

SAINT-JEAN-BAPTISTE
DE QUEBEC

Campagne de recrutement 1956

JEUDI 26 janvier — CBV — 5.00 à 5.30 PM — M. Edouard Lépine, président conseil St-Esprit. (5 min.)
JEUDI 26 janvier — CKCV — 7.20 PM M. Benoit Lemieux (5 min.)
JEUDI 26 janvier — CFCM-TV — 6.00 à 6.15 PM — Film sur le défilé 1955.
VENDREDI 27 janvier — CBV — 5.00 à 5.30 PM — M. Gaston Charité. (5 min.)
VENDREDI 27 janvier — CHRC — 9.45 PM — M. Roland Gobeil, président conseil St-Roch. (5 min.)

PIERRETTE
ROY
"Reine des artistes de Québec"



sera à notre magasin vendredi le 27 janvier de 3 h. 30 à 4 h. 30 p.m. et autographiera son disque: **"La chanson du Carnaval".**

L. GOULET INC.
89 ST-JOSEPH EST
TEL.: 4-4051
Attention spéciale apportée aux commandes de l'extérieur.

MAGUIRE ELECTRIC

En SPÉCIAL!
POUR UN TEMPS LIMITE
Westinghouse
"TAMPICO"
PRIX REGULIER
$359.00
POUR SEULEMENT!
$269.



MODELE 2V3K
CONDITIONS FACILES de paiements

MAGUIRE ELECTRIC
1330 MAGUIRE, SILLERY TEL.: 7-3401
"LES PIONNIERS DE LA TÉLÉVISION À QUÉBEC"

ATTENTION employés de RESTAURANTS et D'HÔTELS
Un cours spécial d'ANGLAIS débutera au mois de février au
BART SCHOOL
Seuls les EMPLOYES de RESTAURANTS et d'HOTELS (Waitresses, Waiters et autres) peuvent s'inscrire à ce cours de TRES COURTE DUREE.
Heures de cours pouvant convenir à tous.
BART SCHOOL
105 - 109 COTE D'ABRAHAM
Pour une entrevue, appelez: 2-5889 — 7-6412

SOLDE FINAL
DE NOTRE VENTE DE JANVIER
Tant qu'il y en aura

17 PALETOTS de printemps pour garçonnets. Ages: 2-2, 9-3, 6-3x, 1-4, 2-5, 1-6, 1-6x ans 5.00
14 MANTEAUX de printemps pour fillettes. Ages: 3-1, 2-2, 4-3, 1-3x, 1-4, 3-5 ans 5.00
8 ENSEMBLES Kenwood pour l'hiver. Ages: 4-1½, 2-2, 1-3, 1-4 ans ..... 10.
8 MANTEAUX de printemps pour fillettes. Ages: 4-7, 2-8, 2-9, 1-10 ans ..... 10.
6 MANTEAUX courts (Shorties) pour l'été. Ages: 2-7, 2-8, 1-10, 1-12 ..... 5.00
10 COSTUMES DE SKI pour fillettes. Ages: 4-8, 2-10, 4-12 ..... 15.
62 ROBES EN COTON pour fillettes 2 à 12 ans 1.00
17 PYJAMAS CHINOIS en satin rouge et blanc pour fillettes de 4 à 8 ans 3.00
26 ROBES DE NUIT en tricot de soie Luxite pour fillettes 4 à 12 ans 1.50
3 MANTEAUX "CORVETTE" pour fillettes. Ages: 1-7, 1-12, 1-14 ..... 10.

Aussi autres spéciaux non énumérés dans cette annonce.

En vente vendredi matin à 9 heures.
Pas de commandes par malle ou par téléphone.
Toute vente finale.

J.M. Blanchette
Le magasin le mieux spécialisé en vêtements pour enfants
73 ST-JEAN TEL.: 3-6187



De retour chez elle après une série de concerts qui lui rapportèrent environ $5,000 par soirée, Lily Pons se repose à Palm Springs. On lui a offert de paraitre dans les plus chics clubs de nuit de l'Amérique, mais elle hésite . . . car, dit-elle, "je suis allergique à la fumée". (Int. News).

Quelques échos du film de Guitry "Si Paris nous était conté"...

Le célèbre peintre, Utrillo a bien voulu prêter son concours gracieux au film "Si Paris nous était conté". Pendant les prises de vues à Montmartre — bien entendu — il a achevé une toile qu'il avait dessinée dans la nuit. Sacha Guitry se demandait toujours si ce diable d'homme pourrait rester le temps nécessaire au tournage, tant ses réactions sont baroques et imprévisibles. Une bouteille de Beaujolais sous le bras, il supporta vaillamment les cinéastes jusqu'au bout. Cinquante photographes et journalistes se déplacèrent pour lui. Gina Lollobrigida elle-même n'a jamais connu un branle-bas de combat pareil. Utrillo est mort depuis.

Le "maitre" Guitry n'a pas hésité un seul instant pour désigner l'actrice qui devait interpréter Agnès Sorel. Il convoqua Danielle Darrieux, la comédienne qu'il préfère et qu'il appelle désormais sa "dame de beauté". Il regretta toutefois de devoir lui attribuer des coiffures et des costumes moyen ageux qu'il jugeait disgracieux.

Michèle Morgan qui jouait le matin "Marie-Antoinette" dans le film de Jean Delannoy au Petit Trianon de Versailles, se métamorphosa l'après-midi en Gabrielle d'Estrées, par la grâce de Sacha Guitry. Elle passa sans transition des bras de Fersen (Richard Todd) à ceux d'Henri IV (Jean Martinelli). Après avoir attribué au bon roi "son" mot historique: "Paris vaut bien une messe", elle put redevenir la femme de Louis XVI. Quel voyage rapide dans le temps!

Pour la troisième fois, Sacha Guitry a donné le rôle de Louis XVI à son producteur Gilbert Boka dont la ressemblance avec le Roi est en effet saisissante. Dans "Si Versailles m'était conté" et "Napoléon", son rôle se terminait avant l'exécution. Mais dans "Si Paris nous était conté" il se fait (enfin!) couper la tête.

"Tant mieux, a-t-il dit. Cette fois Guitry n'aura plus besoin de moi".

Voire!...

Gérard Philipe, ce curieux troubadour qui constitue en quelque sorte le leitmotiv du film, "fredonne" une chanson qui parvient à être d'actualités à toutes les époques: elle parle du "problème du logement". Or, pendant vingt siècles, les logements vacants ont toujours été plus ou moins rares à Paris. Sans doute parce que la capitale attire chaque année un grand nombre de provinciaux désireux de faire fortune...

Sa Majesté Margo à l'hôtel de ville

Margo 1ère, reine des employés civiques, a été l'objet d'une réception officielle, hier soir, à l'hôtel de ville. Son Honneur le maire Wilfrid Hamel, les échevins, les employés civiques et plusieurs invités s'étaient réunis pour souhaiter la bienvenue à sa gracieuse majesté. Une allocution de circonstance fut prononcée par le maire, et la reine y répondit en ces termes appropriés. Il y eut également un bref discours de la part du premier ministre de la reine, M. Jos. Girard, président du centre récréatif des employés civiques. La cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur.

Exhibit nucléaire russe à New-York

Londres (Reuters) - La Russie aura, en exhibit, un modèle de sa station d'énergie nucléaire, à une prochaine exposition installée dans l'immeuble des Nations-Unies à New-York, a annoncé l'agence Tass. Le délégué permanent des soviets à l'UN, A.-A. Sobolev, dit que son pays a accepté l'offre du secrétaire-général Dag Hammarskjold, d'organiser une démonstration de l'usage pacifique de l'énergie atomique.



"L'AMOUR", oeuvre du réputé sculpteur montréalais Sylvia Daoust, R.C.A., constitue le trophée Calvert pour la région de l'est du Québec, au festival national d'art dramatique. On réserve ce trophée à la meilleure pièce inscrite au concours régional qui se tiendra dans la ville de Québec, les 30 et 31 janvier et les 3 et 5 février. Outre le trophée Calvert, la troupe lauréate recevra une somme de $100.00.

IMPERIAL
Une belle histoire d'amour.
"LES AMANTS DE CAPRI"
("September Affair")
Joseph COTTEN & Joan FONTAINE
"LES REVOLTES DE LA CELLULE ONZE"
Neville BRAND et Robert OSTERLOH

PRINCESSE
Deux superbes CINEMASCOPE, EN COULEURS.
"SIGN OF THE PAGAN"
JEFF CHANDLER, RITA GAM, JACK PALANCE
"THE TRACK OF THE CAT"
ROBERT MITCHUM & TERESA WRIGHT

SILLERY
Dès DEMAIN
BOB HOPE dans "SEVEN LITTLE FOYS" en couleurs
aussi
CinémaScope et couleurs "BENEATH THE 12 MILE REEF"
Dernier jour "BEHAVE YOURSELF" et "THE LOOTERS"
Extra: Dimanche soir "CONCOURS DE BEAUTE" Semi-finale avec 10 finalistes

LAURIER DERNIER JOUR
"CORRIDA DE LA PEUR", Mel Ferrer, Miroslava; "LE BAISER DE MINUIT", Technicolor, Mario Lanza.
Commençant demain:
"VOYAGE A RIO"
en Technicolor
JANE POWELL, ANN SOTHERN, BARRY SULLIVAN, CARMEN MIRANDA
Et comme 2e attraction, un film plein d'action et d'aventure.
"LES TROIS CORSAIRES"

ECRAN GEANT AUX 2 CINEMAS!
Laret DERNIER JOUR
Eric Von Stroheim, Jacques Sernas dans "L'ENVERS DU PARADIS". Aussi: "L'ENJOLEUSE" avec Pedro Armendariz et Katy Jurado.
Rialto DERNIER JOUR
Esther Williams, Red Skelton dans "CARNAVAL AU TEXAS" (Texas Carnival) Technicolor. Aussi: "ABBOTT & COSTELLO MEET CAPTAIN KID" version française en couleurs.

DERNIER JOUR
Empire
Mat.: 65c — Soir: 85c
MEILLEUR ACTEUR DE L'ANNEE: James DEAN
Gagnant à l'élection des trophées des spectateurs américains!
JAMES DEAN "REBEL WITHOUT A CAUSE"
WARNER BROS. CinemaScope WARNERCOLOR
and starring NATALIE WOOD with SAL MINEO
Le film à 1.25, 4.00, 6.40 et 9.20. Dernier spectacle complet à 8.30

CAPITOL
Un Théâtre Famous Players
DERNIER JOUR
à 2h.20, 5h.40, 9h.15
FRANK DEBBIE CELESTE
SINATRA REYNOLDS HOLM
"THE TENDER TRAP"
en CinemaScope et Couleurs
Aussi à 1h., 4h.20, 7h.40
LON McCALLISTER
WENDA HENDRIX
"MONTANA TERRITORY"
En Technicolor

COMMENÇANT VENDREDI
Continu de 1h. à 11h.: "GOOD MORNING, MISS DOVE" à 2h.25; 5h.50, 9h.15. Vous tomberez en amour avec Miss Dove!
20th Century-Fox presents
Jennifer Jones in Good Morning, Miss Dove!
CinemaScope STEREOPHONIC SOUND
avec ROBERT STACK
SECOND GRAND FILM
à 1h., 4h.25, 7h.50
Un spectacle extraordinaire, filmé aux Indes.
BORIS KARLOFF NINO MARCEL REGINALD DENNY
"SABAKA"
en Technicolor
Matinées: 65c — Soirs: 85c

PIGALLE SALLE CLIMATISEE
A L'AFFICHE
FERNANDEL GINO CERVI dans "Le retour de Don Camillo"
EN PROGRAMME DOUBLE avec
Inconstante et fidèle!
Caroline Chérie
avec MARTINE CAROL et 18 AUTRES VEDETTES

LE QUEBECOIS INC.
La section de quilles organise pour ce soir, une grande soirée dansante, avec le trio Bob Paradis. Le public est cordialement invité à son local
40 DORCHESTER

la COMPAGNIE de la BASOCHE présente à 8 h. p.m.
l'alouette de Jean Anouilh
(Centre des loisirs de St-Dominique)
— Les mercredis - jeudis, vendredis
— Admission: $1.25 et $1.00 (Taxes incluses)
PETIT THEATRE DE LA BASOCHE
175 ouest, Grande-Allée

LOUANGES UNANIMES DE LA CRITIQUE ENVERS *"VIRAGE DANGEREUX"*
LA PRESSE: On peut dire que le Théâtre-Club travaille bien, intelligemment, et qu'il fait à cette pièce un sort heureux, qu'elle mérite en tous points, par son originalité et la qualité de son dialogue. J. Béraud.
LE DEVOIR: Le spectacle le plus au point que j'ai vu à Montréal, tout à fait professionnel, digne de n'importe quelle troupe étrangère. L.-M. Raymond.
LA PATRIE: Belle pièce, excellente interprétation, belle soirée. M. Huot.
THE STAR: ... distinction à la fois élégante et soignée. P. Symcox.
PETIT-JOURNAL: Il est étonnant de constater que la troupe se soit tirée de cette épreuve avec autant d'assurance. J. Hamelin.
JOURNAL DES VEDETTES: ... la tension demeure étouffante, inquiétante, brutale ... C'est-à-dire que M. Priestley a parfaitement réussi son ouvrage. J. Vincent.
SAMEDI-DIMANCHE: ... remarquablement bien jouée. ... Ils méritaient les ovations du public. Jean Despres.
L'AUTORITE: Voilà sur un même plateau sept de nos comédiens les plus doués et qui jouent comme on doit jouer. P. Toupin.
DIMANCHE, MATINEE ET SOIREE, PALAIS MONTCALM
Billets en vente au comptoir: 1.05 à 2.35

Horaire des cinémas

CAPITOL: — Représentation continue de 1h. à 11h. "Montana Territory" (64 min.) à 1h., 4h.20, 7h.40 "The Tender Trap" (108 min.) CinemaScope, Eastman Color, à 2h.20, 5h.40, 9h.
CAMBRAI: — N'Embrassez Pas les Wacs 2.05, 5.05, 8.15 hrs. L'Ange des Maudits: 3.40, 6.35, 9.35 hrs. Continuel de 2.00 a 11.00 hrs.
CINEMA DE PARIS: — Le vicomte de Bragelonne: 12.15, 3.30, 6.30, 9.45 hrs. J'y suis, j'y reste: 1.44, 5.00, 8.15 hrs. Actualités françaises: 3.20, 8.05 hrs.
CARTIER: — The Man from Bitter Ridge: 2.20, 5.20, 8.15 hrs. Nouvelles: 3.40, 6.40, 9.35 hrs. The Island Earth: 1.00, 3.55, 6.50, 9.50 hrs. Dernier programme complet 8.15 hrs. Fin: 1.14 hrs.
CLASSIC: — Le Fantôme de la Rue Morgue: 1.05, 4.25, 7.55 hrs. Mon Grand: 2.45, 6.00, 9.20 hrs. Fin: 11.00 hrs.
EMPIRE: — Small Town Idol: 1.00, 3.30, 6.15, 8.55 hrs. Guided Muscles (cartoon): 1.15, 3.55, 6.35, 9.15 hrs. Rebel without a Cause (en cinémascope): 1.35, 4.00, 6.40, 9.20 hrs. Nouvelles: 3.15, 5.55, 8.30 hrs. do You want to be a Policeman: 3.30, 6.05, 8.45 hrs. Continuel de 1.00 à 11.15 hrs.
IMPERIAL: — Les Amants de Capri: 12.45, 3.45, 6.39, 9.39 hrs. Sujets: 3.39, 8.14 hrs. Les Révoltés de la Cellule 11: 2.20, 5.20, 8.20 hrs.
LAIRET: — L'Enjôleuse: 1.00, 4.02, 7.04, 10.10 hrs. Nouvelles: 2.12, 5.14, 8.16 hrs. L'Envers du Paradis: 2.32, 5.34, 8.36 hrs. Fin: 11.18 hrs.
LAURIER: — Le Baiser de Minuit: 12.45, 4.20, 8.05 hrs. Nouvelles: 2.20, 7.45 hrs. Corrida de la Peur: 2.30, 5.55, 9.40 hrs. Fin: 11.30 hrs.
PIGALLE: — Actualités françaises: 3.58, 7.56 hrs. Caroline Chérie: 12.10, 4.08, 8.06 hrs. Le Retour de Don Camillo: 1.56, 5.54, 9.52 hrs.
PRINCESSE: — Sujets: 1.00, 4.27, 7.54 hrs. Track of the Cat (en cinémascope): 1.13, 4.40, 8.00 hrs. Sign of the Pagan (en cinémascope): 2.55, 6.22, 9.42 hrs.
RIALTO: — Abbott and Costello: Meet Captain Kidd (version française) 12.30, 3.30, 5.55, 8.50 hrs. Nouvelles: 2.00, 8.25 hrs. Carnaval au Texas: 2.15, 4.40, 7.05, 10.00 hrs. Fin: 11.15 hrs.
VICTORIA: — Le Fantôme de la Rue Morgue: 1.05, 4.35, 7.55 hrs. Mon Grand: 3.45, 6.00, 9.20 hrs. Continuel de 1.05, a 11.00 hrs.
SILLERY: — Behave Yourself: 6.45, 9.45 hrs. The Looters: 8.20 hrs. Fin: 11.30 hrs.
BIENVILLE: — Nouvelle-Orléans: 6.30, 9.35 hrs. Nouvelles: 7.45 hrs. Péché Mortel: 8.00 hrs.
CINEMA DE LEVIS: — Mission Over Korea: 6.25, 9.10 hrs Nouvelles: 7.50 hrs. Les Révoltés du Danaé: 8.0[illegible] hrs.
ETCHEMIN: — Ninotchka: 7.30 hrs. Le Secret d'une Mère: 9.05 hrs.

CAMBRAI
Dès DEMAIN
GILBERT ROLAND dans "MES 6 FORÇATS"
aussi
RANDOLPH SCOTT dans "LES MASSACREURS DU KANSAS"
Dernier jour
"L'ANGE DES MAUDITS"
aussi "N'EMBRASSEZ PAS LES WACS"

CINEMA PARIS A L'AFFICHE
Un film sans précédent et piaffant d'action
Georges MARCHAL dans LE VICOMTE de BRAGELONNE en couleurs
d'après le roman d'ALEXANDRE DUMAS
En programme double avec JEANNETTE BATTI dans j'y suis, j'y reste

ENFIN
CHEZ GÉRARD



MONIQUE VAN VOOREN

celle qu'on surnomme la Marilyn Monroe européenne, débute ce soir au restaurant des vedettes Chez Gérard. Cette grande artiste belge a gardé l'affiche du Ritz Carlton de Montréal pendant les 4 dernières semaines et, les critiques montréalaises sont unanimes pour louanger et son talent et sa beauté. Pour rés.: 4-0549.

DERNIER JOUR! PRIX REGULIERS!
2½ YEARS IN THE MAKING!
THIS ISLAND EARTH
COLOR BY TECHNICOLOR
STARRING JEFF MORROW FAITH DOMERGUE REX REASON
Aussi
"THE MAN FROM BITTER RIDGE"
en superbes couleurs! avec LEX BARKER et MARA CORDAY
Dernier spectacle complet à 8.15 p.m.
CARTIER

R. S. V. P.
ARTHUR MURRAY
Vous invite ce soir chez
NICK'S PARADISE
Pour une heure CHAMPAGNE
Démonstration de danse et CONCOURS
Plusieurs prix de présence
ORCHESTRE LOS CUBANOS
Spécialité musique sud américaine
ARTHUR MURRAY
136 Rue St-Jean
Tél.: 2-2353 & 3-3014
RESERVATION 7-9291

Spectacle Formidable au BAL TABARIN

★ BILLY DUKE & HIS DUKES
Cinq brillants artistes dans un acte musical et vocal des plus sensationnels. Vedettes des disques Casino. Etoiles des plus grands cabarets des Etats-Unis.
★ JOAN MALONEY
Ravissante danseuse acrobate des plus spectaculaires, en vedette au programme "Pick The Stars".
NORMAND MALTAIS m.c. ROGER LACHANCE et ses musiciens
Deux spectacles tous les soirs, 10h.30 et 12h.30
Vendredi et samedi, 9h., 11h., 12h.30
4-0216 4-6200

CLASSIC ET **VICTORIA**
Prix Matinées 55c Soirées Dimanche Fêtes .75
DÈS DEMAIN EN FRANÇAIS!
LE PLUS GRAND SPECTACLE AU MONDE
La Palpitante Histoire Des Gens De Cirque
LEURS AMOURS ... LEURS DANGERS ... LEURS PEINES ... LEUR VIE ...
"SOUS LE PLUS GRAND CHAPITEAU DU MONDE"
EN COULEURS
Sous La Direction De Cecil B. DeMille

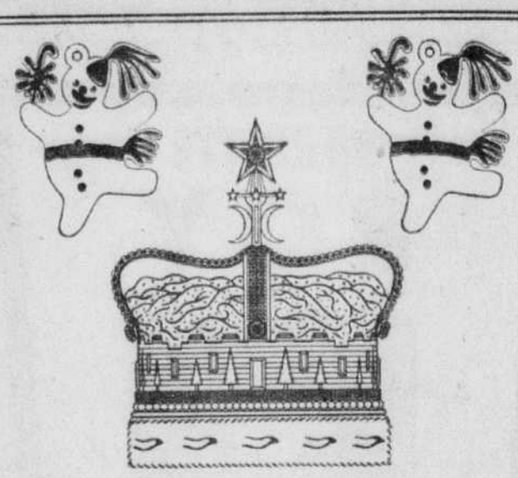


Avec BETTY CORNEL CHARLTON DOROTHY GLORIA et JAMES
HUTTON-WILDE-HESTON-LAMOUR-GRAHAME-STEWART
EN PLUS ROBERT PRESTON ET MARJORIE STEELE dans "LA FIANCEE DU SHERIF"
DERNIER JOUR JANE WYMAN DANS "MON GRAND"
AUSSI "LE FANTOME DE LA RUE MORGUE"

Chez EMILE
Succès fantastique avec
MONSIEUR M.C. 1955
ROMEO PERUSSE
Comédien, chanteur et impressioniste
en plus les
BONITA SISTERS
charmantes danseuses et chanteuses cubaines.
GASTON BOILEAU animateur
RES.: 4-0091



PREMIERE FOIS DANS UN CABARET QUEBECOIS
à la porte ST-JEAN
Commençant CE SOIR
MIDGETS
NOVELTY REVUE
FAMEUSE TROUPE DE 10 NAINS formant une revue de renommée internationale. CHANT — DANSE — COMEDIE — ACROBATIE — MUSIQUE. Ils vous émerveilleront.
en plus la charmante vedette du disque et de la TV canadienne. ANN BROOKS
PAUL ROUSSEL m.c. PETE COOMANS et son orch.
RES.: 3-2000



UNE DEUXIÈME REPRÉSENTATION
du
SPECTACLE DU COURONNEMENT
de
LA REINE DU CARNAVAL
JEUDI le 2 février à 8h. 30
UN SPECTACLE QUE VOUS NE DEVEZ PAS MANQUER
Afin de répondre aux nombreuses demandes de billets, le Comité du Carnaval de Québec a décidé de présenter le spectacle du Couronnement une deuxième fois le 2 février. Toutes les personnes qui n'ont pu se procurer des billets pour la première représentation seront servies à souhait. Une invitation spéciale est adressée aux résidents des environs de Québec.
Un spectacle de premier ordre avec 168 personnes en scène dans 446 rôles. Une réalisation de Pierre Boucher. Orchestre de 20 musiciens sous la direction de Germain Gosselin.
BILLETS EN VENTE DANS LES DEPOTS SUIVANTS:
Tabagie du Parc, Avenue Bourlamaque.
Henri Gagnon, Côte du Palais
Pharmacie Guertin, 3ème Avenue
Napoléon Côté, 878 St-Joseph Est
Tabagie Gravel, 400 - 3ème Avenue
Tabagie Montcalm, Ch. Ste-Foy, coin Cartier
Citadel Sporting Goods, Rue Ste-Thérèse
Pharmacie Soucy, Avenue Cartier.
ADMISSION: Loges 2.50
Mezzanines 2.00
Balcons 1.50
COLISÉE DE QUÉBEC
Ce soir-là aura lieu l'attribution de la
CHEVROLET 1956
ainsi que de $1,000. en PRIX

L'espace est le problème crucial des bibliothèques - La microcopie

Au cours du déjeuner-causerie hebdomadaire du club Richelieu qui avait lieu au Château Frontenac, hier, les convives ont eu le plaisir d'accueillir le conférencier invité en la personne de M. Jean-Charles Bonenfant, bibliothécaire à la Législature Provinciale.

M. Bonenfant, présenté par M. André Giroux, auteur du populaire roman télévisé, "14 rue de Galais", avait pris place à la table d'honneur en compagnie de M. Giroux; M. Arthur Bédard, président du club; M. Lucien Montreuil, président de l'Association des Bibliothécaires de Québec; Mlle Marguerite Coulombe, bibliothécaire de l'Instruction Publique; M. Jean-Baptiste Parent, bibliothécaire à la faculté des Sciences de Laval; M. Antonio Drolet, chef des bibliothécaires de l'université Laval; M. St-Hilaire, bibliothécaire à l'école des Beaux-Arts; M. Robert Caron et M. Omer Langlois.

Abordant le sujet concernant les bibliothèques, M. Bonenfant s'exprima en ces termes: "Aujourd'hui, nous avons précisément deux sortes de bibliothèques. Tout d'abord, la bibliothèque de consommation, celle où l'on fournit une lecture à très bon marché telle que magazines, romans etc., et qui convient à toutes les classes de la société. Ensuite, il y a la bibliothèque de conservation qui tend à se développer de plus en plus, amenant ainsi le grave problème du manque d'espace pour contenir tous ces livres importants et d'une aide précieuse.

"Il est un fait indubitable que les bibliothèques n'ont pas assez de place pour garder un nombre incalculable de volumes et je vous défie de trouver un bibliothécaire qui n'ait pas à se plaindre de cet état de choses. Aussi, au cour des dernières années on a mis en application un système très avantageux qui a pour but de réduire à la grandeur d'une carte de six pouces de largeur par neuf pouces de longueur, un volume d'environ 400 pages.

"Ce miracle de reproduction est dû à la microcopie. Ce système comprend trois genres de reproduction: par microfilm, microfiche et microcarte. Plusieurs grands journaux et magazines américains ont adopté le microfilmage afin de pouvoir conserver un numéro de toutes les éditions qu'ils ont publiées jusqu'à maintenant.

"Au cours des récentes années, plusieurs collections de livres ont été reproduites de cette façon réduisant considérablement l'espace que ces volumes occupaient dans les rayons. Il en est de même pour la microfiche et la microcarte, qui permettent à l'ensemble des petites bibliothèques d'augmenter leur volume de lecture".

Et M. Bonenfant d'ajouter: "Le grand avantage qui découle de ce système est le prix modique qu'il en coûte pour bénéficier de ces améliorations sensibles apportées au travail immense des bibliothécaires qui, chaque année, manipule des milliers de livres de toutes dimensions.

"Les Etats-Unis, renommés pour être les plus gros noircisseurs de papier de l'Amérique, ont emprunté ces modes de reproduction qui ne leur coûtent que $2,400 par année en comparaison du montant énorme qu'ils devaient débourser, chaque année.

"Il en est ainsi pour le Vatican, qui a décidé de reproduire en deux copies, pour le montant de $5,000,000, tout ce que contient sa bibliothèque aux proportions immenses". Pour terminer sa causerie, M. Bonenfant a emprunté une phrase de Victor Hugo qui disait: "J'aime lire mais je hais une bibliothèque". M. Bonenfant, comme conservateur de la bibliothèque du Parlement provincial, est responsable de quelque 200,000 volumes.

M. Bonenfant fut remercié par M. Jacques Dufour, membre du club Richelieu.



ELU A STE-FOY: M. HORACE MAINGUY, entrepreneur, a été élu par acclamation échevin du quartier Sainte-Foy hier à l'occasion de l'appel nominal.

Transporté à l'hôpital

Un bambin a subi une fracture d'une jambe, hier. Réjean Plante, 3 ans, de Champigny, a été transporté à l'hôpital St-Sacrement. Il s'agit d'un accident de jeu. L'enfant aurait fait une chute à la suite d'une bousculade d'un petit compagnon.

Un homme a été également transporté dans cet hôpital, hier, midi, par les ambulanciers de la maison Sylvio Marceau. M. Roger Clavet, 45 ans, 491 rue Châteauguay, a paralysé par suite d'une indigestion. Il était à son travail dans le port de Québec, aux élévateurs à grains, lorsque le malaise l'a surpris. M. Clavet était évanoui au moment de son hospitalisation.

La fête du Sacré-Coeur au Parc Victoria

Les membres du comité de la fête du Sacré-Coeur ont obtenu mardi du comité administratif, la permission d'ériger leur reposoir sur les terrains du Stade municipal. La Cité a assuré également ces organisateurs de la collaboration municipale dans l'usage de quelques camions. Quelques employés prêteront même leur concours au cours de l'érection de ce reposoir.

PRETS SUR 2ième hypothèque
SERVICE FINANCE CO.
466 DE LA COURONNE
CH 214 — QUEBEC 2
Tels. 3-8109 - 3-9829

MAIGRIR sans mourir de faim

Grâce au lait écrémé Borden, vous pouvez suivre un régime d'amaigrissement sans avoir besoin de vous priver de nourriture.

En effet, le lait écrémé Borden est à la fois nourrissant et délicieux.

Un autre avantage du lait écrémé Borden, c'est qu'il est liquide. Il est donc prêt à servir. Adoptez le lait écrémé Borden dès demain. C'est un breuvage incomparable !



LAIT ÉCRÉMÉ Borden

SI C'EST UN PRODUIT BORDEN, C'EST BON !



Achetez le lait écrémé Borden chez votre épicier ou de votre livreur Borden.



VENTE ESPACE
TÉLÉVISION ADMIRAL 56

Vous qui attendez un bon prix . . .

Il faut venir voir ce que vous offre BERTRAND ELECTRIQUE . . ,

Il nous faut de l'espace pour recevoir notre nouvelle ligne de

RÉFRIGÉRATEUR ADMIRAL 56

Procurez-vous un ADMIRAL 56 pour aussi peu que.... $149.95

Tous les MODÈLES en MAGASIN et ENTREPÔT seront OFFERTS à PRIX RÉDUITS

3 JOURS SEULEMENT JEUDI 26 — VENDREDI 27 — SAMEDI 28 janvier

OUVERT JUSQU'A 9.00 HRS VENDREDI

BERTRAND ÉLECTRIQUE ENR.

19 Ste-Claire, Québec — Tél.: 4-6290 (à quelques pas de l'ascenseur Gosselin, rue de la Couronne)

Des milliers de gens savent que les bas prix A&P les aident à . . .

manger mieux, dépenser moins, épargner plus!

Des milliers de clients savent que la politique de bas prix A&P les aide à MIEUX MANGER, DEPENSER MOINS, EPARGNER DAVANTAGE !

A&P a voué tous ses efforts à établir sa clientèle. Aujourd'hui des milliers de clients avisés visitent A&P chaque jour, sûrs d'épargner d'avance ! C'est logique . . . quand vous magasinez là où il y a abondance de bons mets, à bon marché, vous êtes tout préparé pour faire des épargnes. Si vous essayez juste une fois, vous ne pouvez avoir part à tous les privilèges . . . prenez en plutôt l'habitude. Venez voir . . . venez épargner au A&P !

A&P

ouverture fermeture
lundi 8.30 6h.
mardi 8.30 6h.
mercredi 8.30 6h.
jeudi 8.30 6h.
vendredi 8.30 10h.
samedi 8.30 6h.

SPECIAUX TRES REDUITS!

FEVES GENRE BOSTON — 2 btes 20 ozs 29¢ — ANN PAGE — TROIS VARIETES — EPARGNEZ 2c
COMPOTE DE POMMES — 2 pour 25¢ — QUALITE DE CHOIX — EPARGNEZ 2c
LAIT A&P — 4 btes 16 ozs 49¢ — EVAPORE
POIS IONA — 8 btes 20 ozs 99¢ — GROSSEUR NON CLASSEE — EPARGNEZ 10c

NOUVEAUX BAS PRIX

KLIK — bte 12 ozs 39c — DELICIEUSE VIANDE EN CONSERVE
BOEUF en CONSERVE — bte 12 ozs 39c — UN FAVORI POPULAIRE
PRUNES VIOLETTES — 2 btes 15 ozs 25c — A&P DE CHOIX
MELANGE A GATEAU — pqt 16 ozs 35c — AU CHOCOLAT SHIRRIFF'S
COMPOTE de POMMES — 2 btes 15 ozs 27c — BRIGHT DE QUALITE
FLOCONS DE SON — pqt 14 ozs 27c — KELLOGG'S
FLOCONS DE MAIS — pqt 12 ozs 22c — KELLOGG'S
TRANCHES de FROMAGE — pqt 8 ozs 29c — KRAFT DE LUXE
GRUAU INSTANTANE — petit pqt 14c — QUAKER
VI-TONE — bte 8 ozs 45c — SERVEZ CHAUD OU FROID
SIROP D'ERABLE — jarre 16 ozs 65c — A&P DE CHOIX, PETITES
BETTERAVES ENTIERES — bte 15 ozs 15c — A&P DE CHOIX PETITES

VIANDES de QUALITE "EXCELLENTE"

L'A&P ne vous offre que le meilleur boeuf de marque Rouge ou Bleue

BIFTECKS OU ROTIS — Ronde désossée, Croupe désossée, Pointe de surlonge désossée — LB 59c
CUISSEAUX DE VEAU — DE CHOIX DESOSSES — lb 53¢
POULETS OU POULETS EN PANIER — CATEGORIE 'A' DE LAIT PRETS A FRIRE, GRILLER OU ROTIR, Moyenne 2 à 3 lbs — lb 45¢
BACON SANS COUENNE — TRANCHE WILSIL — pqt 1 lb 49¢
EPERLANS DE LAC — FRAIS PECHES Sans tête et préparés — lb 25¢
FILETS D'AIGLEFIN — MARQUE YORK — lb 33¢
AIGLEFIN — SANS TETE ET PREPARE — lb 29¢

FRUITS et LEGUMES!

LAITUE POMMEE — (AUCUNE A PRIX PLUS ELEVE) 2 pour 23¢ — VERTE DE CALIFORNIE, EXTRA GROSSE, GROSSEUR 24
RAISIN ROUGE EMPEROR — 3 lbs 29¢ — No 1 DE CALIFORNIE
CAROTTES — LAVEES, SANS COEUR 4 lbs 33¢ — No 1
EPINARDS — No 1, PRETS A CUIRE sac 10 ozs 19¢ — FRAIS ET VERTS, LAVES

COOKIES — pqt 29c — JANE PARKER — 4 VARIETES
TABLETTE T.V. — barre 7 ozs 29c — VAN KIRK
FROMAGE DOUX — lb 45c — CANADIEN
FROMAGE FORT — lb 49c — CANADIEN
BEURRE D'ARACHIDES — jarre 16 ozs 29c — SULTANA
SAUMON SOCKEYE — bte ½ 45c — ROUGE DE QUALITE A&P
RAISIN SANS PEPINS — pqt 15 ozs 21c — DE FANTAISIE A&P
CIRE EN PATE HAWES — bte 1 lb 49c — POUR PARQUETS
RIZ — A LONG GRAIN pqt 14 ozs 29c — UNCLE BEN

SPECIAUX de BOULANGERIE !

TARTE MINCEMEAT — 1 cha. 49¢ — JANE PARKER — EPARGNEZ 10c
TARTE AU CITRON — cha. 43¢ — JANE PARKER — EPARGNEZ 6c

NOUVEAUX BAS PRIX !
VIGOUREUX ET FORTIFIANT
CAFE BOKAR
sac 1 lb 95¢ — sac 3 lbs 2.79

ALIMENTS GREEN GIANT

FEVES JAUNES — 2 btes 15 ozs 37¢ — GREEN GIANT — COUPEES, DE FANTAISIE
NIBLETS — 2 btes 14 ozs 35¢ — GREEN GIANT
MEXICORN — 2 btes 14 ozs 39¢ — GREEN GIANT

LIPTON

SOUPE — AU POULET ET NOUILLES 2 pour 25¢
SACS DE THE — bte de 60 79¢ — LIPTON

COLGATE-PALMOLIVE SPECIAUX !

VEL — CHACUN 40c
SAVON DE BEAUTE PALMOLIVE 5¢ DE MOINS DU PRIX REGULIER — 4 pains 29¢
FAB VENTE MOITIE PRIX — 2 gros pqts 59¢
FAB SERVIETTE D'INVITE INCLUSE — format géant 77¢
AJAX LE NETTOYEUR MOUSSEUX — 2 pour 27¢

Les prix sont en vigueur jusqu'à samedi le 28 jan.

A&P Super Markets
THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY

Exposition à Farnham

Farnham (PC) La Chambre de Commerce de Farnham a annoncé hier qu'elle organisera une exposition industrielle et commerciale dans cette municipalité du 13 au 15 avril prochain. L'exposition se tiendra au manège militaire.

Décès à 75 ans de M. Adalbert Lessard

St-Samuel. (DNC) M. Adalbert Lessard est décédé le 9 janvier à l'âge de 75 ans 2 mois. Il laisse outre son épouse (Phidélise Audel), quatre filles dont deux adoptions: Mme Edouard Boulet (Jeanne), Mme Denis Boulet (Gemma), Mme Hilaire Faucher (Hélène), Mme Octave Bégin (Antoinette) ; un frère, M. Elzéar Lessard, de Courcelles; une tante, Mme Edmond Bolduc, de Lac Mégantic.

Le service eut lieu en l'église paroissiale. M. Joseph Champagne, curé, fit la levée du corps et chanta le service.

Le défunt était de la fraternité du Tiers Ordre de la société de tempérance et de l'association du chemin de la croix.

Le corps était porté par MM. Absolon Quirion, Philippe Therrien, Alphonse Gosselin, Henri Lessard, Bernadin Therrien.

Une grande assistance suivait les parents et amis du défunt.

La dépouille mortelle a été déposée dans le cimetière paroissial.



MISSION AU BRESIL : L'hon. ROBERT WINTERS, ministre des Travaux publics à Ottawa, chargé de représenter le Canada aux cérémonies d'investiture du nouveau président du Brésil, et Mme WINTERS posent ci-dessus au moment du départ d'Ottawa pour la première étape de leur voyage. Leurs enfants, MARJORIE et RICHARD, les regardent partir. (Presse Canadienne)



M. JOS.-EUDORE FOURNIER, industriel et ex-maire de la ville de Plessisville, qui a accepté de se présenter de nouveau à la mairie de cette ville à la demande de plusieurs groupes de contribuables. —

Conseils élus par acclamation dans les deux villes St-Georges

C'est la deuxième fois consécutive en quatre ans que les membres des conseils municipaux des villes St-Georges et St-Georges-ouest sont élus par acclamation.

Hier en effet, la mise en nomination dans ces deux municipalités progressives du comté de Beauce s'est terminée par des acclamations.

VILLE ST-GEORGES

A la mairie, M. Josaphat Poulin a été réélu pour un sixième terme. A l'échevinage, MM. Bruno



Bélanger, Rosaire Morin et Odule Giguère ont été élus pour la première fois, et MM. Nicolas Tawel, Wilfrid Champagne et Laurent Roy, ont été réélus pour un deuxième terme.

Le président d'élection a été M. Edmond Grenier, secrétaire-trésorier.

VILLE ST-GEORGES-OUEST

A la mairie, M. Pamphile Rodrigue a été réélu pour un quatrième terme. A l'échevinage, MM. Gérard Roy et Robert Bertrand ont été élus pour la première fois, et MM. Gérard Dionne, Julien Paquet, Eugène Veilleux et Armand Roy ont été réélus pour une deuxième terme.

Le président d'élection a été M. Gustave Bourque, secrétaire-trésorier.

Dans ces deux municipalités, la mise en nomination a eu lieu de midi à 2 hrs.

M. Joseph Grenier est décédé à 62 ans

Courville. (DNC) M. Joseph Grenier, de Courville, décédait le 19 janvier, à l'âge de 62 ans et 9 mois. Le défunt, qui était célibataire, laisse dans le deuil ses frères: MM Raoul, Zémilda et Alphonse Grenier; sa soeur, Mlle Hénédine Grenier; sa belle-soeur, Mme Alphonse Grenier ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles eurent lieu le 23 janvier, en l'église de Courville. M. l'abbé Ulric Turcotte, curé, fit la levée du corps et chanta le service, assisté, comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés Robert Bilodeau, vicaire à Courville, et Jean-Paul Huot, vicaire à Boischatel.

Entente entre le Canada et la Finlande

Ottawa, (PC) — Le Canada et la Finlande ont signé une entente pour lever les droits sur les visas, a annoncé hier le ministère des Affaires extérieures.

L'entente, qui entrera en vigueur le 1er. février, stipule que Les Canadiens et les Finlandais qui veulent temporairement entrer en Finlande ou au Canada pourront obtenir des visas gratuitement.

Le ministère a déclaré qu'il prévoit que la nouvelle entente facilitera les voyages entre les deux pays.

M. Chs Veilleux décédé à 62 ans

N.-D. de la Guadeloupe (DNC) M. Charles Veilleux est décédé, récemment, à l'âge de 62 ans et 8 mois.

Le regretté disparu laisse dans le deuil outre son épouse, née Célerine Grondin, dix enfants: Mme Godefroi Veilleux (Alice), de St-Evariste, M. Henri-Georges Veilleux, de St-Evariste, Mme Henri-Georges Veilleux, de St-Evariste, Mme Henri-Paul Gilbert (Marguerite), de N.-D. de la Guadeloupe, M. Donat Veilleux, de St-Evariste, M. Léopold Veilleux, de Plessisville, M. Jean-Louis Veilleux, de St-Evariste, Mme Emile Lachance (Jeanne-d'Arc), de St-Evariste, Mme Alfred Nadeau (Monique), de N.-D. de la Guadeloupe, Mme Maurice Quirion, de N.-D. de Fatima, et Mme Philippe Quirion (Thérèse), de St-Evariste.

Il laisse également ses belles-filles: Mmes Henri-Georges Veilleux (Marie-Blanche Garant), Donat Veilleux (Ange-Marie Robert), Léopold Veilleux (Jeanne-Marie Beaudoin), et Jean-Louis Veilleux (Marie-Paule Bureau). Ses gendres: MM. Godefroi Veilleux, Henri-Paul Gilbert, Emile Lachance, Alfred Nadeau, Maurice et Philippe Quirion. Ses frères: MM. Auguste, Joseph, Georges, Arthur et Napoléon, de St-Victor, Philippe Veilleux, de St-Evariste; ses soeurs: Mmes Philippe Grégoire (Georgianna), de N.-D. de la Guadeloupe, Mme Olivier Bernard (Eveline), et Mme Joseph Fortin (Emilia).

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Antoine Dussault, curé de la paroisse. Chanta le service, M. l'abbé Eugène Foley, curé du diocèse de Sherbrooke, assisté comme diacre de M. l'abbé Evariste Roy, curé de Notre-Dame de la Guadeloupe, et comme sous-diacre du R. P. Jean-Marie Legendre, m.s.c.

Les servants étaient tous les petits-enfants du défunt: MM. Egide, Marius, Laurent, Dominique, Fernand, Donald et Paul-Eugène Boutin. La croix était portée par M. Cyrille Beaudry, assisté de M. Gérard Blais. Les porteurs du corps étaient: MM. Albert et Thomas Veilleux de la Guadeloupe et Ludger Veilleux, de Montréal, Louis-A. Veilleux, Joseph Veilleux et Arthur Veilleux, de St-Victor, tous cousins du défunt.

Les porteurs d'honneur: MM. Ferdinand Labonté, Félix Lachance, Arcadius Bégin, Eugène Lessard, Emile Lachance et Alexandre Beaudoin. M. William Bolly portait la bannière de la fraternité du Tiers-Ordre, Mme William Bolly, Mmes Gérard Blais, Evariste Boutin et Eucharist Martin tenaient les rubans.

La bannière du Sacré-Coeur était tenue par M. Alphéda Boulanger. Une foule considérable assistait aux funérailles.

M. Veilleux était avantageusement connu dans la paroisse de St-Evariste où il fut conseiller municipal durant neuf ans. Il fit aussi deux termes comme maire, soit de 1943 à 1949. Elu marguillier en 1952, il était encore en devoir lorsque la maladie le frappa.

Mort de la doyenne de Saint-Frédéric, Mme I. Champagne

St-Frédéric. (DNC) La doyenne de St-Frédéric de Beauce vient de disparaître en la personne de Mme Isidore Champagne (Adèle Roy), décédée à l'âge de 94 ans.

Lui survivent ses fils : MM. Odilon Champagne, chez qui elle demeurait, à St-Frédéric, Valère, de Tring-Jct., Alcide, de St-Lambert; ses filles : Mmes Odilon Cloutier (Amanda), d'East-Broughton, Amédée Giguère (Alice), de St-Antoine de Pontbriand, Valère Giguère (Yvonne), Odilon Giguère (Clara), de St-Frédéric.

Les funérailles auront lieu à St-Frédéric, vendredi.



Vendredi dernier à 5 heures, Toronto Elevators Ltd, courtier en grain, recevait les marchands en gros de Québec à un buffet en la salle Jacques-Cartier du Château Frontenac. Cette réception était sous la présidence de M. Arthur Auger, gérant de la succursale de Québec de Toronto Elevators Ltd. Ont pris la parole à cette occasion, M. Desmond Clark, vice-président de la compagnie et attaché au bureau chef de Toronto, M. E. B. Paterson, gérant pour la province de Québec ainsi que M. Yvon Dulude, gérant de la succursale de Montréal.

Apparaissent sur cette photo dans l'ordre habituel: Assis, M. Edward Ménard, de Florida Oystershell Co., M. Paul Godbout, de Paul Godbout Inc., M. Jos. Fortin, de Jos. Fortin & Fils Inc., M. E. B. Paterson, de Toronto Elevators Ltd, Mme Corinne Lemay, de G.-Arthur Lemay Inc., M. Edmund Clark, de Toronto Elevators Ltd, M. Eugène Bois, de la Maison Eugène Bois Inc.

Dans le même ordre, debout: MM. Arthur Auger, de Toronto Elevators Ltd, Alfred Gravel, de la Maison Eugène Bois Inc., Robert Lemay, de Arthur Lemay Inc., Yvon Dulude, de Toronto Elevators Ltd, Jacques Avard, de T. Avard Ltée, François Bélanger, de R.-S. Bélanger Inc., Georges Mainguy, de T. Avard Ltée, Ernest Larochelle, de Larochelle & Fils Inc., J.-Louis Emond, de A. Breton & Cie, Roger Lemieux, de Pouliot & Poliquin Inc., Maurice Couture de la Coopérative Fédérée de Québec, J.-Luc Godbout, de Paul Godbout Inc., Roger McManus, du C.N.R., Québec, Lionel Pouliot, de Pouliot & Poliquin Inc., Ernest Larochelle, de Larochelle & Fils Inc., Romuald Belzile, de la Coopérative Fédérée de Québec, Louis Beaudry, gérant du Port de Québec, Georges Murphey, du Port de Québec, Robert Tanguay, du Port de Québec, Paul Fortin, de Jos. Fortin & Fils Inc., Paul Larochelle, de Larochelle & Fils Inc., Gérard Roy, Inspecteur du grain à Québec, Léopold Poliquin, de Pouliot & Poliquin Inc., Marcel Bois, de la Maison Eugène Bois Inc., Paul Mecteau, de Montmorency Distillery Co., Adrien Caron, de Paul Godbout Inc., Eugène Gagnon, de Toronto Elevators Ltd, Edmond Bouchard, de Toronto Elevators Ltd, T. E. McKeaney, du C.N.R., Québec, et Raymond Gérin, secrétaire de l'Association Patronale de Québec.

M. Paul Fortin, président de l'Association Patronale de Québec, remercia Toronto Elevators au nom des marchands de grain de Québec.



Vous pouvez GAGNER

$2,000.

cette semaine dans la

Course au Trésor DOMINION-THRIFT

FAMEUSES MARQUES

Voici Comment GAGNER!

Obtenez gratis votre liste de vérification à tout magasin Dominion ou Thrift. Trouvez la "Fameuse Marque Fantôme" énumérée sur la feuille de vérification, mais non-illustrée dans cette annonce.

Ensuite, si votre téléphone sonne entre 8 et 9 heures samedi soir prochain, NE RÉPONDEZ PAS ALLO sinon vous serez automatiquement disqualifié pour la chance de gagner $2,000.

Au lieu de répondre ALLO, dites "DOMINION-THRIFT" et ensuite dites le nom de la "Fameuse Marque Fantôme" pour cette semaine. Si vous faites ça, et si c'est la COURSE AU TRÉSOR DOMINION-THRIFT qui vous appelle, vous gagnerez le grand prix de $1,000.

BONI DE $1,000! Si vous gagnez le grand prix et si vous avez à la maison au même moment un dessus de boîte ou une étiquette de la "Fameuse Marque Fantôme" pour cette semaine (ou un facsimilé raisonnable) PLUS un ruban d'un caisse enregistreuse Dominion ou Thrift portant la date de cette semaine et indiquant un montant total de $5.00 ou plus, vous serez qualifié pour un boni de $1,000.

$100 EN PRIX DE CONSOLATION! Si la COURSE AU TRÉSOR DOMINION-THRIFT signale votre numéro de téléphone et si vous dites ALLO, mais vous pouvez quand même nommer la "Fameuse Marque Fantôme", vous serez éligible pour un prix de consolation de $100.

LE GRAND PRIX DOIT ÊTRE GAGNÉ! Si le grand prix de cette semaine n'est pas gagné le samedi soir, il sera ajouté au grand prix de $1,000 la semaine suivante Ce procédé sera répété si nécessaire jusqu'à ce qu'une personne gagnante remporte le grand prix accumulé. Les employés et agents de Dominion Stores Limited et de Thrift Stores Limited ne sont pas éligibles pour ce concours.



GAGNANT DE LA COURSE AU TRESOR

Samedi soir dernier Madame E. G. Longan - 1469 Drummond, Apt. 43, Montréal, a gagné la somme de $3,000.00

Samedi soir prochain le grand prix sera $2,000.00. Soyez donc à la maison entre 8 et 9 p.m. Samedi prochain, la cou au trésor vous appellera peut-être.

Obtenez gratis votre liste de vérification à n'importe quel magasin DOMINION ou THRIFT

IMBATTABLE

CHEZ

ST-VALLIER TELEVISION

870 ST-JOSEPH EST — QUÉBEC — 4-7821
475 RUE RACINE EST — CHICOUTIMI — 4-8313

VENDEUR AUTORISÉ DES APPAREILS

Admiral

ÉCRAN SUPER GÉANT

21 Pouces à partir de . . .

TOUS LES APPAREILS SONT NEUFS

$149

PROFITEZ DE CETTE OCCASION.

Modèle de luxe C23B25X, 21", L'Okanagan '56. Aluminisé et muni du filtre optique. Syntonisation en avant, par le haut, avec boutons illuminés. Haut-parleur de 6" x 9". Fini noyer, acajou ou bois blond!

TERMES FACILES

LIVRAISON IMMÉDIATE DANS UN RAYON DE 60 MILLES

ST-VALLIER TELEVISION

Tél.: 4-7821 870, ST-JOSEPH-E., QUEBEC | Tél.: 4-8313 475, RACINE-E., CHICOUTIMI

VENDREDI SOIR, OUVERT JUSQU'A 10 H.

Début des VIIèmes Jeux d'Hiver olympiques à Cortina

Cérémonies officielles ce matin — Légère couche de neige mais insuffisante pour contenter tout le monde — Les Dutchmen contre l'Allemagne au hockey — Les skieurs en lice demain — Critiques acerbes des arbitres concernant leur quartiers-généraux.

LA RONDE DES HEURES



par Marcel BOURASSA

PENDANT QUE BRILLE LA TORCHE OLYMPIQUE

"Nous jurons de lutter honnêtement et de respecter les règlements. Nous prenons part aux Jeux Olympiques avec un esprit chevaleresque, pour l'honneur de nos Pays et pour la gloire du Sport"... Voilà mes amis le fameux serment olympique prononcé ce matin devant 13,000 personnes au stade de Cortina à l'ouverture officielle des VIIèmes Jeux d'Hiver auxquels prendront part 900 athlètes venus de 32 pays différents. Et c'est à une jeune maman du nom de Giuliani Minuzzo qu'il appartenait de prononcer ce serment solennel au nom de tous les athlètes réunis. Le fait de voir une femme investie de pareille responsabilité est un précédent dans l'histoire des Jeux Olympiques mais en choisissant cette Italienne on a sans doute pris en considération que ces Jeux d'Hiver se déroulent en Italie et que cette dame détient l'un des plus importants championnats du ski de son pays... A l'agenda aujourd'hui, suivant immédiatement les cérémonies officielles d'ouverture, rien de bien spectaculaire si ce n'est les premières rencontres au hockey et dans cette page nous vous parlons des Dutchmen de Kitchener et de leurs chances de succès selon le témoignage impartial de moult observateurs. Ce n'est réellement que demain que la plupart des cinq sports à l'affiche pour cette semaine olympique prendront l'affiche et l'attention du monde sportif et surtout athlétique mondial se tourne depuis les petites heures ce matin vers Cortina d'Ampezzo. Il ne faut pas s'illusionner sur les chances de succès des nôtres dans l'ensemble mais si l'on considère que nous avons 37 athlètes sur un total de 947 qui participent à ces importants Jeux et que sur ces 37 représentants nous avons de grandes chances au titre dans le hockey, sans oublier de véritables chances dans le ski avec Lucile Wheeler et dans le patinage de fantaisie avec nos porte-couleurs torontois nous devons en déduire qu'après tout nous ne sommes pas en si mauvaise posture. Et dans les sauts en ski, Charland peut nous mériter de précieux points.

Les seules médailles d'or que nous avons pu obtenir à ces Jeux d'Hiver le furent dans le hockey et dans le patinage de fantaisie. Les premiers Jeux se déroulerent en 1924 a Chamonix puis subséquemment en 28-32-36-48 et 52. Les années 1940 et 44 ne figurent pas pour la bonne raison que nous en étions au 2ième conflit mondial. Au hockey nous avons gobé les médailles d'or en 24-28-32-48 et 52 et dans le patinage de fantaisie Barbara Ann Scott nous faisait grandement honneur en 1948 en fauchant les épreuves et des figures et du style... Dans les 5 Jeux à l'agenda représentant autant d'anneaux dans le symbole olympique, il y a le ski, le patinage de vitesse, le patinage de fantaisie, le bobsled et le hockey. L'attribution des points se fait sur une base de 10-5-4-3-2-1 pour les six premières places. Un élément nouveau sur lequel il faut énormément compter cette année c'est l'inscription (pour la première fois) à ces Jeux des athlètes russes. Les épreuves de classification ont prouvé qu'ils sont tout simplement sensationnels dans les épreuve de patinage de vitesse et dans le ski leurs athlètes féminins sont de classe, peut-être pas cependant à l'égal des Finlandaises, des Françaises et des Autrichiennes. Au hockey, ils ont conservé le même style que l'an dernier lors du championnat mondial qu'ils disputaient aux Penticton V's et ceci fait dire aux observateurs qu'ils pourraient bien être dépassés cette année non pas seulement par les Canadiens mais également par les Américains et les Tchékoslovaques... Leur skieuse-étoile EvGennyz Sidorova une experte du slalom a embrassé un arbre alors qu'elle filait à 60 milles à l'heure au cours d'une pratique et elle est hors-jeu pour au moins un mois et ceci est l'un des plus durs coups à leur clan dans la section du ski....

A la cérémonie d'ouverture ce matin, les athlètes se placèrent sur les trois côtés d'un carré et dans une brillante féerie de couleurs, le bleu dominait dans les costumes avec, ça et là, des taches de vert, de blanc et de rouge. Le bleu royal des costumes de nos athlètes était réhaussé par le rouge vif de leurs tuques et de leurs mitaines En parlant Jeux Olympiques 1964, le président du comité canadien de ces jeux, M. Sydney Dawes, de déclarer que le Canada a d'excellentes chances de les obtenir à condition qu'il s'en donne la peine. Il a suggéré Toronto ou mieux Vancouver car il juge que les Laurentides ne répondent pas aux exigences pour les courses de ski de descente.

Doug Hepburn quitte la lutte

Vancouver, 26 (PC) Doug Hepburn, le champion mondial des haltérophiles poids lourds en 1953, a abandonné hier "la vie luxueuse de lutteur professionnel."

L'homme fort de 270 livres, qui livra des combats de lutte professionnelle un peu partout au Canada et aux Etats-Unis l'an dernier, a déclaré dans une entrevue que la lutte professionnelle est un sport trop dur pour lui. "Ma carrière est finie", a déclaré Doug.

Hepburn, sous contrat pour cinq ans avec Frank Tunney, un promoteur de Toronto, a déclaré qu'il a réalisé $15,000 de profits à sa première année dans la lutte.

"Tunney m'a déclaré que je pourrais me faire jusqu'à $50,000 la première année, jusqu'à $100,000 la deuxième," a déclaré Hepburn, "mais j'en ai assez de ce sport rude. J'ai les oreilles en choufleur, je me suis fait blesser à une jambe et on me dit qu'on m'a ménagé depuis mes débuts. Définitivement, j'en ai assez."

HOCKEY

HIER

Ligue Nationale
Chicago 1, Toronto 3
Ligue du Québec
Shawinigan 4, Trois-Rivières 2
Ligue Américaine
Cleveland 1, Hershey 3
Ligue Saguenay-Québec
Chicoutimi 4, Alma 1
Ligue Armée de Valcartier
2e Bataillon 4, Guards 4
Q. Généraux 3, Dépôt 6
Ligue de l'Atlantique
Fredericton 5, Moncton 6
Saint-Jean 1, Amherst 6
Ligue Senior d'Ontario
Chatham 4, Stratford 9
Ligue de l'Ouest
Vancouver 0, Winnipeg 3

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Canadiens à Boston
Rangers à Détroit
Ligue du Québec
Chicoutimi à Québec
Trois-Rivières à Montréal
Ligue Régionale
Lévis vs St-Emile
Jeux Olympiques de Cortina
Autriche vs Italie
Canada vs Allemagne

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadiens	47	29	11	7	136	84	65
New-York	44	22	15	7	132	111	51
Détroit	43	19	13	13	120	92	51
Toronto	47	17	23	7	106	124	41
Chicago	47	14	24	9	111	148	37
Boston	45	11	25	9	82	130	31

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Providence	40	27	11	2	163	119	56
Pittsburgh	38	25	11	2	157	104	52
Buffalo	38	20	15	3	147	140	43
Cleveland	39	14	18	7	129	140	35
Hershey	41	12	25	4	126	162	28
Springfield	40	10	28	2	118	175	22

LIGUE DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Shawinigan	46	30	13	3	166	119	63
Montréal	43	22	15	6	125	107	50
Chicoutimi	41	21	17	3	134	110	45
Québec	41	15	24	2	124	141	32
T.-Rivières	41	10	29	2	88	161	22

LIGUE SAGUENAY-QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Frontenac	27	18	3	6	139	86	42
Victoria	26	15	9	2	95	79	32
Port-Alfred	30	14	12	4	132	126	32
Chicoutimi	26	12	12	4	128	154	28
Arvida	25	9	12	4	101	109	22
Jonquière	27	7	15	5	95	118	19
Alma	27	6	18	3	93	121	15

LIGUE REGIONALE

	PJ	G	P	N	Pts
Ste-Foy	24	14	8	2	30
Lévis	23	12	7	4	28
St-Emile	24	11	12	1	23
Lac St-Charles	21	4	14	3	11

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Laval	5	5	0	0	22	8	10
Toronto	4	3	1	0	25	14	6
U de Montréal	5	1	4	0	12	22	2
McGill	4	0	4	0	13	28	0

LIGUE PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Castors	7	5	2	0	37	31	10
Aigles	7	4	3	0	34	27	8
Loups	7	3	4	0	33	34	6
Bull Dogs	7	2	5	0	24	38	4

LIGUE ARMEE DE VALCARTIER

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Dépôt	10	7	2	1	47	27	15
3e Bataillon	9	5	1	3	38	20	13
2e Bataillon	8	3	2	3	29	20	9
Guards	8	3	4	1	27	30	7
Q. Généraux	8	2	5	1	27	36	5
C.A.T.S.	8	2	5	1	27	36	5

LIGUE QUEBEC-MONTMORENCY

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Courville	15	12	2	1	103	41	25
Botischatel	14	8	6	0	90	68	16
Beaupré	14	6	7	1	73	65	13
Château-Rich.	15	2	13	0	42	111	4

LIGUE JUVENILE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Victoria	8	4	1	1	26	12	9
Parc Champlain	7	4	3	0	23	21	8
As	8	2	0	4	17	8	8
Frontenac	7	3	3	1	13	16	7
St-Pascal	6	3	2	1	17	12	7
St-J.-Baptiste	6	2	3	1	14	24	5
St. Pat's	6	0	6	0	8	27	0

LIGUE INDUSTRIELLE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Can. Arsenal	9	6	0	3	41	23	15
Good Year	9	4	3	2	44	31	10
Gen. Electric	9	3	6	0	23	33	6
Que. Ready Mix	1	0	1	0	4	13	0

Le Dépôt seul en première position

Le club Dépôt est remonté seul en tête de la ligue de hockey de l'Armée de Valcartier en disposant des Quartiers-Généraux par 6-3 hier dans la deuxième partie d'un double. Dans la première rencontre de ce programme disputé à l'Aréna du Parc Victoria, les clubs 2e Bataillon et Guards ont annulé au compte de 4-4.

Wright fut la vedette des Guards avec trois buts à son crédit y compris le but égalisateur à la troisième période. Il avait également réussi les deux premiers buts de son club pour égaliser les chances 2-2. L'autre but des Guards fut enregistré par Comtois, tandis que Lahaie en marquait deux en faveur du 2e Bataillon. Les deux autres furent réussis par Côté et Lamoureux, qui donnèrent une avance de 2-0 au 2e Bataillon à la première période. Pas moins de quinze punitions furent décernées dans cette partie y compris trois majeures pour des batailles et une mauvaise conduite.

Dans l'autre partie, Gérard Guertin et Thibault ont compté chacun deux buts en faveur du Dépôt. Les deux autres furent réussis par Lanoue et Vincent. Weatherbee a réussi deux buts en faveur des Quartiers-Généraux et l'autre fut enregistré par Nicholson. Les Quartiers-Généraux détenaient une avance de 3-1 dans les premières minutes de la deuxième période mais le Dépôt se rallia avec cinq buts consécutifs pour remporter la victoire. Seulement quatre punitions mineures furent décernées.

Les prochaines parties seront jouées lundi soir prochain. Les Quartiers-Généraux joueront contre les Guards et le 2e Bataillon sera opposé au 3e Bataillon.

$350,000 pour se battre à La Havane

New-York, 26 (UP) - Al Weill, gérant du champion poids-lourd Rocky Marciano, a discuté hier la possibilité d'un combat pour le titre en mai à La Havane entre Marciano et Nino Valdes, aspirant cubain, avec une garantie de $350,000.

Weill s'est entretenu avec Ken Later, représentant de William "Lefty" Clark, un propriétaire de club de nuit de La Havane, qui a fait l'offre pour presenter le combat à cet endroit.

Weill a déclaré qu'il revenait d'un voyage d'affaires à Fort Wayne, Indiana et qu'il ne pouvait prendre aucune décision pour le moment ni accepter la proposition.

"Je veux donner à cette splendide offre une sérieuse considération tout comme d'autres offres lucratives que nous avons reçues" a dit Weill.

"Lorsque viendra le temps de prendre une décision, je contacterai Clark personnellement et me rendrai peut-être à La Havane pour discuter sa proposition."

Plaintes amères des arbitres

Par KEN METHERAL
de la Presse Canadienne

Cortina d'Ampezzo 26 (PC) — Les 15 arbitres qui président au hockey des Jeux Olympiques ont tenu hier une séance de protestation indignée contre la façon dont on les héberge et contre les dépenses qu'ils doivent encourir.

Les récriminations ont été rares jusqu'ici, mais celles des arbitres prouvent qu'ils ne sont pas heureux du tout.

Quelques-uns menacent même, à ce qu'on dit, de retourner chez eux avant que ne commence la série, aujourd'hui, à moins qu'on ne les loge mieux.

"Notre chambre est abominable. C'est la pire que j'aie vue en 15 années d'arbitrage international", dit le vétéran suisse Kurt Khausser.

M. J. F. Ahearne, président de la Fédération internationale du hockey sur glace, devait tenter de remettre les choses en place hier après-midi, au cours d'une rencontre solennelle avec les arbitres.

Sujets de plaintes

"Ces plaintes me surprennent et je ferai sûrement enquête, dit M. Ahearne. Les arbitres, à ma connaissance, sont mieux traités cette année par le comité italien qu'ils ne l'ont jamais été auparavant." Les arbitres, qui comprennent au moins un représentant de chacun des dix pays participants, font les plaintes suivantes :

1—Les chambres qu'ils occupent — à deux par chambre — sont trop petites et dépourvues de commodités telles que lavabos, tapis et fauteuils.

2—Les arbitres ont dû payer eux-mêmes leurs frais de voyage jusqu'à Cortina et n'ont pu jusqu'ici obtenir de remboursement.

3—Ils ne reçoivent aucune allocation pour frais spéciaux tels que pourboires.

"Nous avons chambre et pension, mais c'est tout, dit Khausser. Et songez que, d'après les règlements des Olympiques, nous ne pouvons rien recevoir pour nos services."

Pas de place

Dans la chambre qu'occupe l'aviateur Louis Lecompte, d'Ottawa, photographe présentement stationné au quartier général de l'Aviation canadienne en France, les vêtements s'empilent sur les chaises, parce qu'il n'y a pas de garde-robe. Les visiteurs doivent enjamber les malles pour parvenir au lit.

"Ce n'est pas une chambre, c'est une soue", s'exclame Bill Gwars, d'Amsterdam, qui partage la chambre de l'arbitre canadien.

"J'ai arbitré à deux séries des Jeux olympiques et à cinq championnats mondiaux et je n'ai jamais rien vu de si mauvais." Le compte qui fit partie des Flyers du CARC, champions olympiques de 1948, a refusé de commenter directement la situation, mais il a laissé entendre qu'il donnera "tout son appui" à la protestation des autres.

Dutchmen contre l'Allemagne

Cortina d'Empezzo, 26 (PC) Une légère chute de neige, la première à s'abattre sur les montagnes de ce village olympique depuis 15 jours, a été accueillie avec joie hier. Il n'a cependant pas neigé assez pour satisfaire pleinement la direction générale et les dirigeants des différentes équipes surtout celles des skieurs. Après une demi-heure, la neige a cessé de tomber et les sombres nuages, porteurs de neige, ont commencé à se dissiper.

Une des épreuves — celle du slalom géant pour dames — a été transférée à une autre piste, hors de Cortina, tandis que de la neige a été transportée des monts avoisinants pour recouvrir les points les plus dangereux des parcours sur lesquels se disputeront les épreuves pour messieurs, à Cortina.

La neige a déjà causé plus d'un mal de tête mais les directeurs des olympiques en avaient bien d'autres à soigner peu avant l'ouverture officielle des Jeux de 1956. Le principal était celui des arbitres se plaignant qu'ils ne sont pas adéquatement rémunérés pour leur tâche. Les arbitres sont également mécontents des quartiers qui leur ont été assignés pour la durée des Jeux.

Les Dutchmen

Lors de l'ouverture des Jeux, aujourd'hui, l'équipe de hockey des Dutchmen de Kitchener-Waterloo, fortement favorite pour atteindre les finales et remporter le championnat, rencontrera l'Allemagne tandis que dans le seul autre match de la journée, l'Italie fera face à l'Autriche. Dix pays sont en lice dans la course au championnat de hockey et il ne restera que six pays dans la ronde en finale, après la première éliminatoire, prenant fin le 29.

Chez les skieurs, demain, cinq membres de l'équipe canadienne seront opposés à cinq membres de l'équipe autrichienne.

Les cinq Canadiens à prendre part à ces épreuves de demain: Lucille Wheeler, de St-Jovite, Anne Heggtveit, d'Ottawa, Carlyn Kruger, de St-Sauveur et Gigi Séguin de Québec, prendront toutes part aux épreuves de slalom géant pour dames. Clarence Servold, de Camrose, Alberta, prendra part à la course de fond de 30 kilomètres.

Les patineurs canadiens inscrits dans les concours de vitesse ne feront leurs débuts que samedi. Les concours de patinage de fantaisie ne commenceront que dimanche.

Aucune difficulté aux Dutchmen..?

Cortina d'Ampezzo, 26 (PC) Un arbitre de hockey qui portait les couleurs d'une équipe canadienne championne olympique en 1948 a déclaré hier que la Russie pourra se compter chanceuse si son club peut se classer parmi les trois premiers, lors des Jeux de cette année, sur le point de s'ouvrir, à Cortina d'Ampezzo.

L'officier d'aviation Louis Lecompte, d'Ottawa, un des 25 arbitres choisis pour avoir la haute main sur les Jeux de cette année, a déclaré hier dans un interview avec ce rédacteur de la Presse Canadienne que les Dutchmen de Kitchener-Waterloo, les représentants du Canada, ne devraient avoir aucune difficulté à remporter le titre. A son avis, les équipes de la Tchécoslovaquie et des Etats-Unis devraient se trouver en avant de celle de la Russie dans le classement final

Lecompte a déclaré qu'à son avis, les Russes ne sont pas aussi puissants que l'an dernier tandis que nombre d'autres équipes se sont beaucoup améliorées.

Lecompte, un photographe avec le CARC, est actuellement cantonné à Metz, en France; ses supérieurs lui ont accordé un congé de deux semaines pour lui permettre d'assumer ses fonctions d'arbitre aux Olympiques.

Un membre de l'équipe des Flyers du CARC d'Ottawa qui a remporté le championnat olympique de hockey en 1948, Lecompte était arbitre au tournoi pour le championnat de hockey du monde en Europe, l'an dernier, alors que les V's de Penticton ont défait les Russes pour reprendre le titre. Il est parfaitement renseigné sur la condition des joueurs de l'équipe russe et sur leur puissance, ayant été arbitre d'une série de trois parties entre les Russes et les Suisses, il y a quelques jours.

Lecompte, un ancien arbitre de l'Ontario Hockey Association et de la ligue Senior du Québec, est d'avis que les Dutchmen sont beaucoup plus puissants que le club de Penticton, qu'ils ont une exubérance et une détermination de vaincre que les V's n'avaient pas.

Selon Lecompte, un joueur de défense à ses jours avec l'équipe du CARC, la grande faiblesse des équipes européennes est leur impuissance à lancer. "Les Russes, comme tous les autres clubs européens, se tailleront un chemin jusqu'à vos buts mais passeront le disque au lieu de lancer," de faire remarquer Lecompte. "Ce n'est pas une façon de compter des buts."

Lecompte un élève de Happy Shouldice comme arbitre de hockey, n'officiera pas aux parties des Dutchmen étant donné qu'en vertu des règlements olympiques, un arbitre ne peut officier aux joutes du club qui représente son pays d'origine.

Cataractes 4, Lions 2

Trois-Rivières, 26 (PC) — Les Cataractes de Shawinigan-Falls ont augmenté hier soir leur avance en tête de la ligue professionnelle du Québec en infligeant un revers de 4-2 aux infortunés Lions de Trois-Rivières, derniers dans le classement de leur circuit.

Tous les buts de la joute ont été comptés dans les deux premières périodes, deux par les Cats à chacune de ces périodes, un par les Lions.

Une foule de quelque 2,000 personnes a vu Jean-Paul Denis compter ce qui devait s'avérer le but de la victoire, à 3:26 de la 2e période. Les autres compteurs des meneurs de la ligue ont été Gilles Dubé, George Faulkner et Irwin Grosse.

Jacques Gagnon a enregistré les deux buts des Lions.

Phil Hughes, dans la cage des Lions, connut une terrible soirée, ayant eu à faire face à 40 lancers, soit 20 de plus que Bob Perreault, le gardien de buts des Cataractes. Deux des buts de Shawinigan-Falls ont été comptés alors que les Lions étaient à court de personnel.

Première période

1—Trois-Rivières, Gagnon 10:42
2—Shawinigan Falls, Dubé (Lamirande, Denis) 13:14
3—Shawinigan Falls, Faulkner (Kachur, Broden) 15:02
Punitions: Groleau 7:21, Michelin 11:43, Kachur 15:22, Broden 15:22, Thibault 15:22.

Deuxième période

4—Shawinigan Falls, Denis (Grosse, Hodgson) 3:26
5—Trois-Rivières, Gagnon (Kapusta, Gooden) 15:41
6—Shawinigan Falls, Grosse (Denis, Dubé) 16:54
Punitions: Tennant 0:10, Kachur 7:27, Thibault 12:18, MacNeil 15:50, Denis 18:00, Crew 19:54.

Troisième période

Aucun but
Punition: R. Bouchard 12:41.

Compteurs de la ligue Québec-Montmorency

	B	A	Pts	Pn
R. Giroux, Courv.	27	17	44	8
G. Paulin, Boischat.	25	15	40	0
L. Laperrière, Courv.	8	29	37	22
M. Gagné, Boisch.	11	22	33	27
R. Villeneuve, Boisch.	12	15	27	28
P. Tardif, Boisch.	9	16	25	0
G. Lasnier, Courv.	6	17	23	13
J.-P. Latouche, Courv.	9	13	22	14
J.-G. Giguère, Château	14	4	18	16
R. Légaré, Boisch.	11	7	18	17
L. Gauthier, Beaupré	9	9	18	10
R. Roy, Beaupré	10	5	15	9
J. Tardif, Boisch.	8	6	14	14
J.-Cha Giroux, Courv.	7	7	14	2

GARDIENS DE BUTS

	PJ	BC	Moy
Y. Lachance, Courv.	13	37	2.84
R. Légaré, Boisch.	12	54	4.50
G.-E. Boiduc, Beaupré	7	46	6.00
M. Hudec, Beaupré	1	6	6.00
L. Rousseau, Beaupré	1	1	1.00
Totaux Beaupré	9	52	5.88
R. Verreault, Château	8	70	8.75
Guy Côté, Château	3	15	5.00
G. Gravel, Château	2	22	11.00
C. Tremblay, Château	1	12	12.00
Totaux Château-R.	14	119	8.50

CURLING

AU CAMBRAI

Les semi-finales du tournoi pour le trophée Beaver Elect. ont été jouées hier soir. L. McIntyre a disposé du Dr. Beaudin par 7-6 et Holton l'a emporté 13-7 contre Pat O'Brien. La finale du tournoi Turnbull sera jouée ce soir à 8 heures entre les skips F. MacMahon et D. Lawrence tandis que la finale du tournoi Beaver Elect. sera également jouée à 8 heures.

CLUB JACQUES-CARTIER

L'équipe de C.-A. Emond a atteint la finale hier soir dans le tournoi "Drouin", ayant disposé de Pierre Amyot par 8-6 dans une semi-finale très contestée. Cette équipe jouera maintenant contre le gagnant du match qui opposera ce soir Georges Emond à René Rioux.

Les autres parties jouées jusqu'à hier avaient donné les résultats suivants: Pierre Amyot 7, Laval Emond 6; Robert Poulette 8, C. Montminy 7; Georges Emond 9, O. Samson 7; Georges Emond 8, Robert Poulette 5; Pierre Amyot 8, F.P. Noël 5; C.-A. Emond 10, A. Gravel 7; Dr O. Frénette 6, Rene Rioux 8.

Décision à Giambra sur Al Andrews

Norfolk, 26 (UP) Le poids-moyen Joey Giambra, de Buffalo, N.Y. dans son premier combat depuis son licenciement de l'Armée, a battu le rapide Al Andrews avec des droites précises à la tête hier soir pour remporter une décision unanime au terme de leur combat de dix rondes disputé à l'auditorium de la ville.

Ce fut un combat serré dans lequel Andrews, de Superior, Wis., montra des signes de fatigue dans les deux dernières rondes. Jusqu'à ce moment il avait fourni une surprenante opposition à Giambra qui avait été établi favori à 13 contre cinq avant le combat. Il a frappé Joey avec des crochets de la gauche au corps et a décoché plusieurs jabs et crochets de la gauche à la tête de son adversaire.

Andrews, pesant 161 livres et trois-quarts contre 158 pour Giambra, a été coupé à l'arcade sourcilière droite à la quatrième ronde et a souffert d'une autre entaille à l'arcade gauche à la neuvième ronde.

Les Saguenéens vs As ce soir au Colisée

Après un repos d'une semaine, les As reviendront sur la glace du Colisée ce soir pour recevoir leurs grands rivaux de toujours, les Saguenéens de Chicoutimi Cette joute est la dernière du club de Punch Imlach dans notre ville jusqu'au 5 février, et l'on peut prévoir beaucoup d'action.

Une victoire pour les As ce soir leur permettrait de s'approcher à onze points du Chicoutimi, détenteur de la troisième place. Imlach n'a pas abandonné l'espoir de devancer ce club avant la fin de la saison régulière.

Pour la joute de ce soir, l'instructeur local devra jouer sans les services de son rude joueur de défense Tony Schneider, suspendu pour une joute à la suite d'un coup de bâton sur la tête de Lou Smrke, des Saguenéens, dans la joute du 14 janvier. Au cours de cette même rencontre, le joueur de défense Georges Roy des Saguenéens s'était permis de monter dans l'estrade avec le but de s'attaquer à un journaliste.

Mis au courant de tous ces incidents, le président George Slater a sévi contre Schneider tout en promettant de faire exercer une étroite surveillance autour du banc du club Chicoutimi. "Ce n'est pas la première fois que Roy a des démêlées avec des spectateurs", de déclarer un officiel du circuit, "et le moment est venu de faire quelque chose".

L'instructeur Plamondon aura Roy à sa disposition ce soir, mais devra tout probablement jouer à la défense comme il l'a fait lors de la joute de mardi soir contre Trois-Rivières. Cette mesure fut rendue nécessaire par l'absence de Pete Taillefer et Gerry Glaude, mais il est possible que l'un d'eux soit au poste ce soir.

Jimmy Moore, qui a un point d'avance sur Gilles Dubé (Shawinigan) en tête des compteurs, tentera d'augmenter son avance aux dépens du club local.

En l'absence de Schneider, le robuste Larry Thibault fera un retour au jeu à la ligne bleue. Claude Evans sera dans les filets. Les lignes d'attaque seront les mêmes, semble-t-il, mais Michel Labadie verra plus d'action que lors des dernières joutes. Un homme à surveiller sera Ray Powell, qui eut cinq assistances dans sa dernière joute contre le Chicoutimi.

Cette rencontre est pour les 8 h. 30 précises.

Victoire de 3-1 pour le Hershey

Première période

1—Cleveland, Glover (Stearns, Lund) 18:36
Punition: Cushenan, 8:32.

Deuxième période

2—Hershey, Wilson (Ken Smith) 2:05
Punitions: Hillman 8:25; McLellan 9:46; Hillman 12:12; Farelli 18:43.

Troisième période

3—Hershey, Uniac (Kullman) 3:28
4—Hershey, Panagabko (Cheery, Uniac) 19:51
Punitions: Cushenan 4:28, Hildebrand 6:26, Pietach 6:26, Farelli 11:21.
Assistance: 3,590







Le "Labatt Open" à l'affiche à Boischatel du 12 au 15 juillet

Les dates officielles ont été confirmées hier par U. S. P. G. A. — Décision qui plaît grandement à l'organisation et au Rodolphe — Cette compétition précédera un important tournoi à Boston, la semaine suivante.

Les organisateurs du grand tournoi omnium Labatt, doté d'une riche bourse de $26,800 ont annoncé hier que la quatrième reprise annuelle de ce grand événement sportif aura lieu du 12 au 15 juillet sur le magnifique parcours du club de golf Royal-Québec à Boischatel. Ces dates on été confirmées hier par le président conjoint du tournoi, M. D.B. Languedoc, gérant de la Promotion des Ventes de la Brasserie Labatt Limitée, commanditaires du tournoi.

"Bob Leacock qui s'occupe du calendrier officiel des tournois au circuit de la P.G.A. d'Amérique m'a fait parvenir un télégramme pour confirmer que l'omnium Labatt sera disputé au 12 au 15 juillet inclusivement", m'a déclaré monsieur Languedoc. "Nous sommes des plus satisfaits des dates que la P.G.A. a bien voulu nous accorder cette année. En quelque sorte, l'omnium Labatt servira de prélude au tournoi 1956 de la Professional Golfers Association qui aura lieu sur le parcours du Blue Hill Country de Boston, la fin de semaine suivante, soit du 20 au 24 juillet".

Il est intéressant de noter que le robuste Doug Ford, qui a remporté la victoire au premier tournoi Labatt est aussi celui qui a triomphé au tournoi de la P.G.A. d'Amérique l'an dernier. Le professionnel de Kiamesha Lake, N. Y., en était à son premier triomphe majeur lorsqu'il l'a emporté sur le parcours du club Summerlea près de Montréal à l'été de 1953 et ce fut le point de départ d'une série de succès qui devait se culminer par son triomphe au tournoi de la P.G.A. l'an dernier.

L'omnium Labatt se classe au premier rang au Canada quant à l'importance de sa bourse, dont $25,000 offerts aux vainqueurs ainsi qu'un montant supplémentaire de $1,800 versé en exclusivité aux golfeurs canadiens qui terminent aux premiers rangs chez les nôtres".

Il ne fait aucun doute que nous avons été grandement favorisés par l'attribution de telles dates par les dirigeants de la P.G.A. car le mois de juillet se révèle à coup sûr le plus beau mois pour le golf de compétition au Canda et dans le Québec", a déclaré Rodolphe Huot, professionnel attitré au Royal Québec et hôte à ce tournoi présenté pour la première fois sur un parcours de la ville de Québec. "Je suis convaincu que l'omnium Labatt connaîtra un succès encore plus grand que par les années passées. Les enthousiastes du golf de Québec et des environs auront ainsi l'occasion de voir les meilleurs golfeurs au monde à l'oeuvre, ce qui devrait se révéler un grand stimulant pour ce sport dans notre ville."

Prometteur programme de lutte ce soir au Centre de Québec-Ouest

Le trophée emblématique Baillargeon sera l'enjeu de la finale par équipes ce soir au Centre Récréatif de Québec-Ouest alors que les rudes frères Pat et Roddy Lawrence s'attaqueront à un fameux duo formé de Juan Lopez et Paul Teddy pour le titre de champions d'équipe de la catégorie mi-lourd. Ce seul combat vaut le prix d'admission, mais trois autres batailles intéresseront grandement la foule d'amateurs de lutte. De plus, Géraldine Baillargeon, bien connue par sa grande force physique, sera présentée à titre de candidate pour le choix d'une reine à St-Pascal.

Le combat de championnat, une affaire de 2 dans 3, suscite bien des commentaires de la part des partisans des deux clans en présence. On se demande si la force et la brutalité l'emporteront sur la science et l'habileté du champion Lopez et l'agile Teddy. Les Lawrence préconisent que leurs trucs et leur rudesse dès le son de cloche.

La semi-finale réserve des surprises car Bob Morin pourrait bien désenchanté en goûtant à la réplique de Johnny Michaud qui connaît le style rude.

Bob Kaiser ne sera pas seul pour fournir de l'action car Phil Delarosbil peut lui remettre le change rapidement.

Un autre qui pourrait bien avoir la surprise de sa vie, c'est John Alonski qui ne sera probablement pas assez brutal pour venir à bout de deux solides rivaux en Joe Paige et Floribert Michaud.

(Ann.)

Charland a sauté 238 pieds à Cortina

Cortina d'Ampezzo, 26 (PC) Jacques Charland, de Trois-Rivières, a été loin de réaliser hier la promesse qu'il avait faite la veille, alors qu'il avait promis qu'il sauterait une distance de 244 pieds dans ses exercices préliminaires en ski, en préparation aux Jeux olympiques qui s'ouvriront aujourd'hui à Cortina d'Ampezzo.

Le brillant skieur de Trois-Rivières, l'as du Canada pour les sauts en ski, n'a pu couvrir que 238 pieds dans ses exercices de matinée.

Clarence Servold, de Camrose, Alberta, a réussi un saut de 218 pieds tandis que Irwin Servold, le frère de Clarence, en a réussi un de 200. Même en admettant que les sauts sont la performance la plus difficile à laquelle un skieur doive s'astreindre, les exploits des Canadiens sont loin d'être formidables.

Dans la ligue Midget St-Mathieu

Le Notre-Dame de Grâce a blanchi le St-Patrick 1-0 hier soir dans une partie de la ligue midget de hockey du Parc St-Mathieu. Doddridge a réussi le seul but de la partie. Ce soir à 8.30 heures, de nouveau dans la ligue midget, le St-Jean-Baptiste jouera contre le N. D. G.

Yvon Gagnon signe avec le Victoria

Le Victoria, le club de l'heure dans la ligue Junior "A" Saguenay-Québec, annonce la signature d'un joueur de défense. Le gérant du club, Paul Dumont, nous a communiqué hier soir la signature d'Yvon Gagnon, un étudiant de l'université Laval, fortement recommandé par Jean-Paul Poulin, instructeur du Victoria et du Rouge & Or.

Gagnon, âgé de 19 ans, joue ordinairement à l'aile droite mais sera employé à la défense par le Victoria. C'est un type de cinq pieds, neuf pouces, pesant 165 livres et il est reconnu comme un dur cogneur. Il lance de la droite.

Le Victoria ne comptait que sur trois joueurs de défense à venir jusqu'à présent, soit Marc-André Martin, Marcel Forgues et Raymond Simard. Gagnon agira comme quatrième défense et pourra servir à l'occasion comme ailier droit. Advenant une blessure à Martin, Forgues ou Simard, le Victoria aurait été dans une position fort précaire à la ligne bleue et l'addition de Gagnon à l'alignement du club aura pour effet de faire disparaître bien des soucis à l'instructeur Poulin.

Les raquetteurs vont bon train

Upton, Maine, 26 (PA) Deux raquetteurs canadiens sont arrivés à Upton hier et ont annoncé hier intention de marcher toute la nuit en s'arrêtant peut-être brièvement pour un massage, dans la dernière étape de leur voyage de 168 milles de Sherbrooke à Lewiston, où ils vont assister au congrès international des raquetteurs.

Arthur Blanchard, âgé de 24 ans, et Marcel Turemme, âgé de 28 ans, tous deux de Cornwall, Ont., voyageaient sans leurs raquettes. Les conditions favorisaient la marche avec des chaussures ordinaires et cela est permis par les règlements de l'union des raquetteurs pour les marches forcées.

A partir d'Upton, le trajet des voyageurs traverse 25 milles d'une région peu peuplée jusqu'à Newry, Maine. Les deux raquetteurs projetaient de s'arrêter une demi-heure à Bethel, pour un massage et un bain, avant de poursuivre leur route jusqu'à Lewiston, une distance de 40 milles.

Accompagnés par des amis voyageant en automobiles, les Canadiens ont franchi une étape difficile de leur voyage plus tôt dans la journée dans la passe de Dixville des Montagnes Blanches.

Les autorités du congrès ont songé à contremander la marche, mais Blanchard et Turemme ont déclaré qu'ils se sentaient en meilleure condition qu'à leur départ de Sherbrooke, mardi matin.

Flam et Shea sont éliminés à Brisbane

Brisbane, Australie, 26 (UP) - Herbie Flam, de Beverly Hills, Calif., et Gil Shea, de Presidio, Calif., ont été éliminés en quart-de-finale du double masculin hier dans le tournoi pour le championnat de l'Australie par les jeunes Australiens Mal Anderson et Roy Emerson 4-6, 6-3, 8-6, 6-0. Les Américains avaient auparavant gagné un match bien terminé contre Graham Stewart et D. Shepherd, d'Australie, par 11-9, 5-7, 6-4, 2-6, 6-1.





TROIS DES QUATRE FAMEUX COLOSSES qui apparaîtront en finale de lutte par équipes vendredi soir à La Tour dans un match-revanche souhaité ardemment par Yvon Robert que nous voyons ci-dessus et les frères Ernie et Emile Dusek. Robert fera équipe avec Pat O'Connor contre les Dusek et à la suite des incidents de la semaine dernière c'est Jack Sharkey ex-champion mondial qui arbitrera. En semi-finale nul autre que "Bull" Curry et cette fois contre Larry Moquin. En spécial Maurice Vachon contre Eddie Auger et en préliminaire Ovila Asselin contre Gérard Dugas. Est-il besoin d'ajouter qu'aux mêmes prix ordinaires d'admission l'intérêt est formidable autour de cette nouvelle réalisation du matchmaker Roland Ste-Marie et prenant l'affiche vendredi à La Tour. (Ann.)

Le Carabin sportif

Si l'on relève les records établis précédemment par les équipes Rouge et Or et les joueurs, depuis la première joute de l'Université Laval, dans la ligue interuniversitaire, il y a six ans, on s'aperçoit que l'équipe de cette année est en train d'en abaisser plusieurs.

A la suite de sa cinquième joute sans défaite, dimanche dernier, le club de cette saison est maintenant l'édition qui a le plus de victoires consécutives à son crédit, soit cinq. Jean-Paul Poulin, le pilote de l'équipe depuis trois ans, a maintenant dirigé les étudiants dans 29 parties, remportant 13 victoires et annulant à une occasion.

Les équipes, en 32 parties jouées devant leurs partisans à Québec, ont maintenant un record de 15 victoires et deux nulles pour une moyenne de .500.

Raynald Lavoie, le brillant cerbère local, a maintenant officié dans 29 joutes consécutives, pour une carrière de 32 joutes dans l'uniforme de Laval. Il détient, avec Guy Gilbert, un blanchissage à son crédit. Robert Lajoie a maintenant participé à 40 parties à la défense du Rouge et Or, dont 35 consécutives, tandis que Robert Lafrenière a joué le centre dans 51 parties. Lafrenière est également le meilleur compteur à vie dans l'histoire Rouge et Or, avec 38 buts et 36 aides pour l'imposant total de 74 points.

Pour leur part, Roger Lagacé et Pierre Raymond sont maintenant en troisième position des meilleurs compteurs des différentes équipes Rouge et Or, avec chacun 36 points à leur crédit. Roger Lagacé a totalisé 13 buts et 23 assistances, tandis que Pierre Raymond a accumulé 18 buts et 18 aides pour son total de 36 points.

Mentionnons également qu'en 63 parties de ligue, les joueurs "Rouge et Or" ont réussi 264 buts, tandis que leurs adversaires n'en obtenaient que 254 contre les gardiens de buts de Laval.

LES COMPTEURS

		B	A	Pts
1-	K. Linseman, Toronto	6	5	11
2-	G. Lemieux, Laval	6	4	10
3-	D. Cossar, Toronto	4	5	9
4-	P. Raymond, Laval	5	3	8
	R. Lafrenière, Laval	4	4	8
5-	R. Lagacé, Laval	2	5	7
	M. Duhaime, Montréal	2	5	7
6-	B. Anderson, Toronto	5	1	6
	B. McCabe, McGill	4	2	6
	D. Baltzan, McGill	3	3	6
	G. Houle, Montréal	3	3	6
	P. Constable, McGill	2	4	6
	Mlle. Lagacé, Laval	2	4	6
	Autres compteurs du Rouge et Or			
	J. Hivon	0	4	4
	Maur. Lagacé	1	2	3
	A. Lavigne	1	2	3
	J. Bouchard	0	3	3
	F. Laroche	1	1	2
	R. Lajoie	0	2	2
	R. Perron	1	0	1
	L. Arsenault	0	1	1

Licence accordée à Joey Giardello

Philadelphie, 26 (UP) — Joey Giardello, assagi après avoir purgé en prison une peine de quatre mois et demi à la suite d'une bataille de rue, s'est vu accorder une licence de boxeur par la commission athlétique de la Pennsylvanie, hier.

Le boxeur de 25 ans classé septième dans la catégorie des poids-moyens a obtenu sa licence après avoir promis de marcher dans le droit chemin. Le maire Richardson Dilworth, le juge qui l'avait condamné à la prison, un officier de pardon et un ancien procureur-général avaient tous auparavant parlé en sa faveur.

Ses démêlées avec la justice lui coûtèrent une bataille pour le championnat contre Carl (Bobo) Olson en 1954. Le commissaire Al Klein, qui annonça la remise de la licence, a dit qu'une telle décision avait été prise après que Giardello, en personne, eut donné les preuves que le passé était derrière lui et qu'il eut prouvé ses bonnes intentions pour l'avenir. "Nous pensons qu'il tiendra parole", a dit Klein.

Le commissaire a dit que la National Boxing Association avait coopéré avec la commission de Pennsylvanie quand Giardello n'avait pas de licence et qu'elle continuerait à le faire maintenant qu'il en a une. Giardello n'avait pas de licence en Pennsylvanie en 1955.

Klein a également annoncé que Giardello avait signé un contrat d'un an avec Francis de Vicaris de Philadelphie. Ce dernier agira comme gérant du boxeur. Quand il boxait, de Vicaris se battait sous le nom de Frankie Caris. Ceci règle donc le cas de Carmen Graziano et d'Anthony Ferrante, ses anciens gérants qui sont sur la liste noire de la commission.

Ligue Interparoissiale de Ballon-Panier

Les deux équipes qui tenaient le premier rang: étaient celle de Beauport et celle des Ecuyers Colombiens de Jacques Dignard.

Hier, le 23 courant, ces deux équipes se sont rencontrées et la victoire favorisa Les Ecuyers Colombiens qui vainquirent Le Beauport avec les points suivants: 53 à 37 à la salle St-François d'Assise de Québec.

Ceux qui se sont signalés pour les Ecuyers: Jacques Dallaire avec: 18 points, et Marcel Turgeon aevc 18 points.

Pour les adversaires: R. Lortie avec 16 points.

Nous tenons à souligner que l'équipe de Beauport a fait un très beau travail et que tous les gars sont de vrais "Sportifs".

La course de chiens de Ste-Thérèse de Beauport

Les résultats de la course de chiens qui a eu lieu à Ste-Thérèse de Beauport organisée par M. Lauréat Rodrigue, et a eu 32 partants et 30 arrivés.

		min. et sec.
1—	Albert Brousseau	5.47
2—	Charles-Aimé Rodrigue	5.50
3—	Raymond Rodrigue	6.04
4—	Paul Bruneau	6.21
5—	Jean-Marc Boucher	6.39
6—	Léo Dubé	6.42
7—	C.-A. Coulombe	6.44
8—	Camilien Paré	6.45
9—	Lauréat Rodrigue	6.47
10—	Allain Paquet	6.47
11—	Jean-Marc Binet	6.48
12—	Gaston Chrétien	7.05
13—	Miller Saillain	7.05
14—	Michel Tremblay	7.07
15—	Jacquelin Bouchard	7.08
16—	Paul Bouffard	7.19
17—	Gaston Dinel	7.21
18—	Phil Paré	7.22
19—	Benoit Bernard	7.25
20—	Léo Lamarre	7.27
21—	Michel Crépin	7.59
22—	Marc Crépin	8.01
23—	Nazaire Bouffard	8.13
24—	Lorenzo Labrecque	8.34
25—	Paul-E. Asselin	8.38
26—	Roger Robin	9.38
27—	Paul-Henri Baribeau	9.50
28—	Armand Morissette	10.53
29—	Jean-Gilles Garneau	27.18

Causerie donnée au Casting Club

Si vous aimez la pêche, tout comme des milliers d'autres Canadiens, mais que les subtilités vous échappent, vous pourrez en éliminer quelques-unes en assistant à la causerie qui sera donnée ce soir au Centre Durocher sous les auspices du Québec Casting Club, en marge de la première rencontre des équipes de lancer à la mouche.

Le conférencier sera L.-P. Gagnon, aviseur technique du groupe, qui expliquera la différence entre le lancer léger (spinning), le lancer (bait casting) et le lancer à la mouche, (fly-casting). Ces explications seront accompagnées de démonstrations des divers techniques et des différences dans l'équipement requis pour ces différentes formes de la pêche.

La semaine dernière quatre équipes étaient formées, d'environ dix membres chacune. Ce sont les suivantes: Laroche St-Marc, capitaine Armand Richard; Savanne, capitaine Maurice Lavigueur; Parc des Laurentides, capitaine L.-P. Gagnon, et La Montmorency, capitaine Roméo Martineau, président du groupe de lancer à la mouche.

En se rendant au Centre Durocher, ce soir, on sera surpris combien une seule pratique sous l'oeil des experts et surtout leurs conseils auront tôt fait de remettre le pêcheur sur la bonne voie et le préparer pour les concours de pêches de l'été prochain.

Greenberg et Cronin tous deux élus au Temple de la Renommée

New-York 26 (PA) — Hank Greenberg et Joe Gronin, deux des meilleurs frappeurs droitiers des temps modernes, ont été élus hier au Temple de la Renommée de Cooperstown, N.-Y., par les dix membres du comité de sélection de l'Association des rédacteurs de baseball d'Amérique.

Greenberg est actuellement gérant général des Indiens de Cleveland tandis que Cronin occupe le même poste auprès des Red Sox de Boston. En passant, ces deux joueurs occupent actuellement des postes des commandes avec les clubs auxquels ils ont fait honneur aux plus beaux jours de leur carrière.

Un total de 193 votes ont été reçus par les préposés à la régie des élus au Temple de la Renommée et Greenberg a reçu 164 de ces votes. Cronin en a reçu 152. Pour être élu au Temple, il faut 145 voix, soit les trois quarts des votes. Les places n'étaient ouvertes qu'aux joueurs actifs de 1930 à 1950 et ces mêmes joueurs se devaient d'être encore actifs à titre de gérant ou d'instructeur, au cours des cinq dernières années.

Grennberg et Cronin sont les deux seuls joueurs qui soient venus près d'être élus au cours du scrutin d'hier. Red Ruffing, un des plus brillants lanceurs à jamais porter les couleurs des Yankees de New-York, n'a pu faire mieux que de se classer en troisième place avec un total de 97 votes. Ed Rousch, ancien voltigeur de champ extérieur des Reds de Cincinnati en a recueilli 91.

Parmi les autres joueurs qui ont recueilli un nombre imposant de voix, on relève les noms de Lefty Gomez 89, Hack Wilson 74, Tony Lazzeri 64, Kiki Cuyler 55, Hank Gaudy 49 et Sam Rico 45. Greenberg, avec tous les bons mots auxquels ont peut s'attendre d'un exécutif de baseball, a déclaré qu'il était extrêmement heureux de se voir porter au Temple de la Gloire. Greenberg, actuellement âgé de 45 ans, a pris part à 1,394 parties de baseball majeur, la plupart avec les Tigers de Detroit. Il a conservé une moyenne de .313 au bâton au cours de sa carrière. En 1938, dans un uniforme des Tigers de Detroit — au poste de premier but — il a frappé un total de 58 coups de circuit. Il vient en neuvième place parmi les meilleurs frappeurs de coups de circuit de tous les temps. Cronin a maintenant 49 ans. En 2,124 parties dans les majeures, il a frappé un total de 2,285 coups sûrs. Sa moyenne a vie a été de .302. En 20 ans dans les grandes ligues, il a frappé un total de 171 coups de circuit.

Mike Higgins signe son contrat à Boston

Boston (PA) Mike Higgins, qui a été honoré du titre de "meilleur gérant de l'année dans la ligue Américaine," la saison dernière, a eu hier sa part de reconnaissance de la part de ses patrons alors qu'il s'est vu offrir un contrat d'une autre année à la gérance des Red Sox de Boston.

Autre tournoi de badminton

Samedi et dimanche se dérouleront au Quebec Winter Club les tournois provinciaux de badminton pour les catégories des juniors et des juveniles.

Déjà plusieurs jeunes adeptes de l'étranger ont fait parvenir leur inscription et tout laisse prévoir un franc succès. Québec sera très bien représentée car tous les champions locaux sont sur les rangs, Monique Lavigueur, Lorraine Hardy, Aline Laprise, Huguette Drolet, J.-Pierre Hardy, Claude Lemieux, Yvan Lalliberté, J.-Marc et André Doré.

Le tournoi débutera à 1.30 hr samedi après-midi. La finale aura lieu dimanche à 1.30 hr.

Comme le nombre d'entrées est considérable il se peut que les joueurs locaux jouent une ronde préliminaire samedi matin à 10 heures. Le tirage se fera demain soir et la cédule paraîtra samedi.

Ceux qui désirent s'inscrire devront communiquer avec Jean-Claude Laprise tél.: 2-9464, Winter Club, tél.: 2-4719.

VENTE après Inventaire

Balance de . . .

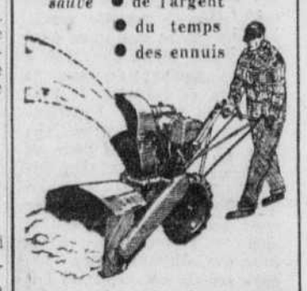
PALETOTS — COMPLETS

49 PALETOTS $29.95
Karalam, Lamkasha
Rég. $69.50.
Sacrifiés pour.....

41 COMPLETS $29.95
Rég. $64.50.
Sacrifiés pour.....

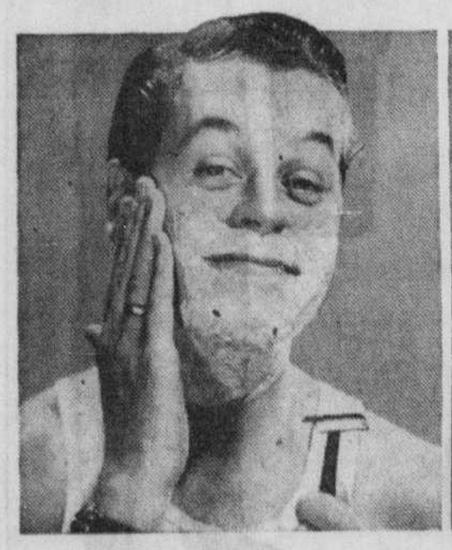
MAURICE TURCOTTE
217 RUE ST-JEAN — TEL.: 3-0472

LE PUISSANT CHASSE-NEIGE MAXIM
sauve ● de l'argent ● du temps ● des ennuis



Voyez-le chez
GENERAL DIESEL INC.
C. P. 1754
101, rue Henderson, tél.: 4-2448, Québec
1116

OBTENEZ PLUS QUE LE MEILLEUR RASAGE
. . . obtenez aussi un soin pour la peau !





Obtenez 3-Way Shave — le rasage médicamenté !

Constatez vous-même comment la crème "3-Way Shave" sans blaireau agit mieux:

1. Elle assouplit la barbe la plus rude à *fleur de peau*.
2. Elle lubrifie la peau et donne une mince couche glissante pour votre rasoir. Elle rend le rasage facile même sur la peau gercée par les rigueurs de l'hiver.
3. La médication remarquable de Noxzema aide à cicatriser les coupures invisibles du rasoir qui causent le picotement et le brûlement. Cette médication rafraîchit tellement votre peau qu'elle la fait *paraître* plus jeune et plus douce aussi.



OFFRE DE PREUVE POUR VOUS !

Cette offre est faite pour vous permettre de découvrir que la crème Noxzema "3-Way Shave" sans blaireau (1) donne le rasage le plus rapide et le plus confortable qui soit; (2) qu'elle est merveilleuse pour votre peau aussi. Achetez simplement un pot à 55c dans une pharmacie, un grand magasin ou un magasin à chaine. Envoyez l'étiquette sur le pot, à Noxzema Chemical Company Ltd., Toronto, Canada. Vous recevrez 25c en argent par le retour du courrier.

C'EST UN
Carnaval de Prix
AU MAGASIN TALBOT
897 rue St-Joseph, est (Coin St-Roch)





UN LOT MAGNIFIQUE DE
Souliers de haute qualité
POUR MESSIEURS



Souliers dans les marques les plus réputées comme :
SLATER "Royal" ou "Imperial"
RITCHIE (Handcraft)
SCOTT & McHALE
TEBUTT, ETC.

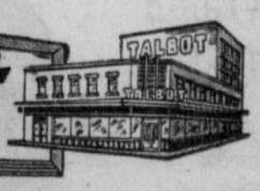
Souliers en cuir uni (veau) ou en cuir à grains (scotch grain). Forme unie, broque ou mocassin. Couleurs: noir, rouge vin ou brun. Pointures : 6 à 11.



Val. rég. 16.00 à 22.00 pour 9.95

EN VENTE A COMPTER DE VENDREDI LE 27 JANVIER A 9 hres A.M.

MAGASIN Talbot



897 est, rue St-Joseph, Québec
Tél.: 2-1565
COIN RUE ST-ROCH

Les bons joueurs sont nombreux dans le circuit Slater

Jimmy Moore impressionne tout particulièrement les observateurs — Un des piliers des Saguenéens et grande vedette du circuit — Là où l'on parle de Gilles Dubé, Burnett, Goyette et Ray Powell — Choix prochain des deux équipes d'étoiles de la ligue.

Les bons joueurs de centre sont nombreux dans la ligue du Québec mais celui qui tient la vedette cette saison est Jimmy Moore des Saguenéens de Chicoutimi. Moore n'a jamais connu une mauvaise saison et a effectué un retour au jeu remarquable cette saison.

Victime d'une fracture à une jambe la saison dernière Jimmy Moore n'a jamais joué du tout et certains spécialistes prédisaient même qu'il avait joué sa dernière partie de hockey. Mais Moore s'est rétabli et un long repos a été salutaire.

Il s'est rapporte aux Saguenéens à l'entrainement cet automne et était le joueur- clé dans la réorganisation de l'équipe sous la direction de Gerry Plamondon. Moore n'a pas tardé à prouver qu'il pouvait encore se surpasser dans le circuit Slater.

Plamondon a formé un trio très efficace avec Moore au centre et les frères Lou et Stan Smrke sur les ailes. Le club Chicoutimi a toujours compté sur au moins un trio formidable et la meilleure ligne d'atttaque du club cette année nous fait un peu penser à celle de l'équipe championne d'il y a quelques années qui était formée de Sherman White, Stan Smrke et Ralph Buchanan.

Jimmy Moore n'est pas un colosse mais n'a pas froid aux yeux. C'est un joueur robuste très utile sur la défensive et efficace à l'attaque. Il n'a pas son pareil dans le circuit pour aller chercher le disque dans le coin de la patinoire et préparer un jeu qui résulte en un but.

Jimmy Moore est également une inspiration pour ses co-équipiers. Les frères Lou et Stan Smrke ont déjà fait leurs preuves et profitent certainement des talents de leur joueur de centre. D'ailleurs tous ceux qui ont joué aux côtés de Jimmy Moore depuis quelques années ont toujours connu de beaux succès.

Si Jimmy Moore se pose comme le plus sérieux candidat au choix du joueur de centre de la première équipe d'étoiles il faudra également le considérer quand viendra le moment de désigner le joueur le plus utile à son club. Moore possède cette qualité de toujours compter des buts importants. Il a conduit le Chicoutimi à plusieurs victoires cette saison en enregistrant les buts égalisateur et gagnant. Et souvent il préparait le jeu permettant à un coéquipier de compter le but gagnant.

Parlons par exemple de Gilles Dubé, des Cataractes de Shawinigan Falls. Un ancien joueur des Canadiens et du Chicoutimi Dubé est passé au Shawinigan Falls au cours de la saison l'an dernier. Il a rapidement retrouvé sa forme et sa confiance sous les ordres de Léger et cette année connait une saison exceptionnelle.

Dubé est un joueur expérimenté, rapide et très habile pour préparer les jeux. Il sera certainement un candidat au poste sur la deuxième équipe révée et plusieurs voteront même pour lui pour un poste sur le premier club. A Shawinigan Falls Dubé forme avec Irwin Grosse et Jean-Paul Denis un trio formidable toujours plaisant de voir à l'oeuvre.

Les Cataractes alignent d'autres bons centres dont le travaillant Connie Broden, qui nous fait penser un peu à Jimmy Moore et l'intelligent Gerry Désaulniers. Mais nous croyons que Dubé a été le meilleure centre de l'équipe cette année.

Dans le camp du Royal les bons centres sont également nombreux avec Kelly Burnett dominant la liste. Burnett ralentit cependant à de mauvais moments et n'a pas cette qualité que l'on retrouve chez Jimmy Moore de railler les forces de son équipe.

Burnett est capable de préparer de beaux jeux et est lui-même un dangereux compteur. Le jeune Phil Goyette s'améliore constamment et est un joueur d'avenir dans le camp des Canadiens.

A Québec Ray Powell est encore le meilleur centre de l'équipe quoiqu'il n'a pas fait parler aussi souvent de lui cette saison. Powell devrait cependant être l'un des pivots de l'équipe d'ici la fin de la campagne. Les As connaissent actuellement de beaux succès et pourraient s'avérer la meilleure équipe du circuit d'ici les séries éliminatoires. Punch Imlach a formé un excellent trio avec Powell au centre et Orval Tessier et Dick Gamble sur les ailes.

Les bons centres ne sont donc pas rares dans la ligue. Jimmy Moore, Ray Powell, Gilles Dubé et Kelly Burnett se posent à l'heure actuelle comme les plus sérieux candidats à des postes sur les équipes d'étoiles. Mais d'ici quelques semaines d'autres centres pourraient s'assurer la vedette et influencer passablement les choix des joueurs des équipes rêvées à la fin de la saison.

Tirage des positions pour le derby de chiens

Malgré l'état douteux du parcours du grand derby de chiens International, les positions de départ de la première épreuve seront tirées au sort ce soir à 7.00 hrs. Sur l'invitation du maire et des conseillers de la ville de Québec-Ouest, cette cérémonie aura lieu dans la salle du conseil de cette ville. C'est le maire, M. Gaudiose Ratté, qui fera le 1er tirage. Seuls les officiels, le "musher" et le commanditaire de chaque équipe seront admis à ce tirage.

A l'heure présente, la course reste toujours à l'affiche pour demain, samedi et dimanche mais si le manque de neige ne permet pas de courir la première étape demain, celle-ci sera remise à samedi. L'on remettra ainsi ce premier départ de jour en jour jusqu'à ce que les conditions de neige permettent la présentation complète de cet important événement.



HENRI "POCKET ROCKET" RICHARD n'a pas été chanceux sur ce coup qu'a bloqué superbement Lumley des Leafs. Dans ce dernier duel Leafs vs Canadiens, Lumley eut passablement de travail et eut à bloquer 32 lancers contre seulement 11 par Jacques Plante.



LA REPRESENTATION FEMININE FINLANDAISE aux épreuves de ski de Cortina avec, de gauche à droite, MIRJA HEITAMIES, SIIRI RANTANEN, SANNA KIERO et SIRKA POLKUNEN. Ces quatre étoiles des spatules terminèrent en tête du classement aux épreuves d'élimination de cette année et toutes quatre participeront aux Jeux d'Hiver d'Oslo, Norvège.

Leafs 3, Black Hawks 1

Toronto, 26 (PC) - Blanchis pendant 45 minutes, les Maple Leafs de Toronto ont effectué un superbe ralliement de trois buts en dernière période pour remporter hier soir une victoire de 3-1 sur les Black Hawks de Chicago dans une joute de la ligue Nationale disputée devant une foule de 12,828 personnes.

Cette victoire des Leafs leur donne une avance de quatre points sur les Hawks et une plus solide emprise sur la quatrième place dans le classement de la ligue.

Gil Mayer, remplaçant Harry Lumley dans les buts des Leafs, a été bafoué par un lancer de huit pieds décoché par Red Sullivan, à 12:35 de la première période, mais il se ressaisit et fut à la hauteur de la situation pour le reste de la joute.

Arbitre: Jack Mellenbacher; lignes: Bill Morrison et George Hayes.

Première période

1—Chicago, Sullivan (Watson, Litzenberger) 12:35

Punitions: Skov 5:17, Wolt 6:42, Nesterenko 9:42, Sullivan et Sloan 18:31.

Deuxième période

Aucun but

Punitions: Sullivan 3:20, Reaume, 10:47.

Troisième période

2—Toronto, Armstrong (Sloan, Duff) 5:30

3—Toronto, Sloan (Armstrong) 10:05

4—Toronto, Stewart (Migay, Smith) 11:23

Punition: Sullivan 13:42.

Arrêts:

Bassen	10	11	10-31
Mayer	8	8	3-19

A l'affiche au Gymnase National

Ce soir à 8 hrs 30, un autre programme mixte de lutte et boxe sera présenté aux sportifs locaux qui sont conviés gratuitement à se rendre au local du Gymnase National sur la rue Lachapelle.

LUTTE

Préliminaire : 30 minutes ou 1 chute. Jimmy Labrecque vs Paul Vermette.

Semi-finale : Kid Gagné vs Blondie Gosselin.

Finale par équipes : Bob Gagnon vs Jean Ouellet, Claude Desjardins vs André Brochu.

2 combats de boxe viendront compléter le programme.

Légère chute de neige hier à Cortina

Cortina d'Ampezzo 26 (PA) — Une neige légère a commencé à tomber, hier, sur les collines dénudées de Cortina, en Italie, donnant ainsi aux sportifs l'espoir que les jeux olympiques d'hiver seront couronnés de succès. Les jeux seront inaugurés, aujourd'hui. C'est la première fois qu'il neige depuis 15 jours.

Le slalom pour femmes, qui doit avoir lieu demain, sera tenu sur une piste autre que celle prévue à l'origine.

Coup d'oeil sur le fil

Cleveland, 0.26 (U.P.) Don Minnick, lanceur droitier recrue qui jouait avec le club Reading de la ligue Eastern la saison dernière, a signé hier son contrat pour 1956 avec les Indiens de Cleveland. Minnick conserva un record de 20-4 à Reading en 1955, gagnant 16 parties consécutives avant de subir son premier échec.

Winnipeg, 26 (U.P.) Les Blue Bombers de Winnipeg ont confirmé hier qu'Herb Gray, joueur de défense de l'Université de Texas, avait signé son contrat avec le club pour la prochaine saison de la Conférence de l'Ouest. Gray fut le cinquième choix des Colts de Baltimore lors de la dernière séance de repêchage de la ligue Nationale de football. La nouvelle qu'il avait signé un contrat avec Winnipeg fut rapportée au début de la semaine à Baltimore.

Arcadia, Cal. 26 (U.P.) Le jockey Johnny Adams qui est actuellement en Floride, se rendra à Arcadia où il conduira le cheval Guerrero samedi dans la course Santa Anita Maturity d'une valeur de $155,000.

Toronto, 26 (U.P.) Rudie Schaffer, gérant-général des Maple Leafs de Toronto de la ligue Internationale de baseball, a envoyé par la malle hier des contrats à 38 joueurs. Le club doit se rapporter au camp d'entrainement de Fort Piece, Floride, le 15 mars.

Cleveland, 0.26 (U.P.) Jack O'Keefe, gérant-général de la piste Thistle Down, a annoncé hier que James Ross, fils agira comme secrétaire du meeting de courses du 22 mai au 18 juillet. Ross succédera à Fred Burton, qui a résigné son poste pour accepter une position semblable à Chicago.

Los Angeles, 26 (U.P.) Le club Angels de Los Angeles de la ligue de baseball de la Côte du Pacifique a annoncé hier la vente du joueur d'intérieur Vern Morgan au club Chattanooga de la Southern Association.

Cleveland, 26 (U. P.) Les Dodgers de Brooklyn joueront une exhibition contre les Indiens de Cleveland à Cleveland le 23 juillet prochain au profit de la Fédération de baseball de Cleveland et d'autres centres de baseball du nord de l'Ohio.

Buffalo, N. Y. 26 (U.P.) George Daddario, qui agissait comme gérant d'affaires et joueur d'intérieur pour le club Olean de la ligue Pony au cours de la dernière saison, a été engagé comme éclaireur pour les Indiens de Cleveland.

Kansas-City, 26 (UP) — Forest "Spook" Jacobs a retourné hier son contrat signé, déterminé à obtenir le poste de deuxième-but avec les Athlétiques de Kansas-City en 1956.

Helfand approuvé par la Californie

Los Angeles, 26 (U.P.) La commission athlétique de la Californie a endossé hier la politique adoptée par la commission athlétique de New-York envers la New-York Boxing Guild. La commission californienne a approuvé le programme du commissaire Julius Helfand et a également adopté une résolution qui prévoit que toute personne détenant une licence en Californie qui sera en même temps membre de la New-York Guild se verra enlever cette licence.

La commission a également décidé que toute personne possédant une licence de la New-York Guild ne se verra pas accorder de licence en Californie, à l'avenir.



CASEY STENGEL le mystique... alors qu'il pose à Glendale, Californie avec statuettes et souvenirs divers rapportés du Japon lors de la dernière tournée de ses Yankees en Orient. Stengel a laissé un éclaireur sur les lieux pour tenter de découvrir du talent japonais pour le baseball majeur.

Kid Gaviland rendu en Angleterre

Londres, 26 (UP) - L'ancien champion mi-moyen Kid Gavilan, de Cuba, est arrivé ici hier et a été l'invité d'honneur à un dîner de l'Association des chroniqueurs de boxe.

Gavilan doit rencontrer l'invincible Peter Waterman, d'Angleterre à l'aréna Harringay le 7 février. Il était accompagné de son gérant Yamil Chade et de son entraineur Kid Tunero.

Le boxeur cubain se mettra à l'entrainement immédiatement. Il a été examiné par le docteur Phil Caplan, de la Commission de contrôle de la boxe en Angleterre, et a été trouvé en parfaite condition physique.

Autre triomphe pour Marlene Stewart

Fort Lauderdale, Flo., 26 (UP) - La championne amateur du Canada Marlene Stewart a facilement remporté les honneurs du 24ième tournoi de golf Helen Lee Doherty avec un total de 73, cinq sous le par.

Seulement trois autres participantes sur un champ de 122 amateurs ont joué pour 80 sur le parcours de Coral Ridge détrempé par la pluie et balayé par le vent. Mais la température n'a pas dérangé la jeune championne de Fonthill, Ont., finissante au Rollins College de Winter Park, Floride.

"LE MEILLEUR PNEU D'HIVER"
Voilà ce que nos clients disent du . . .
PNEU GLACE-NEIGE Suburbanite
par GOODYEAR
Traction superbe dans la neige épaisse—dans les courbes dangereuses—dans les côtes raides, les allées d'accès et les rues glissantes. Il bondit en avant d'autres pneus d'hiver . . .
Et son ROULEMENT est SILENCIEUX!
Venez en acheter une paire aujourd'hui
RECHERCHEZ L'ENSEIGNE DE QUALITÉ
MICHAUD TIRE SERVICE LTD
214 DE LA COURONNE
TEL.: 3-3901 — 4-8887
QUEBEC

BAL
Ce soir même apprenez la valse ou le tango pour votre prochain bal, seulement $3.00 la leçon. Nous enseignons aussi la claquette et le ballet $2.00 chaque leçon à L'INSTITUT CHOREGRAPHIQUE VALENTINO, 253 rue St-Jean.
Tél. : 3-2400 ou 3-9895

COLISÉE
Tél.: 5-5129 — ATT. "22"
CE SOIR 8 h. 30 P.M.
HOCKEY PROFESSIONNEL
★ SAGUENEENS ★
(de Chicoutimi)
— vs —
★ AS de Québec ★
BILLETS de SAISON, ainsi que billets LIBRES et RESERVES de Loges, Mezzanine et Balcon, en vente dans les DEPOTS jusqu'à 1 h. CET APRES-MIDI, au COLISEE jusqu'à 5 h. et à compter de 7 h. CE SOIR.
★ Mezzanine (réservés) $1.60
— PRIX D'ENTREE —
★ LOGES (réservés) $2.00
Admi. gén. "Balcon"
(1300 SIEGES)
Adultes, $1.00 - Enfants .40c
(Taxe et charge de service incl.)
• Pharmacie GUERTIN, 1400, 4e Avenue
• Tabagie GRAVEL, 3e Avenue et 4e Rue
• Côté Sporting Goods, 4, rue St-Joseph
• HENRI GAGNON 56, côte du Palais
• Tabagie MONTCALM, 17, chemin Ste-Foy
• Tabagie du PARC, 120, rue Bourlamaque
• Citadel Sporting Goods, 506, Ste-Thérèse
• Pharmacie SOUCY, 90, de la Couronne
• Colisée, Parc Exposition

LUTTE
Ce soir, à 8 h. 30
CENTRE RECREATIF DE QUEBEC-OUEST
Finale de championnat trophée d'équipes.
JUAN LOPEZ -- PAUL TEDDY vs PAT, ROD LAWRENCE
semi-finale
BOB MORIN vs J. MICHAUD
2 autres combats
Admission : $1.00 — $0.75
Enfants $0.50

DERNIERE CHANCE DE PROFITER
DE NOTRE GRANDE VENTE . . .
MESSIEURS
Nous vous offrons pour cette formidable vente du stock frais et à la mode provenant de nos lignes régulières. Venez de bonne heure et profitez de ces valeurs.
LA DIRECTION
COMPLETS 1 et 2 pantalons
Simple et double croisure. Désassortis. Grs.: 34 à 44. Spécial $14.95
PALETOTS modèles désassortis $5.00
COMPLETS Joli lot. Lignes régulières. Charcoal gris, bleu et brun. Valeur de $39.50 $19.95
STATION WAGON et COUPE-VENT. Pour garçons, grs 32 à 36. $5.00
100 PALETOTS Velours, molleton. Grs : 36 à 46. — SPECIAL : $16.95
PALETOTS Très belle qualité. 100% laine. Gris bleu. Valeur de $39.50 $24.95
COMPLETS teintes et coupes dernier cri. 34 à 44. 2 Pantalons $24.95
COMPLETS Pour garçons Balance de lignes $10.00
Toute Vente Finale
Pas de réparation ni d'échange durant cette vente sensationnelle
MAGASIN OUVERT VENDREDI JUSQU'A 9 H. 30
QUEBEC MODERN CLOTHING MFG. CO. LTD.
100 ST-VALLIER EST, COIN ST-ANSELME

RÉDUCTIONS de 10% à 50%
SUR TOUT NOTRE STOCK
J.-M. CLÉMENT INC.
CONFECTION ET MERCERIE POUR HOMMES
54, RUE ST-JEAN, QUEBEC



IL COMPTE POUR TORONTO : L'agile BILLY HARRIS, des Maple Leafs de Toronto, vient de compter un but spectaculaire aux dépens de TERRY SAWCHUK, du Boston, au cours d'une partie de la ligue Nationale de hockey disputée à Toronto. Toronto, en comptant quatre buts à la première période, a eu raison des Bruins.

UN BOXEUR DE DETROIT PERD CONNAISSANCE DANS L'ARENA ET MEURT QUATRE JOURS APRES

Détroit, 26 (UP) Eddie Lee Walker, boxeur poids-lourd de 24 ans de Détroit, est décédé mardi soir à l'hôpital, quatre jours après avoir perdu connaissance au cours d'une séance d'entrainement au gymnase Motor City.

Walker, natif de Birmingham, Ala., qui se battait comme professionnel depuis 1953, a perdu connaissance alors qu'il s'entrainait avec Johnny Summerlin, un autre poids-lourd de Détroit bien connu des amateurs de cette ville. Il fut immédiatement transporté à l'hôpital mais est mort sans avoir repris connaissance. Son entraineur, Eddie Scott, a déclaré que Walker et Summerlin ne s'entrainaient que légèrement et que tous deux portaient des gants pesants. Il a ajouté qu'aucun coup dur ne fut porté.

Walker avait livré son dernier combat contre Don Jasper de Minneapolis il y a environ deux mois. Il avait été knockouté à la neuvième ronde.

C'est la première victime de la boxe dans le Michigan depuis le 10 octobre 1949 alors que Talmadge Bussey mourut à la suite d'une bataille contre Luther Rawlings de Chicago. Walker laisse sa femme Dorothy, 24 ans, et deux enfants, Eddie, 3 ans, et Wanda, 2 ans.

Joueurs retournés au club Providence

Prividence 26 (PA) — Lou Pieri, propriétaire des Reds de Providence, a déclaré hier que son club a repris ses droits sur Aldo Guidolin et Jimmy Bartlett, des Rangers de New-York.

Pour faire place à ces deux nouveaux joueurs, la direction des Rangers a pris la décision d'envoyer Bones Raleigh et Bill Mc Creary, des Reds, au club de Saskatoon, de la ligue de l'ouest du Canada.

Raleigh a d'excellentes chances de devenir instructeur du club de Regina mais il semble bien que les Rangers le rappelleront à New-York si jamais ils atteignent les éliminatoires de la ligue Nationale.

Importante réunion du circuit Slater

Montréal, 26 (PC) — La direction de la ligue de hockey professionnelle du Québec se réunira vendredi soir pour établir les dates des éliminatoires de ce circuit à cinq clubs et discuter de l'impasse financière dans laquelle se trouvent actuellement les Lions de Trois-Rivières, a-t-il été révélé hier.

La direction des Reds de Trois-Rivières, qui ont remplacé les Braves de Valleyfield dans la ligue en banqueroute à cause d'un manque de support, s'attend de finir sa première saison dans le circuit avec un déficit de quelque $50,000.

On comptait sur des assistances moyennes de 3,000 personnes par partie mais cette prévision ne s'est réalisée que dans une proportion de quelque 65 pour cent. On a dû recourir au conseil municipal de Trois-Rivières pour obtenir un octroi de $15,000 afin d'aider à défrayer le surcroit de dépenses.

Résultatts de la lutte au Forum

Wladek Kowalswi a conservé son titre hier soir, au Forum, quand Pas O'Connor a été incapable de revenir pour la troisième et décisive chute. O'Connor a pris la première chute en 24.21 minutes et Kowalski a égalisé en 14.20 minutes. O'Connor s'est alors glissé et n'a pu continuer le combat.

Mercredi prochain, Kowalski risquera son titre contre Buddy Rogers.

Voici les autres résultats : en semi-finale Buddy Rogers a défait Von Albers en 6.24 minutes. Dans les préliminaires, le duo formé des frères Ernie et Emil Dusek a battu celui formé d'Eddie Auger et Whipper Billy Watson. Emil après 21.29 minutes.

Ce qui fait du "Soleil" un journal populaire c'est son information variée et son abondante illustration.

La Ligue de Hockey Kamouraska-L'Islet

Ste-Anne de la Pocatière (DNC) — La Ligue de Hockey Kamouraska-L'Islet a subi un ralenti par suite de la tempête de pluie et de verglas de la semaine dernière, tempête qui a presque tout immobilisé, dans la ligue, sauf les commnetaires et les promesses ambitieuses. Il n'était pas question de déblaiement de patinoires avant samedi soir, le 14, ce que tous se sont empressés de faire afin de permettre que les joutes cédulées pour led imanche 13 janvier soient jouées. Mais la joute St-Jean à L'Islet dut être remise à cause de mauvaise glace.

Le 8 janvier, les premières joutes furent celles de St-Jean Port-Joli vs St-Pascal et L'Isletville vs St-Pacôme. Ce qui fut le début du retard apporté à la cédule qui se continua jusqu'à dimanche le 15 par une joute St-Pacôme 2 vs Ste-Anne 7. Nous donnons ci-après la position des équipes et les sommaires des joutes depuis les Rois, évidemment il y a 9 parties à reprendre, ce sont celles des 3, 6, 8, 9, 10, 11 et 13 janvier.

DIMANCHE 15 JANVIER : STE-ANNE 7; ST-PACOME 2

1ère période

1—Ste-Anne : H. Laforest, R. Bérubé et R. Laforest 10.10
2—Ste-Anne : J.-R. Rouleau, J. Rouleau, H. Laforest 13.35
3—Ste-Anne : H. Laforest, R. Laforest et H. Pelletier 14.25
4—St-Pacôme : L. Ludovic, Levesque, R. Lévesque 17.50
Punitions : H. Laforest, R. Laforest, C. Dionne.

2ème période

5—H. Laforest, R. Laforest 4.25
Punitions : J. Rouleau, H. Laforest (maj. et mauv. conduite).

3ième période

6—St-Pacôme : J. Lisotte, R. Courcy et L. Chamberland 1.50
7—Ste-Anne : H. Pelletier, J.-R. Rouleau 3.10
8—Ste-Anne : R. Laforest, H. Pelletier, H. Laforest 12.00
9—Ste-Anne : H. Laforest et H. Pelletier 18.30
Punitions : N. Anctil
Arbitres : Dr Albert Royer, Armand Lavoie.

POSITION DES CLUBS

	pg	pp	pn	pp	pc	Tot.
	7	1	0	22	14	
Ste-Anne	5	2	0	44	28	10
St-Pacôme	4	2	0	24	22	8
L'Isletville	1	6	0	31	51	2
St-Jean Port-Joli	1	6	0	29	42	2
St-Pascal						

POSITION DES COMPTEURS

	Tot. des points
Hervé Laforest, Ste-Anne de la Pocatière	23
Roger Laforest, Ste-Anne de la	

Compteurs Campbell

	B	A	Pts
Hawe, Détroit	27	26	53
Béliveau, Montréal	26	26	52
Sloan, Toronto	28	18	46
M. Richard, Montréal	24	22	46
Bathgate, New-York	14	32	46
Olmstead, Montréal	9	36	45
Reibel, Détroit	12	29	41
Pocatière			20
R. Levesque, St-Pacôme			13
H. Fournier, St-Jean Port-Joli			13
L. Dubé, St-Jean Port-Joli			10
H. Ouellet, St-Jean Port-Joli			9
J. Lisotte, St-Pacôme			9
S—P. Anctil, Ste-Anne			8
H. Pelletier, Ste-Anne			8
J.-R. Rouleau, Ste-Anne			8
M. Royer, St-Pacôme			8
R. Courcy, St-Pacôme			7
M. Guimont, L'Islet.			
M. Lévesque, St-Pacôme			7

Punitions en minutes par clubs

L'Isletville	88 m.
Ste-Anne	73 m.
St-Pascal	57
St-Jean Port-Joli	42
St-Pacôme	28

Les parties de cette semaine ne sont pas dans le classement des compteurs.

18 JANVIER : L'ISLETVILLE 3

STE-ANNE 1

1ère période

Aucun point, aucune punition.

2ème période

1—L'Isletville : S. Gagnon, Martin Laberge, B. Bélanger 18.30
2—L'Isletville : B. Gagnon, S. Aubin, M. Guimont 19.45
Punitions : Labrie, R. Laforest, F. Cazes.

3ième période

3—L'Isletville : Marcel Laberge, Martin Laberge, B. Labrie 0.38
4—Ste-Anne : J.-R. Rouleau seul) 1.20
Punitions : H. Pelletier, M. Guimont, J. Gosselin (2).
Arbitres : J.-C. Bélanger, Gaby Khasoom.

18 JANVIER : ST-PACOME 12

ST-PASCAL 6

1ère période

1—St-Pacôme : M. Bard, G. Lévesque, J. Lisotte 1.00
2—St-Pacôme : R. Lévesque, M. Lévesque, R. Courcy 2.30
3—St-Pascal : Pierre Diamant, L. Caron. 18.13
4—St-Pacôme : C. Dionne, R. Lévesque, R. Courcy 19.00
Punitions : Dionne, L. Chamberland, Pierre Diament.

2ième période

5—St-Pacôme : J. Lisotte, R. Courcy, R. Lévesque 2.10
6—St-Pacôme : M. Bard, J. Lisotte, G. Lévesque 4.15
7—St-Pacôme : R. Lévesque (Seul) 12.00
8—St-Pascal : S. Pelletier 17.46
Punitions : S. Soucy, R. Lévesque, R. Monier, F. Lévesque.

3ème période

9—St-Pacôme : J. Lisotte, L. Chamberland 1.83
10—St-Pacôme : J. Lisotte, M. Bard et G. Lévesque 3.18
11—St-Pascal : Pierre Diament, Paul Diament 3.55
12—St-Pascal : B. Paradis, L. Tardif 5.00
13—St-Pascal : M. Morin et R. Briand 5.15
14—St-Pacôme : M. Bard, G. Lévesque, J. Lisotte.
15—St-Pascal : Paul Diament, L. Caron, Pierre Diament.
16—St-Pacôme : R. Courcy, R. Lévesque, J. Lisotte.
17—St-Pacôme : R. Courcy, R. Lévesque, M. Lévesque.
18—St-Pacôme : R. Lévesque, R. Courcy et M. Lévesque.
Punitions : G. Soucy, Paul Diament.
Arbitres : Gilles St-Hilaire et P. Courcy.

Le sommaire de la oute St-Jean à St-Pascal n'a pas encore été fourni.

LES AVENTURES DE PAULINE — *par Buford Tune*



LE COEUR DE JULIETTE — *par Stan Drake*



MUTT et JEFF — *par Al Smith*



LE SURHOMME — *par Wayne Boring*



JEFF COBB — *par Peter Hoffman*



MANDRAKE, le magicien — *par Lee Falk et Phil. Davis*



JOE PALOOKA — *par Ham Fischer*



RIP LE DETECTIVE — *par Alex Raymond*



BRICK BRADFORD — *par Paul Norris*



AVENTURES DU CHEVALIER RAM — (La Pierre du Prophète)



D'un geste protecteur, Aram mit son bras autour des épaules de la jeune fille et tenta de la rassurer : "N'ayez plus peur, ils ne vous feront plus rien..." Il voulut l'entraîner avec lui, mais, hésitante, elle jeta en arrière un regard encore plein d'effroi. "Mais père .." murmura-t-elle. Mais lorsqu'elle vit que, mis en déroute par l'approche des lansquenets, les loups reculaient peureusement et que son père prenait par la bride l'ombrageux cheval de trait, elle suivit Aram sans résister. Hurlant toujours, les loups continuaient à ramper autour d'eux, mais après que quelques-uns d'entre eux eurent goûté de façon pas trop agréable aux lances et épées des hommes d'Aram, ils n'osaient plus attaquer, et, lentement, la petite troupe se remit en marche vers le château-fort. A chaque instant, les hommes d'armes devaient encore repousser des bêtes qui, plus intrépides que les autres, essayaient encore de leur sauter dessus. Finalement, ils atteignirent le pont-levis, et lorsque les bêtes affamées virent disparaître leur proie derrières les lourdes portes, elles finirent par s'éloigner, grognant et hurlant. "Soyez les bienvenus à Barranca !" dit Aram dès qu'ils se trouvèrent à l'abri derrière les portes du château. Les hommes d'armes se chargèrent du cheval de trait, et l'homme se tourna vers Aram, la main tendue. "Merci, étranger, pour votre courageuse intervention" dit-il. "Permettez-moi de me présenter". Et, indiquant du geste la jeune fille qui semblait embarrassée, il poursuivit : "Cette jeune personne est Iris, ma fille. Quant à moi, je suis Caracalla, l'Empereur légitime de Rome !" Sous le coup de l'étonnement, Aram recula d'un pas . . .

MARISE DUCLAU et sa famille — *par McEvoy et Striebel*



La Tuque aura une nouvelle école; la ville fait la vente d'un terrain

La Tuque (DNC) Le conseil de ville de La Tuque a décidé de vendre pour une somme de $6,250.00 un terrain de 125,000 pieds carrés qui servira à la construction d'une école supérieure à l'angle des rues Oesbiens et St-François.

La décision a été prise à une deuxième assemblée régulière de l'année que présidait Son Honneur le maire J.-O. Dallaire. Tous les échevins étaient présents, de même que le gérant municipal M. Léo Archambault.

Une lettre de la Commission scolaire de La Tuque, accompagnée d'une résolution, a été présentée au conseil pour demander l'achat du dit terrain.

L'échevin Larouche secondé par l'échevin Bilodeau, a proposé que la ville vende à la Commission scolaire la lisière de terrain demandée à 0.05 le pied carré, soit une somme de $6,500.00 payable à la signature du contrat.

En amendement l'échevin Alfred Bolduc, secondé par l'échevin Gabriel Charland, a proposé que la Commission scolaire consente d'échanger à la ville un terrain de même dimension que celui cédé à la Commission scolaire pour son école. Ce terrain à être échangé par la Commission scolaire devant servir à établir un terrain de jeu dans le quartier numéro 1.

Ont voté pour l'amendement, les échevins Bolduc et Charland ; contre, les échevins Ringuette, Bilodeau, Harvey et Larouche, ce qui renversait l'amendement 4 à 2. La motion principale, soit la vente du terrain à la Commission scolaire pour $6,250.00 a été maintenue.

Le président de la Commission scolaire, le Dr Lucien Ringuette, était dans l'assistance, à l'assemblée du conseil. Avec la permission du maire, le Dr Ringuette a remercié le conseil pour la décision.

AUTRES DECISIONS

Le conseil a accordé à M. Henri Jeffrey la permission d'ajouter un troisième taxi aux deux qu'il opère actuellement à son poste, angle des rues St-Louis et Scott.

Sur proposition de l'échevin Bolduc, secondé par l'échevin Bilodeau, on a autorisé l'inspecteur des bâtiments d'émettre un permis de construction de poste d'essence sur la rue Commerciale, en face des usines de l'Aluminum Co., à la Petrofina.

L'échevin Ringuette, secondé par l'échevin Bilodeau, a proposé un vote de remerciements à l'endroit de Carrier & Frères, pour sa complaisance envers la délégation du conseil de La Tuque le 9 janvier dernier, alors que nos édiles se rendaient à Québec pour la présentation du Bill de La Tuque.

A ce dernier sujet, en ce qui concerne la rémunération des membres du conseil l'échevin Bilodeau a fait remarquer qu'il aurait préféré un référendum pour décider de cette question. On sait que la clause à ce sujet fut inscrite sur recommandation du premier ministre, l'honorable Maurice Duplessis, qui déclara alors que les membres du conseil de la ville de La Tuque ne recevaient que la moitié que ce que reçoivent les édiles des autres municipalités de même importance, en reconnaissance de leur dévouement à la cause publique.

Le conseil a également exprimé ses remerciements au premier ministre pour la réception qu'il lui a offerte lors de la présentation du bill, ainsi qu'à Mtre Romulus Ducharme qui avait alors occupé pour la dernière fois la présidence du comité des bills privés. Enfin les échevins ont félicité le maire Dallaire pour la façon digne et sage avec laquelle il avait dirigé la délégation à Québec.

Après l'approbation des comptes, la séance fut levée jusqu'au premier mardi de février.

PROPOSITION ACCEPTEE

La Tuque (DNC) Les commissaires d'écoles de la ville de La Tuque se sont réunis jeudi soir sous la présidence du Dr Lucien Ringuette, en séance spéciale. La réunion avait pour but de ratifier la décision du conseil de ville de vendre à la Commission scolaire un terrain de 125,000 pieds carrés devant servir à la construction d'une école de 18 classes, plus deux classes spéciales.

On sait que ce terrain est situé à l'angle des rues St-François et Desbiens. La décision de la ville de vendre ce terrain, au prix de $6,250.00 a été prise lors de la dernière séance du conseil tenue mardi soir à La Tuque.

La proposition de la ville a été acceptée à l'unanimité des membres présents.

Le Dr Lucien Ringuette, président de la Commission scolaire, a déclaré hier soir que l'architecte R. Johanssen, de Shawinigan et Grand'Mère, est actuellement à préparer les plans de la future école. On s'attend que la construction de l'école débute à la fin d'avril ou au début de mai.

Cette école remplira un besoin urgent pour la gent écolière de La Tuque. Avec la rentrée de septembre dernier, les classes existantes ont été remplies à pleine capacité, et on a dû utiliser tous les locaux disponibles pour pouvoir loger les élèves.

Mme J. Rhéaume meurt à 80 ans

St-Bernard, (DNC) Dame Claudius Roy, épouse de M. Joseph Rhéaume est décédée le 20 janvier, à Québec, à sa résidence de la rue Latourelle, à l'âge de 80 ans et 8 mois. Son service et sa sépulture eurent lieu à Saint-Bernard, sa paroisse natale. M. l'abbé Florian Dorval fit la levée du corps et chanta le service, assisté du R. P. Haguette, du S.C. et de M. l'abbé Vincent Fortin, curé de St-Lambert, comme diacre et sous-diacre.

Elle laisse dans le deuil, ses filles : Mmes Alphonse Dussault (Marie) de St-Lambert, et C. Tanguay (Obéline) Mlles Anna et Albertine Rhéaume, de Québec; ses fils : MM. Joseph Rhéaume, de Montréal, Alphonse et Albert, de Québec; son gendre, M. Alphonse Dussault; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Elle laisse aussi dans le deuil sa belle-soeur, Mme Vve Adélard Lachance, née Philomène Rhéaume, de l'hôpital de Sainte-Marie de Beauce.

M. Eugène Binet décédé à 48 ans

Beauport. (DNC) M. Eugène Binet décédait récemment, à l'âge de 48 ans et 9 mois, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, des suites d'une longue maladie. Il était l'époux de dame Marie-Laure Parent.

En l'église de Beauport, Mgr J.-E. Lemieux, P.D., a fait la levée du corps et l'abbé René Ruelland a chanté le service, assisté de MM. les abbés G.-H. Marois et Gérard Samson, qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

Portaient le cercueil : Lauréat Rodrigue, Omer Binet, Edmond Verret et Omer Guillot.

Lui survivent : son épouse, dame Marie-Laure Parent; son beau-père, Arthur Parent; ses frères : Joseph, Louis-Edmond et Paul Binet; ses soeurs : Mmes Lauréat Rodrigue, Joseph Guillot et Edmond Verret; ses beaux-frères : Lauréat Rodrigue, Jos. Guillot, Edmond Verret et Roger Bédard; ses belles-soeurs : Mmes Jos. Binet, Louis et Paul Binet, Roger Bédard.

Dans le cortège, on remarquait les membres du conseil de la Commission scolaire et plusieurs parents et amis de la famille : E. Parent, E. Binet, R. Robin, J.-M. Binet, R. Bédard, R. Shields, R. Verreault, P. Marcoux, L. Bédard et quelques autres.

Une enquête royale sur la vente des produits agricoles proposée

Ottawa, 25. (PC). Le Dr Owen-C. Trainor, député conservateur de Winnipeg-Sud, a proposé, hier soir, aux Communes, l'institution d'une Commission royale d'enquête sur la vente des produits agricoles.

Après avoir qualifié la présente situation du blé "d'incendie, de conflagration qui dévore notre économie", il a conclu :

"Je crois que ce problème exige l'utilisation des meilleurs cerveaux du Canada et, par conséquent, je suggère au premier ministre d'instituer une commission royale chargée d'enquêter sur le problème de la vente, non seulement du blé, mais de l'ensemble des produits agricoles".

MANSEAU

Naissance

M. et Mme Julien Hallé (Rita Bouffard) annoncent la naissance d'un fils baptisé Joseph-Alire-Daniel. Parrain et marraine : M. et Mme Alire Hallé, de Montréal, oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mlle Micheline Hallé, soeur de l'enfant.

Epouse coupable d'homicide involontaire

Barrie, Ontario, 25. (PC) Mme Jessie Brooks a plaidé coupable aujourd'hui à une accusation d'homicide involontaire dans la mort de son mari.

La brunette âgée de 35 ans subit son procès sur une accusation d'avoir tué son mari, Philip, lors d'une querelle le 20 octobre. Elle a changé son plaidoyer de non coupable de meurtre en celui de coupable d'homicide involontaire.

MAIS POURQUOI ENDURER LES MALAISES DU RHUME PENDANT DES JOURS ?

En effet, la première CAPSULE BUCKLEY à la cannelle POUR LE RHUME commence à soulager en moins de quelques secondes et aide à vous remettre rapidement sur le ton . . . Ensuite, chaque capsule que vous prendrez vous soulagera encore autant jusqu'à la disparition complète du rhume . . . ou le double de votre argent vous sera remis. 4 ingrédients dans chaque capsule combattent le rhume, c'est pourquoi l'effet est si rapide. 12 doses, 35c, 30 doses, 72c. En vente partout.

CAPSULES BUCKLEY POUR LE RHUME

VOTRE MEILLEURE GARANTIE DE SATISFACTION . . . NOS 89 ANNEES D'EXPERIENCE

LALIBERTE 2e PLANCHER



CONSIDEREZ CES VALEURS ET TIREZ-EN PROFIT !

2 LOTS DE MANTEAUX LONGS
DOS DE RAT-MUSQUE
TEINT VISON
VALEUR $295.00 BAS PRIX ALLECHANT $195
VALEUR $395.00 SPECIAL DE JANVIER $275

3 SERIES DE MANTEAUX LONGS
MOUTON DE PERSE
TEINT NOIR
MODELES UNIS OU GARNIS DE VISON NATUREL
VALEUR $425.00 POUR $295
VALEUR $525.00 POUR $375
VALEUR $625.00 POUR $475

BAS PRIX SANS PRÉCÉDENT
CHOIX DE 1500 MANTEAUX DE FOURRURE À SOLDER



3 FOURRURES DE QUALITÉ À BAS PRIX UNIQUE
★ MOUTON DE PERSE GRIS NATUREL VAL. JUSQU'À $650.
★ CASTOR NATUREL VAL. JUSQU'À $650.
★ CHAT SAUVAGE RASÉ VALEUR RÉG. $525.
SPECIAL DE JANVIER $395

LOT DE CHICS MANTEAUX LONGS
LAPIN TEINT VISON
VALEUR REG. $125. POUR SEULEMENT $75

AUTRES MANTEAUX
MOUTON RASÉ TEINT BRUN
(AGNEAU TRAITE)
REG. $145. TRES SPECIAL $95

SEAL FRANÇAIS BRUN
(LAPIN TEINT)
Elégants modèles joliment garnis de rat-musqué teint beige
1er LOT - VALEUR $175. POUR $125
2e LOT - VALEUR $195. POUR $145

RICHES MANTEAUX EN
LOUTRE NATURELLE
PREMIERE QUALITE
VALEUR $1195.00 POUR $995

RÉDUCTIONS SPÉCIALES AVANT L'INVENTAIRE
20% à 50%
SUR TOUTES NOS PETITES FOURRURES
• JAQUETTES • ETOLES • CAPES



J.-B. LALIBERTÉ LIMITÉE
595 EST, ST-JOSEPH
TEL.: 5-4841

100 CONFORTABLES PARKAS

UNE REELLE AUBAINE POUR LES SPORTIFS OU LES TRAVAILLANTS



- Confection en gabardine de coton mercerisée, avec chaude doublure en soie piquée.
- Joli modèle avec 4 poches et fermoir-éclair. Couleurs : brun, bleu et olive.
- Grandeurs : 38 à 46

VALEUR REG. 16.95
SPECIAL DE JANVIER

9.87

LALIBERTE SOUS-SOL



ELEGANTS PALETOTS D'HIVER

A BAS PRIX SANS PRECEDENT POUR HOMMES ET JEUNES GENS !

- Il faut tout vendre avant l'inventaire ! Rien n'a été épargné pour vous faire économiser !
- Excellente confection en fleece tout laine. Populaire modèle droit avec poches appliquées.
- Choix de six couleurs. Grandeurs : 36 à 44.

VALEUR REG. $35.00
A SACRIFIER AVANT L'INVENTAIRE

19.95

CONFECTION POUR HOMMES ET JEUNES GENS

LALIBERTE 1er PLANCHER

AUTRES PALETOTS DE HAUTE QUALITE CACHEMIRE ET LAINE

PREMIER LOT
VALEUR REG. 59.50 POUR
39.75

SECOND LOT
VALEUR REG. 65.00 POUR
47.50

J.-B. LALIBERTÉ LIMITÉE
595 EST, ST-JOSEPH
TEL. : 5-4841

VENTE de JANVIER

200 PAIRES SEULEMENT

CHICS SOULIERS POUR DAMES



VAL. JUSQU'À $12.00 À SACRIFIER

- Haute fabrication en cuir, mesh, suède ou chevreau.
- Modèles nouveaux : escarpins et sandales à talon haut ou cubain.
- Couleurs : beige, noir, bleu, et brun. Largeurs 2A et B. Pointures : 4 à 9.

1.99

LALIBERTE 2ème PLANCHER

150 JOLIES ROBES DE LA SAISON

DES VALEURS JUSQU'À $25.00
GRAND SPÉCIAL DE JANVIER

8.95



UNE EXCELLENTE OCCASION D'ECONOMISER MESDAMES !

- Belle variété de modèles séduisants pour toutes occasions
- Confection soignée en crystalette, crêpe, taffetas, lainage, broché et autres nouveautés.
- Beau choix de teintes. Grandeurs 9 à 21 et 10 à 20.

LALIBERTE 2ème PLANCHER

MANTEAUX - PRINTEMPS PR FILLETTES



- Belle confection 100% laine ou en viscose acétate. Tissus unis ou à carreaux, qui charmeront les fillettes les plus fières.
- Chics modèles amples ou ajustés. Couleurs: brun, beige, bleu, turquoise, etc. Grandeurs: 2 à 14x.

VALEUR REG. 27.95 A LIQUIDER

9.95

CHANDAILS DE LAINE POUR FILLETTES

- Vos fillettes seront fières de porter ces confortables chandails genre cardigan ou pullover.
- Modèles de fantaisie ou unis. Couleurs: marine, gris, rouge, beige. Grandeurs: 4 à 14 ans.

VAL. JUSQU'À 4.95 POUR

2.59



COUCHES DE FLANELLETTE

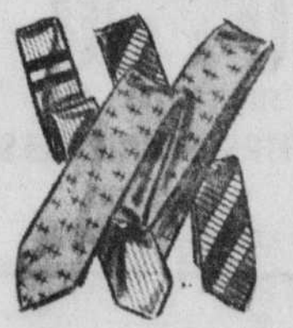


- Pratique empaquetage de 12 pièces à un prix réellement économique.
- Couleur: blanc. Grandeurs: 26 x 26.

REG. 3.29 SPECIAL LA DOUZAINE

2.59

CRAVATES POUR HOMMES



Vaste choix de couleurs et de dessins nouveaux. Vous trouverez celles qui s'harmoniseront le mieux à vos complets. Il faut tout liquider avant l'inventaire ! Tirez-en profit !

VALEURS $1.00 A $2.00
PRIX DE JANVIER

.59 CH.
2 POUR 1.00

COMBINAISONS POUR HOMMES



Chaud et confortable sous-vêtement en coton côtelé résistant. Manches courtes et jambes longues. Modèle avec boutons. Grandeurs : 36 à 44.

VAL. $3.50
SPECIAL DE LA VENTE

1.89

CHAPEAUX



Magnifiques chapeaux en duvet de fourrure, fabriqués par un important manufacturier. Modèles nouveaux, aux couleurs à la mode : gris charcoal, brun, gris et gris bleu. Grandeurs : 6⅞ à 7⅞.

ORDINAIRement $8.50 à $10.00
PRIX D'OCCASION

4.89



55 ROBES DE CHAMBRE À LIQUIDER POUR DAMES

Jolie confection de chenille, piqué de coton et soie de toutes sortes. Modèles variés et couleurs désassorties. Très belle qualité.

VAL. JUSQU'A 12.95 SPECIAL

3.99



JUPONS DE NYLON POUR DAMES

Coupe renommée. Modèles légèrement défraîchis, mais de la plus haute nouveauté. Couleurs: blanc, bleu, rose et rouge. Grandeurs 32 à 42.

REG. 9.95 -- TRES SPECIAL

4.99



150 PAIRES DE CHICS

SOULIERS PR HOMMES

Elégants modèles très en vogue, et d'un confort absolu. Solide fabrication en cuir de haute qualité. Marque bien connue Goodyear Wilf. Pointures 7 à 11.

VALEURS JUSQU'A 12.95
AUBAINE DE JANVIER

4.98



60 PAIRES DE BOTTES EN CAOUTCHOUC BRUN POUR HOMMES

Chaudes bottes doublées en laine. Courroie ajustable très pratique. Forte semelle en caoutchouc épais. Pointures: 7 à 12.

VALEUR REG. 6.95
POUR SEULEMENT

4.99

150 MANTEAUX D'HIVER A SOLDER

UNE AUBAINE EXCEPTIONNELLE POUR LES ELEGANTES ECONOMES !

- Confection irréprochable dans une grande variété de magnifiques tissus 100% laine.
- Modèles de la plus haute nouveauté, avec chamois au dos. Tons ravissants de gris, noir, bleu, vert, rouge, rosewood, gris médium.
- Grandeurs pour toutes les tailles : 9 à 16 et 16½ à 26½.

REELLE VALEUR DE $40.00 POUR SEULEMENT

19.95

CONFECTION POUR DAMES ET DEMOISELLES

LALIBERTE 2ème PLANCHER



SOLDE FINAL

MAGNIFIQUES BAS NYLON

1e QUALITE

Groupe spécial de 500 paires de bas de nylon 51 - 15 et 51 - 30 de qualité irréprochable. Couleurs dans les tons les plus nouveaux. Grandeurs 8½ à 11.

REG. $1.25 SPECIAL

.69

3 PAIRES POUR

$2



J.B. LALIBERTÉ LIMITÉE

595 EST, ST-JOSEPH
TEL.: 5-4841

VENTE de JANVIER



PRATIQUES PALETOTS

"CORVETTE"

POUR GARÇONS DE 8 A 16 ANS

- Confection excellente en molleton de qualité. Un vêtement idéal pour le temps froid.
- Modèle donnant une aisance complète aux mouvements. Teinte de marine seulement. Grandeurs: 8 - 10 - 12 - 14 - 16 ans

VALEUR 14.95 TRES SPECIAL

10.00



LOT SPECIAL

PANTALONS DE SKI POUR GARÇONS

- Le jeune sportif appréciera hautement ce vêtement en solide cordé tout laine.
- Deux couleurs à votre choix : marine et brun. Grandeurs : 12 à 16 ans.

VALEUR $5.50 POUR

4.00

GRANDE LIQUIDATION

BELLES CHEMISES

- Confection irréprochable en broadcloth de qualité durable.
- Populaire modèle de couleurs bleu, gris, beige, s'harmonisant facilement. Pointures: 11½ à 14.

VALEUR $2.50 POUR

1.00

LALIBERTE 4ème PLANCHER



1000 VERGES DE TISSUS TOUT LAINE

- Il faut voir cette éblouissante collection de tissus les plus merveilleux pour la confection de vos robes, costumes ou jupes.
- Choix des plus variés: tweed, flanelle, gabardine, crêpe de laine, unis ou de fantaisie. Largeur: 54 pouces.

VALEURS JUSQU'A $9.95 LA VERGE PRIX DE DEBARRAS

1.98



1500 VERGES DE TISSUS A ROBES

- Mesdames! Profitez de cette occasion unique pour venir choisir les tissus pour vos toilettes printanières.
- Tissus de toutes sortes: taffetas uni ou de fantaisie, crystalette, crêpe magic, etc. Largeur: 45 pouces.

VALEURS JUSQU'A 2.95 LA VERGE BAS PRIX IMBATTABLE

.79



150 COUVRE-CHAUSSURES

EN NYLON DE QUALITE POUR DAMES

VALEUR 10.95



4.99

LALIBERTE 2ème PLANCHER

Confortable modèle chaudement doublé et garni de fourrure soyeuse.

Choix de deux couleurs : noir et brun. Grandeurs : 4 à 9. Très belle valeur.



400 PAIRES DE BOTTES EN CAOUTCHOUC BRUN POUR GARÇONS

Modèle pour porter avec souliers. Courroie ajustable pour plus de confort. Semelles très résistantes. Pointures: 3-4-5.

VALEUR REG. $4.49
SPECIAL DE JANVIER

2.99



LOT DE 800 PAIRES BOTTES POUR ENFANTS FILLETTES, GARÇONNETS

Confortable modèle entièrement en caoutchouc brun, avec revers de fourrure et courroie ajustable, assurant plus de chaleur. Pointures: 6 à 3.

ORDINAIRement 3.99
PRIX D'AUBAINE

1.99



250 JUPES POUR DAMES

Splendide confection. Modèle circulaire ou droit, de styles unis ou de fantaisie. Choix de feutre, lainage, tweed, velours ou taffetas. Couleurs désassorties.

VALEURS JUSQU'A 21.98
PRIX REDUIT DE

50%



45 COSTUMES DE SKI

Vêtement indispensable pour les sports d'hiver. Magnifique confection en gabardine. Modèles unis ou de fantaisie avec ou sans cagoule. Grandeurs désassorties.

VAL. JUSQU'A $25.00
SPECIAL DE JANVIER

14.98

SPLENDIDES TISSUS A DRAPERIES



Magnifique choix de tissus à draperies considérablement réduits. Motifs modernes ou fleuris. 100% lavable. Largeur 48 pouces.

VAL. JUSQU'A 2.95
SPECIAL LA VERGE

1.49

COUVERTURES EN FLANELLETTE

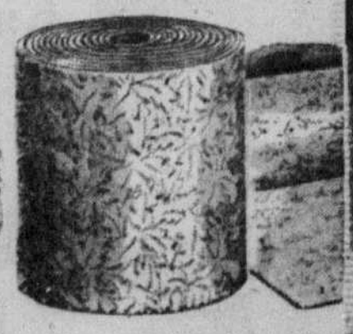


Marque réputée. Haute fabrication en flanellette douce et résistante. Extrémités surjetées. Jolis dessins roses, verts ou jaunes sur fond blanc. Grandeur: 70 x 90.

ACHAT SPECIAL
PRIX ALLECHANT

2.49 CH.

TAPIS DE PASSAGE A PRIX REDUIT



De marque réputée Axminster. Excellente fabrication tout laine. Modèles ton sur ton ou oriental, avec bordure contrastante.

VAL. JUSQU'A 7.50
LA VERGE COURANTE

4.95



Spécial CHEZ LEGARE AUBAINES du Nouvel An 1956

SEUL LEGARE A 70 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

OUVERT VENDREDI JUSQU'A 9 H. 30 P. M.
SAMEDI TOUTE LA JOURNEE



REG. $164.50

MOBILIER de CHAMBRE, 3 MCX

• BUREAU DOUBLE • CHIFFONNIER • LIT à TETE-BIBLIOTHEQUE

FINI BLOND

Voici un sage placement vous assurant un confort et une beauté à long terme pour votre foyer. Le mobilier comprend un bureau double à 6 tiroirs, surmonté d'un joli miroir à bords biseautés, de grandes dimensions, une commode à 4 tiroirs, lit à chevet-bibliothèque compartimenté. Une véritable aubaine à ce prix !

129.75

PAS DE DEPOT

$1.10 PAR SEMAINE

jusqu'à
36 MOIS POUR PAYER

MOBILIER de DÎNETTE CHROME

5 MORCEAUX
TABLE EXTENSIBLE

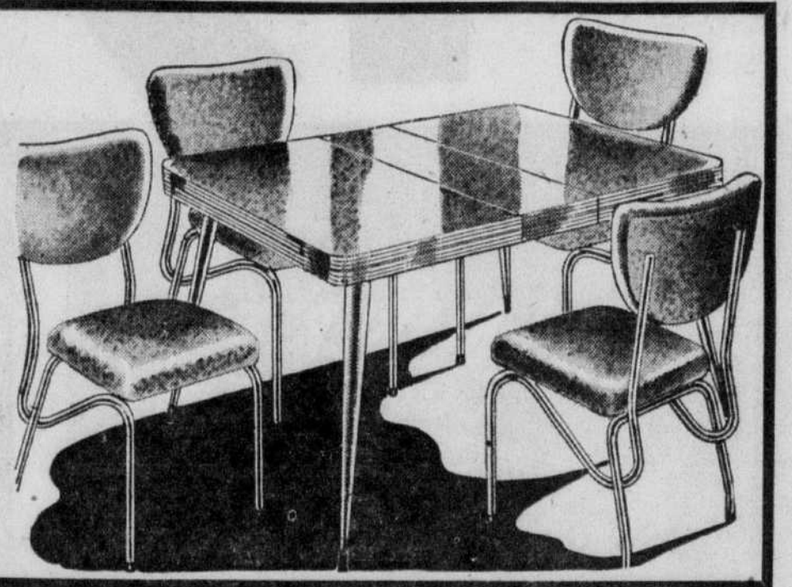
Dessus en véritable Arborite, réfractaire à la chaleur, au froid et aux acides. Notez le bord et le tablier en chrome cannelé. Toutes les pièces en chrome luisant. Tous les morceaux avec pattes à bord caoutchoute. Quatre chaises confortables bien capitonnées, recouvertes de plastique s'harmonisant. Choix de teintes variées.

REG. $89.95

69.95

PAS de DEPOT
jusqu'à
36 MOIS POUR PAYER

60¢ PAR SEMAINE



DAVENPORT

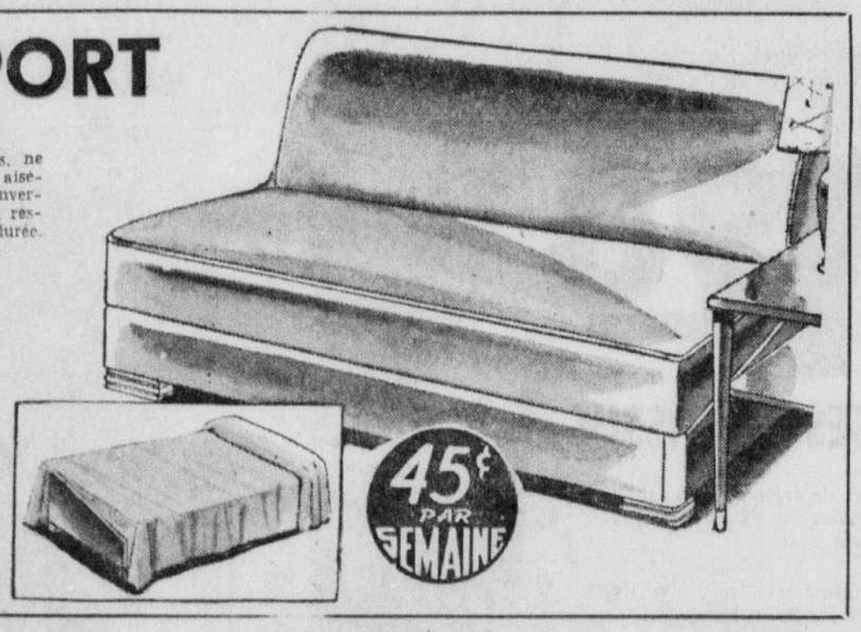
(SPACE SAVER)

Sofa confortable, aux lignes modernes, ne requérant que peu d'espace. Se convertit aisément en un lit double simplement en renversant le dos. Fabrication entièrement à ressorts. Couverture élégante de longue durée. Spacieux compartiment pour la literie.

REG. $59.50

49.50

PAS de DEPOT
jusqu'à
36 MOIS POUR PAYER



45¢ PAR SEMAINE



BERCEUSE CHROMEE

Chaise berçante en chrome tubulaire, luisant. Appuie-bras, siège et dossier recouverts en plastique lavable. Choix de couleurs diverses.

REG. $24.50

16.95

PAS de DEPOT

AJOUTEZ A VOTRE COMPTE



$1.30 PAR SEMAINE

POÊLE AU CHARBON

"ENTREPRISE"
avec TABLETTE BASSE DE LUXE

La tablette basse, de nouveau style apporte à un poêle à charbon la commodité et le style moderne disponibles seulement aux poêles électriques et au gaz. Une lampe d'éclairage s'étend sur toute la longueur de la tablette, illuminant ainsi toute la surface de cuisson. Chronométreur précis de grande commodité.

149.95

PAS de DEPOT — jusqu'à 36 MOIS POUR PAYER

CHAISE HAUTE CHROMEE

Chaise de bébé en chrome brillant. Siège et dos capitonnés. Plateau amovible et appui-pieds recouverts de plastique, facilement lavable. Couleurs diverses.

REG. $21.95

14.95

PAS DE DEPOT

AJOUTEZ A VOTRE COMPTE



$1.40 PAR SEMAINE

La taxe de vente payable au moment de l'achat.



MOBILIER DAVENPORT

3 MORCEAUX

COUVERTURE ATTRAYANTE ET DURABLE

Sofa convertible (voyez la vignette) et 2 fauteuils à ressorts pour vous assurer un service à vie. Nouveaux détails aux bras d'aspect différent. Couverture de première qualité. Choix de couleurs variées.

RÉG. $199.

169.



REFRIGERATEUR

"WESTINGHOUSE"
de 9 PIEDS CUBES

La commodité d'un dégivrage automatique à boutons-poussoir dans le réfrigérateur de 9 pieds compact et "gagne-place", de 28" de large seulement. Congèle et entrepose 39 livres d'aliments et glace dans grand congélateur pleine largeur, ainsi que plateau de congélation pour 14 livres de plus. Etagères ajustables . . . humitiroir à légumes, 2-3 de minot . . . garde-beurre . . . espace supplémentaire pour bouteilles dans profonde tablette de porte avec parapet. Mécanisme économique 1/6 c.v.

319.95

PAS de DEPOT
jusqu'à
36 MOIS
POUR PAYER

$2.70 PAR SEMAINE



$1.70 PAR SEMAINE

POÊLE ÉLECTRIQUE "FINDLAY"

à 4 BRULEURS

Rapide et efficace ! Contrôle à bouton-poussoir. Four grandeur familiale. Le dessus à cuisson est pourvu d'un élément géant de 2100 watts et 3 éléments de 1250 watts. Dimensions: 21¾" de large, 27", de profondeur, 44" de hauteur.

199.50

PAS DE DEPOT JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

600 EST, RUE ST-JOSEPH - 273, RUE ST-PAUL

TEL.: 2-6851 — QUEBEC

Legaré

Installation du nouveau curé de St-Frédéric, M. l'abbé Brulotte

St-Frédéric, Bce, (DNC) — Un grand nombre de citoyens du Sacré-Coeur de Marie vinrent avec regret reconduire M. l'abbé Willie Brulotte, leur ancien curé, dimanche le 22 janvier, à St-Frédéric, et assister à la cérémonie d'installation officielle, présidée par M.



l'abbé Joseph Lehoux, v.f., curé de Ste-Marie de Beauce.

M. l'abbé Rosaire Parent, vicaire et desservant de la paroisse de St-Frédéric, fit la lecture de la lettre de nomination.

Dans une brève allocution, M. l'abbé J. Lehoux, v.f., présenta le nouveau pasteur, rappela le rôle sublime et parfois difficile du prêtre et la collaboration que doivent apporter les fidèles, à l'oeuvre de la sanctification des âmes.

On procéda ensuite à l'installation. M. l'abbé Brulotte monta à l'autel, ouvrit le tabernacle, toucha le ciboire, se rendant du côté de l'épître, il entonna une oraison à St-Frédéric, patron de la paroisse. M. le vicaire forain l'accompagnait ensuite à l'arrière de l'église où il ouvrit les portes, fit sonner les cloches, visita aussi les fonds baptismaux, les confessionnaux.

Du haut de la chaire, le nouveau curé, adressa ensuite la parole à ses paroissiens.

Je sais dit-il que de saints prêtres se sont succédés dans votre belle paroisse, plus que centenaire, j'essaierai de les imiter, de continuer l'oeuvre qu'ils ont menée à bien. Il me fait plaisir de rappeler ici le souvenir d'un ancien curé, M. le chanoine R. Morissette, que certains d'entre vous n'ont pas oublié, je dois vous dire, qu'étant vicaire à Loretteville, j'ai vécu plus de deux ans auprès de lui, et c'est toujours avec émotion qu'il me parlait de ses paroissiens de St-Frédéric.

Je termine en réclamant l'appui de vos prières et remercie ceux qui m'ont conduit à ma nouvelle cure. D'abord Son Excellence Mgr l'Archevêque, de la confiance qu'il m'a témoignée en me donnant la charge d'une aussi importante paroisse de son diocèse, puis M. le vicaire forain qui a bien voulu présider la cérémonie d'installation, enfin les nombreux prêtres présents, ainsi que les parents et amis, de même que mes anciens paroissiens du Sacré-Coeur de Marie, venus en si grand nombre.

La cérémonie se termina par le salut du St-Sacrement célébré par le nouveau curé pasteur, assisté de MM. les abbés Ls-Albert Vachon et Marie-Louis Vachon, enfants de la paroisse.

Avalent pris place au choeur : Mgr Alph.-Marie Parent, recteur de l'université Laval, Mgr R. Nadeau, supérieur du séminaire de St-Victor, Mgr Jean Belleau, curé de St-Alphonse de Thetford, M. le chanoine Lucien Dumas, sup. de l'Ecole apostolique, M. l'abbé Louis-Albert Vachon, sup. du Grand Séminaire, MM. les abbés Roland Brulotte, frère de M. le curé Jolicoeur, tous deux prêtres des Missions étrangères, Robert Lacroix, sup. du séminaire de St-Georges, Lucien Gariépy, curé de N.-Dame du Chemin, Wilfrid Vachon, du Sém. de Québec, Alph. Martineau, curé de N.-Dame de la Présentation, Robert Pelletier, du sém. de St-Georges, Télesphore Lachance, aumônier des Srs du Bon-Pasteur, Alf. Guillemette, du sém. de Québec, Eug. Marcoux, du collège de Lévis, le R. P. Nicolas Côté, O.I.M., de Québec, MM. les abbés Irénée Gagné, curé de Coleraine, Maurice Martineau, de St-Antoine, Laurent Lacourcière, de Robertsonville, Eudore Bourbeau, d'East-Broughton, Jos. Olivier, de Vallée-Jonction, Alph. Labbé, de St-Ephrem, Alex. Renaud, de Laurierville, J.-Charles Baillargeon, de St-Frs d'Assise, Philémon Cloutier, de la Louisiane, Fernand Baudoin, Nap. Gagné, Eug. Tanguay, de St-Joseph, Jos. Larochelle et Ph. Roy, de St-Victor, Florian Lemay, d'East-Broughton, Ph. Poulin, Landry Chandonnet de N.-Dame de Lévis, Jacques Beaulé, de Vallée-Jct, Lauréat Dion, d'Inverness, Edgar Nadeau, St-Jules, Placide Jacques, aum. de l'Hôtel-Dieu, de St-Georges, M. Louis Vachon, vic. à N.-D. de la Présentation, Chs Cloutier, vic. à St-Ephrem et Jules-Aimé Vallée, vic. à St-David, tous quatre enfants de la paroisse.

Parmi les parents et amis de M. l'abbé Brulotte, MM. et Mmes Fernand Brulotte, Wilfrid Champagne, Alfred Moreau, Maurice Deblois, tous de Thetford, M. et Mme Alph. Roy, M. Philéas Tanguay, de Québec, MM. et Mmes Arthur et J.-Bae Parent, Henri Paradis, Henri Bergeron, M. Adalbert Bélanger, Mme Jos. Bélanger, M. et Mme Réginald Desjardins, Paul Beauregard, tous de Québec. De Charlesbourg, M. et Mme Hilaire Martel et plusieurs membres de sa famille. De Loretteville, M. et Mme Oscar Durand.



LA SOCIETE NATIONALE A ST-JEAN-BAPTISTE : La section de St-Jean-Baptiste de la société nationale avait mardi soir son dîner annuel au sous-sol de l'église paroissiale. On remarquait à cette fête annuelle, de gauche à droite, Mme Adrien Thériault; Mgr Emile Turgeon, P.D., curé de la paroisse; M. Adrien Thériault, président de la section paroissiale de la Société St-Jean-Baptiste; M. Adrien Pouliot, I.C., doyen de la faculté des Sciences de l'université Laval, conférencier invité; M. Maurice Cloutier, M.P., Mme Maurice Cloutier, et Me Armand Maltais, président diocésain de la Société St-Jean-Baptiste.

Président du Brésil

Rio de Janeiro, 25 (PA) Le tribunal électoral suprême a proclamé hier l'élection de Juscelino Kubitschek, comme président du Brésil, à la suite du scrutin d'octobre dernier.

La proclamation dit que Joao Goulart, a été élu vice-président.

Il n'y a jamais eu de doute sur l'élection des deux hommes mais la proclamation a été retardée jusqu'à ce que le comptage officiel des votes fut terminé. La proclamation a été publiée le jour du retour de Kubitschek d'une tournée aux Etats-Unis et en Europe occidentale, Kubitschek et Goulart seront intronisés mardi prochain.

Cinq personnes perdent la vie dans un incendie aux Etats-Unis

Woodmont, Connecticut, 25. (UP) — Cinq personnes ont été brûlées à mort de bonne heure hier dans l'incendie d'une maison à deux étages à Woodmont.

Le seul survivant est un garçon de 12 ans qui a sauté par une fenêtre du deuxième étage. Les pompiers ont dit que les flammes ont été découvertes par cinq jeunes gens qui s'en allaient en automobile à une réception. Ils ont vu sauter le garçon, mais il n'y eut aucun autre signe de vie. Les garçons ont tenté d'enfoncer une porte, mais les flammes étaient si intenses qu'il leur fut impossible de pénétrer.

C'est alors qu'ils vinrent alerter les pompiers. Ces derniers ne purent davantage entrer à cause de la chaleur et, après avoir combattu les flammes, ont trouvé les corps de quatre adultes, deux hommes et deux femmes, celui d'un petit garçon et celui d'un chien. Aucune des victimes n'a été identifiée.

$10,000,000 pour les victimes juives

New-York (Spéciale) La conférence sur les Réclamations matérielles des Juifs contre l'Allemagne va distribuer, en 1956, $10,000,000 dans vingt-deux pays, et cela pour aider 110,000 Juifs, victimes du nazisme c'est ce qui a été rapporté dernièrement lors d'une assemblée du bureau de la conférence des administrateurs à la "Yiddish Scientific Institute". En 1952 la conférence en question a négocié entre Israël et l'Allemagne de l'Ouest un règlement au montant de $822,000,000, payable sur une période de douze ans.

Rien ne peut remplacer un bon journal rempli de nouvelles, après le souper. Assurez-vous d'un bon service de votre porteur du "Soleil" en le payant régulièrement.

COMMENÇANT DEMAIN

C'est facile de payer à notre façon — Prix au comptant — à crédit

PEOPLES CREDIT JEWELLERS LIMITED

VENTE-ÉCHANGE DE Vieilles Montres

La plus grande VENTE-ECHANGE depuis des années . . . ne la manquez pas !



Chaque MONTRE est Garantie pour 5 ans !

AUCUN DEPOT – EMPORTEZ SIMPLEMENT UNE VIEILLE MONTRE – VOUS REPARTIREZ AVEC UN MODELE 1956 ENTIEREMENT GARANTI . . .



Pourquoi essayer de raviver une vieille montre fatiguée ?

Chez Peoples Credit Jewellers, vous obtenez une MEILLEURE VALEUR—UNE VERITABLE ALLOCATION D'ECHANGE, comme si vous trouviez des billets de CINQ et DIX dollars, avec les valeurs intéressantes en vente demain !

Vous n'avez pas à payer de dépôt !

Emportez simplement une vieille montre et vous repartirez avec la jolie nouvelle montre qui vous plaira le plus. Economisez la différence et payez la balance avec des conditions aussi faciles que .50 par semaine ou $2. par mois. C'est aussi simple que cela !

Ne laissez pas passer cette merveilleuse occasion offerte "une fois l'an" Venez demain !

Choisissez parmi les MEILLEURES MONTRES en fait de montre - La plus vaste assortiment !



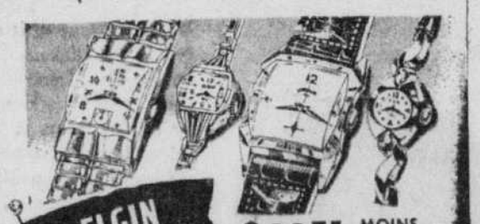
BULOVA DERNIERE MODE $29.75 et plus MOINS l'allocation d'échange

AUCUN DEPOT A PAYER — Echangez une vieille montre pour une nouvelle Bulova . . . entièrement garantie.



GRUEN DERNIERE MODE $33.75 et plus MOINS l'allocation d'échange

VOUS AUREZ UNE VERITABLE ALLOCATION D'ECHANGE . . . choix complet des plus nouveaux modèles Gruen.



ELGIN DERNIERE MODE $49.75 et plus MOINS l'allocation d'échange

ECHANGEZ VOTRE VIEILLE MONTRE et payez la balance avec les conditions hebdomadaires ou mensuelles de Peoples



"BRUNER MASTERBILT" DERNIERE MODE $49.75 et plus MOINS l'allocation d'échange

17 et 21 RUBIS, LES PLUS BEAUX CHEF-D'OEUVRES DE MODELES faits en Suisse . . . entièrement garanties.



Cortébert DERNIERE MODE $59.50 et plus MOINS l'allocation d'échange

MEILLEURE QUALITE — Fabriquées en Suisse, spécialement pour Peoples Credit, pour vous économiser de l'argent !



C'EST LE TEMPS d'ECHANGER et D'ECONOMISER . . .

ELLE EST VRAIMENT CHIC



La fameuse "Bruner-Masterbild" 17-Rubis pour Femmes

- Magnifiquement antichocs
- Etanche — Antimagnétique
- Entièrement garantie

En Vente $62.50 MOINS l'allocation d'échange

NE MANQUEZ PAS de voir ce merveilleux chef-d'oeuvre de dessin—fait spécialement pour Peoples Credit Jewellers pour vous donner un service sûr . . . valeur remarquable et incomparable!

APPORTEZ UNE VIEILLE MONTRE — Economisez la différence en payant la balance seulement $1.25 par semaine ou $5.00 par mois.

La Nouvelle "MISS CANADA"

Etincelante avec Diamants

En Vente $32.50 MOINS l'allocation d'échange



SERTIE DE DEUX DIAMANTS CERTIFIES A-1

Beau modèle en lourd or 14 carats, éclatante avec deux diamants de qualité certifiée A-1 d'un éclat superbe—mouvement 15 rubis—venant des meilleurs fabricants suisses !

AUCUN DEPOT NECESSAIRE— Apportez une vieille montre — payez la balance $1. par semaine ou $4. par mois.

Vous obtenez une MEILLEURE VALEUR !

Belle Qualité par les Grands Fabricants Suisses

LA "LIBAN" 17 RUBIS AUTOMATIQUE

Modèle élégant — Entièrement garantie pour service sûr

En vente demain $29.95 Moins l'allocation d'échange



Fabriquée spécialement pour PEOPLES CREDIT JEWELLERS

- Se remonte automatiquement
- merveilleusement étanche
- anti-chocs
- antimagnétique

UNE BELLE MONTRE FIABLE !

Riche modèle avec bracelet entièrement extensible . . . Trotteuse des secondes, rouge; cadran lumineux la nuit . . . mouvement "suisse" 17 rubis, entièrement garanti . . . spécialement fabriquée pour Peoples Credit Jewellers pour vous donner un service sûr . . . valeur remarquable et incomparable.

Vous obtenez une AUTHENTIQUE ALLOCATION D'ECHANGE

AUCUN DEPOT A PAYER—Echangez votre vieille montre—Payez la balance .50 par semaine ou $2. par mois.

ELLE EST INCOMPARABLE !



Merveilleusement étanche et antichocs

La Montre-Calendrier "LIBAN" 17 Rubis Automatique En vente demain $49.50 MOINS l'allocation d'échange

UNE BELLE VALEUR INCOMPARABLE DE PEOPLES

Remontage automatique garanti; absorbe chocs et coups, va dans l'eau et donne encore la bonne HEURE et DATE ! Beau modèle 1956 . . . mouvement 17 rubis de bonne qualité, fait par les meilleurs fabricants suisses.

AUCUN DEPOT A PAYER—Echangez votre vieille montre—Payez la balance $1.00 par semaine ou $4. par mois.



OMEGA DERNIERE MODE $69.50 et plus MOINS l'allocation d'échange

FAMEUSE QUALITE ET BEAUTE REMARQUABLE — Echangez votre vieille montre pour une nouvelle ! . . . ça !



ROLEX DERNIERE MODE $69.75 et plus MOINS l'allocation d'échange

MERVEILLEUSEMENT FIDELE—ETANCHE EN PERMANENCE !—Choisissez le modèle Rolex qui vous plaît, sans dépôt à payer !

IL EST PLUS FACILE DE PAYER A NOTRE FAÇON

Prix du comptant — à crédit

PEOPLES CREDIT JEWELLERS LIMITED

411 rue Dorchester

Coin St-Joseph (Ancien numéro 76)

2e étage TEL.: 3-5841 QUEBEC

COMMANDES POSTALES EXECUTEES

ENVOYEZ-NOUS UNE MONTRE POUR EVALUATION D'ECHANGE ! Qu'elle soit vieille ou brisée, vous obtiendrez une généreuse allocation d'échange pour votre vieille montre, durant la "Vente-échange de Peoples !"

POUR OBTENIR LA MONTRE DESIREE—Découpez la montre qui vous plaît dans cette annonce et postez à PEOPLES CREDIT JEWELLERS, 411 rue DORCHESTER, Québec, Qué.

avec vos NOM, ADRESSE, PROVINCE et bureau de poste le plus près.

Peoples Credit Jewellers seront heureux de vous ouvrir un compte courant, par poste.

NOUS EXPEDIONS PORT PAYE ET GARANTISSONS ENTIERE SATISFACTION

APPORTEZ UNE VIEILLE MONTRE . . . vous repartirez avec le modèle nouveau que vous désirez !

OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9.30 HRS

A la recherche d'un gros magot

Sherrington, 25. (PC) — Trois neveux de Mme David Vachereau ont commencé hier à fouiller la masure que la septuagénaire habitait à Sherrington, dans le comté de Napierville, et où elle a été trouvée morte et gelée lundi. Elle avait caché, croit-on, une somme de $40,000 que lui avait laissée son mari.

Ils n'ont découvert hier que $55 qu'elle avait dissimulés entre les pages de vieilles revues, bien qu'il leur restât à fouiller des ballots de vieux vêtements et plusieurs meubles croûlants.

Fluoration de l'eau potable à Hamilton

Hamilton, 25 (PC) — Le conseil municipal d'Hamilton, s'est prononcé, hier soir, par une vote de 12 contre 8, en faveur de l'addition de fluor à l'eau potable.

Le Dr Charles McCabe, président de la commission de l'hygiène, a affirmé que l'addition de fluor diminuera la carie des dents dans une proportion de 60 à 65 pour cent. Cette méthode, dit-il, a été approuvée par 99 pour cent des groupes médicaux et dentaires des Etats-Unis et du Canada.

33,000 chômeurs bénéficieront des prestations

(Suite de la page 3)

retirer les prestations saisonnières automatiquement. Ces bénéfices sont accordés aux personnes sans travail durant l'hiver et dont les prestations ordinaires sont épuisées. Dans leur cas, on déduira de leurs chèques les prestations saisonnières qu'elles ont reçues.

Les personnes n'ayant pas reçu les prestations saisonnières supplémentaires retireront le plein montant de ce qu'elles ont manqué par suite de changement d'interprétation de la commission.

CHEFS SATISFAITS

Ottawa, 26. (PC) Les chefs ouvriers ont exprimé aujourd'hui leur satisfaction de ce que le gouvernement fédéral ait adouci les restrictions qui, durant un certain temps, privèrent des milliers de gens des bénéfices de l'assurance-chômage.

M. Claude Jodoin, président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, et M. A.-R. Mosher, président du Congrès Canadien du Travail, se sont dit satisfaits en apprenant que le ministre fédéral du Travail, l'hon. Milton Gregg, avait fait savoir à la Chambre des Communes, hier soir, que les règlements de l'assurance-chômage seront interprétés plus largement.

"Nous sommes contents de ce changement qui avait été demandé par notre congrès, a dit M. Jodoin. Lorsque les amendements de l'an dernier à la loi de l'assurance-chômage furent adoptés par le parlement, ce n'était sûrement pas l'intention du parlement de diminuer la protection.

"Il me fait plaisir de constater que le ministre du Travail rectifie quelques-unes des erreurs de la commission".

Le bill des chiropraticiens est reporté à la Chambre basse

(Suite de la page 3)

ver à une entente. Ce n'est pas par plaisir que les médecins s'opposent aux chiropraticiens, mais parce qu'ils sont pénétrés qu'il y va de la sécurité toute entière du public".

Il cite ensuite une liste de pays où la chiropratie n'est pas reconnue: en France, les médecins l'ont combattue et elle n'est pas parvenue à s'imposer. On prend comme principe et on y demeure fidèle que la manipulation thérapeutique doit ressortir uniquement de la science médicale. En Suède, en Norvège, on emprisonne ceux qui font de la médecine sans diplôme, y compris les chiropraticiens. Aux Etats-Unis certains Etats la reconnaissent; mais c'est aussi le pays où Father Divine recrute de nombreux partisans; la mentalité de l'autre côté de la frontière n'est donc pas la même que la notre. D'ailleurs, le plus grand Etat américain, celui de New-York ne la reconnait pas; au Canada, le Manitoba exige de sérieuses garanties, dont quatre années d'études qui comprennent l'anatomie, la physiologie, la chimie, la micrologie et surtout, l'art du diagnostic.

"Il y a toujours danger pour un malade qui ne sait pas exactement ce qu'il a d'aller consulter une autre personne qui n'est pas en mesure de le lui dire avec certitude. C'est le cas du malade qui va voir un chiro, qui est incapable de lui faire un diagnostic." Me Dorion précise que la veille il avait dit que le Collège des Médecins n'avait pas pris de poursuite contre les chiros; après renseignements, il peut dire aujourd'hui que le Collège a pris des poursuites contre des individus dont on ne pouvait même pas se douter de la qualité de chiropraticiens, tellement ils s'éloignaient de ce que les chiropraticiens eux-mêmes prétendent qu'ils sont. Puis il affirme que les chiropraticiens se dénoncent les uns les autres, se qualifiant de charlatans; il n'y a même pas de norme dans leur profession: "Tant que l'on n'aura pas établi que la chiropratie est une science, le Collège des médecins devra faire son devoir et la dénoncer. Tant qu'ils n'auront pas obtenu ne fut-ce qu'un petit Prix Nobel dans une discipline scientique, nous pourrons les suspecter.

"D'ailleurs nous nous appuyons sur de nombreux témoignages; le maire de Québec, M. Hamel, ici présent, et le premier ministre lui-même, M. Duplessis ont demandé que l'on s'en remette aux universités. Nous sommes de cet avis; c'est à la Faculté de Médecine de se prononcer".

Me Gérard Laganière, au nom de l'Association des Chiropraticiens, a répondu à Me Dorion.

Nous avons constaté, mes confrères et moi, dit-il, que nous représentions les petits. Une profession, quelle qu'elle soit peut-elle exiger plus d'une profession à ses débuts qu'elle n'en exigeait elle même à ses propres débuts?

La chiropratique est encore jeune. Depuis ses débuts elle a été abondamment discutée et mise à l'épreuve par toutes les sciences qu'elle froisse. Il faut prendre en considération les résultats pratiques. Il faut donc être juste pour les chiros que l'on accuse d'être des masturbateurs de la colonne vertébrale.

Les chiros, continue M. Laganière, reçoivent dans leur bureau des personnes qui sont allées chez une foule de médecins, ce sont le plus souvent des cas désespérés. C'est ce qui fait le plus mal à la médecine, c'est que très souvent le chira parvient, malgré tous les efforts des médecins, à apporter à ces cas désespérés un peu d'espoir, à les guérir souvent même.

Nous pouvons donc affirmer que le chiro contribue au maintient de la santé publique.

Le grand thème que l'on invoque contre la chiropratique est le diagnostic. Or, déclare M. Laganière il serait bon que l'on sache que dans la seule école canadienne, à Toronto, où le cours de chiropratique dure quatre années l'on consacre 520 heures au diagnostic tandis qu'à Toronto au John Hopkins College où l'on forme des médecins l'on ne consacre que 224 heures au diagnostic.

L'étudiant en chiropratique étudie tous les genres de diagnostics en plus de celui concernant uniquement la colonne vertébrale que j'appelle le diagnostic chiropratique.

Parlant du Rayon-X, M. Laganière continue en disant qu'au John Hopkins College les étudiants en médecine consacrent 200 heures au Rayon-X tandis que les étudiants en chiropratique reçoivent des cours durant 292 heures.

M. Laganière aborde ensuite le problème de l'unité professionnelle. On accuse dit-il les chiros de se traiter entre eux de charlantanisme. Il faut dire qu'il est inévitable, dans une profession qui vit en marge de la loi, qu'il n'y ait pas beaucoup de nervosité.

M. Laganière affirme que la seule opposition à l'Association et au Conseil supérieur de la Chiropratique qu'elle veut fonder est le secrétaire général du Collège des chiropraticiens, l'avocat-chiro Roger Lapalme.

Il a expliqué que le 11 décembre 1954, 71 des 106 chiros convoqués par l'Association se sont rendus, à une semaine d'avis, à Trois-Rivières pour jeter les bases du Conseil supérieur.

Me Laganière a affirmé que le secrétaire du Collège des Chiropraticiens a tenté, en envoyant des lettres à tous les chiros, d'empêcher la tenue de cette réunion. L'avocat de l'Association affirme même que M. Lapalme a menacé des membres du Collège d'expulsion "pour les raisons que nous n'avons pas à discuter ici".

M. Laganière a terminé en demandant au comité de permettre aux 106 chiros désignés par l'Association de former le noyau de la chiropratique dans la province de Québec. Ensuite, dit-il, ces gens qualifiés, prépareront des règlements.

Me Albert Langevin, un des procureurs de l'Association des Chiropraticiens de la province de Québec, remercie ensuite le premier ministre des paroles d'encouragement prononcées la veille. "Merci, dit-il, pour cet appui venant de si haut."

Me Langevin répond ensuite à ceux qui reprochent à l'Association d'avoir des incompétents dans ses rangs. Il déclare que cette question a été référée au ministre qui est, en l'occurence, le procureur-général de la province de Québec, et il reproche aux adversaires du projet de loi de manquer de confiance dans le procureur-général.

Tout ce que nous demandons aujourd'hui, dit Me Langevin, c'est le droit de vivre pour nos 106 membres qui sont les compétences de la chiropractie dans la province de Québec.

Me Victor Trépanier prend la parole après Me Langevin. Il déclare que MM. Roger Lapalme et H. C. Tétrault sont au fond de cette épuration que l'on tente de faire dans les rangs des chiros.

Me Trépanier reproche au procureur du Collège des Médecins et chirurgiens de la province, Me Noël Dorion, de manquer de logique. Hier il admettait que les chiros pourraient exercer leur profession sous la surveillance des médecins. Aujourd'hui il a changé d'idée et ce n'est plus la même chose. Aujourd'hui c'est l'art de la chiropratique que l'on attaque.

"On veut, dit Me Trépanier, nous juger d'après des barèmes d'une thérapeutique différente. Nous voulons être jugés d'après nos actes. Rappelons que l'attaque des médecins est stérile et antiscientifique. On prenc pour acquit, au départ, qu'il n'y aura jamais que la médecine officielle. C'est le cas de Pasteur qui se répète, le cas de Pasteur que l'Académie de Médecine de Paris a fait souffrir durant toute sa vie. La seule rage que Pasteur n'a pas réussi à guérir c'est la rage de l'Académie de médecine contre lui, et pourtant il a fait tant de bien.

Me J.-J. Bertrand, député de Mississiquoi, se lève à ce moment pour proposer que le bill soit rapporté à la Chambre. Me Bertrand a expliqué que le comité ne compte qu'un petit nombre de députés et qu'il importe que le projet de loi soit jugé par tous les députés de l'Assemblée législative. Cette motion a été adoptée unanimement.



C'EST LE TEMPS DU CARNAVAL! Il n'y a aucun doute que ce bonhomme resplendissant de joie qui orne l'une des voitures de la maison National Sign, de Québec, possède à fond l'esprit du carnaval! C'est d'ailleurs ce que doivent posséder tous les Québécois qui veulent profiter à fond, et incidemment, faire profiter leur ville, de cet esprit merveilleux qui nous remplit tous à cette période de l'année. (Photo du "Soleil")

Préparatifs à une exposition à Rouyn

Rouyn. (DNC) L'Association forestière du Nord-Ouest québécois vient d'élire un nouveau président pour le comité de l'Exposition régionale qui sera tenue au Forum de Rouyn du 22 au 26 août 1956. Le nouvel élu, M. Benoit St-Laurent, gérant de Northern Mill Supply Ltd, est une figure bien connue dans les villes-soeurs et dans la région. Depuis quelques années il se dévoue comme directeur dans la Chambre de Commerce de Rouyn-Noranda et il est également membre du club Lions.

A la réunion des directeurs de l'Association forestière outre M. St-Laurent élu comme président du comité de l'Exposition régionale furent aussi élus Me Normand Grimard, vice-président et M. Sabin Thibault, 2e vice-président. Les autres membres du Comité seront bientôt nommés.

M. St-Laurent et les membres de son comité donneront un nouvel aspect à la section industrielle et commerciale lors de l'Exposition régionale en changeant la disposition des kiosques.

Mort de madame Léonce Savard

Amanda Comeau, épouse de sieur Léonce Savard, employé à la Commission de l'Assurance Chômage, est décédée hier à l'âge de 57 ans. Elle demeurait au no 5, rue Sutherland. Elle était la fille de feu Louis Comeau et de feu Dame Délina Fleury, de St-Malachie de Dorchester.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: René, Mme Adrien Laliberté (Yvette), Guy, André, étudiant en Sciences sociales, Jacqueline et Jacques; ses frères et soeurs: M. Joseph Comeau, de St-Léon de Standon, MM. Edmond et Alfred Comeau, de St-Malachie, M. Patrick Comeau, de Montréal, Mme Octave Aubin (Olivine), de St-Fabien, Mme Léopold Lelièvre (Exilia), du Cap-Rouge, Mme Abel Grégoire (Lucienne), de Ste-Germaine, Mme Philippe Marceau (Bernadette), de St-Malachie; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Joseph Comeau, Mme Edmond Comeau, Mme Alfred Comeau, Mme Patrick Comeau, M. Octave Aubin, M. Léopold Lelièvre, M. Albert Grégoire, M. Philippe Marceau, M. et Mme (Dr) Lucien Savard, M. et Mme Marius Savard, M. et Mme Cyrille Savard, M. et Mme Laurent Blouin, tous de Chicoutimi, M. et Mme Armand Plouffe, M. et Mme Paul-Emile Paré, Mme Vve Antonio Guay, M. et Mme Paul-Emile Dion, Marcelle, Cécile et Annette Savard; son gendre, M. Adrien Laliberté; ses belles-filles; Mme René Savard et Mme Guy Savard, de Québec; ses petits-fils; Yves, Jean et Jacques Laliberté, Denis Savard; ses petites-filles; Micheline et Ginette Savard, et plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle de Mme Savard est présentement exposée à la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils 252, rue d'Aiguillon. Les funérailles auront lieu samedi en l'église St-Jean-Baptiste et l'inhumation au cimetière St-Charles.

La neige a fourni cette année de l'emploi à quatre fois moins de travailleurs dans la ville

(Suite de la page 3)

travail tout comme s'il y avait deux printemps. L'an dernier, la Ville et les contracteurs avaient donné du travail à quelque 800 personnes; cette année, il y a à peine 200 manoeuvres occupés à déblayer les rues, trottoirs et les puisarts de la glace qui recouvre la chaussée. Ordinairement, la statistique veut qu'il tombe 120 pouces de neige par hiver. Si l'on s'en tient à ce chiffre, le coût de l'enlèvement de la neige, pour la ville comme pour les contracteurs, serait moins élevé que d'habitude. Il faut pourtant ne pas se baser exclusivement sur l'expérience de l'an dernier, où il est tombé plus de 150 pouces de neige. Mais il ne faut jamais trop faire de prédiction, surtout en ce qui regarde la température, parce que plus d'un pourrait s'y faire prendre!

Un concours de vitrines pour le Canaval

(Suite de la page 3)

tabaconistes dont les vitrines sont faites par les compagnies;

3e classe: Tous les autres commerces.

Nous accorderons à la 1ère et à la 2e classe, aux propriétaires de ces établissements dans chacune des classes, des mentions honorables du Carnaval de Québec.

Dans la 3e classe, les prix seront répartis comme suit:

1er prix: $75; 2e prix: $50; 3e prix: $25; 4e prix: $15, et 5e prix $10.

Les récipiendaires de prix, soit de la 1ère, 2e et 3e classes, leurs vitrines seront photographiées et nous remettrons une photo aux propriétaires de ces établissements.

Nous espérons que tous les marchands participeront à ce concours et nous les prions de s'adresser au secrétariat de l'Association des Marchands Détaillants, 181 est, rue St-Joseph, pour obtenir des formules.

Les jeunes sportives adoptent ZERO!

"ZERO est parfait pour laver mes chandails . . . ils restent doux et moelleux . . . jamais de rétrécissement ni de feutrage" . . . déclare Mlle. M. de Vancouver. Essayez ZERO dans l'eau froide immédiatement. Spécialement réalisé pour laver les lainages fins. Un paquet de 59c suffit pour 50 lavages. Dans les grands magasins et pharmacies. Pour échantillon-gratis — écrire à Dept. 4X, ZERO Soap, Victoria, C.-B.

Votre DÉPÔT CENTRAL des LESSIVEUSES AUTOMATIQUES Inglis
5 ans de garantie
QUEBEC SERVICE de LAVEUSE ENR.
351 Blvd Charest Est — Téls: 2-2724 - 3-4727

PROMPT SOULAGEMENT DES MUSCLES DOULOUREUX
LINIMENT "TRIOMPHE DE LA DOULEUR" MINARD

Voyez le Boston historique
LE PLUS NOUVEL HOTEL DE BOSTON
... le fabuleux
SHERRY BILTMORE
massachusetts ave. at boylston
SPECIAL FIN DE SEMAINE
Chambre double avec déjeuner seulement $5. par personne par jour

Seul AIR FRANCE vous offre
MONTRÉAL-PARIS (SANS ESCALE) en 11h SEULEMENT
Le trajet le plus silencieux et le plus confortable, en Super G Constellation
l'appareil transatlantique le plus rapide et le plus moderne
AIR FRANCE le plus vaste réseau aérien mondial
Consultez votre agent de voyage, de chemin de fer ou Air France, Immeuble de l'Aviation Internationale, rue Dorchester ouest, Montréal, UN. 6-8344.

Ce COUPON vaut
$5.00 CINQ DOLLARS $5.00
si appliqué à l'achat de l'un ou l'autre de ces appareils.

3 JOURS SEULEMENT

BALAYEUSES CYLINDRIQUES CLASSIC toutes neuves
Garantie d'un an de service gratuit
Complètes avec accessoires
$34.50 Avec Coupon

GRATIS
Avec chaque achat
Séchoir à cheveux

Offre spéciale!
POLISSEUSE 2 BROSSES FABRIQUEE AU CANADA
garantie d'un an de service gratis
$12.50 Avec Coupon

AUX STATE VACUUM STORES
TELEPHONE 4-4644 LE SOIR 2-2186

Offre spéciale! Très limitée
Polisseuse électrique à trois brosses, toute neuve.
FABRIQUEE AU CANADA
Garantie un an de service gratuit.
$34.50 Avec Coupon

DEMONSTRATION GRATUITE SANS OBLIGATION
Toutes les machines ont une garantie de service gratuit d'un an.
N'envoyez pas d'argent
Payez sur livraison

VACUUM Modèle à cylindre ABSOLUMENT NEUF
Garantie d'un an de service Gratis
$11.95 Avec Coupon

STATE VACUUM STORES LTD.
477 de la Chapelle, Québec
CHICOUTIMI Tél.: 7-8212
TROIS-RIVIERES Tél.: FR 6-6771
SHAWINIGAN-FALLS Tél.: 7-8448

J'aimerais avoir une démonstration gratuite, sans obligation.
☐ Polisseuse à $12.50 ☐ Polisseuse électrique à $34.50 ☐ VACUUM A $11.95
NOM .....
ADRESSE .....
LOCALITE ..... TEL.: .....
SI ROUTE RURALE, VEUILLEZ DONNER DETAILS (8)

UN HEUREUX BÉBÉ...
IL POUSSE "À LA MODERNE"

Voici un tout petit qui *profite* . . . et continuera de *profiter* des aliments de la plus haute qualité. C'est qu'il pousse d'une façon saine—à la manière Heinz—d'abord avec les céréales Heinz pour bébés; puis ensuite avec les purées Heinz et les viandes Heinz en purée puis enfin avec les aliments et viandes pour enfants.

Chez Heinz, nous affectionnons particulièrement cette tâche que nous nous sommes imposée de bien nourrir les jeunes et nous la considérons plus comme une responsabilité qu'un commerce. Vous pouvez donc exiger Heinz en toute confiance, assurées d'obtenir ce qu'il y a de mieux en fait d'aliments de qualité.

Offre exclusive de Heinz
GOBELET INVERSABLE POUR APPRENDRE À BOIRE À BÉBÉ
Voici un attrayant gobelet — exclusif à Heinz au Canada — fait de plastique durable — idéal pour apprendre à boire aux tout petits. Pour l'obtenir, envoyez 25c plus 3 dessus de boîtes de céréales Heinz pour bébés, ou 6 étiquettes d'aliments Heinz pour bébés. Ecrire à Heinz Baby Foods, Leamington, Ontario, spécifiant couleur: rose ou bleu.
BF-256AF
57

ALIMENTS HEINZ POUR BÉBÉS
PLUS DE 95 PRODUITS
Viandes en purée et viandes pour enfants • Céréales pour bébés
Purées et aliments pour enfants • Biscuits pour la dentition

La ville de Rouyn aura un gérant en permanence

Rouyn, (DNC) Lors de l'assemblée régulière de la Cité de Rouyn, récemment, S. H. le maire Maurice Caouette et MM. Rémi Jodoin, Euclide Tremblay et Maurice Béland, respectivement échevins des quartiers nos 1, 2 et 3 ont siégé pour la dernière fois à la table du conseil municipal avant les élections du premier février prochain.

M. Caouette en a profité pour remercier les échevins de la merveilleuse collaboration qu'ils apportent au conseil et les a félicités pour le beau travail qu'ils ont accompli. Les échevins sortant de charge ont également remercié le maire pour son étroite collaboration dans tous les domaines. Ils ont mentionné la belle entente entre tous les quartiers de la Cité.

A cette assemblée M. J.-A. Darveau, échevin du quartier no 5 a été nommé pro-maire de la Cité de Rouyn pour les prochains trois mois.

M. Fernand Bourassa, Ing. P., a été engagé officiellement et en permanence ingénieur-gérant de la Cité de Rouyn, lors de cette même assemblée tenue en l'hôtel de ville.

M. Bourassa avait commencé son travail le premier novembre dernier pour un essai de trois mois avec une clause du contrat spécifiant l'engagement officiel pour janvier. Il remplace M. Laurent Thauvette qui a été nommé à un poste identique à Hull.

Le conseil municipal a aussi passé à cette assemblée régulière une résolution, à l'effet qu'une somme de $1,000 — soit octroyée au club de hockey "Les Eclairs de Rouyn" pour l'aider à combler son déficit financier.

Lors de cette dernière assemblée, du conseil, l'ingénieur-gérant de la Cité, M. Fernand Bourassa, Ing.-P., a remercié publiquement les préposés au déblaiement de la neige et des rues.

Il a fait remarquer que certains d'entre eux avaient travaillé 33 heures d'affilée pour permettre et faciliter la circulation dans les rues lors du dernier dégel.

Une autre résolution a été adoptée à l'effet qu'une demande soit faite au gouvernement de la province de créer un organisme de crédit provincial pour aider les municipalités en cas d'emprunt. Cette résolution a été approuvée sur la demande de l'Institut d'action politique.

Reproches faits à Duplessis et Fowler

Toronto, 25. (BUP) — M. Fred Gardiner, président du Conseil métropolitain de Toronto, a lancé une double attaque hier soir contre le premier ministre de la province de Québec, l'hon. Maurice Duplessis, et contre le président de l'Association canadienne de la pulpe et du papier, M. Robert Fowler. Il a dit que M. Duplessis, non content d'imposer de doubles taxes, adopte des mesures qui sont une insulte et une punition pour l'industrie. 'Nous ne tentons pas de mettre fin à des ententes si l'industrie ne répond pas au claquement du fouet", a déclaré M. Gardiner au dîner annuel de l'Association forestière de l'Ontario.

Quant à M. Fowler, il lui a reproché d'avoir déclaré devant la Commission Gordon que le rôle joué par les Canadiens dans les affaires mondiales font de ces derniers des scieurs de bois et des porteurs d'eau. "C'est un nonsens", a-t-il déclaré, "et M. Fowler devrait connaître les faits mieux que cela. Il saurait par exemple que le Canada occupe le troisième rang dans le monde au point de vue du commerce, et le quatrième au point de vue production industrielle".

Nos chimistes se casent aux E.-U.

Montréal, 25. (PC) Plus de la moitié des Canadiens qui obtiennent des doctorats en chimie sont obligés d'aller chercher de l'emploi aux Etats-Unis, a déclaré hier le Dr Roger Gaudry, président de l'Institut de Chimie du Canada.

Parlant à une réunion de la Chambre de Commerce de la région de Montréal, M. Gaudry a dit que le Canada "produit maintenant des connaissances scientifiques fort essentielles pour les exporter aux Etats-Unis" parce qu'on manque de facilités de recherche de ce côté-ci de la frontière.

De la propagande

Moscou, 25 (UP) Le maréchal Vasili Chuikov a dit hier au Congrès du parti communiste ukrainien que "l'Union soviétique avait surpassé les Etats-Unis dans le domaine des armes thermonucléaires" (bombe hydrogène).

A Washington, les milieux officiels de l'industrie atomique disent que les prétentions soviétiques sont fausses. Le commissaire à l'énergie atomique, M. Thomas E. Murrap, a dit que "c'était de la propagande". Il a ajouté qu'il serait malheureux que les Russes eux-mêmes "évaluent faussement notre supériorité".

Opposé à la socialisation de la médecine

Montréal, 25. (PC) — Le Dr Wilder Penfield, directeur de l'Institut neurologique de Montréal et l'un des plus grands neurologues du monde souhaite "que nous n'assistions jamais à la socialisation de la médecine dans ce pays, comme cela existe en Angleterre".

Habituellement, dit le Dr Penfield, les hôpitaux contrôlés par des particuliers gaspillent moins d'argent, emploient moins de gens et donnent de meilleurs résultats que les hôpitaux du gouvernement.

ACHETEZ DIRECTEMENT DE NOTRE MANUFACTURE
LES FABRICANTS DE MEUBLES DE VIVOIR LIMITÉE
LIVING ROOM
FURNITURE MANUFACTURERS LIMITED

FUTURS MARIÉS... NOTRE GIGANTESQUE
'VENTE CARNAVAL'
se continue, et ce, avec des aubaines de Carnaval



Mobilier chromé
Table avec panneau de rallonge
Ensemble chromé, attrayant, de construction solide - grandeur moyenne - et de très belle apparence.
PEUT ETRE ACHETE SEPAREMENT

ENSEMBLE 3 PIECES $479



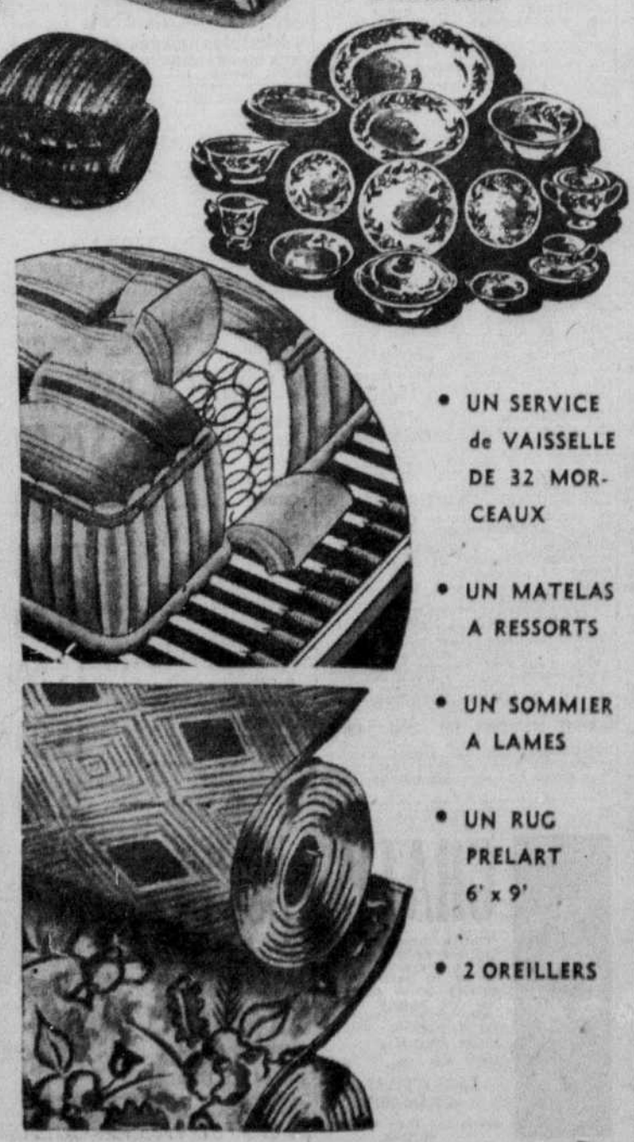




Mobilier de chambre
Mobilier de chambre d'apparence très moderne et de construction robuste. Remarquez le bureau double pour monsieur et madame.
PEUT ETRE ACHETE SEPAREMENT

14 MORCEAUX :
- MOBILIER 3 MORCEAUX
- LAMPE DE TABLE
- LAMPE BRIDGE
- 2 COUSSINS
- 2 APPUI-LIVRES
- 1 TABLE A CAFE
- 1 TABLE DE BOUT
- 1 TABOURET
- 2 ABAT-JOUR

ENSEMBLE DAVENPORT
Sofa lit avec grand compartiment pour literie sous le siège. C'est la plus sensationnelle offre en ameublement. Couleurs et tissus au choix.



- UN SERVICE de VAISSELLE DE 32 MORCEAUX
- UN MATELAS A RESSORTS
- UN SOMMIER A LAMES
- UN RUG PRELART 6' x 9'
- 2 OREILLERS

3 MODES D'ACHAT
- COMPTANT
- MISE DE COTE
- TERMES FACILES

LES FABRICANTS DE MEUBLES DE VIVOIR LIMITÉE
LIVING ROOM FURNITURE MANUFACTURERS LIMITED

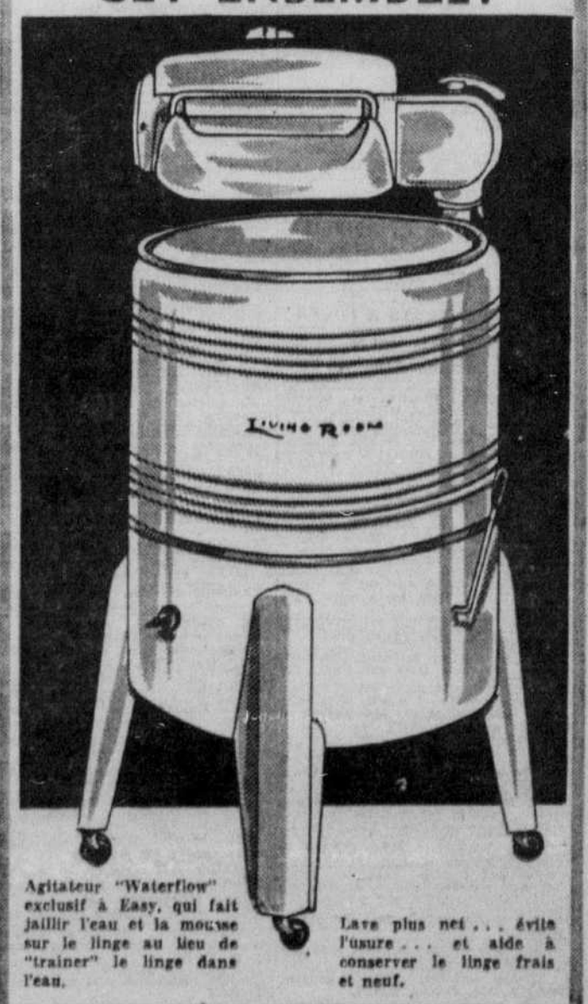
CHARLES LANGELIER gérant — LEOPOLD GAUTHIER gérant des ventes

279 EST ST-JOSEPH — QUÉBEC 5-4943

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT

OUVERT JUSQU'À 9.30 HRES VENDREDI SOIR

GRATIS
AVEC L'ACHAT DE CET ENSEMBLE:



Agitateur "Waterflow" exclusif à Easy, qui fait jaillir l'eau et la mousse sur le linge au lieu de "trainer" le linge dans l'eau.

Lave plus net . . . évite l'usure . . . et aide à conserver le linge frais et neuf.

ABONNEMENT AU SOLEIL

Prix de l'abonnement au Soleil, Québec, Lévis, Sillery, Ste-Foy et région du Saguenay, Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine (livraison par porteurs 20c par semaine sans égard au nombre de jours de publication ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

Dans les autres centres de la Province où la distribution se fait par porteurs, 20c par semaine, sans égard au nombre de jours de publication, ou $10.00 par année, payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

Dans les comtés du Québec suivants: Arthabaska, Abitibi, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac-St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Maskinonge, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, Saguenay, Sherbrooke, St-Maurice, Stanstead, Témiscamingue, Témiscouata, Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivants: Gloucester, Madawaska et Restigouche 1 an, $8.50; 6 mois, $4.50; 3 mois, $2.50; 1 mois, $1.00 — Ailleurs au Canada 1 an, $10.00; 6 mois, $5.25; 3 mois, $2.75; et 1 mois, $1.00

Etats-Unis 1 an, $12.00; 6 mois, $6.00; 3 mois $3.25; 1 mois, $1.25.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée.

ANNONCES CLASSEES

Tél.: 5-5133

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots coût minimum	.25
3 ins consécutives la lig. comptée	.65
6 ins consécutives la lig. comptée	.22
24 ins. consécutives la lig. comptée	.20
Minimum 2 lignes comptées par ins.	.17
Titre individuel par insertion	.35

Annonces de l'extérieur

Strictement payables d'avance. Pour frais et réexpédition, en plus $0.05.

Avis de naissance, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, remerciements, formule régulière $1.50

Mots additionnels $0.03

REMERCIEMENTS pour faveurs obtenues, minimum 2 lignes 50c. Chaque ligne additionnelle cinq mots, 25 la ligne.

Prière pour faveurs obtenues $5.00

Avis dans earnet mondain $2.00

Facture non payée dans les 4 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels - - - 0.25

Les annonces classées devront nous parvenir avant 4 h. 45 p.m. la veille du jour de publication. Les annonces en caractère spécial (semi-display), 48 heures d'avance. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant midi, le samedi.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès ou note non responsable n'est acceptée par téléphone.

Pour mieux vous servir

Vous pouvez toujours donner ou payer vos annonces classées aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux, en vous adressant à la

TABAGIE CARTIER

Coin Cartier et Fraser

Tél.: 4-9944

30 SUCCURSALES

A QUEBEC on vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau:

BHERER, G., 138 avenue Ruel, St-Grégoire, Montmorency — Tél. : MO 3-5107
BLAIS, DAMASE, épicier, 726 rue Ste-Thérèse — Tél. : 7-9935
JOB, COTE (Liste):
Succ. No 2, 26 St-Jean — Tél. : 4-0674
Succ. No 3, 232 St-Jean — Tél. : 3-0203
Succ. No 4, 15 Buade — Tél. : 2-0233
Succ. No 5, 459 St-Jean — Tél. : 4-0992
Succ. No 8, 103 St-Joseph — Tél. : 4-0454
Succ. No 12, 269 rue St-Joseph, coin Dorchester — Tél. : 4-9054
Succ. No 13, Carré d'Youville — Tél. : 2-0694
C.-A. GAGNON, 101 ave Royale, Giffard — Tél. : MO 3-6753
DION, RENE, 268 ouest, St-Vallier — Tél. : 4-0473
GAGNON, MME J.-ALBERT, 4121 Blvd sir Wilf. Laurier — Tél. : 7-1243
GIGUERE, J.-E., tabaconiste, 233 St-Joseph — Tél. : 3-0738
357 St-Joseph — Tél. : 4-1100
GIGUERE, ROCH, 135 de la Couronne — Tél. : 2-0622
GIROUX, ADELARD, 900, 3e Avenue — Tél. : 2-0191
LABRECQUE, M.-A., 77 ave Plante, Québec-Ouest — Tél. : 7-7607
LANGEVIN, L., Club des Marchands, coin Blvd Charest et de la Couronne — Tél. : 2-0442
PARENT ENRG., 29 du Collège, Beauport — Tél. : MO 3-3463
PHARMACIE BERNIER, 45A, 1ère Avenue, St-Rodrigue — Tél. : MA 3-3129
PHARMACIE COUTURE, YVAN, 2894 1ère Ave, St-Albert-le-Grand, St-Rodrigue — Tél. : MA 3-1474
ROGER, RENE, 1219 1ère Ave — Tél. : 3-2218
ROUSSEAU, J.-B. 377 St-Jean — Tél. : 4-8301
RHEAULT, BERNARD, 67 rue St-Georges, Giffard — Tél. : MO 3-0931
SOUCY, PAUL-H., pharmacien, 83 ave Cartier, coin St-Cyrille — Tél. : 2-1234
TABAGIE ST-JEAN, 372 rue St-Jean — Tél. : 2-5923
TABAGIE CARTIER ENRG., 111 ave Cartier — Tél. : 4-9944
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL" — Tél. : 5-5133

LEVIS

PARE, C.-H., 6 rue St-Joseph, Bienville, Lévis — Tél. : TE 7-4031
PHARMACIE AUGER, 2 rue Guenette, Lévis — Tél. : TE 7-4863
PARE, J.-E., 237 rue St-Joseph, Lauzon — Tél. : TE 7-1801

LORETTEVILLE

A. BOIVIN ENRG., 167 St-Ambroise, Loretteville — Tél. : VI 3-2821

6 AGENTS

VOULEZ-VOUS gagner de $60.00 à $75.00 par semaine en commençant? Alors vendez aux ménagères de votre entourage nos 250 produits connus et garantis. The, café, essences, épices, remèdes domestiques, parfumerie, produits pour la ferme. Chaque famille en achète sous au moins $100.00 par année. Plein temps ou temps partiel. Aucune expérience requise. Nous vous entraînons. Avons système extra-moderne de primes. Une vente assurée dans chaque maison chaque semaine. Ecrivez immédiatement pour détails. Produits PAULA. 21 St-Paul Est Montréal.

8 ANIMAUX A VENDRE

CHIENNE de race cocker spaniel (américain) 6 mois, enregistrée. 7-7894.

SERINS BONS CHANTEURS

PERRUCHES, oiseaux exotiques, poissons tropicaux, nourriture, cages, grand choix M. Gaillet, PET SHOP, 260 de la Couronne. TEL.: 5-7747.

10 APPARTEMENTS A LOUER

179 ST-JOSEPH Est. Appartement une pièce, chauffage "Glassheat", réfrigérateur, poêle électrique, douche, eau chaude, télévision.

PRES CHATEAU FRONTENAC, boudoir meublé plus cuisinette, frigidaire, chambre de bain. 3 AVE STE-GENEVIEVE.

ST-CYRILLE près Des Erables, 3 pièces meublées, moderne, frigidaire, poêle électrique, balcon, $90.00. TEL.: 5-9948.

ST-SAUVEUR. Flat 2 pièces chauffé, meublé, éclairé, très propre, entrée seule. TEL.: 3-7991.

APPT à louer, avec frigidaire, poêle et eau chaude. S'adresser à COLLIN, Appt 2.

APPARTEMENTS et chambres, meublés ou non, 2-3 pièces, chambre $7.00, $8.00, $9.00, refait à neuf, vue sur le fleuve. Appelez 2-2056, Hôte Louis Jolliet, 3½ des Remparts.

2 PIECES meublées, eau chaude année, entrée seule, 31 ST-GABRIEL.

CHAMBRE, cuisine, meublées, chauffées, éclairées, gaz, bain, télévision. S'adr.: 228 de la SALLE.

FLAT bien meublé, 2 pièces, salle bain privée, près Parlement, conviendrait à personne sérieuse. 5-9271.

ST-CYRILLE, paroisse St-Dominique, appartement meublé, vivoir, cuisinette, chambre bain, poêle électrique, chauffé, personne seule. MU3-5624.

197 RUE ABERDEEN, 2 beaux appts meublés, chauffés, 1er plancher, pour jeune fille. Libre 1er février. TEL.: 4-3338.

FLAT et chambre à louer. S'adr.: 31 Côte STE-MARIE.

2 GRANDES PIECES, chauffées, éclairées, eau chaude, prélart, vénitiennes, $45.00. 134 GODBOUT. MA 3-2390.

APPT 2 pièces meublé, près Parlement. 3-8526.

ATTENTION, 2 appts meublés, près Anglo, libre samedi. TEL.: 3-6390.

2 APPTS. meublés, poêle, frigidaire, chambre bain, douche, 4-9904.

10 APPARTEMENTS A LOUER

2 GRANDES PIECES, meublées, ensoleillée, balcon privé, haute-ville. 3-8077.

APPT remis à neuf, 3 pièces, eau chaude, chauffé, 1er plancher, entrée seule. TEL.: 2-8383.

2 APPTS, éclairés, chauffés, S'adresser 550 des OBLATS. 2-5752.

3 PIECES, chauffées, plus chambre toilette avec douche, courant 220, système eau chaude, visible 9 a 5 p.m. 242 D'AIGUILLON.

APPARTEMENT 4 pièces, moderne, libre 1er mars. S'adr 615 CALIXA LAVALLEE, Appt 4.

APPARTEMENT chauffé, meublé, éclairé, entrée seule. S'adr soir 386 Laviolette.

TRES CENTRAL

RUE Lockwell, magnifique flat neuf 2½ pièces, meuble ou non, conviendrait pour une ou deux personnes. Occupation immédiate. $15.00 et $18.00 par semaine. TEL.: 4-7022 — 7-9387

13 ARGENT A PRETER

$100,000.00 DIVERS MONTANTS, première hypothèque, immeubles, logements, Québec, banlieue. Notaire FORTIER. 72 de l'EGLISE. 5-9450.

JE PRETE argent sur petits commerces que j'ai à vendre. Casier postal 514 Haute-Ville, Québec.

ARGENT A PRETER sur hypothèque. Bernard CORRIVEAU, notaire, 609 Blvd CHAREST Est. 5-4781.

SUR HYPOTHEQUE 5%, Québec, environs 3 ans et plus ou remboursement capital, intérêt, 10, 20 ans. DE LA BRUYERE FORTIER, notaire. 486 de la Couronne. Téléphone, 5-7195.

ARGENT à prêter sur 1ère et 2ème hypothèque à Québec et banlieue seulement. SAMSON, SAMSON & GASCON, notaires. 970 Ave CARTIER.

E. LACOULINE, clavigraphe Royal, Underwood 146 Côte d'Abraham — TEL.: 4-1869. Location clavigraphe $5.00 par mois ou 3 mois $12.00.

ARGENT

pour construction, réparations, refinancement, etc., résidentiels et commerciaux, villes et campagnes, confiez la négociation de votre emprunt au

SERVICE DE PRETS SUR HYPOTHEQUES

479, de la Couronne, Québec
Tél.: 3-3218

POUR PRETS

2 ième hypothèque

à Québec ou à l'extérieur, consultez:

UNIVERSAL LOAN & FINANCE CORPORATION

699 Blvd Charest Est
COIN DU PONT

TÉLÉPHONEZ POUR EMPRUNTER $25.00 à $2,500.00
5-7144
Argent remis le même jour
37 de la Couronne
COMMUNITY FINANCE CORP.

29 BRULEURS A L'HUILE

DRUM GRATIS avec brûleur Lynn, Breese, Victor, Kemac, L. PARENT. 198 1e AVENUE. TEL.: 4-4990.

BRULEURS A L'HUILE

LYNN, BREESE, KEMAC, fournaise Coleman, Duo-Therm. Gros et détail. Distributeur exclusif huile à poêle traitée Kleen-Flo. EUG. DESROCHES & FILS Ltée. 569 ST-VALLIER-OUEST. 5-4946.

30 BUREAUX A LOUER

MAGNIFIQUE BUREAU, voûte, salle d'attente, toilette, rue St-Jean, près Côte du Palais. $50. TEL.: 3-6792.

RUE ST-JOSEPH Est. Bureaux à louer, chauffés. 750 Est St-Joseph. TEL.: 2-1233.

RUE ST-JOSEPH-EST, bureaux à louer, chauffés. 754 Est, ST-JOSEPH. TEL.: 2-1233.

BUREAUX, édifice épreuve du feu, ascenseur. L. CASSULO. 130 ST-JEAN.

562 ST-VALLIER EST. Bureau 465 pi. carrés, rez-de-chaussée, plus entrepôt au soubassement. S'adresser ROYAL TRUST CO., 2-4031.

BUREAUX MAGASIN

CENTRE DE ST-ROCH, coin rue, ascenseur, stationnement. 4000' plancher. Rue de la Couronne, 1200' divisés en quatre bureaux et grandes anti-chambres et w.c. ainsi que magasin. H.-P. CIMON TEL.: 5-5169.

St-Joseph et St-Dominique

BUREAUX à louer, pour compagnies, professionnels, salle d'échantillons, 800 pieds carrés, 3e étage. S'adresser: 857 ST-JOSEPH-EST. TEL.: 2-2962.

38 CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRE et pension, très bon marché bonne condition. S'adr.: 390 rue Kirouac, 2e étage.

CHAMBRE et pension, près Grande-Allée. TEL.: 4-2004.

ST-SACREMENT, Maison moderne, sans enfant, 2 minutes de l'autobus. MU 3-0240

CHAMBRE et déjeuner si désiré, famille bilingue. TEL.: MU 3-5383.

CHAMBRE et pension pour jeune homme distingué, bain, eau chaude. S'adr.: 245 Prince-Edouard, entre Caron et Dorchester.

CHAMBRES, avec pension pour monsieur. 35 ST-PATRICE. TEL.: 2-0345.

GRANDE CHAMBRE, pension si désirée. 984 MANRESE près Jonction Sillery.

PRENDRAIS vieillard en pension, 9 milles Québec, route nationale, 4-6413.

CHAMBRE à louer pour monsieur, pension si désirée. TEL.: 4-3387.

CHAMBRE avec pension, conviendrait monsieur ou femme sérieuse, paroisse St-Dominique. TEL.: 3-2259.

A L'ANNEE, chambre-boudoir. Aussi 2 pièces. 236 GDE-ALLEE.

BONNE pension pour 1-2 personnes, famille privée, près Carré d'Youville. 39 Richelieu. Appt 7.

CHAMBRE pension si désirée 1-2 messieurs, chez couple seul, maison moderne. TEL.: 3-8448.

TRES BONNE PENSION, 69 Bergemont, pour monsieur seulement. TEL.: 3-8316.

40 CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE à louer à 8 ST-STANISLAS.

BACHELOR. Aussi chambre avec permis de cuisine. 630 FRASER.

CHAMBRE moderne, pension, lavabo, eau chaude. 230, 3e Avenue. 3-6945.

RUE ST-CYRILLE, près Cartier, petite chambre très confortable, pour jeune homme distingué. S'adresser 140 St-Cyrille Ouest. TEL.: 3-5951.

HOTEL Manoir Claire-Fontaine, chambres, douche privée 129 Claire-Fontaine.

ENTRE Hôpital Jeffery Hale et St-Sacrement, permis recevoir. TEL.: 7-2433.

CHAMBRE BAIN, eau chaude, pension si désirée, famille privée. 4-4785.

LIMOILOU, grande chambre, près Anglo-Pulp, pas de cuisine. 4-2264.

CHAMBRE ou FLAT meublés, permis cuisine ou pension si désiré. S'adr.: 1091 Bégin TEL.: 7-0036.

PETIT FLAT, chambre, eau chaude, permis cuisine. 12 Garneau.

CHAMBRE très propre, 1er plancher, endroit tranquille. 12 St-Michel. 3-0464.

PETITE CHAMBRE, visible soir. S'adresser: 280 ST-JOSEPH Est, 3e étage.

ST-SACREMENT, Marguerite-Bourgeoys, près autobus, chambre-boudoir, maison privée. 7-9789.

GRANDE CHAMBRE avec cuisinette 593 ST-JEAN.

40 CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE permis cuisine, gaz, eau chaude, 20 GARNEAU.

CHAMBRE et flat, permis cuisine, eau chaude année. 86 ST-LOUIS.

CHAMBRE avec lavabo, eau chaude, pour monsieur seulement. 5-7629.

CHAMBRE, permis cuisine. 50 Crémazie Est. TEL.: Soir 4-7496.

ST-SACREMENT, grande chambre, usage bain, tel. S'adr.: 1091 Hollande. 7-6655.

CHAMBRE-BOUDOIR, cuisinette, frigidaire, téléphone. 579 rue ST-JEAN.

181 DE LA RONDE. Chambre double, pension si désirée. Stationnement.

CHAMBRE, aussi suite 2 chambres, permis recevoir. S'adresser 549 ST-JEAN.

CHAMBRE-BOUDOIR, permis cuisine, 1110 Bourlamaque, 2ème étage. TEL.: 2-3757.

SUITE 2 pièces, eau courante, permis cuisine. 16 LATOURELLE. 3-4922.

CHAMBRE avec eau courante, permis cuisine si désiré. 547 ST-JEAN.

CHAMBRE pour fille seulement, $5, semaine. 2155, 18e RUE. MO 3-5207.

HAUTE-VILLE, grande chambre ensoleillée, douche, petite chambre. $5.00. 2-6681.

94 COTE D'ABRAHAM, Appt 1. Chambre double ou simple. 2-4542.

SUR BOUL. LAURIER près Hôpital avec ou sans pension, service autobus, téléphone. 2815 Boul. Laurier.

CHAMBRE meublée, éclairée. S'adr.: 113 rue Ste-Anne. TEL.: 4-8763.

ST-FIDELE. Chambre moderne, meublé, usage bain, téléphone. TEL.: 3-9996.

CHAMBRE meublée, 510 De la Salle, coin de L'Eglise.

CHAMBRE meublée, chauffée, permis cuisine, usage téléphone. 23 Latourelle.

GRANDE CHAMBRE, couple ou homme seul, pension si désirée. MO 3-6409.

CHAMBRE meublée, confortable, chauffée éclairée, qui ne fume pas de préférence. MU 3-3692.

GRANDE CHAMBRE meublée, chauffée, permis cuisine. TEL.: 3-3211.

PRES Hôpital St-François d'Assise, grande chambre meublée, famille privée 2-8308.

CHAMBRE eau chaude, permis cuisine. 682 BOUL. CHAREST Est.

PETITE CHAMBRE remise à neuf, divan, eau chaude, 6 STE-PAMILLE.

2 PIECES, bien meublées, chauffées, aussi grande chambre-boudoir. 5-8017.

ST-ROCH. Chambre meublée, garde-robes, permis cuisine. TEL.: 4-7929.

GRANDE CHAMBRE, 2 lits continentals, garde-robes, double, genre boudoir. 1104 Raymond Casgrain. TEL.: 7-2135.

CHAMBRE ou PLAT meublés, permis cuisine ou pension si désire. S'adr.: 1091 BEGIN. TEL.: 7-0036.

CHAMBRE à louer. S'adresser 47-A Rue St-Jean.

GRANDE CHAMBRE, 1 ou 2 personnes, permis cuisine, 720 CALIXA LAVALLEE. Appt 2. MU-1-1913.

CHAMBRE, cuisine, meublées, chauffées, éclairées, gaz, bain, téléphone. S'adr.: 225 DE LA SALLE.

44 Chauffage, Bois, Charoon

FORTIN, marchand bois, huile à brûleur. 15 Marie l'Incarnation. 7-7490.

48 CLAVIGRAPHES

CLEMENT & CLEMENT Inc., agents exclusifs d'Underwood. 511 Blvd Charest-Est. Téléphone: 5-4823. $5.00 par mois, $12 pour 3 mois. Réparations clavigraphes.

CLAVIGRAPHES pour location, modèle récent, $5.00 mois, 3 mois, $12.00. ROYAL TYPEWRITERS CO. LTD. 2-7051.

CLAVIGRAPHE à louer $5.00 par mois ou 3 mois pour $12.00. GERALD MARTINEAU, 480 DORCHESTER. 5-5158.

53 COMMERCE A LOUER

MAGASIN A LOUER vis-à-vis Thrift, 970 Avenue CARTIER. TEL.: 5-6083.

54 COMMERCES A VENDRE

SILLERY, magasin chapeaux, lingerie, $2,000.00, conditions faciles, TEL.: 7-9189.

RESTAURANT rue Salaberry, refait à neuf, bail 5 ans. Conditions. 7-9189.

MAISON DE CHAMBRE, long bail et autres commerces dans Québec. Acompte $500 et plus. DUMONT, 325 ST-CYRILLE-OUEST, Québec. 7-9189.

IMPORTANTE MANUFACTURE, située à Montréal avec magasin de distribution de détail à Québec. TEL.: MU 3-4079

COMMERCES de maisons de chambres, bail 10 ans, quartier latin, direct propriétaire. TEL.: VI 2-2424.

MAISON 21 chambres, meublées, 1560 Chemin Ste-Foy. TEL.: 7-1353.

ATTENTION. Commerces de maisons de chambres avec bail de 10 ans, aussi restaurants, motels, épiceries licenciées avec logement. DUMONT, 325 Blvd St-Cyrille Ouest, Québec. 7-9189.

A VENDRE poste d'essence endroit commercial; bons revenus, grande possibilité d'augmenter chiffre d'affaires. Ecrire Case 755 Le Soleil.

MAISON DE CHAMBRES près de l'université Laval. Gros revenus. Prix avantageux, peu de comptant. BOUTIN, 5-4837 ou 7-8831.

POUR L'ACHAT d'un commerce, consultez L. HUNT, 252 ST-JEAN. 5-7688.

COMMERCE St-Pascal, restaurant avec ameublement et propriété. Prix très bas. JOBIN. 5-4837 ou 7-4993

COMMERCE d'automobiles à vendre. Situé à 35 milles de Montréal. Franchisé pour deux marques d'autos des plus populaires. Volume d'affaires de près d'un million de dollars par année. Imposant volume de pièces et d'accessoires. Département de service très achalandé. Equipe d'employés de choix. Salle de montre et lôt pour cars usagés très modernes. Pour informations: écrire à ROGER P. HOULD. 750 rue Tellier, St-Hyacinthe, Que.

MOTEL à vendre, route Québec-Montréal. TEL.: MUrray 3-8872.

QUARTIER LATIN — Propriété 14 pièces, meublées, chauffée, acompte $5,000.00. — 3-4567.

RUE ST-LOUIS — Ameublement 17 pièces, acompte $5,000.00. TURMEL. 3-4567.

BELLECHASSE — Magnifique théâtre, 300 sièges, écran géant, restaurant. Logement 3 pièces, acompte $20,000.00. TURMEL. 3-4567.

ST-SAUVEUR. Grosse épicerie-boucherie, licenciée avec propriété 2 logements 4 pièces, chauffés. TURMEL, 3-4567.

RESTAURANT, bon poste, bonne clientèle. 460, 1ère AVENUE. TEL.: 2-0205.

SALON coiffure, maison privée, avec ameublement, haute-ville, bonne clientèle, prix sacrifice. Cause maladie. — 5-7629.

EPILERIE-LICENCIEE. Logement 2 pièces, $4,250.00. Ecrire Casier 817 Le Soleil.

BEAU CHOIX comptoir-lunch dans plusieurs quartiers, conditions faciles. — 4-2542.

MAISONS de flats et chambres, bon revenus $2,500 et plus. 4-2342.

GRAND CHOIX, épiceries licenciées, dans divers quartiers. Conditions faciles. — 4-2542.

EPICERIE avec logement 4 appts, plus chambre bain. L'achat de l'ameublement du magasin au prix coûtant. Cause départ. TEL.: 3-5491.

LAUZON: maison 6 logements, grand terrain, 26 pièces en tout; pourrait servir comme hôtel, maison de chambres; 1 logement 7 pièces libre immédiatement. JEAN LESSARD, 483 St-Joseph, LAUZON. TEL.: TE 7-1332.

SALLE de BILLARDS en bon ordre, a vendre pour cause de maladie. Ecrire à 306, Avenue Ste-Anne, CHICOUTIMI.

30 MILLES Québec, épicerie-boucherie, gros chiffre d'affaires. Cause — santé. Acompte $10,000.00. J.-E. LAMOTHE. VI 2-3103.

55 COMMERCES DEMANDES

VENDEZ votre commerce facilement en le confiant à DUMONT, 325 St-Cyrille Ouest, Québec. 7-9189.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce. Confiez-le O. LEROUX. 525, 3e AVENUE. 4-3836.

CHARBONNEAU LINGERIE LIMITEE achèterait commerce de lingerie pour dames ou enfants dans bon district commercial. Ecrire 6641 RUE ST-HUBERT, Montréal.

PAPETERIE, LIBRAIRIE

SERAIT intéressé à acheter petit commerce de papeterie, librairie dans les limites d'une ville. Réponse tenue confidentiellement. Casier 814. LE SOLEIL.

61 DEMENAGEMENTS

Quebec Transport, tél.: MU 3-0912

DEMENAGEMENT tous genres. N'importe où. Outillage moderne. Assurances. Plus vieille du genre. 829 OUEST, ARAGO.

62 DIVERS



GRATIS

Montres bracelets pour hommes ou dames données gratis pour la vente de 30 bouteilles de parfum de 10 cts à 30 cts. Ou encore kodak, coutelleries, couvertes, fer à repasser, toaster. Prime spéciale gratis. Demandez nos feuillets.

LES UTILITES PRIMEES

828-M-Est Blvd Charest, Québec

62 DIVERS

ENCHERES MARCEAU ENR.

ACHETONS, échangeons et vendons, meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110 rue ST-PAUL. TEL.: 2-1278 — 5-9309.

63 DIVERS A LOUER

ROBES, mariée, soirée, bleu turquoise, cape fourrure, trousseau baptême. — 5-6434.

RADIOS, réfrigérateurs, laveuses, poêles électriques, à l'huile, télévision. CROTEAU LTEE. 154 du Roi Est. — 5-9426.

ROBES mariée, soirée, cocktail, cape de fourrure. S'adr.: 299 St-Germain, 2e étage. TEL.: 3-7991.

MACHINES à coudre à louer $2.00 semaine. TEL. 3-4147 — 7-8558.

64 DIVERS A VENDRE

MANTEAUX, rat musqué, pâle, foncé, $175. Mouton rasé $95. 5-6434.

SHOW-CASES, balances, miroirs, machine hot-dog, hamburger, frite, Coca-Cola, fournaise à l'huile, 3-5802.

MACHINE à coudre Pfaff, $139.50 Centre PFAFF, 419 ST-JEAN. 4-9724.

2 FOURNAISES à l'huile General Electric, cabinet avec brûleur à l'huile, capacité 750 pieds et 1150 pieds, état neuf. S'adr.: 203 Est Blvd CHAREST. 5-4831.

MEUBLES divers, poêles, lessiveuses, radios, téléviseurs, chesterfields, à sacrifier pour balance de compte. CROTEAU LIMITEE, 154 Est rue du ROI.

SET VAISSELLE, 72 morceaux, 12 couverts, $4.50. 4-9684. Livraison gratuite.

400 RADIATEURS en fonte de l'armée, 40 cts pied. PORTES PLAQUEES L'TEE. 800 Dorchester. 5-4887.

OCCASION: poêle neuf McClary combiné, gaz propane et charbon. Inf.: 4-7821 soir 7-6100.

DRAPEAU ENRG. — Acnetons, vendons, échangeons, meubles et occasions de toutes sortes. 490 STE-THERESE. 3-7991.

MACHINE à coudre White électrique, genre secrétaire, fini noyer. 7-6936.

POELE gris et blanc, avec brûleur, chesterfield. TEL.: 3-8319.

75 PORTES et châssis, panneau d'armoires. MO 3-5746.

LESSIVEUSE ELECTRIQUE, en bon ordre, bon marché. TEL.: MU 3-5943.

DAVENPORT en deux couleurs, 3 morceaux, costume gris et noir dame (20 ans). Tout très bon marché. 281 — ARAGO EST.

2 DIVANS, ½ lit, table téléphone, bureau, table cuisine, 4 chaises, 270 VITRE, appt 1. TEL.: 5-6234.

MACHINE à coudre usagée, 15 de la Colombière, MA 3-3183.

CAUSE DEPART, set cuisine chromé, table téléphone, etc. TEL.: soir, 5-9178.

PICK-UP combiné avec records. S'adresser 2 Turnbull. TEL.: 5-6716.

PLUSIEURS robes mariées, $10.00. Voiles, diadèmes, $5.00, crinolines, bouquets. — 5-6434.

MANTEAU lapin, teint brun, grandeur 14 ans. TEL.: 5-8690.

PATINS blancs 5½, bottes skis 5, bottes mouton 6½. 7-1562.

MACHINE à coudre de manufacture à vendre. TEL.: 3-4147 — 7-8558.

MACHINES à coudre à vendre, $10.00. TEL.: 3-4147 ou 7-8558.

SKIS 6 pi. avec bottines et équipement complet, état neuf, bicycle course pour fillette. S'adr.: 379 St-Olivier. TEL.: 5-7869.

2 BONS SETS Chambres, matelas ressorts presque neuf, 3 fauteuils recouvert en cuir. Téléphoner TE-2-2545.

POELE L'ISLET, brûleur, drum 45 gallons, 452 de la RONDE.

AUBAINE. Coffre-fort McCaskey, moulin Singer électrique, poêle, fournaise, set chambre, studio. GILBERT INC. 1096 St-Vallier. 2-7216, pied Côte Palais.

AMEUBLEMENT CHAMBRE coucher avec lits jumeaux, noyer 2 tons, wagonnet à thé. Visible soir 7 à 8 seulement. 1019 BROWN, appt. 2.

POELE ELECTRIQUE, brûleur, lessiveuse, réfrigérateur, meubles. 260 LA CHAPELLE. 4-3979.

PIERRE DENIS. A vendre meubles assortis. 265 DU PONT. 3-0932.

POELE 220, état neuf, 22 et 30 pouces, lessiveuse. 3-3760.

POELE BOIS, charbon, brûleur, télévision, réfrigérateur poêle électrique, set chambre cuisine, salle manger, chesterfield, studio, laveuse, chaufferette, radio, bassinette. 35 ST-VALLIER OUEST 3-3760.

LOUAGE télévisions et vente. Vente et réparations de laveuse, frigidaires, poêles électriques. Termes faciles. 129 St-Luc. TEL.: 5-6082.

DIVAN, 2 fauteuils. S'adr.: le soir, 900, 12e RUE. 5-5882.

RAT MUSQUE gris, beige $193.00, mouton perse gris, noir. 4-3724.

ROBES mariées, voiles, bonnets, crinolines, capes, vendre ou louer. 4-3724.

LESSIVEUSE ELECTRIQUE Thor, 5 ans, $50.00. TEL.: MU 3-8306.

A VENDRE: les fameux produits sauvage et tapis tressé. 589 Bonaventure. TEL.: 4-9447.

VIOLON de grande valeur, exportation italienne, sacrifier prix d'aubaine. 4-3346.

POELES, chesterfield, set de chambre, laveuses, bureaux, set chromé, piano, radio. VICTOR DRAPEAU ENRG., 490 Ste-Thérèse. TEL.: 3-7991.

FRIGIDAIRE 9 pds cubes, très bonne condition, $200.00. 641 CHAMPFLEURY. MO 3-7026.

RESTAURATEURS

PHONOGRAPHES automatiques, vendeuses, table à boules, machines d'amusements. Location de phonographes pour soirée. Vente de disques neufs et usagés. LEMIEUX AMUSEMENTS, 654 ST-VALLIER Ouest.

PLANT ELECTRIQUE

Capacité 20000 watts avec moteur diesel. 3 souffleuses à neige Sicard.

Véritable occasion

PAUL MAHEUX
75 est Bld Charest, 3-4167

LEMIEUX ENR.
Meubles usagés et neufs

SETS DE CHAMBRE, de salle et cuisine, poêles, lampes, lits, sommiers, matelas. Achetons, vendons, échangeons. 29 RUE ST-VALLIER EST, près Blvd Langelier. TEL.: 5-9321.

100 MANTEAUX

De fourrure de qualité de toutes sortes, à sacrifier prix coûtant. Aucune offre raisonnable refusée pour janvier, février. S'adresser HENRI DION. 576 de Mazenod 5-9702.

A PRETER "TERRAINS"

DE TOUTES grandeurs pour petite industrie seulement. TREMBLAY LUMBER. 800 DORCHESTER-NORD.

CROTEAU LIMITEE

MEUBLES neufs ou usagés. Nos bas prix font sensation. 134 du ROI Est. TEL.: 5-9426.

A VENDRE A BAS PRIX

Caisse enregistreuse National, en bon ordre	$75.00
Balance Toledo	35.00
Clavigraphe Remington silencieux	75.00
Clavigraphe portatif tout neuf	60.00
Fontaine à eau stérilisée	15.00
Machine à boules, électrique	15.00
Encyclopédie Britania	35.00

ENCHERES MARCEAU INC.
110 RUE ST-PAUL
Tél.: 2-1278 — 5-9309

CENTRE DES AUBAINES
MENAGE COMPLET NEUF ET USAGE
Achetons — Vendons — Echangeons
TELEVISION $99 Garantie 3-3760
33 et 35 ST-VALLIER-OUEST

64 DIVERS A VENDRE

1 FRIGIDAIRE 9 pi. cu. en très bonnes conditions, $200.00. TEL.: MO 3-7026, 641 Champfleury. Québec.

LIT juvénile d'enfant, glacière, bon marché. S'adr.: 458, 3ème AVENUE.

VENDONS achetons échangeons pianos, davenport, bureau, garde-robes. — MARCEAU MEUBLES USAGES. 79 Mgr Gauvreau. — 3-5625.

REFRIGERATEUR, tapis, table, miroir, garde-robe, habits, cause départ. 5-8587.

MANTEAU noir, demi-saison, presque neuf à vendre. TEL.: 3-1403.

MOULIN à hemstitch Singer. TEL.: 3-6762.

POELE, bois, charbon, McClary, émaillé ivoire. TEL.: MU 3-8985.

2 HABITS neufs, 38, beige, bleu, très bon marché, malaxeur marque Dormayer TEL.: 2-9174.

SET SALLE DINER à vendre. S'adr.: TEL.: MA 3-2369.

CHESTERFIELD 3 pièces, aele chambre et dinette presque neufs, carosse bébé. Appointement — MU-3-7898.

ADMIRAL Super Cascade, 21 pouces, géant, neuf, 1955, $269.00. 4-6940.

PHILIPPS 17 pouces, Console, pâle. $189.00. TEL.: 4-6940.

AMEUBLEMENT antique Victorian. Lits doubles, commode, table de nuit, sofa. TEL.: 7-1140.

DIVAN LIT, fauteuil assorti, poêle gaz propane, McClary, modèle récent, toute offre raisonnable acceptée. MU-3-5990.

PUPITRE, poêle, machine à coudre, garde-robes, lessiveuse, chesterfield, matelas ressorts. L.-J.-A. DEMERS. 340 la Couronne. 2-2685.

POELE gaz émaillé blanc, très propre, bon prix. TEL.: 7-0570.

POELE L'Islet avec brûleur à l'huile, parfait ordre, aubaine. MO 3-6710.

PETITE LAVEUSE Monitor, presque neuve. S'adr. jour 243 D'AIGUILLON. 2-1177.

70 ECOLE

INSTITUT THOMAS, 96 ST-JEAN. Jour soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours privés, sténographie, dactylo-comptabilité TEL.: 2-7490 — 7-4653.

COURS par correspondance, 8e, 9e, 10e, 11e années pour aspirantes garde-malades; commercial, bilingue, sténo, dactylo, (machine fournie), cours comptabilité supérieur (6 mois). INSTITUT DENYS 322 rue ST-JEAN, Québec 4.

INSTITUT DENYS — Jour, soir. Cours commercial, scientifique, conversation anglaise, cours spécial pour aspirantes garde-malades (4 mois). Cours comptabilité ultra rapide (4 mois). Cours spécial de 8e, 9e, 8e et 9e et préparatoire à l'Ecole Technique. 322 ST-JEAN, Québec. TEL. 2-5147 — 4-6869.

BART SCHOOL — Jour, soir. Spécialité conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Pour entrevue, TEL. 2-5889 — 7-6412 — 7-4333. 109 COTE D'ABRAHAM.

COURS CLASSIQUE. Eléments à philosophie. Professeur BELLEAU. 40 D'AIGUILLON. 3-3754.

COURS par correspondance, 9e et 11e années pour aspirantes garde-malades. 11e scientifique pour garçons (livres fournis). Examens du Département de l'Instruction Publique. Ecrivez INSTITUT RAMOND ENR., 1475 Chemin Ste-Foy, Québec.

APPRENEZ à coudre. Cours de couture en 8 leçons faciles, confectionnez vous-même une robe avec l'aide de professeurs expérimentés. Les prochains cours débuteront jeudi et vendredi les 2 et 3 février. CERCLE de COUTURE SINGER. 245

AUTOS USAGÉS

SPECIAUX

Souffleur à neige, Ford. Val.: $10000 — $2495.

Oldsmobile sedan, 1953, Supper — $1675.

Entreposage gratuit pour livraison au printemps.

Tél.: 2-8264

Ouvert le soir

Beau choix de camions et d'autos usagés.

TERMES FACILES.

Albert BARRÉ
AUTOMOBILES LTEE
DISTRIBUTEUR
CHEVROLET et OLDSMOBILE

1095 DE LA CANARDIERE

AUTO-NEIGE Bombardier, 12 passagers, bon ordre. S'adr.: Léo Noël, Armagh, Bellechasse. TEL.: 33.

CADILLAC coupé 1955, peu millage, tout équipé, conditions. TERMINUS-7-7340.

FORD SEDAN Custom 1953, noir, occasion. Cause maladie. TEL.: 7-5672.

AUBAINE BUICK Century sedan 1955, neuf, tout équipé à prix très réduit. 785 Blvd des Capucins.

CHEVROLET sedan 1955, équipé comme neuf, $1775.00. $375.00 comptant. — MU 3-8566.

CHEVROLET 48, propre, bon ordre. Prestone, pneus d'hiver, chaufferette, aucune offre raisonnable refusée. TEL.: 7-6970.

2 ACCESSOIRES AUTOMOBILES

A VENDRE, parties d'automobiles, neuves, usagées. LUDGER FERLAND, 661 1ère AVENUE. 4-2930.

SIMARD AUTO PARTS

PIECES d'autos neuves et usagées. Réparation et échange de transmission. Achat de chars accidentés. Vente et échange d'autos neuves et usagées. 606 DORCHESTER. TEL.: 4-4091.

MAURICE POIRIER

PIECES neuves, usagées, toutes marques Radiateurs. 389, 1ère AVENUE. 2-4463.

CHARRUE A NEIGE

FABRICATION - REPARATION

Réservoir à l'eau, à l'huile et Citerne housing. Radiateur d'auto, Bull Dozer Frame

MACHINE SHOP

J.-E. AUDET
SOUDURES INC.
465, 1ère Ave - Tél.: 2-3929

Pièces d'autos
NEUVES et USAGEES
KING AUTO PART
337, 3ème RUE — TEL.: 3-1557

17 AUTOMOBILES DEMANDEES

Achetons Auto
ARGENT COMPTANT
HUDON AUTO
545, 1ère AVE. — TEL.: 5-4769

18 AUTOMOBILES A LOUER

AUTO LOUER, $5.00 jour, 10c du mille, assurance $5,000 - $50,000 - $100,000. Gasoline gratis. ROBERT JOBIDON ENR 20 Place d'Aiguillon — 2-5317.

AUTOS neuves, louées pour toutes occasions. Tilden system. Assurance gratuite. Pour taux appelez ROMPRE & FRERE DRIVE YOURSELF, 1303 Maguire. 7-8575.

130 MOTOCYCLETTES

AUBAINE. Bicycle 2 cylindres, propre, 8,000 milles. TEL.: 3-0690.

UNE BONNE VOITURE USAGEE s'achète au réputé garage

MORISSET AUTOMOBILES INC
VASTE CHOIX DE MODELES DANS TOUTES LES MARQUES
TEL.: 5-7158
ANGLE PRINCE-EDOUARD & CARON
60 Dorchester

Centre Industriel Pointe aux Lièvres

GIGUERE AUTO
SPECIAUX DE JANVIER

1954	Buick, Coupé Ville, équipé	$2,250
1954	Oldsmobile, sedan 98, équipé	$2,150
1954	Nash, Rambler, Station Wagon, 4 portes	$1,650
1953	Buick, Sedan, équipé	$1,395
1953	Mercury, Sedan	$1,395
1948	Chrysler, Coupé	$400
1948	Dodge, Sedan	$375

Un choix 1946 — 1955
CONDITIONS FACILES
OUVERT LE SOIR.

Giguère Auto
Agents
BUICK — PONTIAC — G.M.C
249 St-Vallier Est
1275 de la Canardière
Tél.: 2-2714 — 5-8230

SPECIAL
Chevrolet sedan delivery 1952 — $750

Achetez votre auto ou camion avec
LA GARANTIE A-1

Nos 20 années d'expérience et de service intègre sont une garantie pour l'acheteur.

Le plus grand choix à Québec d'autos et camions usagés de toutes marques.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA
CONDITIONS FACILES
Ouvert le soir

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.
25, Dorchester sud — 5-8186

AUBAINES REELLES

197-A	1952, Studebaker, sedan	$875.
377-B	1953, Austin, sedan	$575.
385-A	1953, Hillman, sedan	$775.
386-A	1948, Chevrolet, coach	$390.
373-A	1952, Chevrolet, sedan, livraison	$790.

Toutes ces automobiles équipées avec chaufferette.

Ouvert le soir.

J.-L. DROLET
AUTOMOBILES LTEE
250 EST BLVD CHAREST
Québec.
TEL. : 5-4531

Spécial

1947	FORD sedan, radio	$ 400
1947	PACKARD coupé, 6 cylindres, radio	$ 395
1950	STUDEBAKER Pick-up, ½ ton.	$ 645
1953	PONTIAC coach, radio	$ 975
1954	STUDEBAKER sedan, Overdrive	$1695

MOTORS LTD.
Dépositaire
"STUDEBAKER"
500 de la Couronne, tél.: 5-6185

N'ACHETEZ pas sans venir consulter nos bas prix et qualité pour modèles récents. Notre grand choix vous permettra d'acheter aussi des modèles à partir de $50.00. Conditions faciles. Ouvert le soir. HUDON AUTO ENRG., 545, 1ère Avenue. TEL. : 5-4769.

MONARCH 49 à vendre, bonne condition à sacrifier. TEL.: 3-7040.

CHEVROLET 38 avec radio, chaufferette, parfaite condition. Prix d'occasion. — 3-9957.

CADILLAC coupé 1955, peu millage, tout équipé, conditions. TERMINUS-7-7340.

LIMOILOU, 2 pièces, chambre bain, chauffées, éclairées, permis cuisine. — MO 1-1059.

SUIS ACHETEUR de toutes machines pour la scrap. TEL.: 3-2817.

AUBAINE NASH Rambler, complètement équipé, parfaite condition. TEL.: MU-3-4985 — MU 3-8970. Voir M. Paul Thériault.

121 MAISON A VENDRE

DIFFERENTES propriétés neuves ou autres, habitation seule ou à logements, aussi construction, terrains. Finance. DUMONT, 325 St-Cyrille Ouest, Québec. 7-9189.

AVENUE CARTIER, 4 logements, 1 libre, revenu net 10 p. c. sur $26,000.00, conditions paiement, Samson, Samson & Gascon, notaires. TEL. : 5-6083.

STE-MARTYRS, 6 logements, 4-5-6 pièces. TEL.: MU 3-8713.

POUR L'ACHAT d'une propriété, consultez L. HUNT, 333 ST-JEAN. 5-7688.

ST-SACREMENT, De Repentigny, 8 appartements sur 2 étages. Prix raisonnable. JOBIN 5-4837 ou 7-4992.

2 LOGEMENTS, à St-Pascal. Peu de comptant requis. Cause de vente : maladie BOUTIN, 5-4837 ou 7-8831.

ALBERT LOZEAU. Cottage 8 pièces, chauffé, garage, sous-sol fini, moderne. TURMEL, 90 L'ESPINAY. 3-4567.

DU BUISSON, Bungalow 6 pièces, chauffé, garage, moderne. TURMEL. 3-4567.

AVE FORGET, Bungalow 7 pièces, chauffé, garage neuf, TURMEL, 3-4567.

BAYARD, 6 logements 6-3 pièces, plus magasin. TURMEL, 3-4567.

ORSAINVILLE. Propriété 4 pièces avec épicerie. Acompte, $5,000.00. TURMEL, 3-4567.

QUARTIER BASILIQUE, 3 logements 11-5-4 pièces chauffés, 3-4567.

RUE MAUPILS. Bungalow 6 pièces, chauffé garage, moderne. TURMEL, 3-4567.

STE-CLAIRE D'ASSISE. Cottage 8 pièces, chauffé. TURMEL, 3-4567.

DES PEUPLIERS EST. 5 logements 8-4 pièces, chauffé, moderne, 3-4567. TURMEL. 90 L'ESPINAY.

STE-FOY. Bungalow neuf 5 pièces, chauffé. Acompte, $1,265.00. — 3-4567.

$500.00 ET PLUS COMPTANT pour devenir propriétaire, finance facile, discrétion assurée. J. Fradette, Casier Postal 514 Haute Ville, Québec.

DE LA RONDE, 5 logements, un grand 7 pièces libre à l'acheteur. Informations: JOBIN, 5-4837 ou 7-4992.

ST-ALBERT LE GRAND, à vendre, joli cottage à revenu 6 pièces, logement loué. Comptant $6,000.00. MA 3-2323.

TERRASSE Laurentienne, 2 blocs, revenu net 13% - 21%. Notaire GASCON.

MAISON 6 logements, revenu annuel $4,900. Premier versement peu élevé. F. Legendre, 1180 St-Cyrille. MU 3-8872.

ST-GEORGES. Giffard, 2 logements, propres, chauffage, vente $11,500.00. ROGER 4-2542.

AVE ROCHETTE. Cottage 6 pièces, plus flats loués, garage. 4-2542.

RUE ARTILLERIE, 2 logements, 5-4 pièces, bain, $7,500. — 4-2542.

BLVD DES CHUTES, 2 logements de 6 pièces, $16,000. — 4-2542.

RUE STE-FAMILLE, 6 flats, bien meublés, chauffés. Gros revenu. 4-2542.

144ème RUE, 3 logements, 5 pièces, bain, garage. ROGER. 4-2542.

CHRISTOPHE-COLOMB, 4 flats rapportant $240.00, brique, chauffage, $13,500. 4-2542.

ST-FIDELE, plain-pied 6 pièces, bain, grand terrain, $9,500. — 4-2542.

15ème RUE, St-Fidèle, 2 logements 4 pièces, bain. ROGER, 4-2542.

A ECHANGER

CENTRE ST-ROCH. Maison et terrain, conviendrait pour stationnement. Prendrais résidence de 4 chambres à coucher, St-Sacrement ou environs. TEL. MO 3-4468.

7 PIECES

PLAIN-PIED, 484 rue de Caen à Ste-Foy. Occupation immédiate. Maison neuve, construction de première qualité, beaucoup de commodités, garage chauffé, service d'autobus à chaque extrémité de la rue. Comptant $3,900.00, balance $68.80 par mois. Un comptant moindre serait aussi considéré. J.-A. BOIVIN Ltée. TEL.: 7-1780 ou 7-3554.

A VENDRE

RUE FOURNIER, à Ste-Foy. Joli plain-pied, 6 grandes pièces. Construction 3 ans. Brique et pierre. Terrain fini. Une occasion à $15,000.00. Conditions faciles.

RAYMOND DE ROSA INC.
130, St-Jean - Tél.: 2-1249

107 LOGEMENT A LOUER

(Suite de la page 34)

ST-ALBERT LE GRAND, 6 pièces chauffées, plus chambre bain, réparé à neuf, avec grand tambour neuf, 3-8294. Libre immédiatement.

116 COTE D'ABRAHAM, 3e étage, 6 chambres plus salle de bain en tuile, planchers durs, chauffées, moderne, $94.00 par mois, pour 1er mai. S'adresser DR A DION, 24 du Palais. TEL. : 2-2153.

A ST-PASCAL : 5 pièces chauffées, eau chaude à l'année, libre, à 1071 Baldwin TEL.: MO 3-0774.

5 APPTS chauffés, maison neuve, $80.00. 23 VITRE, TEL.: 5-8611.

RUE ST-JOSEPH-EST, logement 2½ pièces, chauffé, eau chaude à l'année, $35. 754 ST-JOSEPH-EST.

PLUSIEURS LOGEMENTS à louer en ville ou banlieue. L'AIDE AUX LOCATAIRES, 102 Côte d'Abraham. 3-6997.

A LOUER d'ici au 30 avril, un logement meublé, cinq pièces, chauffé, eau chaude, réfrigérateur, deux chambres à coucher, à $65. Calixa-Lavallée. Pour visite appelez : le jour 2-4751 — loc. 205, le soir : 7-1037.

CHATEAU D'EAU. Logement 4 pièces et chambre bain. TEL.: VI 2-3194, entre 2 - 9 p.m.

ST-SACREMENT, 4 pièces, modernes, chauffées, $68.00. TEL.: 7-8325.

ST-PASCAL. Magnifique 4 pièces, chauffé, plus chambre bain, $65. Libre. TEL.: MO 3-6218 ou MO 3-0646.

6 PIECES, modernes, Libre 1er mai. TEL.: 3-3328 — 7-7250.

BEAU LOGEMENT, 3 appts, chauffé. 659 CHAMPFLEURY.

3 PIECES plus chambre bain, eau chaude, passage, près église, St-Rodrigue. — MA 3-2750.

5 PIECES modernes plus chambre bain en tuile, chauffées, eau chaude, proximité école, église, centre d'achat, situé 1047 rue de Grandville. TEL.: 2-6484. Jour 2-5528 le soir, M. Paquet.

ST-SAUVEUR, devant l'église, 5 pièces, plus bain, chauffées, eau chaude, clair neige, vidange, $60.00 mois. Libre 1er mai, 383 VICTORIA.

5 PIECES modernes, chauffées, bain, 2 minutes église, école, libre, $75.00. TEL.: MO 3-7026. 641 Champfleury, Québec.

ST-FIDELE, 5 pièces, chauffées, eau chaude à l'année, libre 1er mai. 1684, 4e AVENUE. 4-1162.

4 PIECES modernes, plus chambre bain, chauffées, eau chaude, situé rue Calixa-Lavallée. TEL.: 2-6484 jour. 2-5528 le soir. Demandez M. Paquet.

2 LOGEMENTS, 5 - 6 pièces, modernes, près Canardière, libres. S'adr.: 333 la Vérendry. MO 3-6042.

ST-ALBERT LE GRAND, 4 appts, $61, chauffées, peinturées à neuf. 3329, 4e AVENUE.

4 APPTS, chauffés, chambre bain. St-Rodrigue. $60.00. TEL.: 2 à 5 hrs. TEL.: 7-8287.

GIFFARD, 3 pièces, chauffées, 1er février, $55.00. 51 Poulin. MO 3-6263.

2 LOGEMENTS 3 appts, chauffés, $47.00 $37.00 mois. 2967 Ste-Foy. TEL.: MU-3-7439.

STE-CLAIRE D'ASSISE, 2 logements 4 pièces, chauffés, très ensoleillés, communications faciles. Libre immédiatement. S'adresser 184, 23e RUE. 3-6729.

LIBRE 1er mai, 1er étage, 3 pièces chauffées, eau chaude année, $60.00. S'adr 872, 4e AVE. TEL.: 3-8439.

107 LOGEMENT A LOUER

114 COTE D'ABRAHAM, 2e étage, 6 chambres plus chambre de bain en tuile, planchers durs, chauffées, moderne, $38.00 par mois. Pour 1er mai. S'adresser DR A. DION, 24 du Palais. TEL. : 2-2153.

108 LOGEMENTS DEMANDES

POUR nouveaux mariés ou 3 grandes personnes, 3 à 6 pièces, dans ville. TEL.: 3-6997.

1er MAI.- Logement 6 pièces, St-Sacrement, préférence, 1er ou 2ème étage. MU 3-8253.

LOGEMENT. Duplex demandé, début de Ste-Foy ou Sillery, famille 3 personnes. TEL.: 2-6484, M. Shaffer.

MAISON SEULE, 8 pièces, haute ville, ou environ, libre de suite. Tél.: 7-1460.

LOGEMENTS demandés, chauffés ou non. L'AIDE AUX LOCATAIRES. 3-6997.

COUPLE demande 4 à 5 appts, modernes, bien chauffés, 1er ou 2e étage, pour mai, paroisse St-Dominique ou St-Coeur de Marie. TEL.: 2-9838.

DEMANDE dans St-Pascal, 3 appts chauffés pour 1er mai. MO 3-0141.

LOGEMENT 3 ou 4 apots, chambre bain, 1er mai, haute-ville. Prix raisonnable. Nouveaux mariés. TEL.: 4-6147 après 6 h. p.m.

LOGEMENT demandé pour le 1er mai, six pièces, moderne, chauffé, dans St-Rodrigue. MA 3-3188.

110 MACHINERIES A VENDRE

MACHINERIE à bois complètement équipée pour fabriquer tous genres de meubles, très bon prix, condition de paiement si désiré. TEL. jour entre 10 et midi et 2 à 6 — 3-9854.

SOUFFLEUR "SICARD"

CAMIONS, 2 et 3 différenciels, Cank capacité 15 et 25 tonnes, pelles mécaniques, trailer, loader T. D. 9 et T. D. 18. Semi-trailer et semi-remorque citerne, capacité 4,000 gallons, équipé de pompe et compteur. Ready-Mix, capacité 4½ verges. Assortiment de charrues et One-Way. Camion citerne, équipé avec compteur, capacité 1,000 gallons. Le tout à véritable prix d'aubaine. PAUL MAMEUX, 75 Est Blvd CHAREST — TEL.: 3-4167.

112 MAGASINS A LOUER

308 DU PONT, magasin à louer, $75.00 par mois. 3-9334.

RUE ST-JEAN, près Kresge's, beaucoup d'espace, bien situé. TEL.: 4-5226.

MAGASIN situe 123 Chemin Ste-Foy, avec cave, garage, dépendance et cour. TEL. : MU-3-8181.

MAGASIN à louer, 962, 3ème Avenue. Centre commercial, situé entre 9ème et 10ème Rue, grandeur 24 x 50. S'adresser 966, 3ème Avenue. TEL.: 4-2050.

MAGASIN A LOUER, situé Limoilou, sur 3e avenue, entre 4e et 5e rues. S'adr 297 DE LA COURONNE, Québec.

114 MAGASIN DEMANDE

CHARBONNEAU LINGERIE LIMITEE désire local d'environ 15 x 65 dans bon district commercial. Ecrire 6641 RUE ST-HUBERT, Montréal.

121 MAISON A VENDRE

LIMOILOU, 2 logements 5 pièces, non chauffés, logement libre mai. RAYMOND BELANGER, 479 Couronne. 5-8352.

ST-PASCAL. — 2 jolis plain-pieds, 6 pièces, brique américaine. S'adresser J.-B. LAPLANTE. TEL. : 3-3493.

ST-PASCAL, 2-4 pièces, grand 7 pièces, chauffé, terrain 80x130, garage, 117, VITRE, 2-5523.

121 MAISON A VENDRE

RUE ST-CYRILLE, 3 logements, 5 pièces, bain, chauffage à l'huile, bons revenus, comptant $10,500.00. Directement du propriétaire, 323 ST-CYRILLE, Ouest.

STE-FOY, Bungalow 7 pièces, chauffé, neuf. Acompte, $4,000.00. — 3-4567.

ST-FIDELE Cottage 6 pièces, chauffé. Acompte : $2,500.00. TURMEL, 3-4567.

MAISON 7 logements, finis modernes, $35,000.00. S'adresser 125 RICHELIEU.

ST-EMILE, 7 pièces, près église, terrain, 180 x 270. Acompte $1,500.00. J.-E. LAMOTHE. VI 2-3105.

LORETTEVILLE. Lac avec truite, 100 x 200, 2 chalets, 1 maison 4 pièces, habitable à l'année, terrain 200 x 580. Acompte $1,000.00. J.-E. LAMOTHE. VI 2-3105.

ORSAINVILLE, 5 logements, dont 2 postes de commerce. Acompte $5,000. J.-E. LAMOTHE. VI 2-3105.

ANCIENNE-LORETTE, 6 pièces, bain, pierre des champs, près église. Acompte $2,000.00. J.-E. LAMOTHE. VI 2-3105.

GIFFARD. Maison 2 logements 5 appts. TEL.: MO 3-6759.

ST-ALBERT LE GRAND, du propriétaire, maison 2 logements, chauffés. MA-3-1730.

AUBAINE. Maison directe du propriétaire. S'ad. 5 PONT SCOTT, MU-3-5353.

122 MAISONS DEMANDEES

VOULEZ-VOUS vendre commerce ou propriété. Consultez J.-E. LAMOTHE. 35 rue CARON, Loretteville. VI 2-3105.

PROPRIETES demandées, 1 ou plusieurs logements, argent à prêter 1ère et 2e hypothèque, BACQUE & BOLDUC. TEL.: 4-6188.

ATTENTION. Grand besoin de différentes maisons pour nombreux clients. S'adresser : DUMONT, 325 St-Cyrille Ouest, Québec. 7-9189.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce. Confiez-le O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. 4-2836.

PROPRIETE et commerce demandés. J.-A. TURMEL, 90 l'Espinay. 3-4567.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce rapidement — Consultez WILFRID ROGER, 197, 4e RUE. 4-2542.

SUIS ACHETEUR d'une maison 2 logements, 4 à 5 appts, $1,500 acompte. Directement propriétaire. St-Sauveur ou Jacques-Cartier. Ecrire Casier 820 Le Soleil.

127 MARCHANDISES SECHES

MONTREAL JOBBING LTEE

MARCHANDS COLPORTEURS. Demandez nouveau catalogue: marchandises sèches, vêtements, coupons d'automne hiver 1955, envoyé gratuitement — MONTREAL JOBBING LTEE (notez nouveaux nos) 857-859 ST-JOSEPH EST, Québec.

Etes-vous à la recherche d'une façon économique et rapide pour faire vos transactions personnelles ? Ayez recours aux annonces classées du Soleil.

128 MATERNITE

MATERNITE licenciée pour fille, discrétion, avantages religieux, servante demandée. 10 D'ARTIGNY. TEL.: 2-1966.

MATERNITE LAROCHE, privée, dames, demoiselles. 194 PIERRE-BERTRAND, Québec. MU 3-6084.

132 OBJETS PERDUS

MONTRE, or jaune, bracelet cuir brun, pour homme, perdue 20 janvier. Récompense promise. MU 3-7047.

133 ON DEMANDE A ACHETER

LOUIS 852 St-Joseph Est. Achetons argenterie, bijouterie, diamants, radios, valises, clavigraphes, kodaks, lunettes d'approche. 4-1431.

ACHETONS Burlaps, Baggins, Guenilles, Fer, Métaux. QUEBEC SACKS SUPPLY, 805 St-François. TEL.: 3-4552.

138 PENSION POUR ENFANTS

PENSION pour bébé, discrétion si désiré. TEL.: MO-3-3950.

PENSION pour bébé, maison privée, très bons soins. TEL.: 3-4519.

PRENDRAIS enfant en pension, dans maison privée. TEL.: 3-5496.

PRENDRAIS bébés en pension, maison privée, bonnes références. TEL.: 3-3235.

139 PERSONNELLE

FAITES NOUVELLES, sérieuses connaissances. Lic. 8-2876. Consultez MME LANGLOIS. 3-7458.

POUR RENCONTRE sérieuse, sommes en mesure répondre toutes demandes. 3-6945 Mme TARDIF, 228, 3e AVENUE.

CONSEILS sérieux donnés par professeur qualifié concernant vos problèmes personnels et intimes. Réponse assurée. Confidentiel. Ecrire CASE 704 Le Soleil.

144 PIANOS A VENDRE

PIANO droit Lindsay, en parfait ordre. TEL.: 2-7942.

2 AUTOMATIQUES électriques, 2 ordinaires. 6 Claire-Fontaine. TEL.: 4-3689.

PIANO, en très bon ordre à vendre. TEL.: MU 3-8851.

PIANOS droits de bonne marque. Piano automatique avec 25 rouleaux. Prix à partir de $189.00. ENCHERES MARCEAU INC., 110, rue St-Paul. TEL.: 2-1278 — 5-9369.

153 RADIO A LOUER

RADIO, pick-up location, semaine ou mois, chambre hôtel hôpitaux — MU-1-1630.

159 SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE GENERALE sachant faire cuisine, pas d'enfant. 3-8732 à l'heure des repas, 311 AVE LAURIER.

SERVANTE pour ouvrage général, 3 grandes personnes. S'adr.: 183 St-Luc.

BONNE demandée, sachant faire cuisine, ouvrage général, bon salaire. S'adresser 1145 Vauquelin. 7-1641.

SERVANTE 25 ans et plus sachant faire la cuisine. S'adr.: Garage LEPINE. TEL.: 3-0682.

SERVANTE, ouvrage général, famille d'adultes, devra coucher chez elle. Références exigées. S'adr.: après 7 heures soir, 940 AVE DES BRAVES.

DUMONT 21 pouces "Console" avec portes, modèle Wachfield Console, 4-6940.

SERVANTE pour petite famille, chambre seule, bon salaire. TEL.: 7-3613.

SERVANTE demandée, bon salaire, chambre seule. TEL.: 7-7285.

SERVANTE pour famille de 2 enfants, ouvrage général, bon salaire. 1247 des Gouverneurs, Sillery. MU 3-8260.

BONNE demandée, pour 5 jours par semaine, l'après-midi seulement, dans résidence privée. S'adr.: 1156, RUE BROWN. MU 3-7783.

TELEVISIONS à vendre, modèle table, 17 pcs, 21 lampes, régulier $229.00 pour $99.00, 2 modèles 14 pcs ce qu'il vous faut comme 2e télévision pour salle de jeux, cuisine, etc., $89.00, usagées mais en parfaite condition. 179 St-Joseph Est, 2e étage, en haut de J.-B. Lefebvre, chaussures.

FILLE générale, références exigées. 425 Lemesurier coin Moncton. TEL.: MU-3-8355.

POSITION pour personne pouvant pas travailler fort chez couple, salaire moyen, chambre seule. TEL.: samedi ou dimanche. 5-6360.

SERVANTE 25 à 35 ans demandée pour ménage, de 2 à 5 heures. S'adr.: 28 Crémazie Ouest. Entre Salaberry et Cartier.

TELEVISION

SPECIAL

ANTENNES T.V. à $19.95 posés, ouvrage garanti. Spécialité dans antennes pour canal 8 et 6. PICHETTE ANTENNES. 4-8474.

159c TELEVISION A LOUER

SPECIALITE : Hôpitaux, maisons de repos. Taux à la semaine. QUEBEC ELECTRONIQUE Enr. 375 ST-JEAN. 4-4237.

159D TELEVISIONS A VENDRE

TV 12 pouces, Dumont, avec radio F.M. aviation, amateur, téléphone, oeil magique, $59.00. TEL.: 4-6940.

12 POUCES, Emerson table, avec garantie tel que neuf, $79.00. TEL.: 4-6940.

162 TERRAIN A VENDRE

TERRAINS, St-Albert le Grand $1,500.00. Orsainville, $800.00. TEL.: 7-9189.

CHARLESBOURG. Terrains 60 x 80, très bonne condition. TEL.: 5-8711 — 4-6188.

SITE IDEAL pour maison seule, terrain 110 pieds en façade, superficie 9,623 p.c. développement avoisinant Bois de Coulonge (Edencerwood). TEL.: 3-4313.

165 TERRE A VENDRE

TERRE 90 arpents, près Dolbeau, grande maison 40 x 24, 2 étages, grande grange, étable neuve. ROMEO GILBERT, Village Villeneuve, Dolbeau.

166 TERRE DEMANDE

DEMANDES, St-Albert le Grand, Ste-Foy, DUMONT, 325 St-Cyrille Ouest, Québec.

167A VACANCES

CANADIENS FRANÇAIS vous invitent à passer vos vacances à Ft. Lauderdale Floride. Sommes à deux pas de la mer et des magasins. Appts & chambres à prix modérés. PRINCESS APTS 2625 N. Ocean Blvd, Ft. Lauderdale.

170 NON CLASSIFIEE

Dr LEO ROBERT

MALADIES de la peau et cuir chevelu 24 COTE DU PALAIS.

Mort à 84 ans de Mme J. Fecteau

St-Charles, Bell. (DNC) Mme Joseph Fecteau, née Marie Picard, est décédée récemment à l'âge de 84 ans, à la suite de quelques jours de maladie.



En l'église de St-Charles, la levée du corps a été faite par M. l'abbé Napoléon Tanguay, curé de la paroisse, qui chanta le service, assisté de M. Gaston Matte, vicaire de St-Charles, et M. l'abbé Raymond Laplante, vicaire de St-Gervais, qui agissaient comme diacre et sous-diacre. On remarquait aussi l'abbé Georges Côté, ancien curé de notre paroisse.

La dépouille mortelle était portée par MM. Georges Ruel, Edgar Rousseau, Albert Roy et Maxime Routhier. La défunte laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Mme Atchée Gagné (Yvonne), de Salem, Mass., Mme William Norrance (Athala), de Californie, Mme Adrien Beauchamp (Berthe), de Edmonton, Alberta; Mme Louis Dondéro (Hortense), de Dover, N.-H., Mme O. Tibbetts (Marguerite), de Portmouth, N.-H.; Mme Arthur Bérubé (Lucette), de Lauzon; M. Lucien Vista, de Californie, Mme Laurent Avoine (Yolande), de Québec, Mme Roméo Fecteau (Madeleine Cloutier), de Québec; deux soeurs: Mme Denise Griffin, de Hamden, Connecticut, Mme Lulivine Turgeon, de Somersworth, N.-H., et un grand nombre de petits-enfants, et arrière-petits-enfants, de neveux et nièces.

On remarquait également dans le défilé, un grand nombre d'amis, dont: M. le maire Ovila Prévost, M. Joseph Nadeau, M. Richard Boulanger, maître de poste, le Dr Nadeau, M. Joseph Lamontagne, le Dr Mercier, le Dr Roger Morin, dentiste, de St-Charles, Eugène Frenette, Maurice Labonté, Joseph Ruel, Sauveur Chabot, Emile Asselin, Irénée Rousseau, Octave Dubé, Adélard Bernier, Alfred Prévost et J.-W. Roy et plusieurs autres.

Appel de la Russie aux patriotes lithuaniens

Londres (PA) - Les autorités soviétiques ont lancé un appel à la radio de Vilnyus aux ressortissants anticommunistes encore en liberté en Lithuanie, leur demandant de se rendre. Ceci constitue un aveu, de la part des Russes, révélant que 15 années d'occupation n'ont pu annihiler les forces de l'underground en Lithuanie. L'Union soviétique a absorbé les trois républiques baltes en 1940 et il se donne très peu de nouvelles à leur sujet depuis.



AUTRES MONUMENTS DE GLACE POUR LE CARNAVAL : L'émulation se ravive dans la construction de monuments de glace, à la faveur d'une température un peu plus froide. L'illustration du haut montre un superbe lion réalisé par MM. JEAN et LOUIS PICHETTE, 44 Est Crémazie. En bas, c'est une gracieuse loutre dont M. ANDRE LAFORCE est l'auteur, à 65, rue Crémazie, angle Salaberry et Turbull. (Photos du "Soleil")

Lettre d'Ottawa

Les droits autonomistes n'auront pas à souffrir de l'assurance-maladie

(Suite de la page 3)

minorité, vis-à-vis d'Ottawa, et ils ont ainsi retardé le progrès du Québec, par manque de collaboration raisonnable, comme celle des pensions de vieillesse sous Taschereau par exemple. Ils ont laissé au Québec la peur de ce que l'on appelle dans le peuple, depuis plusieurs années, "un gouvernement étranger", Ottawa, parce qu'il siège au delà de la rivière Outaouais, qui baigne la limite ouest du Québec.

Les Québécois devraient venir à Ottawa, pour les conférences fédérales - provinciales, armés, comme les délégués de toutes les autres provinces canadiennes, de chiffres, d'objections, mais aussi de propositions constructives, sans complexe d'infériorité raciale ou linguistique.

Nous devrions, au lieu de nous sentir inférieurs, dans la tradition de M. Taschereau, arriver à Ottawa comme si nous étions chez nous partout au Canada, ce que nous sommes en effet, et être fiers d'être bilingues quand tellement d'autres Canadiens n'ont pas le courage ou la patience de le devenir. Et peu importe que nous défendions nos droits en anglais, s'il nous faut parfois parler anglais pour être compris et atteindre la masse. On nous respectera d'autant plus que nous aurons le courage de faire face à la musique.

Nous représentons près d'un tiers du pays. Forts de ce nombre et de ce prestige, nous n'avons pas à afficher de complexe d'infériorité.

Bien entendu, il reste possible, même probable, que Québec collabore avec le fédéral, en matière d'assurance-maladie, comme elle l'a fait volontiers quand il s'est agi d'allocations familiales et certaines autres mesures, dont l'aide fédérale aux hôpitaux. Des Ontariens nous ont dit que Québec semblait cette fois encore très intéressée aux discussions, plus que ne peut le laisser croire la réticence absolue et mystérieuse du Dr Paquette envers les journalistes.

PROJET IMMENSE

Dans les couloirs du Parlement, on parle de l'assurance-maladie comme d'un projet presque gigantesque tellement intéressant que nulle province ne voudrait s'en passer, même le Québec.

Des médecins pourraient bien redouter une emprise de l'Etat, une nationalisation de la médecine. Des gouvernements se sont assez brûlés les doigts aux problèmes de nationalisation pour qu'Ottawa ne tente rien de la sorte.

D'autre part, les frais médicaux au pays ont en général tellement monté que l'homme moyen ne peut plus payer l'hôpital pour un séjour prolongé sans risquer de s'endetter. Certains médecins, des centaines d'entre eux, à l'ouest du Québec surtout, demandent plus de $100 pour un accouchement alors que dans le Québec les accouchements très bien réussis s'opèrent pour la moitié ou moins, de ces montants.

Et les mêmes inégalités existent quant au prix des chambres d'hôpital. En dehors du Québec surtout, ces soins médicaux et l'hospitalisation sont devenus inabordables.

Il faut louer les médecins et les hôpitaux de notre province de n'avoir pas suivi la tendance inflationnaire des professionnels et institutions des autres provinces canadiennes. Par ailleurs, nos médecins québécois sont d'un dévouement des plus louables, à part de posséder une compétence que personne en général, ne met en doute.

Dans certaines provinces, on semble avoir industrialisé l'hospitalisation, et c'est un grand malheur. Mais voilà justement pourquoi tant de gens réclament au pays l'assurance-maladie.

Cette assurance donnerait probablement aux hôpitaux du Québec des revenus plus élevés, comme il procurerait à nos médecins des frais professionnels plus en harmonie avec les tarifs presque fantastiques qu'ils imposent à leur clientèle en dehors de notre province.

Dans le Québec, nos surintendants d'hôpitaux comme nos spécialistes chefs des unités sanitaires sont fort mal payés. Nos hôpitaux sont obligés de compter sur la charité des gouvernements pour boucler leurs budgets, dans bien des cas. Et cela en dépit du fait que des milliers de religieuses-infirmières ne retirent pas de salaires, vu qu'elles ont fait le voeu de pauvreté, au service des malades.

CENTAINE DE MILLIONS

L'assurance-maladie coûtera à la nation des centaines de millions chaque année. Il n'y a pas là de quoi s'affoler. Le fédéral paiera vraisemblablement la moitié des dépenses, et les provinces, le reste.

Il faudrait calculer froidement ce que les Canadiens dépensent chaque année à l'hôpital, chez le médecin, à la pharmacie et chez le dentiste, sans parler des spécialistes pour la vue. Il faudra ajouter à cela les millions que les familles canadiennes paient au compagnies d'assurance pour être protégées en entier ou à demi contre ces frais de maladie.

Ces montants additionnés seraient fantastiques, évidemment. Mais pas plus étonnants que le coût, partagé par la nation, de l'assurance-maladie.

Tout le monde s'assure contre l'incendie. Pourquoi la nation ne s'assure-t-elle pas contre la maladie ?

Et tout l'argent que les humbles, les petits, les salariés, ne dépenseraient pas chez le médecin, à la pharmacie ou à l'hôpital serait autant que l'on pourrait utiliser dans les magasins, pour mieux manger, mieux se vêtir, acheter plus de livres et de journaux, voyager, manger au restaurant, et le reste.

Les centaines de millions que les gouvernements jetteraient ainsi en circulation stimuleraient la prospérité nationale, et surtout, ils enlèveraient des maux de tête insupportables à ceux qui ont des malades à l'hôpital et doivent penser à ce que cela va coûter : Emprunts, intérêts, fardeau d'une dette et le reste. Et plus on se fait soigner à bonne heure, meilleures sont les chances de guérison. Même la production nationale augmenterait, du fait d'une santé meilleure chez les individus qui constituent la nation.

Et c'est inéluctable, l'assurance s'installera un jour chez nous pour y rester.

Décès à 75 ans de Mme J. Lamonde

Thetford Mines (DNC) Une famille avantageusement connue de notre ville vient d'être lourdement éprouvée par la mort de Mme Joseph Lamonde, née Denise Corriveau, décédée à l'hôpital St-Joseph, mardi, à l'âge de 75 ans 6 mois.



Elle laisse dans le deuil ses enfants : Mme L.-J.-A Baillargeon (Corinne), Mme Wellie Roy (Marguerite), de Thetford Mines, le R. Fr. J.-Marie Lamonde, C.S.V., de l'Académie St-Jean-Baptiste de Montréal ; son gendre, M. L.-J.-A. Baillargeon ; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Eugène Lamonde, Mme Ludger Lamonde, de Thetford Mines, M. Donat Lamonde, de Montré

L'Ontario s'oppose au projet actuel d'assurance-santé

(Suite de la page 19)

s'en tient à sa proposition originelle, selon laquelle Ottawa paierait 60 pour cent du coût d'un plan destiné avant tout à payer les frais d'hôpital et les services de diagnostic.

M. Porter a déclaré dans une entrevue que l'Ontario s'opposera à un projet fédéral qui comporterait une échelle de paiements aux provinces sur une base de pourcentage. Cette échelle serait calculée selon le coût national moyen, per capita, des soins hospitaliers et des diagnostics.

L'ONTARIO VEUT 60 P.C.

En vertu de calculs non officiels, l'Ontario obtiendrait selon ce plan environ la moitié, ou moins, de ses frais de la part du gouvernement central, tandis que les autres provinces recevraient un pourcentage plus élevé ou plus bas du Trésor fédéral.

M. Porter a dit que l'Ontario n'acceptera pas moins de 60 pour cent, mais qu'il attend toujours les propositions fédérales.

M. Martin a refusé tout commentaire au sujet de la déclaration de M. Porter. Le ministre s'est contenté d'exprimer l'espoir que ses propositions seront "très utiles". Il doute que la conférence se termine aujourd'hui. On envisage une séance jeudi soir.

On a appris cependant, non officiellement, que le fédéral proposera un certain nombre de formules alternatives, mais qu'il favorise le paiement de la moitié du coût d'un plan comportant les soins hospitaliers et les diagnostics.

LES DEPENSES FEDERALES

Après avoir terminé la discussion des services de santé existant actuellement dans les provinces, la conférence a entendu M. Martin exposer en détail ce que le gouvernement fédéral accomplit dans le domaine de la santé. Les provinces qui ont fait rapport hier sont la Saskatchewan, l'Alberta et Terre-Neuve.

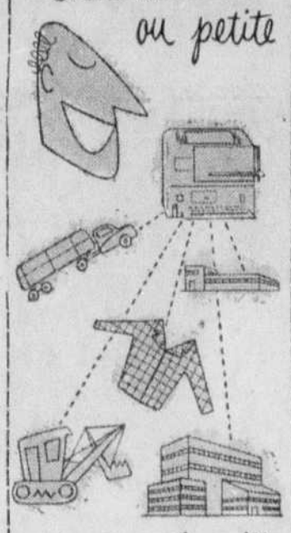
M. Martin aurait dit à la conférence que les dépenses fédérales pour les services de santé seront d'environ $107,000,000 pour l'année financière 1955-56 se terminant le 31 mars prochain. Cela représenterait environ 28 pour cent des dépenses provinciales et municipales combinées. Le ministre a souligné que la santé est avant tout une responsabilité provinciale et municipale.

Les dépenses fédérales dans ce domaine ont presque doublé depuis 1947, dit-il.

Pour des résultats rapides, servez-vous des annonces classées du Soleil, quel que soit le message que vous désiriez communiquer à nos lecteurs.

UN DES SERVICES BELL

GRANDE ou petite



toute compagnie profite DU TÉLÉTYPE BELL

Partout où se fait sentir le besoin de communications rapides entre deux ou plusieurs services—dans le même édifice, la même localité ou à *l'autre bout du pays*—en trouvera avantage à utiliser le TÉLÉTYPE BELL.

Le TÉLÉTYPE BELL vous permet de transmettre et de recevoir immédiatement, et par écrit, des instructions, commandes, rapports, factures, etc., en un ou plusieurs exemplaires.

Téléphonez à notre bureau d'affaires le plus proche, nous vous enverrons un représentant qui examinera avec vous—sans obligation de votre part—la meilleure façon de tirer profit du TÉLÉTYPE BELL dans votre entreprise.

Autres services spécialisés de la compagnie Bell



Systèmes d'intercommunication — Systèmes de téléphone routier

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

BRASSO

POUR LAITON · CUIVRE · CHROME

DONNE UN POLI QUI DURE





L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES RESTAURATEURS DE QUEBEC : Les propriétaires de restaurants de la province ont leur propre association connue sous le nom de l'Association provinciale des Restaurateurs de Québec. Jusqu'ici les restaurateurs de la province de Québec faisaient partie, pour la plupart, de l'Association canadienne des Restaurateurs. L'idée de se former en association provinciale est née du fait que la majeure partie des lois régissant les restaurants sont provinciales. Récemment le président nouvellement élu, accompagné du secrétaire, est venu à Québec rencontrer le comité local qui faisait partie de l'Association canadienne. On voit sur cette photo première rangée, assis, de g. à d., M. Mathieu, du restaurant "Savoy", Mme Jacqueline-R. Blanchet, secrétaire-trésorière de l'Association canadienne des Restaurateurs, M. Gérard Thibault, des restaurants "Chez Gérard" et "A la Porte St-Jean", M. Lionel Paquet, président de l'Association provinciale des Restaurateurs et M. Ernest Roy, du restaurant "Riviera"; 2e rangée: M. René Collard, du restaurant "Chez René Collard", M. Eddie Provost, secrétaire de l'Association provinciale des Restaurateurs, M. Roland Drapeau, du club des Marchands et M. Lorenzo Droiet, président local de l'Association canadienne des Restaurateurs.

L'appel de Boulganine à l'étude à Washington

Washington, 26. (UP) Le président Eisenhower et ses plus proches conseillers étudient aujourd'hui d'urgence un nouvel appel du premier ministre soviétique, M. Nicolas Boulganine, pour un rétablissement de "l'esprit de l'amitié de Genève".

L'appel est contenu dans une lettre personnelle de M. Boulganine à M. Eisenhower, dont les points n'ont pas été dévoilés ni par la Maison Blanche, ni par les Russes. De source autorisée, on a dit à l'United Press cependant que le message de Boulganine insiste sur la nécessité de continuer le dialogue entre l'Est et l'Ouest pour alléger la tension mondiale. On a ajouté que le premier ministre russe a proposé précisément de reprendre les négociations sur la sécurité européenne, l'unité allemande, le désarmement et l'abaissement des barrières entre l'Est et l'Ouest. Ce sont précisément les problèmes que les ministres des Affaires étrangères des Etats-Unis, de la Russie, de la Grande-Bretagne et de la France n'ont pas réussi à résoudre à la conférence de l'automne dernier.

En juillet dernier, à Genève, MM. Eisenhower et Boulganine, le premier ministre britannique, M. Eden, et l'ancien premier ministre de France, M. Edgar Faure, avaient aussi travaillé à la recherche d'une solution.

M. Boulganie aurait fait de nouvelles suggestions dans sa lettre sur la façon d'aborder ces problèmes. Mais a laissé entendre qu'il ne propose pas une nouvelle conférence avec MM. Eisenhower et Eden et les dirigeants de France. On présume que les négociations, au premier stade du moins, se feraient par le canal de la correspondance et des chancelleries.

M. Eisenhower a eu l'opportunité d'en discuter à la réunion des experts diplomatiques et militaires du Conseil de sécurité nationale, à 9 heures ce matin. On a laissé entendre que M. Boulganine a proposé que le contenu de son message ne soit pas rendu public avant que M. Eisenhower ait pu l'étudier et répondre à ses propositions.

L'appel de M. Boulganine pour la renaissance de l'Esprit de Genève a eu un écho hier dans l'interview accordée par le chef du parti communiste, M. Nikita Krouchtchev, à un fondé de pouvoirs américain à Moscou, M. MacDuffie. Se référant à l'esprit de Genève, le chef du parti a dit que la Russie croit "qu'il s'étend sur le monde une vague de bonne volonté, de confiance et rapprochement réciproque" et que M. Eisenhower lutte pour la paix.

C'est le même M. Krouchtchev qui accusait le président à Noël de "grossière ingérence" dans les affaires intérieures des pays. Mais les experts diplomatiques ont un sentiment d'inquiétude et pensent que les Russes mijotent une gigantesque campagne de "paix", simplement pour dépouiller l'Ouest de sa puissance militaire et détourner son attention de l'expansion communiste. On soupçonne aussi M. Boulganine de faire ce geste pour détourner l'attention du monde des entretiens qui auront lieu la semaine prochaine entre MM. Eisenhower et Eden à la Maison Blanche.

76e anniversaire du gén. MacArthur

New-York, 26. (PA) Le général Douglas MacArthur, ancien commandant des Etats-Unis en Extrême-Orient, célèbre aujourd'hui son 76e anniversaire de naissance. Il est maintenant président du bureau des directeurs de la Sperry-Rang Corporation.

Aux Assises de Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup, 26. (DNC) La session des Assises criminelles s'est poursuivie pour la deuxième semaine consécutive, au Palais de Justice de Rivière-du-Loup. Lundi, devait s'instruire devant les jurés, le procès de Oneil Pelletier, sous une accusation de faux prétextes. Ce dernier ayant toutefois opté pour un procès devant un juge seul, après enquête préliminaire, a été condamné, après un plaidoyer de culpabilité, à deux mois de prison sur chaque chef d'accusation, ces sentences étant concurrentes.

Mardi, la Cour a entendu la cause de Léo St-Pierre, d'Escourt, sous une accusation de manslaughter, pour avoir, le 4 août 1955, été criminellement négligent dans la mise en service d'une automobile, entrainant ainsi la mort de Mlle Jeannine Lavoie, d'Estcourt. Me Jean-Paul Bérubé représentait la défense dans cette cause, et Me Georges et Henri Chassé occupaient pour l'accusé.

Après l'appel des jurés et la lecture de l'acte d'accusation et avant que l'accusé ne soit appelé à plaider coupable ou non coupable, Me Georges Chassé a présenté un plaidoyer "d'autrefois convict" et de "res judicata" (chose jugée), articles 516 et 519 du code criminel. Me Henri Chassé a ensuite énoncé les principes établis par la jurisprudence pour l'admission de ces plaidoyers après quoi l'honorable juge Léon Casgrain, président des Assises en l'absence de l'hon. juge Fernand Choquette, retenu à Québec, a suspendu momentanément l'audience.

A son retour sur le banc, quelques instants plus tard, ce dernier a maintenu les plaidoyers offerts par l'accusé, le libérant de l'accusation de manslaughter portée contre lui, et a déchargé le cautionpour casser l'acte d'accusation à toutes fins. En résumé, les avocats de l'accusé ont plaidé que St-Pierre, qui avait été condamné le 19 août 1955 sous une accusation de négligence criminelle par suite de la mort de Mlle Jeannine Lavoie, d'Estcourt, ne pouvait être mis en accusation une seconde fois pour la même raison. Ce dernier, étant éventuellement traduit devant les jurés sous une accusation de manslaughter, aurait pu être trouvé coupable par ceux-ci de négligence criminelle seulement. Ayant déjà été condamné pour négligence criminelle, il était à l'encontre de ses droits d'être exposé à être condamné une seconde fois pour la même raison et une même offense. Un principe du Common Law anglais décrète, en effet, que personne doit être mis en danger d'être jugé et condamné deux fois pour le même délit. Il semble qu'en l'occurrence, la procédure adoptée par les procureurs de l'accusé l'avait été pour la première fois au Palais de Justice de Rivière-du-Loup. Aujourd'hui s'instruit la cause de Ovila Chénard, de St-Onésime de Kamouraska, sous une accusation de vol avec effraction. Me Jean-Paul Bérubé agit en qualité de procureur de la Couronne, et Me Georges Chassé occupe pour l'accusé.

Mise en nomination à Plessisville

Plessisville, 26 (DNC) Lors de la mise en nomination tenue à l'hôtel de ville hier, pour les charges de maire et d'échevins pour la ville de Plessisville, les candidats suivants furent proclamés, Me Benoit Chartier, notaire, maire sortant de charge avec comme supporteurs au siège No 1, M. Marcel Collin, ex-secrétaire-trésorier de la ville; siège No 2, Alcide Dubois, fils, nouveau venu; sièges No 3, No 4 et No 5: MM. Eddy Breton, Maurice Brassard et Georges Lavigne, échevins sortant de charge.

Dans le camp adverse, M. Jos.-Eudore Fournier, manufacturier, ex-maire avec comme supporteurs; MM. Patrick Côté, Charles Germain, Georges Dumaine, Pierre Beaudoin et Hervé Nadeau, de ceux-ci, seul M. Charles Germain est déjà passé à l'hôtel de ville comme conseiller au siège No 6. M. Alfred Tourigny, candidat ouvrier, a été élu par acclamation. La votation aura lieu le premier février prochain. Quelque 1250 propriétaires et locataires pourront user de leur droit de vote.

Broyé à mort

Thetford-Mines, 26. (PC) — M. Paul-Emile Lapointe, âgé de 22 ans, de Thetford-Mines, a été écrasé à mort lorsqu'il est tombé entre les courrois d'un convoyer à la mine d'amiante près du Lac Noir.

Une messe du soir pendant le Carême

En vertu d'un indult de la Suprême Congrégation du Saint-Office, S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, autorise la célébration d'une messe, après 4 heures, dans l'après-midi ou la soirée, tous les jours du Carême, sauf le dimanche. Il appartiendra au curé de juger, dans chaque cas, s'il y a lieu d'user de ce privilège dans la paroisse. Cette autorisation ne comporte pas toutefois le privilège de biner pour assurer la célébration de la messe du soir.

Vente probable d'un quotidien ontarien

New-York, 26. (PC) Variety, publication hebdomadaire sur l'actualité mondiale, dit qu'il est "probable" que le "Toronto Star" soit vendu à un industriel de Toronto, M. E.-P. Taylor, pour la somme de $23,000,000.

L'article en première page dit: "Le Toronto Star, pour 90 p.c. propriété d'une institution de charité portant le nom de son fondateur Joseph-E. Atkinson, doit être vendu le 7 mai en vertu d'une loi sur les successions passée par le gouvernement d'Ontario.

Décès de madame Antonio d'Anjou

Mme Antonio d'Anjou, née Anne-Marie Levesque, est décédée mardi dernier à Rimouski, à l'âge de 75 ans. La disparition de cette femme de bien jette dans le deuil une famille distinguée de Rimouski.

Mme d'Anjou laisse dans le deuil : ses filles, Mme Jean Ménard (Béatrice), Mlles Thérèse, Madeleine, Cécile et Simone d'Anjou ; son fils, M. Chs d'Anjou ; ses belles-filles, Mme Antonio d'Anjou et Mme Chs d'Anjou; son gendre, M. Jean Ménard; ses petits-enfants, Louis, Jean et Michèle.

Mme d'Anjou laisse aussi deux soeurs : Mme Ulric Lavoie, de Rivière-du-Loup, Mlle Alma Levesque, de Rivière-du-Loup ; un frère, Joseph Levesque, d'Ottawa ; sa belle-soeur, Mme Antoine Gauvreau, de Rivière-du-Loup ; un beau-frère, M. Emanuel d'Anjou, de Rimouski, ainsi que plusieurs neveux et nièces dont M. et Mme Elzéar Côté, de Rimouski.

Les funérailles auront lieu vendredi le 27, en la Cathédrale de Rimouski. La dépouille mortelle est exposée au salon Bissonnette et Frères, 11 rue St-Louis, Rimouski.

M. P.-Isidore Bélanger meurt à 82 ans

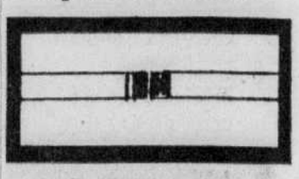
Beauport, (DNC) M. Pierre-Isidore Bélanger, fils de feu Onésime Bélanger et de feu dame Philomène Maheux, est décédé le 14 janvier, à l'âge de 82 ans et 3 mois.

En l'église de Beauport Mgr J.-E. Lemieux a fait la levée du corps et l'abbé René Ruelland a chanté le service, assisté des abbés G.-H. Marois et G. Samson qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

La dépouille mortelle était portée par ses neveux: Gérard Bélanger; Lucien Bourret et Rosaire Giroux.

Le défunt laisse dans le deuil son frère: Gaudiose Bélanger et plusieurs neveux.

qu'est-ce?



Du "feu" d'une autre cigarette allumée parce que vous avez oblié d'acheter l'essence très durable Ronsonol pour briquets!

AS-1F

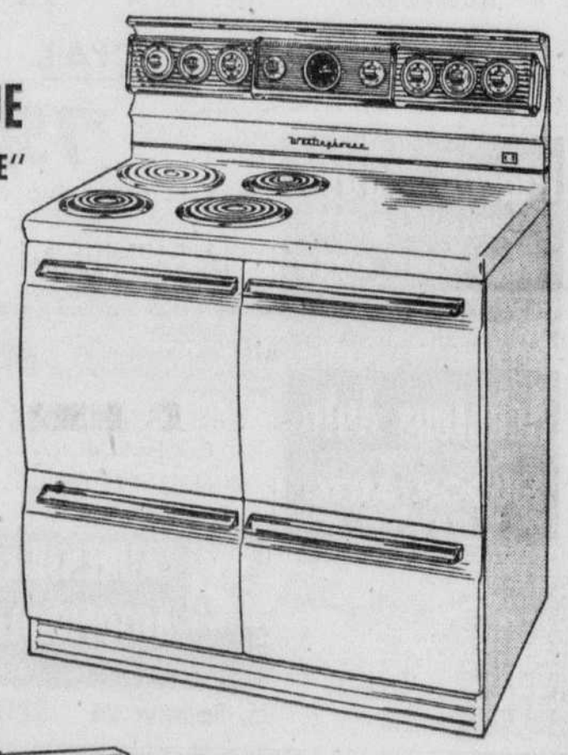
HENRI TURCOTTE LIMITEE
- LE MAGASIN
- OU REGNE
- L'ESPRIT du Carnaval

NOTRE VENTE DE BLANC Westinghouse

Un vrai Carnaval d'Aubaines!

POELE ELECTRIQUE "WESTINGHOUSE"

Grand format 40 POUCES ! Tel qu'illustré



- Four géant "Miracle" scellé, réchaud et deux vastes tiroirs coulissants.
- 4 brûleurs, y compris élément Super Corox, feu vif en 30 secondes.
- Cadrans automatiques et contrôles vision de couleurs.
- Lampe et prise de courant automatique.

Rég. $459.50

Réduit pour la Vente de Blanc

$299.50



Nouvelle Lessiveuse Automatique 'LAUNDROMAT' 25" WESTINGHOUSE

avec sa Nouvelle Action de Lavage

- Contrôles entièrement automatiques et flexibles
- Capacité 8 lbs de linge sec
- Porte de chargement facile
- Se nettoie d'elle-même
- Ne demande aucune installation spéciale

Seulement 25 POUCES "CARRES"

Au prix incroyable de

$259.50

NOUS PRENDRONS EN ÉCHANGE...

tout meuble ou appareil électrique, quel que soit son état. NOUS PAYONS LE PLUS HAUT PRIX SUR LE MARCHE! Le montant ainsi alloué peut servir, en tout ou en partie, de paiement initial.



Participez à notre CLUB CARNAVAL 1956 et courez la chance d'obtenir le REMBOURSEMENT TOTAL DE VOTRE ACHAT

Jusqu'à 2 ans pour payer

Henri Turcotte Ltée

880 EST RUE ST-JOSEPH, QUEBEC

Près de la rue St-Roch

OFFRE GRATUITE aux MAMANS

Une Image pour la Pouponnière

en échange de 12 étiquettes des NOUVEAUX ALIMENTS Eprouvés AYLMER POUR BÉBÉ



EN COULEURS NATURELLES 12" x 14"

Des années de recherche dans les fameux laboratoires AYLMER mettent maintenant à la disposition des mamans les nouveaux Aliments *Eprouvés* pour Bébé, apprêtés selon de nouvelles formules et empaquetés d'après de nouveaux procédés.

Les Aliments *Eprouvés* AYLMER pour Bébé sont cuits sous pression pour en conserver toute la saveur et la valeur nutritive et soigneusement filtrés pour en faire une nourriture délicate, bien appropriée à la fonction digestive, le tout sous une constante surveillance scientifique.



COMMENT OBTENIR LES IMAGES POUR LA POUPONNIÈRE

☐ ZÈBRE ☐ TAMIAS ☐ OURS
☐ MOUFFETTE ☐ CERF ☐ LAMA
☐ ÉCUREUIL ☐ LION ☐ LAPIN
☐ RENARD ☐ ÉLÉPHANT ☐ GIRAFE

Décidez quelle image vous voulez recevoir. Inscrivez en lettres CARRÉES sur le coupon ci-dessous vos NOM et ADRESSE et adressez le tout, ainsi que 12 étiquettes d'aliments Aylmer pour bébé à:

Dept. A,
Canadian Canners Ltd.,
Hamilton, Ontario.

NOM _____

ADRESSE _____

CITÉ _____ PROV. _____

58F-54 Q.L.S.

Son Exc. Mgr Garant officie aux funérailles de M. l'abbé Dubeau

(Suite de la page 19)

agissaient comme porteurs d'honneur auprès du catafalque.

Dans les stalles du sanctuaire, au service funèbre et à la cérémonie de translation, on voyait Mgr J.-A. Gauthier, P.D., curé de Giffard; Mgr Ernest Dumais, P.D., de l'Archevêché; Mgr Réal Thomassin, P.D., supérieur du Petit Séminaire de Québec; M. le chanoine V. Rochette, de l'Archevêché; M. le chanoine E. Beaudry, du Séminaire de Québec; le R. P. E. Haguette, m.s.c.; le R. P. Leclerc, o.f.m.; M. l'abbé E. Turmel, curé de L'Ancienne-Lorette; M. l'abbé L. Gariepy, curé de Notre-Dame du Chemin; M. l'abbé J.-P. Gravel, curé de Valcartier; M. l'abbé Alex. Renaud, curé de Laurierville, M. l'abbé J. Fortin, du Séminaire de St-Victor; M. l'abbé Arthur Prémont, de St-Malo; M. l'abbé Léger Robitaille, curé de Château d'Eau; M. l'abbé Antonio Parent, de Laval; MM. les abbés Alfred Guillemette, Wilfrid Vachon et A. [illegible]mard, du Séminaire de Québec; MM. les abbés Gérard et Pierre-Georges Emond, de St-Gérard-Magella; M. l'abbé L.-P. Bégin, aumônier de l'hospice du Lac Vert; M. l'abbé J.-M. Leblond, de l'Ancienne-Lorette; M. l'abbé Chs Létourneau, de Charlesbourg; M. l'abbé P.-E. Joncas, de Stadacona; M. l'abbé Léon Lacroix, de Loretteville; MM. les abbés Isidore Landry, Chs-A. Jobin et P.-A. Matte, vicaires à Loretteville.

Les maires de Loretteville, MM. Gérard Brousseau et C.-A. Savard, ainsi que le président de la Commission scolaire, M. Béranger Boivin, participaient aussi à cette manifestation avec MM. les marguilliers Gérard Savard, Jos. Pépin, H.-P. Cimon, des représentants de tous les groupements paroissiaux, les notables de la paroisse et tous les enfants des écoles du collège et du couvent.

M. Antonio Falardeau, de la maison A. Falardeau, de Loretteville, dirigeait les funérailles à l'issue desquelles les restes mortels ont été inhumés dans le cimetière paroissial.



TRANSLATION DES RESTES DE M. L'ABBE JULES DUBEAU : De nombreux membres du clergé et citoyens ont assisté, hier après-midi, à Loretteville, à la cérémonie de translation des restes de M. l'abbé JULES DUBEAU, décédé à l'âge de 70 ans. M. l'abbé A.-V. Dumas, curé de la paroisse, a présidé. Sur la photo ci-dessus on aperçoit le défilé à son arrivée à l'église. (Photo du Soleil)

CENT POUR CENT! Par Cinquante



Ouf! il s'en fallait de peu . . . Vite, qu'on célèbre cet atterrissage en douceur avec une bonne bouteille de Labatt '50' bien fraîche. Quelle bière magnifique! (Pas étonnant d'ailleurs, car elle est *plus légère* et *plus moelleuse* que les autres.)

Laissez faire '50'! Pour la soif de tous les jours comme pour les grandes occasions, dites: "Cinquante!" Vous ne le regretterez pas.
La Brasserie Labatt.



LABATT
N'Y A RIEN QUI LA BATTE!

Appelez-nous
4-6769
pour prix sur toutes nos viandes

BEURRE No 1, 1ère qualité	.58
LARD haché, 3 livres	1.00
FESSE VEAU, complète, la livre	.49
LARD frais, épaule, la livre	.35
POULE "A", à partir de la livre	.39
BACON, le paquet	.20
STEAK à partir de, la livre	.49
GRAISSE 2 livres	.35
BOEUF haché, FOIE, SAUCISSE, BOLOGNE, BAS DE COTE La livre	.19

Marché St-Dominique Enr.
GROS et DETAIL
53 ou 460 St-Dominique
BIERE ET PORTER

Election au club des aquaristes

Les amateurs de poissons tropicaux se sont réunis hier soir, à la faculté des Sciences de l'université Laval pour fonder le club des Aquaristes de Québec. Voici la composition du conseil d'administration: président, M. Lionel Boisseau; vice-président, Mme René Larue; secrétaire-trésorier, M. Lucien Deschamps; directeurs, M. J.-Léo Doucet, Mlle Anne-A. Verret et M. Noël Couture.

Après avoir formé la constitution et adopté les règlements du nouveau club, les membres qui étaient au nombre d'une cinquantaine ont élaboré un programme pour le reste de l'année, à savoir: réunions mensuelles et publication d'un bulletin adressé aux membres pour les tenir au courant des activités du club. Il a été enfin décidé d'affilier celui-la au Centre des Naturalistes de Québec.

Mort subite de Mlle Adeline Rousseau

St-Antoine de Tilly, (DNC) Mlle Adeline Rousseau, fille de feu M. Chrysostome Rousseau et de dame Camille Lafleur, est décédée subitement le 18 janvier, à l'âge de 85 ans.

Elle laisse dans le deuil, deux frères, MM. Ferdinand Rousseau, de Lowell, Mass. et Joseph Rousseau, de Bristol, Conn.; ses neveux M. l'abbé Roger Rousseau, de New-Haven, MM. Alfred Rousseau, de Bristol, René Rousseau, de West Harford et Louis Rousseau, de Worcester; ses nièces: la Rév. Mère Marie-Alice, des Srs Grises de la Croix, de Sudbury, Ont., Miles Yvonne et Annette Boulé, de Lowell, Mass, Mme Rita Haling, de Hartford, Mme Gertrude Stumps, de Hartford et Mme Pauline Schultz, de Newington, Conn.

On prouvera que les commanditaires profitent plus de l'annonce dans les journaux qu'à la TV; campagne

papers' Bureau of Avertising a annoncé hier l'entreprise d'une campagne, afin que les journaux bénéficient d'un plus grand volume d'annonces en 1956.

La campagne attachera une grande importance à la télévision, a signalé M. Harold-S. Barnes, directeur de l'organisme subsidiaire de l'American Newspaper Publishers Association.

Dans un texte préparé à l'avance, M. Barnes a dit que le NBA soulignera aux commanditaires des programmes de TV la concurrence sans cesse croissante dès différents réseaux pour capter l'attention des auditoires. La campagne leur prouvera également, dit-il, que les commanditaires dépensent beaucoup d'argent pour n'atteindre qu'un nombre décroissant d'auditeurs.

Tous les commanditaires importants de la télévision, a ajouté M. Barnes, seront informés du volume d'annonces dans les journaux qu'ils pourraient obtenir avec l'argent qu'ils dépensent à la TV. La comparaison leur ouvrira les yeux, dit-il.

Le NBA projette aussi d'adresser chaque semaine une lettre aux grands commanditaires pour leur démontrer qu'ils ont de moins en moins le contrôle des programmes télévisés.

La campagne sera étayée par deux nouvelles enquêtes importantes concernant la portée de la télévision sur les auditoires.

Mort de monsieur Joseph Perreault

M. Joseph Perreault est décédé à l'hôpital de Hauterive à l'âge de 79 ans et deux mois. M. Perreault avait épousé en premières noces Aurore Roussel, puis s'était remarié à Eugénie St-Louis. Il résidait à Baie-Comeau.

Il laisse dans le deuil, ses fils: M. Alphonse Perreault, de Québec, M. Omer Perreault, de Baie-Comeau, M. Lucien Perreault, de Chicoutimi; ses filles: Mme Philémon McKinnon (Yvonne), Mme Dave Gleason (Laura), Mme François Philibert (Alice); ses gendres: M. Philémon McKinnon, M. Dave Gleason, M. François Philibert; ses belles-filles: Mme Alphonse Perreault, Mme Omer Perreault, Mme Lucien Perreault et Mme Vve Wilfrid Perreault ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits enfants.

Les funérailles auront lieu à Hauterive demain.

Avenue et Côte Sainte-Geneviève

L'échevin David Burns a demandé au comité des noms de rues d'étudier la possibilité de modifier deux noms de rues qui prêtent trop à confusion. Il s'agit de l'avenue Ste-Geneviève, dans le quartier Champlain et la Côte Ste-Geneviève, dans St-Jean-Baptiste. Les résidents de ces deux quartiers ont de la difficulté avec leur malle, surtout dans l'avenue Ste-Geneviève, où il est question surtout de louage de chambres par les touristes. Tout le monde tient à son nom dans chacun des quartiers. L'échevin Boissinot déclare que personne s'est plaint dans son quartier. L'échevin Mecteau propose au moins qu'on étudie l'historique de ces deux rues et que l'on opte pour faire disparaître la confusion.

Pour les réfugiés

Londres, 26 (Reuter) La Grande-Bretagne a l'intention de donner jusqu'à 100,000 livres, cette année, au Fonds de la haute commission des Nations Unies pour les réfugiés, a annoncé hier le Foreign Office.



Grande reconnaissance pour faveurs obtenues à Marie Reine des Coeurs avec promesse de publier.

PRIERE EFFICACE A MARIE, REINE DES COEURS

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardes nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances: vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils Jésus-Christ. Nous promettons si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de Vous faire connaître sous le titre de "MARIE, REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours, vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous (2fs).

Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

Imprimatur: J.-C. CHAUMONT
M. Lemieux



Grande reconnaissance pour faveurs obtenues à Marie Reine des Coeurs, avec promesse de publier.

PRIERE EFFICACE A MARIE, REINE DES COEURS

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes desespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardes nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances: vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils Jésus-Christ. Nous promettons si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de Vous faire connaître sous le titre de "MARIE, REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours, vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous (2fs).

Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

Imprimatur: J.-C. CHAUMONT
J. D. P.

P.-E. TOUPIN
Boucher
Viande de choix
425, du Roi — Tél.: 5-8585
Québec

BEURRE, 1ère qualité, la lb	.58
POULETS 'B' 6 lbs et plus	.55
BOEUF ouest, tibone	.55
JAMBON cottage, maigre, la lb	.55

Livraison partout en ville

GRATIS: SET de VAISSELLE GRATIS: SET de VAISSELLE



MODELE 1956

$55.00 de réduction

Plus allocation d'échange $20.00
Total $75.00

Sur
LESSIVEUSE DE LUXE
Beatty
avec pompe et régulateur
Exactement telle qu'illustrée

PRIX
$99.50

Le Manufacturier nous a concédé un prix spécial pour un lot de ces Lessiveuses Beatty 1956. Nous allons les écouler toutes immédiatement, au plus bas prix jamais offert. N'attendez pas qu'elles soient toutes parties.

AUCUN DEPOT — TERMES FACILES
Quantité limitée

Pour plus de détails consultez seulement à l'adresse mentionnée

239 St-Vallier-Ouest
votre spécialiste en lessiveuses

AU FOYER DES LAVEUSES Inc.
VENTE - RÉPARATION - PIÈCES TÉL.: 2-6651 — 3-4638

- Pompe de drainage à haute vitesse.
- Régulateur pour lavage.

GRATIS
Avec chaque achat d'une lessiveuse.
UN SET de VAISSELLE de 12 Couverts

BEURRE no 1 seulement la livre	.57
3 livres SAUCISSE, pr	.57
3 livres SAUCISSON pour	.57
3 livres FOIE de lard pour	.57
3 livres FOIE de boeuf pour	.57
3 livres ROGNON de lard, pour	.57
2 livres SAUCISSE fumée, pour	.57
2 livres CHOPS de veau, pour	.57
2 livres BOUDIN, pour	.49
1 livre STEAK minute, pour	.49
1 livre STEAK délicatisé, pour	.49
ROTI TALON ronde, la livre	.49
COTE de boeuf roulée, la livre	.49
FESSE d'agneau la livre	.49
2 pqts BACON ½ livre	.49
5 livres BAS de côte, boeuf, pr	.49
Devant VEAU de lait, la livre	.24
BOEUF H-Côte, la livre	24
BOEUF désossé pr bouillir, lb	24
TETE de lard la livre	.07
10 lbs viande à ragoût en petits morceaux	.89
1 doz d'oeufs A Gros, 1 doz d'oeufs A Petit, 1 doz d'oeufs "B"	les 3 pour 1.39

Boucherie WEISBERG'S
862, ST-JOSEPH EST
TELEPHONE: 2-2785
Commandes postales remplies avec courtoisie

BEURRE, 1ère qualité, la lb	.59
POULE "A", fraîche, la lb	.37
JAMBON cottage, Premium Swift, lb	.49
BOEUF à rôtir, la livre	.32
Devant VEAU LAIT la livre	.29
CHOP VEAU LAIT la livre	.49
TETE LARD fraîche, la lb	.09
ORANGES Sunkist 2 douz pr	.49
PAMPLEMOUSSES Floride 10 pour	.59
POMMES McIntosh, douz	.24
CONCOMBRES salés, la lb	.29

LIVRAISON SPECIALE LE SAMEDI A 1h. 30 POUR LES SAULES

OROLET & MONTREUIL
Tél.: 2-5279 — 2-5270
12 ST-JOSEPH OUEST
Bouchers-Charcutiers
Notre devise: Qualité, service et courtoisie

SERVICES SPECIALISES
100 MANTEAUX FOURRURES
De qualité seulement, réduits au prix coûtant pour janvier.
HENRI DION
576 DE MAZENOD
5-9702.

VENTE DE JANVIER
VOUS ECONOMISEREZ
DE 15 à 25%
EN FAISANT L'ACHAT DE VOTRE
MANTEAU DE FOURRURE
TEL QUE:
MOUTON DE PERSE NOIR
MOUTON de PERSE GRIS
CASTOR
LOUTRE
RAT MUSQUE
CHEZ
LEO BERNARD
234, ST-VALLIER-OUEST
QUEBEC - TEL.: 3-1329

M. Alph. Paquet, doyen d'Issoudun, meurt à 90 ans

N.-D. d'Issoudun, (DNC) La paroisse de Notre-Dame d'Issoudun a perdu son doyen dans la personne de M. Alphonse Paquet, décédé le 8 janvier à l'âge de 90 ans 10 mois. Son épouse, née Delvina Daigle l'avait précédé dans la tombe. Chrétien exemplaire, causeur jovial et ami de tout le monde, le distingué vieillard laisse le meilleur des souvenirs chez tous ceux qui l'ont connu.



La levée du corps a été faite par M. le curé Théodore Trépanier qui a également chanté le service, assisté de MM. les abbés Georges Trépanier, curé de St-Janvier de Joly et Arthur Papillon, curé de St-Flavien, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Bernard Métivier, vicaire à St-Flavien, avait pris place au choeur.

M. Aurélien Ferland conduisait le convoi funèbre et H. Edouard Dubois portait la croix. Les porteurs du cercueil étaient MM. Adélard et Wilfrid Guérard, Edouard Dubois, jr, Alphonse Couture, Alfred Guérard et Armand Croteau. MM. Désiré Bédard et Amédée Guérard ont fait la collecte pendant le service. Un landeau de fleurs était conduit par M. Adrien Paquet.

Le défunt laisse dans le deuil deux filles et trois fils; Mme Barthélemy Houde (Mérina), de Salem Mass., Mme Philippe Payeur (Rose-Ilda) de Beebe Jonction, Mme Octave Boucher (Marie-Louise) de Salem Mass., Mme Albert Guérard (Eva) d'Issoudun, Mme Joseph Lambert (Alice) de Salem Mass., MM. Alfred, de St-Flavien, Alcide et André Paquet, d'Issoudun.

Des amis assistaient nombreux aux funérailles, parmi lesquels M. René Bernatchez, m.a.l., député de Lotbinière, le Dr J.-B. Hamel, de St-Flavien, le maire de la paroisse M. Jean-Baptiste Charest, ainsi que les maires et conseillers des paroisses environnantes.

Mlle M.-J. Lafond meurt à Parisville

Parisville, (DNC) Mlle Marie-Jeanne Lafond, fille de M. et Mme Borromée Lafond (Exilda Beaudet, tous deux décédés, est morte le 20 janvier à l'âge de 66 ans.

Elle laisse dans le deuil quatre frères: MM. Fortunat et Pierre, de Parisville, Philippe, des Etats-Unis, et Zéphirin, de Deschaillons; deux soeurs, Mlles Agatha, de Parisville, et Juliette, de Montréal, plusieurs neveux et nièces.

Le service fut chanté par M. le curé V. Careau, de Parisville, assisté de M. le curé J. Lefrançois, de Fortierville et M. le vicaire de Deschaillons. La croix était portée par M. Gabriel Boisvert; portaient la dépouille mortelle: MM. Roger Chandonnet, Alphonse Tousignant, Bernardin Beaudet, Fernando Brisson, Paul-Henri Beaudet et Jean-Luc Tousignant.

Un groupe important de parents et d'amis assistaient aux funérailles.

Amende de $25

Un propriétaire de taxi de Sillery a été accusé, hier, en Cour municipale de Québec, d'avoir conduit des clients entre deux points situés dans les limites de la cité de Champlain et ce, sans permis, rapporte l'inspecteur Gérard Racine, de la brigade volante. Il a avoué sa culpabilité et le juge Rodolphe DeBlois l'a condamné à $25 d'amende et les frais. L'enquête dans cette cause a été menée par les sergents détectives Lemoyne et Armstrong.

Trois femmes ont comparu devant cette Cour, hier, dit le capitaine J.-P. Goupil, de la brigade des moeurs. Deux ont été accusées de flânage et l'autre, de vagabondage. L'une des premières a avoué sa culpabilité et a été condamnée à $15 d'amende ou 15 jours de prison. Les deux dernières ont nié et leur cause reviendra dans huit jours.

Emeutiers libérés

Santiago, 26, (PA) Le ministre de l'Intérieur, Benjamin Videla, a annoncé hier que le gouvernement libérera 40 personnes emprisonnées dans des camps de détention, en diverses parties du Chili, pour avoir troublé la paix.

DÉCÈS

BARRETTE — A Québec, le 26 janvier 1956, à l'âge de 62 ans 10 mois, est décédé M. Albert Barrette, employé du C.N.R., à sa retraite, époux de dame Anna Boivin, demeurant 308, avenue Prouix.

Les funérailles auront lieu lundi, à 8 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison Sylvio Marceau Inc., No 224 rue St-Vallier Ouest, à 7 heures 45, pour l'église Notre-Dame de la Recouvrance, et de là au cimetière St-Charles.

26jan-3fs—720847

BARBEAU — A l'hôpital St-François d'Assise, le 26 janvier 1956, à l'âge de 37 ans, est décédé M. Eugène Barbeau, époux de dame Alice White, 266 St-Ambroise.

Les funérailles auront lieu lundi, à 8 heures.

Départ des salons mortuaires Antonio Falardeau & Fils, No 189 rue St-Ambroise, à 8 heures 45, pour l'église de Loretteville, et de là au cimetière paroissial.

26janv-3fs—720844

BELANGER — A Québec, le 24 janvier 1956, à l'âge de 61 ans 8 mois, est décédé M. Joseph-Anaclet Bélanger, ex-employé civil, époux de dame Alma Poirier, 1 rue St-Stanislas.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, No 46 Boul. St-Cyrille Ouest, à 8 heures 45, pour la Basilique Notre-Dame de Québec, et de là au cimetière Belmont. Le trajet se fera en automobile.

24 janv.-3fs—720723

BLIER — A Québec, le 25 janvier 1956, à l'âge de 78 ans 8 mois, est décédé Sieur Auguste Blier, époux en premières noces de feu dame Philomène Fortin, en deuxièmes noces de feu dame Marie Caron, demeurant au No 74 Marie de l'Incarnation.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, No 1187, 1ère Avenue, à 8 heures 40, pour l'église de St-Malo, et de là au cimetière St-Charles.

25janv-3fs—720683

BOIVIN — A Québec, le 26 janvier 1956, à l'âge de 4 9ans 11 mois, est décédé Monsieur Joseph Boivin, époux de dame Loretta Morand, demeurant à 380 avenue Taschereau.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison Sylvio Marceau Inc., No 224 rue St-Vallier Ouest, à 8 heures 45, pour l'église Sacré-Coeur de Jésus, et de là au cimetière St-Charles.

26janv-3fs—721131

BOULET — A Québec-Ouest, le 23 janvier 1956, à l'âge de 19 ans, est décédé M. Jean-Guy Boulet, fils de M. Ernest Boulet et de dame Irène Cyr, demeurant à 262 avenue Turcotte, Québec-Ouest.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., No 270 rue Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église Notre-Dame de la Recouvrance, et de là au cimetière St-Charles.

24janv-3fs—720522

BRASSARD — A Roberval, le 25 janvier 1956, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Odile Girard, épouse de feu M. Michel Brassard.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 15, pour l'église de Roberval, et de là au cimetière paroissial.

25janv-2fs—720671

REGIMBAL — A Québec, le 25 janvier 1956, à l'âge de 65 ans est décédé M. Alphège Regimbal, employé civil, fils de feu Eugène Regimbal et de feu dame Corinne Lacroix, autrefois de Montréal.

Le corps est présentement exposé à la résidence funéraire de la maison Germain Lépine Ltée, No 96 St-Cyrille-Est, coin Turnbull, d'où il partira ce soir à 10 heures, pour le train de Montréal, où un service sera chanté lundi à 9 heures, en l'église St-Louis-de-Gonzague de Montréal et de là au cimetière Ste-Monique, Co. des Deux Montagnes.

26 janv.-1fs—720872

SAVARD — A Québec, le 25 janvier 1956, à l'âge de 57 ans, est décédée dame Amanda Comeau, épouse de Sieur Léonce Savard, demeurant à 5 rue Sutherland.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures 15.

Départ de la résidence funéraire de la Maison Arthur Cloutier et Fils, No 252 rue d'Aiguillon à 9 heures 05 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles.

26janv-2fs—720817

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements

RHEAUME — La famille de M. J. Rhéaume remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de Mme J. Rhéaume (Claudia Roy), soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. —720670

THOMPSON — Les familles Louis Madier de Champvermeil et Nérée et Thomas-Louis Tremblay remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de Mme John Thompson, née Rosana Moreau, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. —720702

Feu M. Alfred Plante

M. Alfred Plante, décédé hier matin, laisse également dans le deuil, outre les noms déjà mentionnés dans une précédente nouvelle, ses belles-soeurs: Mme Joseph Pagé, de Québec et Mme Rodolphe Pagé, de Montréal.

Orchidée Inc. Florists
1088 AVE CARTIER, TEL.: 2-4998

Gardenia
FLEURISTE
107 rue St-Jean ouest
Tél.: 4-2128

Des *Fleurs*
présentées avec goût viennent toujours de chez
McKenna INC.
Fleuristes
Magasin ouvert tous ... jours de 8.30 hrs a.m. à 5.30 p.m.
11 rue St-Jean
TEL.: 2-6863

"Les fleurs ont un langage"
Salon Fleuri
Fleuriste
135 est St-Joseph
Tél. 4-5218 QUÉBEC

M. COLLIN ENSEIGNES
Lettrage de tous genres, panneaux-réclames, consultez nos prix.
TEL.: 5-9965

ON DEMANDE
Machinistes et Mécaniciens
s'adresser à
TALBOT HUNTER ENGINEERING & BOILER WORKS LTD.
170 rue St-Paul, Québec

VENDEUR DEMANDE POUR REGION LAC ST-JEAN
Importante compagnie de matériaux de construction de renommée nationale demande vendeur de 25 à 35 ans. Devra parler et écrire l'anglais, posséder au moins instruction école supérieure. Excellente opportunité pour avancement. Bon salaire, dépenses payées, automobile fournie, en plus plan d'hospitalisation.
Ecrire donnant détails, expérience, état civil à
CASIER 5879, LE SOLEIL

Westinghouse
vous présente son
REFRIGERATEUR modèle DPH90R



Prix régulier $369.
en spécial pour un temps limité à..... **$269.**
Conditions faciles de paiements

MAGUIRE ELECTRIC LTEE
1330 MAGUIRE, SILLERY TEL.: 7-3401

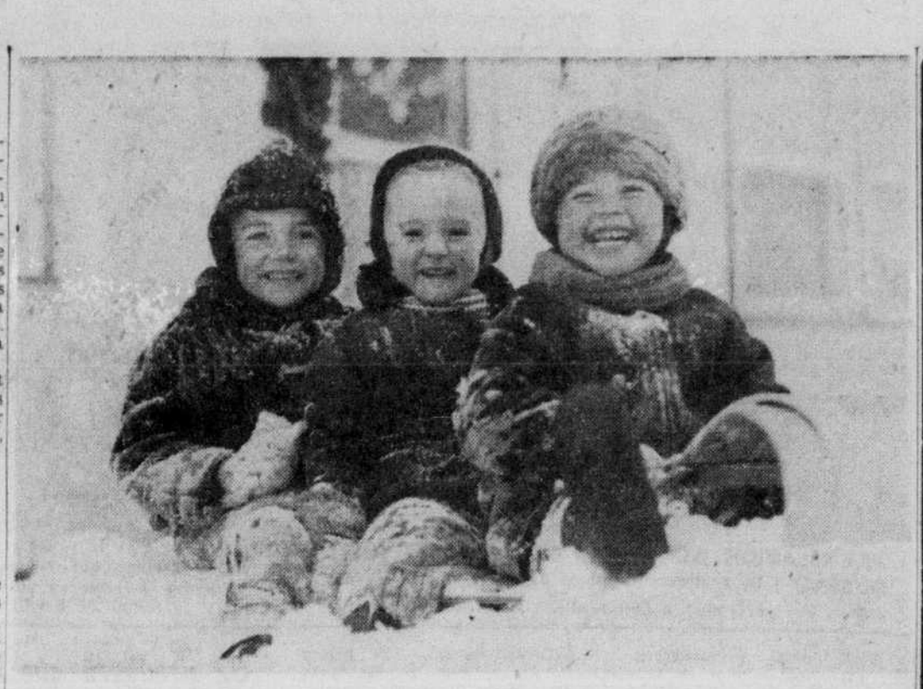
15 bills votés à la Chambre haute

Au cours d'une brève séance tenue hier après-midi, sous la présidence de l'hon. Jean-Louis Baribeau, le Conseil législatif a reçu de l'Assemblée législative puis voté en première et deuxième lectures une quinzaine de projets de loi de caractère privé. Toutes ces mesures ont aussitôt été renvoyées aux comités de législation de la Chambre pour études en détails. Le Conseil s'est ensuite ajourné à cet après-midi, à 3 heures.

Les conseillers législatifs ont siégé pendant plus de deux heures en comité des bills privés pour examiner une vingtaine, au moins, de bills privés.

Millionnaires anglais plus nombreux

Londres, Reuters - (PA) - Une augmentation considérable des millionnaires en Grande-Bretagne, voilà ce qui ressort du rapport des percepteurs d'impôt. Plus de 190 personnes ont eu un revenu de 6,000 livres sterling en 1953-54 comparé à 35 l'année précédente. Pour atteindre ce revenu en Grande-Bretagne un homme doit être millionnaire.



CHANCEUX D'AVOIR DE LA NEIGE : Voici trois jeunes bambins de Thetford-Mines qui s'en donnent à coeur joie dans la neige. Ce sont de g. à d. Paulo Grondin, André Lambert et Richard Grondin. Les petits Québécois voudraient bien en faire autant.
(Studio Robert — Thetford-Mines DNC)

La mise en vigueur des lois contre les crimes sexuels relève des provinces

Ottawa, (PC) Le ministre de la Justice a déclaré hier que le code pénal comporte des dispositions qui, convenablement appliquées, permettent d'interner indéfiniment les pervers sexuels.

M. Garson a laissé entendre aux Communes qu'il appartient aux procureurs généraux des provinces de veiller à la mise en vigueur des lois contre les crimes sexuels dont un certain nombre auraient été récemment commis dans quelques villes ontariennes, notamment à Toronto et Hamilton.

Une fois enfermées dans les pénitenciers fédéraux, a précisé le ministre, ces personnes peuvent recevoir les traitements nécessaires si toutefois elles y consentent. Mais plusieurs s'y refusent, et on ne peut les leur imposer.

M. Garson a donné ces explications en réponse aux questions de M. Russell Reinks, député libéral de Hamilton-Sud, et de Mme Margaret Aitken, député progressiste conservateur de York-Humber. Tous deux réclamaient la détention à perpétuité des personnes convaincues de crimes sexuels et des présumés pervers sexuels.



Emile Genest, l'inimitable Napoléon des Plouffe, qui sera le conférencier lors de la soirée mixte du Club Vente-Publicité, samedi le 28 janvier prochain à 9 heures, Chez Marino. Le sujet traité sera "Réminiscence de Théâtre". Il sera présenté par l'auteur des Plouffe, M. Roger Lemelin et remercié par M. Denis Dumais de Molson. —

M. FULTON

Mais M. Davie Fulton, qui est avocat, s'est inscrit en faux. Le député progressiste conservateur de Kamloops s'est dit d'avis que M. Garson, une fois de plus, adoptait une attitude suivant laquelle le Parlement n'est requis que de voter les lois et que sa responsabilité s'arrête là.

Selon l'avocat de la Colombie-Britannique, le ministre se borne à déclarer que le Parlement peut se soustraire à ses responsabilités et qu'il incombe aux provinces d'administrer la loi. Cette façon de voir les choses, a-t-il dit, limite singulièrement les devoirs du Parlement.

M. Fulton estime que les dispositions du code relatives aux pervers sexuels ne sont pas toujours adéquates.

"La définition du psychopathe sexuel criminel dans le code pénal, a dit M. Fulton, laisse à désirer". Et c'est à cause de cela précisément que l'on se demande avec anxiété au Canada si la loi actuelle est suffisante.

Qui a bu trois verres de bière en 40 minutes n'est déjà plus en état de conduire une auto

A la Cour supérieure, l'honorable Wilfrid Edge a inscrit une cause opposant un motocycliste et le conducteur d'une automobile à la suite d'une collision entre leurs deux véhicules, sur le boulevard Charest, durant l'été de 1953.

Le conducteur de la motocyclette est le demandeur. Il explique à la Cour que vers cinq heures, cette après-midi là, il circulait sur le boulevard, en direction est-ouest. En face de l'entrée principale de l'un des grands magasins de Québec, il vit surgir devant lui l'automobile du défendeur qui se dirigeait vers l'est. Celui-ci a fait un demi tour à gauche (U-Turn) pour s'immobiliser entre les lignes blanches. Le demandeur n'a pu éviter la rencontre. La moto heurta l'aile arrière droite de la voiture du défendeur, devint incontrôlable, alla s'arrêter sur un troisième véhicule qui venait à sa rencontre et le motocycliste fut projeté à 15 pieds plus loin. Il rend l'automobiliste responsable de l'accident et réclame $5,598.04.

(Suite à la page 8, 6e col.)

Les pourvois en appel dans les causes de meurtre soumis à plusieurs juges de la Cour Suprême, prévoit M. Garson

Le député conservateur de Kamloops, M. Davie Fulton, soulève l'affaire Coffin à la Chambre des Communes et critique la conduite du gouvernement du Canada qui semble avoir mis en doute la décision du juge Douglas Abbott.

Ottawa, (PC) — Le ministre de la Justice a déclaré aux Communes hier que le gouvernement envisage la possibilité d'apporter certains changements à la loi afin que les demandes de pourvoi en appel à la suite des condamnations pour meurtre soient désormais entendues par plus d'un juge de la Cour suprême du Canada.

M. Garson, qui répondait ainsi à une question posée par M. Davie Fulton, député progressiste conservateur de Kamloops, n'a pas fourni d'autres détails.

Rappelons que, aux termes de loi, les requêtes de pourvoi en appel doivent être adressées à un seul juge du plus haut tribunal, siégeant privément. Mais, l'Association du Barreau canadien a demandé au gouvernement que ces demandes soient entendues par plus d'un juge, préférablement par trois juges, siégeant publiquement.

L'AFFAIRE COFFIN

A cet égard, M. Fulton a rappelé le cas de Wilbert Coffin prospecteur gaspésien convaincu pour meurtre d'un jeune chasseur américain, dont la demande de pourvoi a été rejetée par le juge Douglas Abbott.

C'est à la suite du rejet de la requête de pourvoi que le conseil des ministres a prié les juges du plus haut tribunal de lui indiquer quelle aurait été leur décision s'ils avaient eu à la prendre dans le cas de Coffin.

Mardi, cinq juges sur sept ont fait savoir qu'ils auraient maintenu la condamnation. Il appartient maintenant au cabinet de se prononcer sur la question de savoir si Coffin sera pendu, s'il bénéficiera d'une commutation de peine ou si un autre procès

(Suite à la page 8, 3e col.)

Nom français réclamé pour l'hôtel du CNR par le député Regier

Ottawa (PC) M. Erhart Regier, qui s'était rendu célèbre au cours de la dernière session en affirmant que le Québec était mûr pour le communisme a déclaré hier qu'on devrait donner au nouvel hôtel montréalais des Chemins de fer Nationaux un nom qui convienne au désir de la majorité des Canadiens français. Personne, a précisé le député socialiste de la Colombie-Britannique, n'a encore exposé les raisons valables pour lesquelles on ne peut accéder à la requête des Canadiens français du Québec au sujet de l'hôtel.

MM. A. Turcotte et L. Carpentier réélus à l'Association patronale

MM. André Turcotte, du Marché d'Orléans, Inc., et Léo-P. Carpentier, de Webster and Sons, Ltd., ont été reportés respectivement à la présidence de la section des Marchands de Fruits, Légumes et de la section des Marchands de Matériaux de Construction de l'Association Patronale du Commerce, lors des assemblée générales de ces deux sections, tenues récemment.

Aussi à la section des Marchands de Fruits, Légumes et Poissons, M. Jacques Légaré, de la maison Alexandre Légaré et Fils, a été réélu vice-président. M. Jacques Légaré a été délégué auprès du conseil d'administration de l'APC et du comité paritaire de l'Alimentation en gros, de même que M. Narcisse Matte, de Dominion Fish and Fruit, Ltd.

D'autre part, M. J.-C. Côté, de la maison Fournier et Papillon, Ltée, a été réélu vice-président de la section des Marchands de Matériaux de Construction, alors que M. Léo-P. Carpentier s'est vu déléguer auprès du comité paritaire de la Quincaillerie, Ferronnerie, Peinture et Matériaux de Construction de la région de Québec.

AVIS DIVERS

8 h. 30 p.m. — Ecole des Parents de St-François d'Assise — Conférence de Mme Simone Bussières, à la salle du couvent.

8 h. 30 p.m. — Association des Parents et Maîtres de St-Roch — Réunion à l'école St-Roch, 331 rue du Roi. Causerie de M. Allard, inspecteur d'écoles; sujet: "L'école, affaire de parents". Entrée libre.

CONCERT INTIME pour les ORGANISTES AMATEURS

Tel qu'annoncé dans les journaux d'hier, un concert intime pour les amateurs de musique d'orgue sera donné à l'hôtel Victoria, le jeudi 2 février, à 8.15 h. p.m.

Porter Heaps, un des meilleurs organistes et professeurs américains, donnera un concert de trois heures. Quoique les organistes professionnels soient invités, le concert est surtout organisé pour les organistes amateurs et les gens qui aiment la musique d'orgue. M. Heaps donnera une conférence et une démonstration, indiquant comment faire les arrangements et jouer de la musique populaire, certains effets spéciaux d'instrument, les techniques et autres sujets qui peuvent intéresser les personnes qui jouent pour leur plaisir et leur délassement.

M. Heaps a donné des conférences et des concerts dans le monde entier. Il a joué comme soliste invité avec les orchestres symphoniques de Detroit et Chicago, et aussi comme organiste et directeur de chorale de l'Eglise épiscopale St. Matthews de Evanston. Ses connaissances sont très étendues et variées, dans tous les travaux pour orgue: musique d'église, radio, télévision, enseignement et arrangements. Il a récemment enregistré plusieurs albums de disques.

L'entrée est libre.

Adrien Brindamour Enr.
BOUCHER - TEL.: 2-6418 - 161 ST-LAURENT
BOEUF HAUTE QUALITE

BAS COTE	.10	HAUT COTE palette	.39
ROSBIF sirloin 1ère coupe	.57	HAUT COTE épaule	.45
ROSBIF gros filet	.65	STEAK haché	.45
STEAK ronde	.69	STEAK ronde	.69
Catégorie 'A' POULES 4 - 5	.39	JAMBON épaule	.39
Catégorie 'A' POULES 5 et plus	.45	JAMBON fesse	.45
Catégorie 'A' POULETS 5 lbs et plus	.63	JAMBON cottage	.59
VEAU fesse 7 à 9	.69	VEAU palette 2 à 7 lbs	.45

LIVRAISON GRATUITE

Pour cette Semaine... HABIT DE NEIGE
1 pièce, grandeur 6 ans seulement. Spécial **5.95**



HABITS DE NEIGE, 2 pièces, grandeur 4 à 7 ans, pour garçons et filles. Spécial **$9.95** ET **$7.95**
CAMISOLES pour bébés, 3 - 6 - 9 et 1 an. Spécial ..... .59
COUCHES "Curity", val. réf. de $4.95, spécial **$3.95**
COUCHES en flanellette, 18" x 21" **$2.39**
JAQUETTES pour bébés ..... .49
PANTIES, paquet de 5 paires, couleurs assorties, 2 à 6 ans. Le paquet ..... .98

Magasinez à la plus grande et la plus belle spécialité pour enfants à Québec. Le seul magasin à rayons pour enfants à Québec.

Aubry & Paradis
390 DU ROI — TEL.: 3-7871

MOZART
Venez le voir dès aujourd'hui



LE FAMEUX TELEVISEUR
MARCONI
RADIO TELEVISION ELECTRONIQUE

La série la plus complète en TV. Meubles noyer, acajou ou chêne pâle.
MODELES DEPUIS : **$179.95**





Circuit ultra-sûr qui supprime virtuellement les parasites.

COMMANDEZ PAR LA POSTE

AUCUN DEPOT
LIVRAISON IMMEDIATE

PAYEZ AUSSI PEU QUE : **$2.00** PAR SEMAINE

Vous serez émerveillés de voir et d'entendre les nouveaux modèles de TV Marconi "Pré-Ajustés", au rendement impeccable. Une amélioration du système de reproduction du son donne une meilleure fidélité, même aux modèles les moins chers.

MOZART LIMITEE 226-228 ST-JOSEPH EST

$150,000 À LIQUIDER!
VENTE D'AGRANDISSEMENT



Rabais jusqu'à **50%**
Dernière semaine
BOTTINES 'SAMSON'
Bottines très fortes, doublées, avec tendons et rivets de cuivre, lame garantie, 6 à 13.
VAL. $21.95
Exigez la GARANTIE écrite Nap. Côté
13.95



PATINS PROFESSIONNELS
Lame garantie, supports d'acier, avec "cap" garanti.
VAL. $45.00
Exigez la GARANTIE écrite Nap. Côté
29.95



PATINS HOMMES Pointures de 8 à 10 REG. $6.95 **$3.95**
PATINS HOMMES Pointures 8 et 9 seulement. REG.: $17.95 **$8.95**

NAP. CÔTÉ SPORTING GOODS GROS - DETAIL
878 EST ST-JOSEPH, Québec 2, Tél.: 4-3242

SALON DE COIFFURE A VENDRE
à 604 rue ST-JEAN, Québec. Bonne condition. Pour plus amples informations:
Téléphone: TE 7-4526

OCULISTE
Yeux, oreilles, nez, gorge
Dr A. TREMBLAY
75 ST-JEAN — TEL.: 3-7390
Résidence : 29 Monument, Giffard Tél. : MO 3-6243

A VENDRE
Franchises de liqueurs douces aux différentes essences avec droits et patentes exclusives comprenant caisses, bouteilles, capsules, concentrés, etc...
Ecrire Casier 5884 "Le Soleil"

TUILE ET LINOLEUM
Pour murs et planchers, vente et posage, ouvrage garanti. 20 ans d'expérience.
ROBERT SIMARD
Tél.: MU 3-0462

Location de **COMPRESSEURS**
à l'heure ou à contrat
avec marteaux à air et "Jack drill"
Manag. Général — Tapis Minier
JACQUES NORMAND
2779 DES QUATRE-BOURGEOIS
Tél.: MU 3-0786

Pourquoi **PAYER PLUS** pour vos **MEUBLES ?**
NOS FRAIS D'ADMINISTRATION REDUITS nous permettent de vendre à bien **MEILLEUR MARCHÉ** à notre **SALLE D'EXPOSITION**
J.-O. FISET
20 STE-MADELEINE
Entre St-Augustin et Ste-Geneviève

NOS LECTEURS VOUDRONT BIEN NOTER QUE DANS CETTE ANNONCE LE NUMERO DE TELEPHONE EST EXACT
ON DEMANDE
OPÉRATRICES
de Machine à Poteau
(fittage de la chaussure)
TELEPHONER A : VI 2-3605

PHARMACIEN LICENCIE DEMANDE
Pas de travail le soir ni le dimanche, bonnes conditions.
Pharmacie LIVERNOIS Enr.
rue St-Jean. Tel.: 2-5214

MATERIEL DE REMPLISSAGE
à donner pour le prix du transport, livraison aux camionneurs sans charge.
S'adresser: Michaud & Simard Inc., tél.: MU 3-3474.

TUILES
Plastic
26¢ du pied carré
TREMBLAY LUMBER
800 Dorchester-Nord
5-4887 — 5-4888